



647563 FR (06/12/2019)

MT 1435 EASY 75D ST3B S1
MT 1440 EASY 75D ST3B S1
MT 1840 EASY 75D ST3B S1

NOTICE D'INSTRUCTIONS
(NOTICE ORIGINALE)

IMPORTANT

Lire attentivement et comprendre cette notice d'instructions avant d'utiliser ce chariot élévateur.

Elle contient toutes les informations concernant la conduite, les manipulations et les équipements du chariot élévateur, ainsi que les recommandations importantes à suivre.

Vous trouverez également dans ce document des précautions d'utilisation, des informations sur la maintenance et l'entretien courant, pour préserver la sécurité d'utilisation et la fiabilité du chariot élévateur.

QUAND VOUS VOYEZ CE SYMBOLE CELA VEUT DIRE:



ATTENTION! SOYEZ PRUDENT! VOTRE SÉCURITÉ, CELLE D'AUTRUI OU CELLE DU CHARIOT ÉLÉVATEUR EST EN JEU.

- Cette notice a été élaborée à partir de la liste des équipements et des caractéristiques techniques donnés lors de sa conception.
- Le niveau d'équipement du chariot élévateur dépend des options choisies et du pays de commercialisation.
- Selon les options et la date de commercialisation du chariot élévateur, certains équipements/fonctions décrits dans cette notice ne sont pas présents dans ce chariot élévateur.
- Les descriptions et figures sont données sans engagement.
- MANITOU se réserve le droit de modifier ses modèles et leur équipement sans être tenue de mettre à jour la présente notice.
- Le réseau MANITOU, composé exclusivement de professionnels qualifiés, est à votre disposition afin de répondre à toutes vos questions.
- Cette notice fait partie intégrante du chariot élévateur.
- Elle est à conserver en permanence dans son emplacement afin de pouvoir la retrouver facilement.
- En cas de revente du chariot élévateur, donner cette notice au nouveau propriétaire.

1re ÉDITION	08/06/2016	
MISE À JOUR	22/08/2017	2-44 – 2-47
	06/12/2019	2-19

MANITOU BF S.A Société anonyme à Conseil d'administration.

Siège social : 430 rue de l'Aubinière - 44150 Ancenis - France

Capital social : 39.548.949 euros

857 802 508 RCS Nantes.

Tél : +33 (0)2 40 09 10 11

www.manitou.com

La présente brochure n'est fournie qu'à titre consultatif, toute reproduction, copie, représentation, captation, cession, distribution, ou autre, partiellement ou en totalité, sous quelque format que ce soit est interdite. Les schémas, les dessins, les vues, les commentaires les indications, l'organisation même du document qui sont rapportés dans la présente documentation, sont la propriété intellectuelle de MANITOU BF. Toute infraction à ce qui précède est susceptible d'entraîner des condamnations civiles et pénales. Les logos ainsi que l'identité visuelle de l'entreprise sont la propriété de MANITOU BF et ne peuvent être utilisés sans autorisation expresse et formelle. Tous droits réservés.

1 - INSTRUCTIONS ET CONSIGNES DE SÉCURITÉ

2 - DESCRIPTION

3 - MAINTENANCE

4 - ACCESSOIRES ADAPTABLES EN OPTION SUR LA GAMME



1 - INSTRUCTIONS ET CONSIGNES DE SÉCURITÉ

ACCOMPAGNER | 23 CONSEILS SIMPLES

Le Groupe Manitou souhaite vous accompagner dans la réduction de consommation des machines pour vous aider à réduire votre empreinte carbone.



Choisissez une machine d'une puissance adaptée à vos besoins.



Coupez votre moteur au-delà de 3 minutes de ralenti.



Le meilleur rendement moteur est au niveau du régime de couple max.



Préférez un système de régulation & d'inversion de ventilation.



Favorisez les transmissions à gestion électronique «intelligente».



Utilisez la climatisation avec les fenêtres et les portes fermées.



Préférez les phares à LED.



Adaptez le type de vos pneus à votre environnement.



Assurez vous de la bonne pression de vos pneus.



Vérifiez le réglage du frein de parc.

Préférez des accessoires recommandés constructeur



Contrôlez l'état général de votre remorque.



Adaptez votre charge maximum remorquable.



Vos accessoires doivent être adaptés à votre machine.



Vérifiez le réglage hydraulique de vos accessoires.



Respectez les intervalles de maintenance.



Nettoyez régulièrement le radiateur, le filtre à air...



Graissez régulièrement.



Préférez un concessionnaire agréé constructeur.



Favorisez les pièces d'origine constructeur.



Étudiez les contrats de maintenance du constructeur.



Vous pouvez suivre des stages d'éco-conduite.



Exigez de connaître la consommation et les émissions des machines.



Calculez votre consommation et émissions reduce.manitou.com

TABLE DES MATIÈRES

1 - INSTRUCTIONS ET CONSIGNES DE SÉCURITÉ

INSTRUCTIONS AU RESPONSABLE D'ÉTABLISSEMENT	6
LE SITE	6
L'OPÉRATEUR	6
LE CHARIOT ÉLÉVATEUR	6
A - APTITUDE DU CHARIOT ÉLÉVATEUR À L'EMPLOI	6
B - ADAPTATION DU CHARIOT ÉLÉVATEUR AUX CONDITIONS HABITUELLES ENVIRONNEMENTALES	6
C - MODIFICATION DU CHARIOT ÉLÉVATEUR	7
D - CIRCULATION ROUTIÈRE EN FRANCE	7
E - PROTECTION DE LA CABINE DU CHARIOT ÉLÉVATEUR	7
LES INSTRUCTIONS	7
LA MAINTENANCE	7
INSTRUCTIONS À L'OPÉRATEUR	8
PRÉAMBULE	8
INSTRUCTIONS GÉNÉRALES	8
A - NOTICE D'INSTRUCTIONS	8
B - AUTORISATION DE CONDUITE EN FRANCE.	8
C - ENTRETIEN.	8
D - MODIFICATION DU CHARIOT ÉLÉVATEUR	8
E - ÉLÉVATION DE PERSONNES	9
INSTRUCTIONS DE CONDUITE À VIDE ET EN CHARGE	9
A - AVANT LE DÉMARRAGE DU CHARIOT ÉLÉVATEUR	9
B - DISPOSITION AU POSTE DE CONDUITE	9
C - ENVIRONNEMENT	9
D - VISIBILITÉ	10
E - DÉMARRAGE DU CHARIOT ÉLÉVATEUR	11
F - CONDUITE DU CHARIOT ÉLÉVATEUR	11
G - ARRÊT DU CHARIOT ÉLÉVATEUR	12
H - CONDUITE DU CHARIOT ÉLÉVATEUR SUR LA VOIE PUBLIQUE.	13
INSTRUCTIONS POUR LA MANUTENTION D'UNE CHARGE	14
A - CHOIX DE L'ACCESSOIRE	14
B - MASSE DE LA CHARGE ET CENTRE DE GRAVITE.	14
C - DISPOSITIF AVERTISSEUR ET LIMITEUR DE STABILITÉ LONGITUDINALE.	14
D - ASSIETTE TRANSVERSALE DU CHARIOT ÉLÉVATEUR.	15
E - PRISE D'UNE CHARGE AU SOL.	15
F - PRISE ET POSE D'UNE CHARGE HAUTE SUR PNEUMATIQUES	16
G - PRISE ET POSE D'UNE CHARGE HAUTE SUR STABILISATEURS	18
H - PRISE ET POSE D'UNE CHARGE SUSPENDUE	20
I - ROULAGE AVEC UNE CHARGE SUSPENDUE.	20
INSTRUCTIONS D'UTILISATION DE LA NACELLE	21
A - AUTORISATION D'UTILISATION	21
B - APTITUDE DU CHARIOT ÉLÉVATEUR À L'EMPLOI	21
C - DISPOSITION DANS LA NACELLE.	21
D - UTILISATION DE LA NACELLE	21
E - ENVIRONNEMENT	21
F - LA MAINTENANCE	22
INSTRUCTIONS D'UTILISATION DE LA RADIOCOMMANDE	23
UTILISATION DE LA RADIOCOMMANDE	23
DISPOSITIFS DE PROTECTION.	23

<i>INSTRUCTIONS DE MAINTENANCE DU CHARIOT ÉLÉVATEUR</i>	24
INSTRUCTIONS GÉNÉRALES	24
POSE DE LA CALE DE SÉCURITÉ FLÈCHE	24
MONTAGE DE LA CALE	24
DÉMONTAGE DE LA CALE	24
ENTRETIEN	24
CARNET DE MAINTENANCE	24
NIVEAUX DES LUBRIFIANTS ET DU COMBUSTIBLE	25
HYDRAULIQUE	25
ÉLECTRICITÉ	25
SOUDURE	25
LAVAGE DU CHARIOT ÉLÉVATEUR	25
TRANSPORT DU CHARIOT ÉLÉVATEUR	25
<i>ARRÊT DE LONGUE DURÉE DU CHARIOT ÉLÉVATEUR</i>	26
INTRODUCTION	26
PRÉPARATION DU CHARIOT ÉLÉVATEUR	26
PROTECTION DU MOTEUR THERMIQUE	26
PROTECTION DU CHARIOT ÉLÉVATEUR	26
REMISE EN SERVICE DU CHARIOT ÉLÉVATEUR	26
<i>MISE AU REBUT DU CHARIOT ÉLÉVATEUR</i>	27
RECYCLAGE DES MATÉRIAUX	27
MÉTAUX	27
MATIÈRES PLASTIQUES	27
CAOUTCHOUCS	27
VERRES	27
PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	27
PIÈCES USÉES OU ACCIDENTÉES	27
HUILES USÉES	27
BATTERIES ET PILES USAGÉES	27

INSTRUCTIONS AU RESPONSABLE D'ÉTABLISSEMENT

LE SITE

Une bonne gestion du site d'évolution du chariot élévateur diminue les risques d'accidents:

- sol pas inutilement accidenté ou encombré,
- pas de pentes excessives,
- circulation des piétons maîtrisée, etc.

L'OPÉRATEUR

- Seul le personnel qualifié et autorisé peut utiliser le chariot élévateur. Cette autorisation est donnée par écrit par le responsable compétent dans l'établissement d'utilisation du chariot élévateur et doit être portée en permanence par l'opérateur.

⚠ IMPORTANT ⚠

D'après l'expérience, certaines contre-indications d'emploi du chariot élévateur peuvent se présenter. Ces utilisations anormales prévisibles, dont les principales sont citées ci-dessous, sont formellement interdites.

- *Le comportement anormal prévisible qui résulte d'une négligence ordinaire, mais qui ne résulte pas de la volonté de faire un mauvais usage du matériel.*
- *Le comportement réflexe d'une personne en cas de dysfonctionnement, d'incident, de défaillance, etc., en cours d'utilisation du chariot élévateur.*
- *Le comportement résultant de l'application de la « loi du moindre effort » au cours de l'accomplissement d'une tâche.*
- *Pour certaines machines, le comportement prévisible de certaines personnes telles que: apprentis, adolescents, personnes handicapées, stagiaires tentés de conduire un chariot élévateur, les opérateurs tentés par une utilisation en vue de paris, de compétition, à titre d'expérience personnelle.*
Le responsable du matériel doit tenir compte de ces critères pour évaluer l'aptitude à conduire d'une personne.

LE CHARIOT ÉLÉVATEUR

A - APTITUDE DU CHARIOT ÉLÉVATEUR À L'EMPLOI

- MANITOU s'est assuré de l'aptitude à l'emploi de ce chariot élévateur dans les conditions normales d'utilisation prévues dans cette notice d'instructions, avec un coefficient d'épreuve **STATIQUE DE 1,33** et un coefficient d'épreuve **DYNAMIQUE DE 1**, tels que prévus dans la norme harmonisée **EN 1459** pour les chariots à portée variable.
- Avant la mise en service, le responsable d'établissement est tenu de vérifier que le chariot élévateur est approprié aux travaux à effectuer et de réaliser certains essais (suivant la législation en vigueur).

B - ADAPTATION DU CHARIOT ÉLÉVATEUR AUX CONDITIONS HABITUELLES ENVIRONNEMENTALES

- En plus des équipements de série montés sur votre chariot élévateur, de nombreuses options vous sont proposées telles que: éclairage routier, feux stop, gyrophare, feux de recul, avertisseur sonore de marche arrière, phare de travail avant, phare de travail arrière, phare de travail en tête de flèche, etc. (suivant modèle de chariot élévateur).
- L'opérateur doit tenir compte des conditions d'utilisation pour définir la signalisation et l'éclairage de son chariot élévateur. Consulter votre concessionnaire.
- Tenir compte des conditions climatiques et atmosphériques du site d'utilisation.
 - Protection contre le gel (voir: 3 - MAINTENANCE: LUBRIFIANTS ET CARBURANT).
 - Adaptation des lubrifiants (vous renseigner auprès de votre concessionnaire).
 - Filtration du moteur thermique (voir: 3 - MAINTENANCE: ÉLÉMENTS FILTRANTS ET COURROIES).

⚠ IMPORTANT ⚠

Le plein des lubrifiants est effectué en usine pour des utilisations climatiques moyennes, soit: - 15 °C à + 35 °C.

Pour des utilisations plus sévères, il faut, avant la mise en route, vidanger et refaire les pleins en utilisant des lubrifiants adaptés en fonction des températures ambiantes. Il en est de même pour le liquide de refroidissement.

- Équiper d'un extincteur individuel le chariot élévateur évoluant dans une zone dépourvue de moyens d'extinction. Des solutions existent, consulter votre concessionnaire.

⚠ IMPORTANT ⚠

Votre chariot élévateur est conçu pour une utilisation à l'extérieur dans des conditions atmosphériques normales et à l'intérieur dans des locaux parfaitement aérés et ventilés.

L'utilisation du chariot élévateur est interdite dans les espaces à risques d'incendie ou potentiellement explosifs (ex. Raffinerie, dépôt de carburant ou de gaz, stockage de produits inflammables...).

Pour une utilisation dans ces espaces, des équipements spécifiques existent (vous renseigner auprès de votre concessionnaire).

- Nos chariots élévateurs sont conformes à la directive 2004/108/CE concernant la compatibilité électromagnétique (CEM), et à la norme harmonisée EN 12895 correspondante. Leur bon fonctionnement n'est plus garanti s'ils évoluent dans des zones où les champs électromagnétiques sont supérieurs au seuil fixé par cette norme (10 V/m).
- La directive 2002/44/CE impose aux chefs d'établissement de ne pas exposer leurs employés à des doses de vibrations excessives. Il n'existe pas de code de mesure reconnu qui permettrait de comparer les machines des différents constructeurs. Les doses réelles reçues ne peuvent donc être mesurées que dans les conditions réelles, chez l'utilisateur.
- Voici quelques conseils afin de minimiser ces doses de vibrations:

- Choisir le chariot élévateur et son accessoire les mieux adaptés à l'utilisation prévue.
- Adapter le réglage du siège au poids de l'opérateur (suivant modèle de chariot élévateur) et le maintenir en bon état, ainsi que les suspensions de cabine. Gonfler les pneus selon les préconisations.
- S'assurer que les opérateurs adaptent leur vitesse d'exécution à l'état du terrain.
- Dans la mesure du possible, aménager les terrains pour améliorer la planéité, supprimer les obstacles et nids-de-poule nuisibles.

C - MODIFICATION DU CHARIOT ÉLEVATEUR

- Pour votre sécurité et celle d'autrui, il est interdit, de modifier la structure et les réglages des différents composants de votre chariot élévateur par vous-même (pression hydraulique, tarage des limiteurs, régime moteur thermique, ajout d'équipement supplémentaire, ajout de contrepoids, accessoires non homologués et non autorisés, systèmes avertisseurs, etc.). Dans cette éventualité la responsabilité du constructeur serait dérogée.

D - CIRCULATION ROUTIÈRE EN FRANCE

(ou se référer à la législation en vigueur pour les autres pays)

- Une seule déclaration CE de conformité est délivrée. Cette déclaration est à conserver précieusement.
- La circulation routière des chariots élévateurs est soumise aux dispositions du code de la route selon les catégories suivantes:
 - Chariots typés construction (gamme MT): engin de travaux publics à caractère routier non prédominant (point 6.9 de l'article R311-1 du Code de la route). Le chariot doit être muni d'un macaron 25 apposé à l'arrière du véhicule et d'une plaque d'exploitation.
 - Chariots typés agricole (gamme MLT) non-homologués "Tracteur CE": engin spécial de catégorie B (point 6.2 de l'article R311/1 du Code de la route). Le chariot doit être muni d'une plaque d'exploitation.
 - Chariots typés agricole (gamme MLT) homologués "Tracteur CE": tracteur agricole type T1a (point 5.1.1 de l'article R311/1 du Code de la route). Le chariot doit être immatriculé.

CONSIGNES PARTICULIÈRES AUX CHARIOTS ÉLEVATEURS HOMOLOGUES "TRACTEUR CE"

- Tous les chariots élévateurs homologués sont livrés avec un certificat de conformité "tracteur CE" à la directive 2003/37/CE, à conserver par le propriétaire, et une page de données administratives avec un numéro CNIT pour l'immatriculation auprès de la préfecture.
- C'est au propriétaire du chariot élévateur d'effectuer les démarches nécessaires pour l'obtention du certificat d'immatriculation (carte grise) dans les délais définis par la réglementation.
- L'opérateur doit être détenteur d'un permis B, sauf dérogation.
- La circulation sur la route doit se faire en respectant les indications contenues dans la notice descriptive livrée avec le chariot élévateur (PTC, PTR, charges remorquables, charges sur essieux, vitesses maximales... en fonction du type/version). L'opérateur doit être en possession du certificat d'immatriculation du chariot élévateur.

⚠ IMPORTANT ⚠

*Avec une remorque ou équipement agricole tracté, la vitesse de déplacement du chariot élévateur est limitée à 25 km/h.
Dans ce cas un disque "25" doit être apposé à l'arrière du convoi.*

E - PROTECTION DE LA CABINE DU CHARIOT ÉLEVATEUR

- Tous les chariots élévateurs sont conformes à la norme ISO 3471 (code chargeuse à roues) sur la protection de la cabine contre le retournement (ROPS) et à la norme ISO 3449 (Niveau II) sur la protection de la cabine contre les chutes d'objets (FOPS).
- Les chariots élévateurs homologués "TRACTEUR CE" sont, en plus, conformes à la directive 79/622/CE (OCDE Code 4) sur la protection de la cabine contre le retournement (ROPS).

⚠ IMPORTANT ⚠

Un dommage structurel ou un renversement, une modification, des changements ou une mauvaise réparation peuvent réduire la capacité protectrice de la cabine, ce qui entraîne l'annulation de sa conformité.

Ne pas effectuer de soudure, de perçage dans la structure de la cabine.

Consulter votre concessionnaire pour déterminer les limites de cette structure sans annuler sa conformité.

LES INSTRUCTIONS

- La notice d'instructions doit toujours être en bon état et à l'emplacement prévu à cet effet dans le chariot élévateur et dans la langue utilisée par l'opérateur.
- Remplacer impérativement la notice d'instructions, ainsi que toutes les plaques et adhésifs qui ne seraient plus lisibles ou qui seraient détériorés.

LA MAINTENANCE

- La maintenance ou les réparations autres que celles détaillées dans la partie: 3 - MAINTENANCE doivent être réalisées par du personnel qualifié (voir votre concessionnaire) et dans les conditions de sécurité indispensable pour préserver la santé de l'opérateur ou celle d'autrui.

⚠ IMPORTANT ⚠

Un contrôle périodique de votre chariot élévateur est obligatoire en vue d'assurer son maintien en conformité.

La fréquence de contrôle est définie par la législation en vigueur dans le pays d'utilisation du chariot élévateur.

- Exemple pour la France "Le chef d'établissement utilisateur d'un chariot élévateur doit établir et tenir à jour un carnet de maintenance pour chaque appareil (arrêté du 2 mars 2004) et passer une visite générale périodique tous les 6 mois (arrêté du 1er mars 2004)".

INSTRUCTIONS À L'OPÉRATEUR

PRÉAMBULE

⚠ IMPORTANT ⚠

Les risques d'accident lors de l'utilisation, l'entretien ou la réparation de votre chariot élévateur peuvent être réduits, si vous respectez les instructions de sécurité et les mesures préventives détaillées dans cette notice.

Le non-respect des instructions de sécurité et d'utilisation, des instructions de réparation ou d'entretien de votre chariot élévateur peuvent entraîner des accidents graves, voire même mortels.

- Seules les opérations et manœuvres décrites dans cette notice d'instructions doivent être réalisées. Le constructeur n'est pas en mesure de prévoir toutes les situations à risques possibles. Par conséquent, les instructions relatives à la sécurité indiquées dans la notice d'instructions et sur le chariot élévateur ne sont pas exhaustives.
- Vous devez à tout moment en tant qu'opérateur, raisonnablement envisager les risques possibles pour vous-même, autrui ou le chariot élévateur lorsque vous utilisez celui-ci.

⚠ IMPORTANT ⚠

Afin de réduire ou d'éviter tout danger avec un accessoire homologué MANITOU, respecter les consignes du paragraphe:

4 - ACCESSOIRES ADAPTABLES EN OPTION SUR LA GAMME: INTRODUCTION.

INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

A - NOTICE D'INSTRUCTIONS

- Lire attentivement la notice d'instructions.
- La notice d'instructions doit toujours être en bon état et à l'emplacement prévu à cet effet dans le chariot élévateur.
- Signaler impérativement toutes les plaques et adhésifs qui ne seraient plus lisibles ou qui seraient détériorés.

B - AUTORISATION DE CONDUITE EN FRANCE

(ou se référer à la législation en vigueur pour les autres pays).

- Seul le personnel qualifié et autorisé peut utiliser le chariot élévateur. Cette autorisation est donnée par écrit par le responsable compétent dans l'établissement d'utilisation du chariot élévateur et doit être portée en permanence par l'opérateur.
- L'opérateur n'est pas habilité à autoriser la conduite du chariot élévateur par une autre personne.

C - ENTRETIEN

- L'opérateur qui constate que son chariot élévateur n'est pas en bon état de marche ou ne répond pas aux consignes de sécurité doit en informer immédiatement son responsable.
- Il est interdit à l'opérateur d'effectuer lui-même toute réparation ou réglage, sauf s'il a été formé à cet effet. Il devra tenir lui-même son chariot élévateur en parfait état de propreté s'il est chargé de ce soin.
- L'opérateur doit effectuer l'entretien journalier (voir: 3 - MAINTENANCE: A - TOUS LES JOURS OU TOUTES LES 10 HEURES DE MARCHE).
- L'opérateur doit s'assurer que les pneumatiques sont bien adaptés à la nature du sol (voir surface de contact au sol des pneumatiques au chapitre: 2 - DESCRIPTION: PNEUMATIQUES AVANT ET ARRIÈRE). Des solutions optionnelles existent, consulter votre concessionnaire.
 - Pneumatiques SABLE.
 - Pneumatiques AGRAIRE.
 - Chaînes à neige.

⚠ IMPORTANT ⚠

Ne pas utiliser le chariot élévateur si les pneumatiques sont mal gonflés, endommagés ou excessivement usés, car cela pourrait mettre en danger votre sécurité ou celle d'autrui, ou entraîner des dommages sur le chariot élévateur.

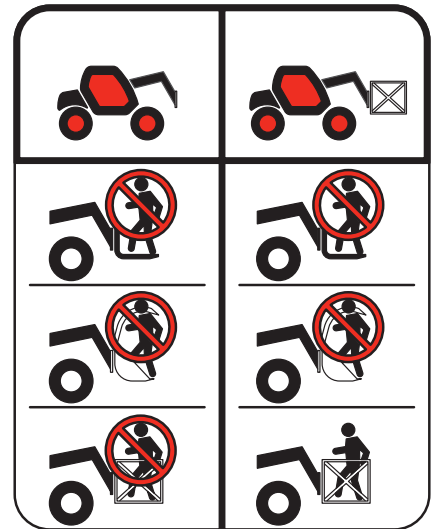
La monte de pneumatiques gonflés à la mousse est à proscrire et n'est pas garantie par le constructeur, sauf autorisation préalable.

D - MODIFICATION DU CHARIOT ÉLÉVATEUR

- Pour votre sécurité et celle d'autrui, il est interdit, de modifier la structure et les réglages des différents composants de votre chariot élévateur par vous-même (pression hydraulique, tarage des limiteurs, régime moteur thermique, ajout d'équipement supplémentaire, ajout de contrepoids, accessoires non homologués et non autorisés, systèmes avertisseurs, etc.). Dans cette éventualité la responsabilité du constructeur serait dérogée.

E - ÉLEVATION DE PERSONNES

- L'utilisation d'équipements de travail et d'accessoires de levage de charge pour élever des personnes est:
 - soit interdit
 - soit autorisé à titre exceptionnel et sous certaines conditions (voir réglementation en vigueur dans le pays d'utilisation du chariot élévateur).
- Le pictogramme disposé au poste de conduite rappelle que:
 - Colonne de gauche
 - L'élévation de personnes est interdite quel que soit l'accessoire avec un chariot élévateur non pré-équipé NACELLE.
 - Colonne de droite
 - Avec un chariot élévateur pré-équipé NACELLE, l'élévation de personne est seulement autorisée avec les nacelles conçues par MANITOU à cet effet.
- MANITOU propose des équipements qui sont spécifiquement destinés au levage de personnes (OPTION chariot élévateur pré-équipé NACELLE, consulter votre concessionnaire).



INSTRUCTIONS DE CONDUITE À VIDE ET EN CHARGE

A - AVANT LE DÉMARRAGE DU CHARIOT ÉLEVATEUR

- Effectuer l'entretien journalier (voir: 3 - MAINTENANCE: A - TOUS LES JOURS OU TOUTES LES 10 HEURES DE MARCHE).
- S'assurer de l'état de propreté du poste de conduite, plus particulièrement du plancher et du tapis de sol. Vérifier qu'aucun objet mobile ne viennent perturber la conduite du chariot élévateur.
- Vérifier le bon fonctionnement et la propreté des feux, clignotants et des essuie-glaces.
- Vérifier le bon état, la propreté et le réglage des rétroviseurs.
- Contrôler l'efficacité de l'avertisseur sonore.

B - DISPOSITION AU POSTE DE CONDUITE

- Quelle que soit son expérience, l'opérateur devra se familiariser avec l'emplacement et l'utilisation de tous les instruments de contrôle et de commande avant de mettre le chariot élévateur en service.
- Porter des vêtements adaptés à la conduite du chariot élévateur, éviter les vêtements flottants.
- Se munir des équipements de protection correspondant au travail envisagé.
- Une exposition prolongée à un niveau sonore élevé peut entraîner des troubles auditifs. Pour se protéger des bruits incommodants, le port de protections auditives est recommandé.
- Toujours être face au chariot élévateur pour monter et descendre du poste de conduite et utiliser la ou les poignée(s) prévue(s) à cet effet. Ne pas sauter du chariot élévateur pour descendre.
- Rester toujours attentif lors de l'utilisation du chariot élévateur, n'écouter ni radio ni musique avec un casque ou des écouteurs.
- Ne jamais conduire avec des mains ou des chaussures humides ou souillées de corps gras.
- Pour un meilleur confort, régler le siège à votre convenance et adopter une bonne position au poste de conduite.

⚠ IMPORTANT ⚠

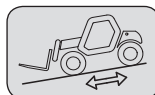
En aucun cas, vous ne devez effectuer les réglages du siège lorsque le chariot élévateur est en mouvement.

- L'opérateur doit toujours être à sa position normale au poste de conduite: Il est interdit de laisser dépasser les bras et les jambes et, en général, toute partie du corps, en dehors du poste de conduite du chariot élévateur.
- L'utilisation de la ceinture de sécurité est obligatoire, elle doit être ajustée à la taille de l'opérateur.
- Les organes de commandes ne doivent en aucun cas être utilisés à des fins qui ne sont pas les leurs (ex.: Monter ou descendre du chariot élévateur, portemanteau, etc.).
- Dans le cas où les organes de commandes sont équipés d'un dispositif de marche forcée (blocage de levier), il est interdit de quitter le poste de conduite sans remettre ces commandes au neutre.
- Il est interdit de transporter des passagers que ce soit sur le chariot élévateur ou dans le poste de conduite.

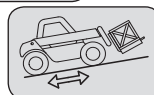
C - ENVIRONNEMENT

- Vous conformer aux règles de sécurité propre au site.
- Si vous devez utiliser le chariot élévateur dans une zone sombre ou en travail de nuit, veiller à ce qu'il soit équipé d'éclairage de travail.
- Au cours des opérations de manutention, veiller que rien ni personne ne gêne l'évolution du chariot élévateur et de la charge.
- N'autoriser personne à s'approcher de l'aire d'évolution du chariot élévateur ou à passer sous la charge.
- En utilisation sur pente transversale, avant de lever la flèche, respecter les consignes du paragraphe: INSTRUCTIONS POUR LA MANUTENTION D'UNE CHARGE: D - ASSIETTE TRANSVERSALE DU CHARIOT ÉLEVATEUR.

- Roulage sur une pente longitudinale:
 - Rouler et freiner doucement.



- Déplacement à vide: Les fourches ou l'accessoire vers l'aval.



- Déplacement en charge: Les fourches ou l'accessoire vers l'amont.

- Tenir compte des dimensions du chariot élévateur et de sa charge avant de s'engager dans un passage étroit ou bas.
- Ne jamais s'engager sur un pont de chargement sans avoir vérifié:
 - Qu'il est convenablement mis en place et amarré.
 - Que l'organe avec lequel il est en liaison (wagon, camion, etc.), ne peut se déplacer.
 - Que ce pont est prévu pour le poids total du chariot élévateur éventuellement en charge.
 - Que ce pont est prévu pour l'encombrement du chariot élévateur.
- Ne jamais s'engager sur une passerelle, un plancher ou dans un monte-charge, sans avoir la certitude qu'ils sont bien prévus pour le poids et l'encombrement du chariot élévateur éventuellement en charge et sans avoir vérifié qu'ils sont en bon état.
- Prendre garde aux quais de chargement, tranchées, échafaudages, terrains meubles, regards.
- S'assurer de la stabilité et de la fermeté du sol sous les roues et/ou les stabilisateurs avant de lever ou télescoper la charge. Si besoin, ajouter un calage adéquat sous les stabilisateurs.
- S'assurer que l'échafaudage, la plate-forme de chargement, la pile ou le sol sont capables de supporter la charge.
- Ne jamais empiler des charges sur terrain accidenté, elles risquent de se renverser.

⚠ IMPORTANT ⚠

Si la charge ou l'accessoire doit rester au-dessus d'une structure un long moment, il y a risque d'appui sur cette structure en raison de la descente de la flèche due au refroidissement de l'huile dans les vérins.

Pour supprimer ce risque:

- Vérifier régulièrement la distance entre la charge ou l'accessoire et la structure, réajuster si nécessaire.

- Si possible utiliser le chariot élévateur avec une température d'huile la plus proche possible de la température ambiante.

- Dans le cas de travaux à proximité de lignes électriques aériennes, s'assurer que la distance de sécurité soit suffisante entre la zone de travail du chariot élévateur et la ligne électrique.

⚠ IMPORTANT ⚠

Vous devez vous renseigner auprès de votre agence électrique locale.

Vous pouvez être électrocuté ou grièvement blessé si vous travaillez ou stationnez le chariot élévateur trop près de câbles électriques.

En cas de vent fort, ne pas faire de manutention mettant en danger la stabilité du chariot élévateur et de la charge, surtout si la charge à une prise au vent importante.

D - VISIBILITÉ

- La sécurité des personnes se trouvant dans la zone d'évolution du chariot élévateur ainsi que celle du chariot élévateur et de son opérateur, sont liées à la visibilité de l'opérateur sur l'environnement immédiat du chariot élévateur, en toutes circonstances et en permanence.
- Ce chariot élévateur a été conçu afin de permettre une bonne visibilité (directe ou indirecte à l'aide de rétroviseurs) de l'opérateur sur l'environnement immédiat du chariot élévateur pendant les opérations de roulage, chariot à vide, flèche en position transport.
- Si le volume de la charge limite la visibilité vers l'avant, des précautions particulières doivent être prises:
 - déplacement en marche arrière,
 - aménagement du site,
 - aide par une personne (placée hors de l'aire d'évolution du chariot élévateur) dirigeant la manœuvre, en s'assurant d'avoir toujours une bonne visibilité sur cette personne,
 - dans tous les cas, éviter les trajets trop longs en marche arrière.
- Avec certains accessoires particuliers, le déplacement du chariot élévateur peut nécessiter une position relevée de la flèche. Dans ce cas, la visibilité du côté droit est limitée et des précautions particulières doivent être prises:
 - aménagement du site,
 - aide par une personne (placée hors de l'aire d'évolution du chariot élévateur) dirigeant la manœuvre.
 - remplacement d'une charge suspendue par une charge sur palette.
- Dans tous les cas où la visibilité sur le parcours s'avérerait insuffisante, se faire aider par une personne (placée hors de l'aire d'évolution du chariot élévateur) dirigeant la manœuvre, en s'assurant d'avoir toujours une bonne visibilité sur cette personne.
- Maintenir en état de fonctionnement, de réglage et de propreté tous les éléments concernant à améliorer la visibilité: pare-brise et vitres, essuie-glaces et lave-glaces, éclairages routier et de travail, rétroviseurs.

E - DÉMARRAGE DU CHARIOT ÉLÉVATEUR

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

⚠ IMPORTANT ⚠

Le chariot élévateur ne doit être démarré ou manœuvré que lorsque l'opérateur est assis au poste de conduite, ceinture de sécurité mise et réglée.

- Ne pas tirer ou pousser le chariot élévateur pour le faire démarrer. Une telle manœuvre entraînerait de graves détériorations à la transmission. En cas de nécessité, le remorquage impose le passage au point mort de la transmission (voir: 3 - MAINTENANCE: G - MAINTENANCE OCCASIONNELLE).
- En cas d'utilisation d'une batterie d'appoint pour le démarrage, utiliser une batterie avec les mêmes caractéristiques et respecter la polarité des batteries lors du branchement. Brancher d'abord les bornes positives et ensuite les bornes négatives.

⚠ IMPORTANT ⚠

Le non-respect de la polarité entre les batteries peut causer de graves dégâts au circuit électrique.

L'électrolyte contenu dans les batteries peut produire un gaz explosif, éviter les flammes et la formation d'étincelles à proximité des batteries.

Ne jamais débrancher une batterie en cours de charge.

INSTRUCTIONS

- S'assurer de la fermeture et du verrouillage du ou des capot(s).
- Vérifier la fermeture de la porte de la cabine.
- Vérifier que le sélecteur de marche est au neutre, et que le frein de stationnement est serré
- Appuyer sur la pédale des freins de service et la maintenir enfoncée.
- Tourner la clé de contact au cran I pour la mise du contact électrique et du préchauffage.
- À chaque mise du contact électrique sur le chariot élévateur, réaliser le test de contrôle automatique du dispositif avertisseur et limiteur de stabilité longitudinale (voir: 2 - DESCRIPTION: INSTRUMENTS DE CONTRÔLE ET DE COMMANDE). Ne pas utiliser le chariot élévateur en cas de non-conformité.
- Contrôler le niveau carburant sur l'indicateur.
- Tourner la clé de contact à fond, le moteur thermique doit alors démarrer. Relâcher la clé de contact et laisser le moteur thermique tourner au ralenti.
- Ne pas actionner le démarreur plus de 15 secondes, et effectuer le préchauffage entre toutes les tentatives non suivies d'effet.
- Vérifier que tous les témoins lumineux du tableau des instruments de contrôle sont éteints.
- Observer tous les instruments de contrôle lorsque le moteur thermique est chaud, et à intervalles réguliers en cours d'utilisation, de façon à détecter rapidement les anomalies et à pouvoir y remédier dans les plus brefs délais.
- Si un instrument ne donne pas l'indication correcte, arrêter le moteur thermique et engager immédiatement les mesures nécessaires.

F - CONDUITE DU CHARIOT ÉLÉVATEUR

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

⚠ IMPORTANT ⚠

Nous appelons l'attention des opérateurs sur les risques encourus liés à l'utilisation du chariot élévateur, notamment:

- Risque de perte de contrôle.

- Risque de perte de stabilité latérale et frontale du chariot élévateur.

L'opérateur doit rester maître de son chariot élévateur.

En cas de renversement du chariot élévateur, ne pas essayer de quitter la cabine pendant l'incident.

LE FAIT DE RESTER ATTACHE DANS LA CABINE, EST VOTRE MEILLEURE PROTECTION.

- Respecter les règles de circulation de l'entreprise ou à défaut le code de la route.
- Ne pas accomplir d'opérations qui dépassent les capacités du chariot élévateur ou de l'accessoire.
- Toujours effectuer les déplacements du chariot élévateur avec les fourches ou l'accessoire en position transport, c'est-à-dire à 300 mm du sol, la flèche rentrée et le tablier incliné en arrière.
- Ne transporter que des charges équilibrées et correctement arrimées pour éviter tout risque de chute de la charge.
- S'assurer que les palettes, caisses, etc., sont en bon état et appropriées à la charge à lever.
- Se familiariser avec le chariot élévateur sur le terrain où il devra évoluer.
- S'assurer de l'efficacité des freins de service.
- La vitesse de déplacement du chariot élévateur en charge, ne doit pas excéder les 12 km/h.
- Conduire en souplesse et choisir une vitesse appropriée aux conditions d'utilisation (configuration du terrain, charge du chariot élévateur).
- Ne pas utiliser les commandes hydrauliques de la flèche, lorsque le chariot élévateur est en mouvement.
- Ne jamais changer de mode de direction en roulant.
- Ne manœuvrer le chariot élévateur avec la flèche en position relevée qu'exceptionnellement avec une extrême prudence, une vitesse très réduite et un freinage en douceur. S'assurer d'une visibilité suffisante.
- Amorcer les virages à vitesse réduite.
- Rester en toutes circonstances, maître de sa vitesse.
- Sur terrain humide, glissant ou inégal, conduire lentement.

- Freiner progressivement et sans brutalité.
- Agir sur le sélecteur de marche du chariot élévateur seulement à l'arrêt et sans brutalité.
- Ne pas conduire avec le pied maintenu sur la pédale des freins de service.
- Toujours se rappeler que la direction de type hydrostatique est très sensible aux mouvements du volant, aussi faut-il tourner progressivement et non par à-coups.
- Ne jamais laisser le moteur thermique en fonctionnement en l'absence de l'opérateur.
- Ne pas quitter le poste de conduite du chariot élévateur avec une charge levée.
- Regarder dans la direction de la marche et toujours conserver une bonne visibilité sur le parcours.
- Utiliser fréquemment les rétroviseurs.
- Contourner les obstacles.
- Ne jamais rouler sur le bord d'un fossé ou d'une déclivité importante.
- L'utilisation simultanée de deux chariots élévateurs pour manutentionner des charges lourdes ou encombrantes est une manœuvre dangereuse, nécessitant des précautions particulières. Elle ne doit être effectuée qu'exceptionnellement et après analyse des risques.
- Le contacteur à clé constitue un dispositif d'arrêt d'urgence en cas d'anomalie de fonctionnement, pour les chariots élévateurs non équipés d'arrêt coup-de-poing.

INSTRUCTIONS

- Toujours effectuer les déplacements du chariot élévateur avec les fourches ou l'accessoire en position transport, c'est-à-dire à 300 mm du sol, la flèche rentrée et le tablier incliné en arrière.
- Pour les chariots élévateurs avec boîte de vitesses, engager la vitesse recommandée (voir: 2 - DESCRIPTION: INSTRUMENTS DE CONTRÔLE ET DE COMMANDE).
- Sélectionner le mode de direction adapté à l'utilisation et/ou aux conditions d'utilisation (voir: 2 - DESCRIPTION: INSTRUMENTS DE CONTRÔLE ET DE COMMANDE) (suivant modèle de chariot élévateur).
- Desserrer le frein de stationnement.
- Placer le sélecteur de marche dans la direction désirée et accélérer modérément pour permettre le déplacement du chariot élévateur.

⚠ IMPORTANT ⚠

*Le démarrage et le déplacement du chariot élévateur dans une pente peuvent constituer un réel danger.
Le chariot élévateur étant stationné ou arrêté, respecter scrupuleusement les consignes suivantes pour son déplacement:*

- Appuyer sur la pédale des freins de service.

- Engager la 1ère ou la 2ème vitesse et sélectionner la marche avant ou arrière.

- Veiller à ce que rien ni personne ne gêne l'évolution du chariot élévateur.

- Relâcher la pédale des freins de service et accélérer le moteur thermique.

L'utilisation du chariot élévateur en charge ou avec une remorque accentue le risque. Dans ce cas, rester extrêmement vigilant.

G - ARRÊT DU CHARIOT ÉLÉVATEUR

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

- Ne jamais laisser la clé de contact sur le chariot élévateur en l'absence de l'opérateur.
- Lorsque le chariot élévateur est à l'arrêt, ou lorsque l'opérateur doit quitter son poste de conduite (même momentanément), poser les fourches ou l'accessoire à terre, serrer le frein de stationnement et mettre le sélecteur de marche au neutre.
- S'assurer que le chariot élévateur n'est pas dans un emplacement où il pourrait gêner la circulation et à moins d'un mètre du rail d'une voie ferrée.
- En cas de stationnement prolongé sur un site, protéger le chariot élévateur contre les intempéries, particulièrement en cas de gel (vérifier le niveau de protection en antigel), fermer et verrouiller tous les accès au chariot élévateur (portes, vitres, capots...).

INSTRUCTIONS

- Parquer le chariot élévateur sur un terrain plat ou sur une pente de déclivité inférieure à 15 %.
- Mettre le sélecteur de marche au neutre.
- Serrer le frein de stationnement.
- Pour les chariots élévateurs avec boîte de vitesses, placer le levier de vitesses au point mort.
- Rentrer entièrement la flèche.
- Poser les fourches ou l'accessoire bien à plat sur le sol.
- Dans le cas d'utilisation d'un accessoire avec grappin ou pince, ou d'une benne à ouverture hydraulique, fermer complètement l'accessoire.
- Avant d'arrêter le chariot élévateur après un travail intensif, laisser le moteur thermique tourner au ralenti quelques instants, pour permettre au liquide de refroidissement et à l'huile, d'abaisser la température du moteur thermique et de la transmission. Ne pas oublier cette précaution dans le cas d'arrêts fréquents ou de calage à chaud du moteur thermique, sinon la température de certaines pièces s'élèverait considérablement du fait du non-fonctionnement du système de refroidissement risquant ainsi d'endommager sérieusement celles-ci.
- Arrêter le moteur thermique à l'aide du contacteur à clé.
- Retirer la clé de contact.
- Verrouiller tous les accès au chariot élévateur (portes, vitres, capots...).

H - CONDUITE DU CHARIOT ÉLÉVATEUR SUR LA VOIE PUBLIQUE

(ou se référer à la législation en vigueur pour les autres pays)

CIRCULATION ROUTIÈRE EN FRANCE

- La circulation routière des chariots élévateurs non homologués "tracteur CE" est soumise aux dispositions du code de la route concernant les engins spéciaux, définis à l'article R311-1 du code de la route, dans la catégorie B de l'arrêté de l'équipement du 20 novembre 1969 qui détermine les modalités applicables aux engins spéciaux. Le chariot élévateur doit être muni d'une plaque d'exploitation.
- La circulation routière des chariots élévateurs homologués "tracteur CE" est soumise aux dispositions du code de la route concernant les tracteurs agricoles, définis à l'article R311-1 du code de la route. Le chariot élévateur doit être immatriculé.
- La circulation sur la route doit se faire en respectant les indications contenues dans la notice descriptive livrée avec le chariot élévateur (PTC, PTR, charges remorquables, charges sur essieux, vitesses maximales... en fonction du type/version). L'opérateur doit être en possession de la carte grise du chariot élévateur.
- L'opérateur doit être détenteur d'un permis poids lourds, sauf dérogation.
- Avec une remorque ou équipement agricole tracté, la vitesse de déplacement du chariot élévateur est limitée à 25 km/h. Dans ce cas un disque "25" doit être apposé à l'arrière du convoi. En roulage avec une remorque, le fait de ne pas passer la 4e, vous garantira le respect des limitations de vitesse avec un attelage (25 km/h maxi). Sur les modèles "POWERSHIFT", la 3e vitesse étant plus lente que sur les autres modèles, il est préférable d'utiliser la 5e avec suppression du passage automatique de la 6e vitesse (voir: 2 - DESCRIPTION: INSTRUMENTS DE CONTRÔLE ET DE COMMANDE).

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

- L'opérateur circulant sur la voie publique doit observer les prescriptions de la législation routière en vigueur.
- Le chariot élévateur doit être conforme aux dispositions de la législation routière en vigueur. Si nécessaire, des solutions optionnelles existent, consulter votre concessionnaire.

INSTRUCTIONS

- S'assurer que le gyrophare est en place, le mettre en marche et vérifier son fonctionnement.
- Vérifier le bon fonctionnement et la propreté des feux, clignotants et des essuie-glaces.
- Éteindre les phares de travail si le chariot élévateur en est équipé.
- Sélectionner le mode de direction "CIRCULATION ROUTIÈRE" (suivant modèle de chariot élévateur) (voir: 2 - DESCRIPTION: INSTRUMENTS DE CONTRÔLE ET DE COMMANDE).
- Rentrer complètement la flèche et mettre l'accessoire à environ 300 mm du sol.
- Placer le correcteur de dévers dans sa position centrale c'est-à-dire, l'axe transversal des essieux parallèle au châssis (suivant modèle de chariot élévateur).
- Relever les stabilisateurs au maximum et retourner les sabots vers l'intérieur (suivant modèle de chariot élévateur).

⚠ IMPORTANT ⚠

Ne jamais rouler au point mort (sélecteur de marche au neutre ou levier de vitesses au neutre ou maintien du bouton de coupure transmission) afin de conserver le frein moteur sur le chariot élévateur.

Le non-respect de cette consigne sur une déclivité entraîne une survitesse qui peut rendre le chariot élévateur incontrôlable (direction, freinage) et qui peut engendrer des détériorations mécaniques importantes.

CONDUITE DU CHARIOT ÉLÉVATEUR AVEC UN ACCESSOIRE À L'AVANT

- Vous devez observer la réglementation en vigueur dans votre pays concernant la possibilité de circuler sur la voie publique avec un accessoire à l'avant de votre chariot élévateur.
- Dans le cas où la législation routière de votre pays autorise la circulation avec un accessoire à l'avant, il convient au minimum de:
 - Protéger et signaler toutes les arêtes vives et/ou dangereuses de l'accessoire (voir: 4 - ACCESSOIRES ADAPTABLES EN OPTION SUR LA GAMME: PROTECTION DES ACCESSOIRES).
 - L'accessoire doit être sans charge.
 - Vérifier que l'accessoire ne masque pas la plage éclairante des phares avant.
 - S'assurer que la législation en vigueur dans votre pays, ne prévoit pas d'autres obligations.

CONDUITE DU CHARIOT ÉLÉVATEUR AVEC UNE REMORQUE

- Pour l'utilisation d'une remorque, observer la réglementation en vigueur dans votre pays (vitesse maximale de roulage, freinage, poids maximal de la remorque, etc.).
- Ne pas oublier de relier l'équipement électrique de la remorque à celui du chariot élévateur.
- Le freinage de la remorque doit être conforme à la législation en vigueur.
- En cas de traction d'une remorque avec freinage assisté, le chariot élévateur tracteur doit obligatoirement être équipé d'un dispositif de freinage de remorque. Dans ce cas, ne pas oublier de relier l'équipement de freinage de la remorque à celui du chariot élévateur.
- L'effort vertical sur le crochet de remorquage ne doit pas excéder le maximum autorisé par le constructeur (consulter la plaque constructeur de votre chariot élévateur).
- Le Poids Total Roulant Autorisé ne doit pas excéder le maximum autorisé par le constructeur (voir: 2 - DESCRIPTION: CARACTÉRISTIQUES).

EN CAS DE NÉCESSITÉ, CONSULTER VOTRE CONCESSIONNAIRE.

A - CHOIX DE L'ACCESSOIRE

- Seuls les accessoires homologués et autorisés par MANITOU, sont utilisables sur ses chariots élévateurs.
- S'assurer que l'accessoire est approprié aux travaux à effectuer (voir: 4 - ACCESSOIRES ADAPTABLES EN OPTION SUR LA GAMME).
- Si le chariot élévateur est équipé de l'OPTION tablier simple à déplacement latéral (TSDL), n'utiliser que les accessoires autorisés (voir: 4 - ACCESSOIRES ADAPTABLES EN OPTION SUR LA GAMME).
- S'assurer que l'accessoire est correctement installé et verrouillé sur le tablier du chariot élévateur.
- S'assurer du bon fonctionnement des accessoires de votre chariot élévateur.
- Se conformer aux limites de l'abaque de charge du chariot élévateur avec l'accessoire utilisé.
- Ne pas dépasser la capacité nominale de l'accessoire.
- Ne jamais lever une charge élinguée sans accessoire prévu à cet effet, vous vous exposez à un risque de glissement de l'élingue (voir: INSTRUCTIONS POUR LA MANUTENTION D'UNE CHARGE: H - PRISE ET POSE D'UNE CHARGE SUSPENDUE).
- Ne pas manutentionner de charge suspendue avec des sangles (ex: big-bag) directement sur les fourches, risque de cisaillement sur les arêtes vives, utiliser un accessoire prévu à cette effet.

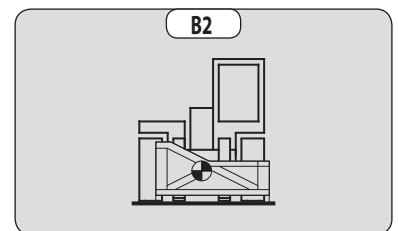
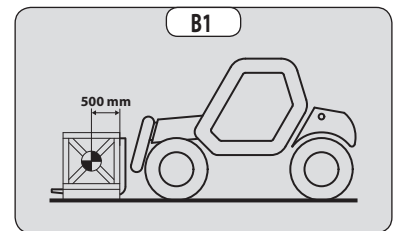
B - MASSE DE LA CHARGE ET CENTRE DE GRAVITE

- Avant de prendre une charge, vous devez connaître sa masse et son centre de gravité.
- L'abaque de charge relatif à votre chariot élévateur est valable pour une charge dont la position longitudinale du centre de gravité est à 500 mm du talon des fourches (fig. B1). Pour un centre de gravité supérieur, consulter votre concessionnaire.
- Pour les charges irrégulières, déterminer le centre de gravité dans le sens transversal avant toute manutention (fig. B2) et le positionner dans l'axe longitudinal du chariot élévateur.

⚠ IMPORTANT ⚠

Il est interdit de manutentionner une charge supérieure à la capacité effective définie sur l'abaque du chariot élévateur.

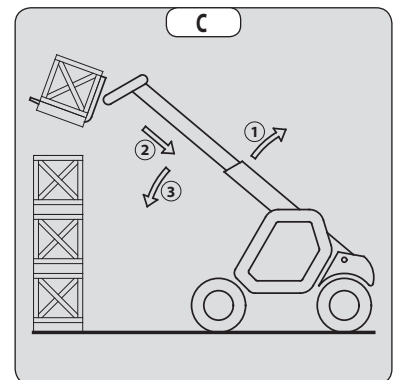
Pour les charges à centre de gravité mobile (ex. liquide), tenir compte des variations du centre de gravité pour déterminer la charge à manutentionner et redoubler de prudence et de vigilance pour limiter au maximum ces variations.



C - DISPOSITIF AVERTISSEUR ET LIMITEUR DE STABILITÉ LONGITUDINALE

Ce dispositif donne une indication de la stabilité longitudinale du chariot élévateur, et limite les mouvements hydrauliques afin d'assurer cette stabilité, au moins, dans les conditions d'utilisations suivantes:

- lorsque le chariot élévateur est à l'arrêt,
 - lorsque le chariot élévateur est sur un sol ferme, stable et consolidé,
 - lorsque le chariot élévateur effectue des opérations de manutention et de placement.
- Manœuvrer la flèche très prudemment quand on approche de la limite de la charge autorisée (voir: 2 - DESCRIPTION: INSTRUMENTS DE CONTRÔLE ET DE COMMANDE).
 - Toujours observer ce dispositif lors de la manutention.
 - En cas de coupure des mouvements hydrauliques "AGGRAVANTS", n'effectuer que les mouvements hydrauliques désaggravants dans l'ordre suivant (fig. C): si besoin, lever la flèche (1), rentrer la flèche au maximum (2) et baisser la flèche (3) de manière à poser la charge.



⚠ IMPORTANT ⚠

La lecture du dispositif peut être faussée, lorsque la direction est braquée au maximum ou lorsque l'essieu arrière est oscillé au maximum. Avant de lever une charge, vérifier que le chariot élévateur n'est pas dans ces conditions.

D - ASSIETTE TRANSVERSALE DU CHARIOT ÉLEVATEUR

Suivant modèle de chariot élévateur

L'assiette transversale, est la pente transversale du châssis par rapport à un plan horizontal.

Le levage de la flèche réduit la stabilité latérale du chariot élévateur. L'assiette transversale du chariot élévateur doit être assurée avec la flèche en position basse de la façon suivante:

1 - CHARIOT ÉLEVATEUR SANS CORRECTEUR DE DÉVERS EN UTILISATION SUR PNEUMATIQUES

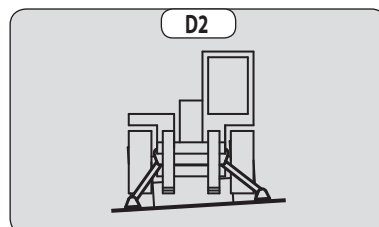
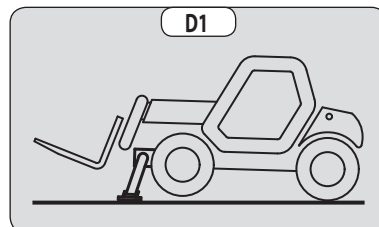
- Placer le chariot élévateur de façon à ce que la bulle du niveau soit à l'intérieur des deux traits (voir: 2 - DESCRIPTION: INSTRUMENTS DE CONTRÔLE ET DE COMMANDE).

2 - CHARIOT ÉLEVATEUR AVEC CORRECTEUR DE DÉVERS EN UTILISATION SUR PNEUMATIQUES

- Corriger le dévers en agissant sur sa commande hydraulique et vérifier l'horizontalité sur le niveau. La bulle du niveau doit être entre les deux traits (voir: 2 - DESCRIPTION: INSTRUMENTS DE CONTRÔLE ET DE COMMANDE).

3 - CHARIOT ÉLEVATEUR EN UTILISATION SUR STABILISATEURS

- Mettre les deux stabilisateurs sur le sol et décoller les deux roues avant du chariot élévateur (fig. D1).
- Corriger le dévers en agissant sur les stabilisateurs (fig. D2) et vérifier l'horizontalité sur le niveau. La bulle du niveau doit être entre les deux traits (voir: 2 - DESCRIPTION: INSTRUMENTS DE CONTRÔLE ET DE COMMANDE). Dans cette position, les deux roues avant doivent être impérativement décollées.



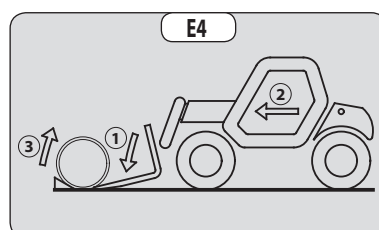
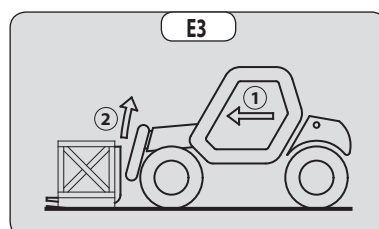
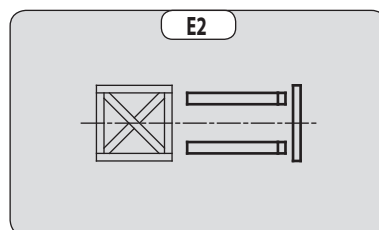
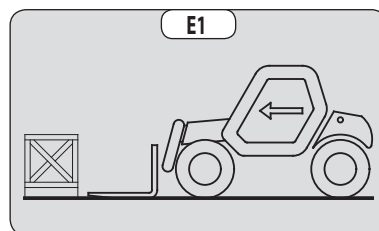
E - PRISE D'UNE CHARGE AU SOL

- Approcher le chariot élévateur perpendiculairement à la charge, avec la flèche rétractée et les fourches à l'horizontale (fig. E1).
- Ajuster l'écartement et le centrage des fourches par rapport à la charge pour assurer sa stabilité (fig. E2) (des solutions optionnelles existent, consulter votre concessionnaire).
- Ne jamais lever une charge avec une seule fourche.

⚠ IMPORTANT ⚠

Attention aux risques de pincement ou d'écrasement des membres lors de l'ajustement manuel des fourches.

- Avancer lentement le chariot élévateur (1), et amener les fourches en butée devant la charge (fig. E3) si besoin lever légèrement la flèche (2) pendant la prise de la charge.
- Amener la charge en position transport.
- Incliner suffisamment la charge vers l'arrière pour assurer sa stabilité (perte de la charge au freinage ou en descente).



CAS D'UNE CHARGE NON PALETTISÉE

- Incliner le tablier (1) vers l'avant et avancer lentement le chariot élévateur (2), pour amener les fourches sous la charge (fig. E4) (si besoin caler la charge).
- Continuer à avancer le chariot élévateur (2) en inclinant le tablier (3) (fig. E4) vers l'arrière pour placer la charge sur les fourches et assurez-vous de la stabilité longitudinale et latérale de la charge.

F - PRISE ET POSE D'UNE CHARGE HAUTE SUR PNEUMATIQUES

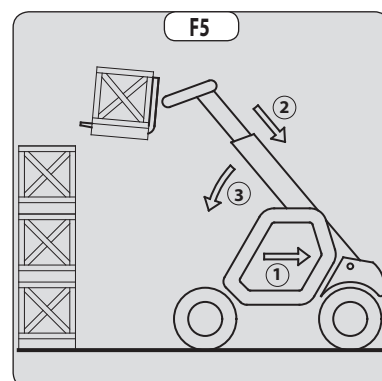
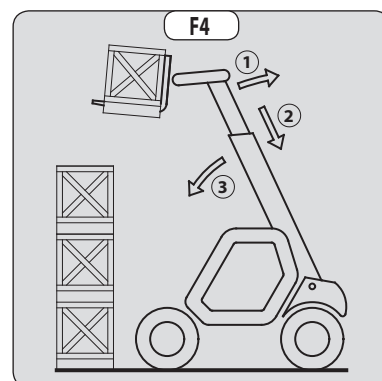
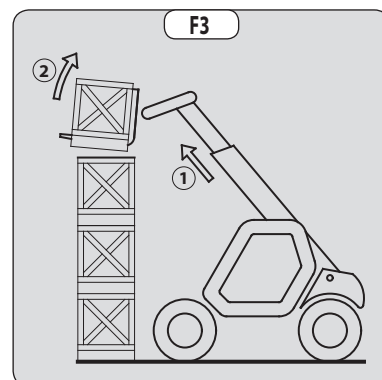
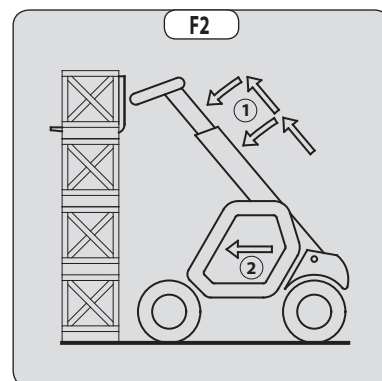
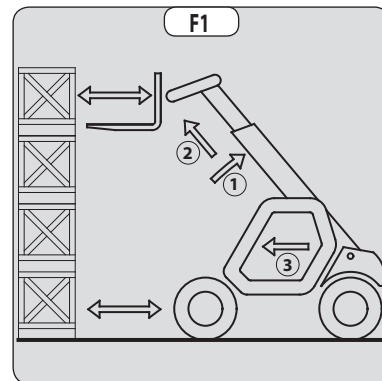
⚠ IMPORTANT ⚠

En aucun cas vous ne devez lever la flèche si vous n'avez pas assuré l'assiette transversale du chariot élévateur (voir: INSTRUCTIONS POUR LA MANUTENTION D'UNE CHARGE: D - ASSIETTE TRANSVERSALE DU CHARIOT ÉLEVATEUR).

RAPPEL: S'assurer que les opérations suivantes peuvent être effectuées avec une bonne visibilité (voir: INSTRUCTIONS DE CONDUITE À VIDE ET EN CHARGE: D - VISIBILITÉ).

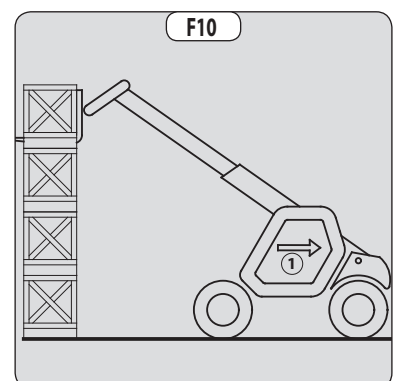
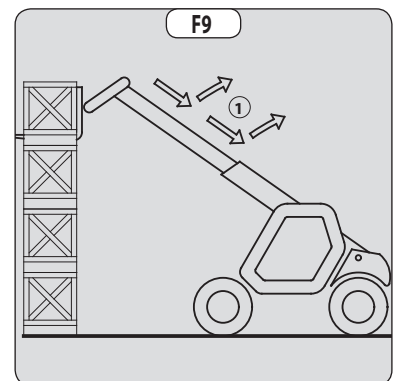
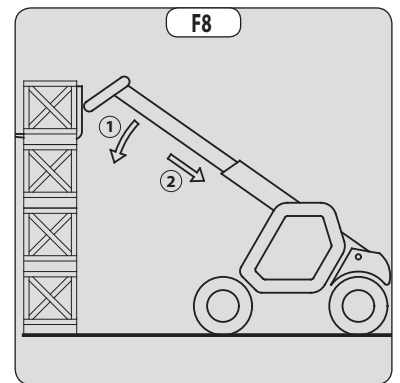
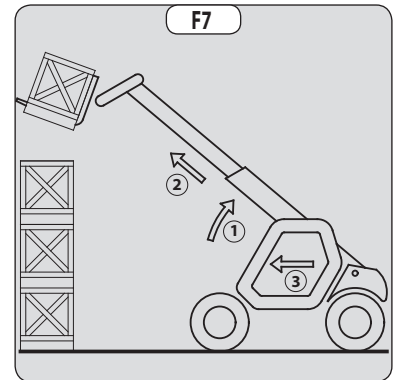
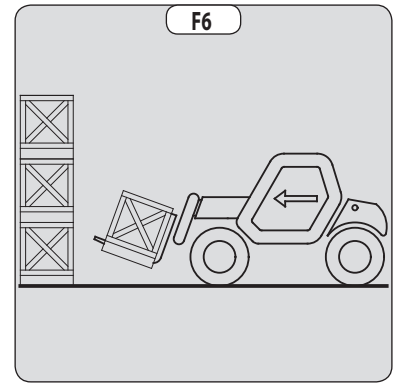
PRISE D'UNE CHARGE HAUTE SUR PNEUMATIQUE

- S'assurer que les fourches passeront facilement sous la charge.
- Lever et allonger la flèche (1) (2) jusqu'à ce que les fourches soient au niveau de la charge. Si besoin avancer le chariot élévateur (3) (fig. F1) en manœuvrant très doucement et prudemment.
- Toujours penser à garder la distance nécessaire pour engager les fourches sous la charge, entre la pile et le chariot élévateur (fig. F1) et utiliser la longueur de flèche la plus courte possible.
- Amener les fourches en butée devant la charge par une utilisation alternée de la sortie et de la descente de la flèche (1) ou si besoin en avançant le chariot élévateur (2) (fig. F2). Serrer le frein de stationnement et placer le sélecteur de marche au neutre.
- Lever légèrement la charge (1) et incliner le tablier (2) vers l'arrière pour stabiliser la charge (fig. F3).
- Incliner suffisamment la charge vers l'arrière pour assurer sa stabilité.
- Surveiller le dispositif avertisseur et limiteur de stabilité longitudinale (voir: INSTRUCTIONS POUR LA MANUTENTION D'UNE CHARGE: C - DISPOSITIF AVERTISSEUR ET LIMITEUR DE STABILITÉ LONGITUDINALE). S'il est en surcharge, déposer la charge à l'endroit où elle a été prise.
- Si possible descendre la charge sans déplacer le chariot élévateur. Lever la flèche (1) pour dégager la charge, rentrer (2) et descendre la flèche (3) pour amener la charge en position transport (fig. F4).
- Si ce n'est pas possible, reculer le chariot élévateur (1) en manœuvrant très doucement et prudemment pour dégager la charge. Rentrer (2) et descendre la flèche (3) pour amener la charge en position transport (fig. F5).



POSE D'UNE CHARGE HAUTE SUR PNEUMATIQUES

- Approcher la charge en position transport devant la pile (fig. F6).
- Serrer le frein de stationnement et placer le sélecteur de marche au neutre.
- Lever et allonger la flèche (1) (2) jusqu'à ce que la charge soit au-dessus de la pile en surveillant le dispositif avertisseur et limiteur de stabilité longitudinale (voir: INSTRUCTIONS POUR LA MANUTENTION D'UNE CHARGE: C - DISPOSITIF AVERTISSEUR ET LIMITEUR DE STABILITÉ LONGITUDINALE). Si besoin avancer le chariot élévateur (3) (fig. F7) en manœuvrant très doucement et prudemment.
- Placer la charge à l'horizontale et déposer celle-ci sur la pile en abaissant et rétractant la flèche (1) (2) pour bien positionner la charge (fig. F8).
- Si possible dégager les fourches par une utilisation alternée de la rentrée et de la levée de la flèche (1) (fig. F9). Amener ensuite les fourches en position transport.
- Si ce n'est pas possible, reculer le chariot élévateur (1) en manœuvrant très doucement et prudemment pour dégager les fourches (fig. F10). Amener ensuite les fourches en position transport.



G - PRISE ET POSE D'UNE CHARGE HAUTE SUR STABILISATEURS

Suivant modèle de chariot élévateur

⚠ IMPORTANT ⚠

En aucun cas vous ne devez lever la flèche si vous n'avez pas assuré l'assiette transversale du chariot élévateur (voir: INSTRUCTIONS POUR LA MANUTENTION D'UNE CHARGE: D - ASSIETTE TRANSVERSALE DU CHARIOT ÉLEVATEUR).

RAPPEL: S'assurer que les opérations suivantes peuvent être effectuées avec une bonne visibilité (voir: INSTRUCTIONS DE CONDUITE À VIDE ET EN CHARGE: D - VISIBILITÉ).

Les stabilisateurs permettent d'optimiser les performances de levage du chariot élévateur (voir: 2 - DESCRIPTION: INSTRUMENTS DE CONTRÔLE ET DE COMMANDE).

MISE EN PLACE DES STABILISATEURS AVEC LES FOURCHES EN POSITION TRANSPORT (À VIDE OU EN CHARGE)

- Amener les fourches en position transport devant l'élévation.
- Garder une distance nécessaire pour permettre le levage de la flèche.
- Serrer le frein de stationnement et placer le sélecteur de marche au neutre.
- Mettre les deux stabilisateurs sur le sol et décoller les deux roues avant du chariot élévateur (fig. G1) en assurant l'assiette transversale du chariot élévateur.

REMONTÉE DES STABILISATEURS AVEC LES FOURCHES EN POSITION TRANSPORT (À VIDE OU EN CHARGE)

- Remonter complètement et en même temps les deux stabilisateurs.

MISE EN PLACE DES STABILISATEURS AVEC LA FLÈCHE HAUTE (À VIDE OU EN CHARGE)

⚠ IMPORTANT ⚠

Cette manœuvre doit demeurer exceptionnelle et être réalisée avec une extrême prudence.

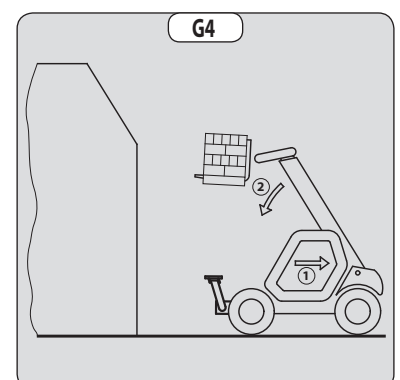
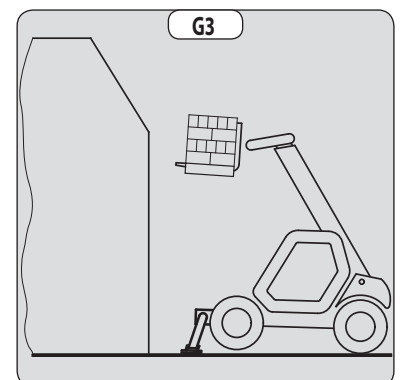
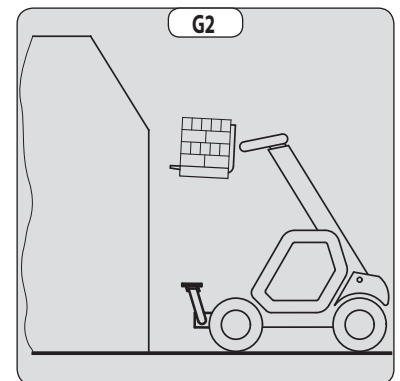
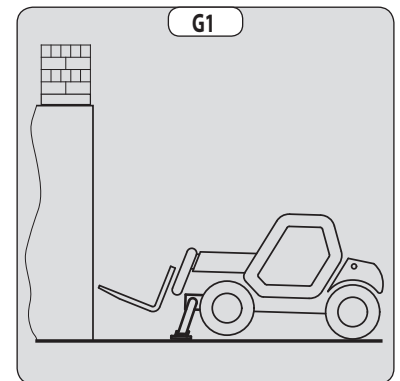
- Lever la flèche et rentrer complètement les télescopes.
- Amener le chariot élévateur en position devant l'élévation (fig. G2) en manœuvrant très doucement et prudemment.
- Serrer le frein de stationnement et placer le sélecteur de marche au neutre.
- Manœuvrer les stabilisateurs à très faible vitesse et avec une grande progressivité dès qu'ils sont à proximité ou en contact avec le sol.
- Descendre les deux stabilisateurs et décoller les deux roues avant du chariot élévateur (fig. G3). Pendant cette opération, l'assiette transversale doit être assurée en permanence: la bulle du niveau doit être maintenue entre les deux traits.

REMONTÉE DES STABILISATEURS AVEC LA FLÈCHE HAUTE (À VIDE OU EN CHARGE)

⚠ IMPORTANT ⚠

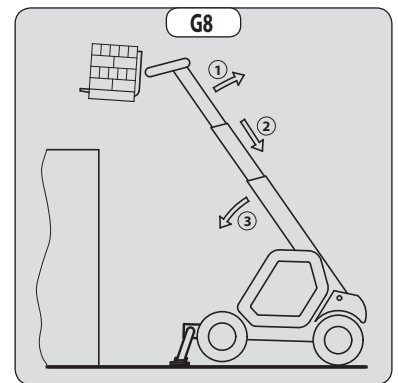
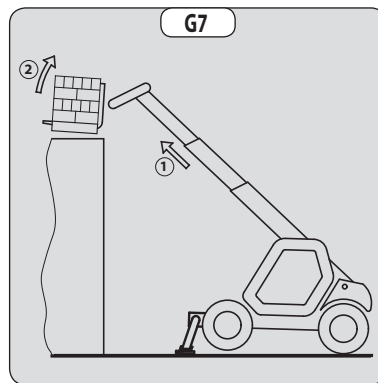
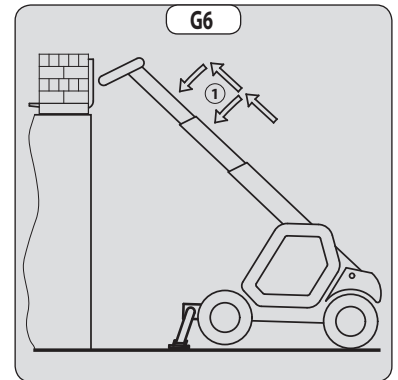
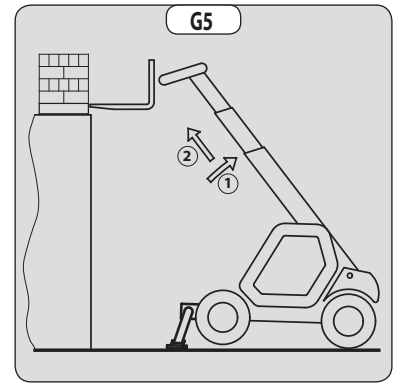
Cette manœuvre doit demeurer exceptionnelle et être réalisée avec une extrême prudence.

- Garder la flèche levée et rentrer complètement les télescopes (fig. G3).
- Manœuvrer les stabilisateurs à très faible vitesse et avec une grande progressivité quand ils sont en contact avec le sol et quand ils quittent le contact avec le sol. Pendant cette opération, l'assiette transversale doit être assurée en permanence: la bulle du niveau doit être maintenue entre les deux traits.
- Remonter complètement deux stabilisateurs.
- Desserrer le frein de stationnement et en manœuvrant très doucement et prudemment, reculer le chariot élévateur (1) pour le dégager et descendre les fourches (2) en position transport (fig. G4).



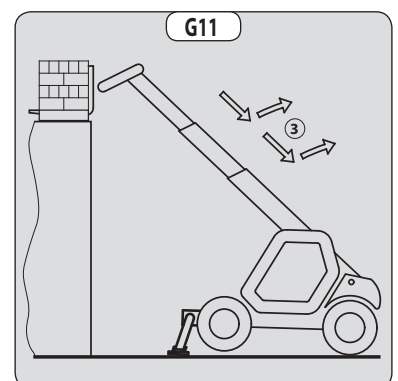
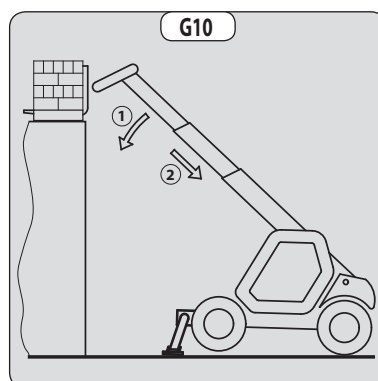
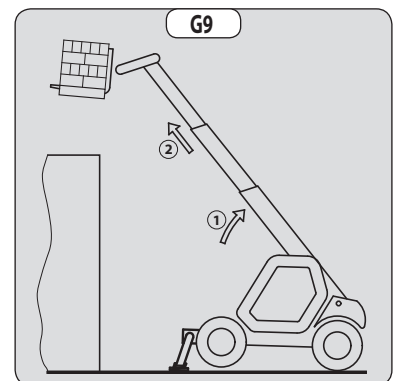
PRISE D'UNE CHARGE HAUTE SUR STABILISATEURS

- S'assurer que les fourches passeront facilement sous la charge.
- Vérifier la position du chariot élévateur par rapport à la charge, si besoin effectuer un essai sans prendre la charge.
- Lever et allonger la flèche (1) (2) jusqu'à ce que les fourches soient au niveau de la charge (fig. G5).
- Amener les fourches en butée devant la charge par une utilisation alternée de la sortie et de la descente de la flèche (1) (fig. G6).
- Lever légèrement la charge (1) et incliner le tablier (2) vers l'arrière pour stabiliser la charge (fig. G7).
- Surveiller le dispositif avertisseur et limiteur de stabilité longitudinale (voir: INSTRUCTIONS POUR LA MANUTENTION D'UNE CHARGE: C - DISPOSITIF AVERTISSEUR ET LIMITEUR DE STABILITÉ LONGITUDINALE). S'il est en surcharge, déposer la charge à l'endroit où elle a été prise.
- Si possible descendre la charge sans déplacer le chariot élévateur. Lever la flèche (1) pour dégager la charge, rentrer (2) et descendre la flèche (3) pour amener la charge en position transport (fig. G8).



POSE D'UNE CHARGE HAUTE SUR STABILISATEURS

- Lever et allonger la flèche (1) (2) jusqu'à ce que la charge soit au-dessus de l'élévation (fig. G9) en surveillant le dispositif avertisseur et limiteur de stabilité longitudinale (voir: INSTRUCTIONS POUR LA MANUTENTION D'UNE CHARGE: C - DISPOSITIF AVERTISSEUR ET LIMITEUR DE STABILITÉ LONGITUDINALE).
- Placer la charge à l'horizontale et déposer celle-ci en abaissant et rétractant la flèche (1) (2) pour bien positionner la charge (fig. G10).
- Dégager les fourches par une utilisation alternée de la rentrée et de la levée de la flèche (3) (fig. G11).
- Si possible, amener la flèche en position transport sans déplacer le chariot élévateur.



H - PRISE ET POSE D'UNE CHARGE SUSPENDUE

⚠ IMPORTANT ⚠

*Le non-respect des instructions ci-dessous peut conduire à une perte de stabilité du chariot élévateur et à un renversement.
À utiliser OBLIGATOIREMENT avec un chariot élévateur équipé d'une coupure des mouvements hydrauliques en service.*

CONDITIONS D'UTILISATION

- La longueur de l'élingue ou de la chaîne devra être la plus courte possible de façon à limiter l'oscillation de la charge.
- Lever la charge verticalement dans l'axe, jamais en traction latérale ni longitudinale.

EN MANUTENTION SANS DÉPLACEMENT DU CHARIOT ÉLÉVATEUR

- Que ce soit sur stabilisateurs ou sur pneumatiques, l'assiette latérale ne doit pas dépasser 1 % et l'assiette longitudinale ne doit pas dépasser 5 %, la bulle du niveau doit être maintenue au niveau "0".
- S'assurer que la vitesse du vent ne dépasse pas 10 m/s.
- S'assurer qu'il n'y a personne entre la charge et le chariot.

I - ROULAGE AVEC UNE CHARGE SUSPENDUE

- Avant d'entreprendre le roulage, faire une reconnaissance du terrain de manière à éviter les pentes et dévers trop importants, les bosses et nids de poule, ou les terrains trop meubles.
- S'assurer que la vitesse du vent ne dépasse pas 36 km/h.
- La vitesse de déplacement du chariot élévateur ne doit pas dépasser 0,4 m/s (1,5 km/h, soit le quart de la vitesse d'un piéton).
- Effectuer le déplacement et l'arrêt du chariot élévateur doucement et sans à-coups pour réduire au minimum l'oscillation de la charge.
- Transporter la charge à quelques centimètres du sol (30 cm maxi) avec la longueur de flèche la plus courte possible. Ne pas dépasser le déport indiqué sur l'abaque. Si la charge commence à se balancer excessivement, ne pas hésiter à s'arrêter, et baisser la flèche pour poser la charge.
- Avant le déplacement du chariot élévateur, contrôler le dispositif avertisseur et limiteur de stabilité longitudinale (voir: 2 - DESCRIPTION: INSTRUMENTS DE CONTRÔLE ET DE COMMANDE), seul les leds verts et éventuellement les leds jaunes doivent être allumés.
- Lors du déplacement, se faire aider par une personne au sol (placée au minimum à 3 m de la charge), qui à l'aide d'une barre de maintien ou d'une corde limitera le balancement de la charge. S'assurer d'avoir toujours une bonne visibilité sur cette personne.
- L'assiette latérale ne doit pas dépasser 5 %, la bulle du niveau doit être maintenue entre les deux traits "MAX".
- L'assiette longitudinale ne doit pas dépasser 15 %, charge vers l'amont, et 10 %, charge vers l'aval.
- L'angle de la flèche ne doit pas dépasser 45°.
- Si la première led rouge du dispositif avertisseur et limiteur de stabilité longitudinale (voir: 2 - DESCRIPTION: INSTRUMENTS DE CONTRÔLE ET DE COMMANDE) s'allume pendant le déplacement, arrêter doucement le chariot élévateur et stabiliser la charge. Rentrer le télescope de façon à diminuer le déport de la charge.

INSTRUCTIONS D'UTILISATION DE LA NACELLE

Pour les chariots élévateurs équipés NACELLE

A - AUTORISATION D'UTILISATION

- L'utilisation de la nacelle nécessite une autorisation supplémentaire par rapport à celle du chariot élévateur.

B - APTITUDE DU CHARIOT ÉLÉVATEUR À L'EMPLOI

- MANITOU s'est assuré de l'aptitude à l'emploi de cette nacelle dans les conditions normales d'utilisation prévues dans cette notice d'instructions, avec un coefficient d'épreuve **STATIQUE DE 1,25** et un coefficient d'épreuve **DYNAMIQUE DE 1,1** tels que prévus dans la norme harmonisée **EN 280** pour les "plates-formes élévatrices mobiles de personnel".
- Avant la mise en service, le responsable d'établissement est tenu de vérifier que la nacelle est appropriée aux travaux à effectuer et de réaliser certains essais (suivant la législation en vigueur).

C - DISPOSITION DANS LA NACELLE

- Porter des vêtements adaptés à l'utilisation de la nacelle, éviter les vêtements flottants.
- Ne jamais utiliser la nacelle avec des mains ou des chaussures humides ou souillées de corps gras.
- Rester toujours attentif lors de l'utilisation de la nacelle, n'écouter ni radio ni musique avec un casque ou des écouteurs.
- Pour un meilleur confort, adopter une bonne position au poste de conduite dans la nacelle.
- Le garde-corps de la nacelle dispense l'opérateur de s'équiper d'un harnais de sécurité dans les conditions normales d'utilisation. De ce fait, vouloir porter un harnais de sécurité engage votre responsabilité.
- Les organes de commandes ne doivent en aucun cas être utilisés à des fins qui ne sont pas les leurs (ex.: Monter ou descendre du chariot élévateur, portemanteau, etc.).
- Le port d'un casque de sécurité est obligatoire.
- L'opérateur doit toujours être à sa position normale au poste de conduite: Il est interdit de laisser dépasser les bras et les jambes et, en général, toute partie du corps, en dehors du panier.
- Veiller à ce que les matériaux embarqués dans la nacelle (tuyaux, câbles, récipients, etc.) ne puissent s'en échapper et tomber. Ne pas entasser ces matériaux au point de devoir les enjamber.

D - UTILISATION DE LA NACELLE

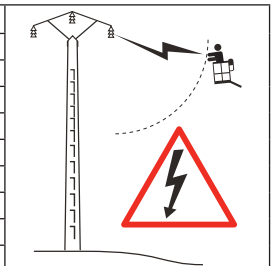
- Quelle que soit son expérience, l'opérateur devra se familiariser avec l'emplacement et l'utilisation de tous les instruments de contrôle et de commande avant l'utilisation de la nacelle.
- Vérifier avant l'utilisation, que la nacelle est correctement montée et verrouillée sur le chariot élévateur.
- Vérifier avant l'utilisation de la nacelle, que le portillon d'accès est bien verrouillé.
- La nacelle évoluera dans une zone dépourvue d'obstacles ou de danger pour sa descente au sol.
- L'opérateur utilisant la nacelle doit être aidé par une personne au sol opportunément instruite.
- Se conformer aux limites de l'abaque de charge de la nacelle.
- Les contraintes latérales sont limitées (voir: 2 - DESCRIPTION: CARACTÉRISTIQUES).
- Il est formellement interdit de suspendre une charge à la nacelle ou à la flèche du chariot élévateur sans accessoire prévu à cet effet (voir: INSTRUCTIONS POUR LA MANUTENTION D'UNE CHARGE: H - PRISE ET POSE D'UNE CHARGE SUSPENDUE).
- La nacelle ne peut être utilisée ni comme grue ou ascenseur pour le transport permanent de matériaux ou de personnes, ni comme crics ou supports.
- Interdiction de déplacer le chariot élévateur avec une (ou des) personne(s) dans la nacelle.
- Interdiction de déplacer la nacelle avec une (ou des) personne(s) dedans, à partir des commandes hydrauliques dans la cabine du chariot élévateur (sauf en cas de sauvetage).
- L'opérateur ne doit pas monter ou descendre de la nacelle si celle-ci n'est pas au niveau du sol (flèche en position basse et rentrée).
- La nacelle ne doit pas être équipée d'accessoire augmentant la prise au vent de l'ensemble.
- Ne pas utiliser d'échelle ou de constructions improvisées dans la nacelle pour atteindre des hauteurs supérieures.
- Ne pas monter sur les côtés de la nacelle pour atteindre des hauteurs supérieures.
- Interdiction d'utiliser la nacelle sur fourches, les fourreaux sont utilisés que pour le rangement de la nacelle, en aucun cas en élévation de personnes.

E - ENVIRONNEMENT



L'utilisation de la nacelle est interdite à proximité des lignes électriques, respecter les distances de sécurité.

TENSION NOMINALE (VOLTS)	DISTANCE DE SÉCURITÉ (MÈTRES)
50 < U < 1000	2,30 M
1000 < U < 30000	2,50 M
30000 < U < 45000	2,60 M
45000 < U < 63000	2,80 M
63000 < U < 90000	3,00 M
90000 < U < 150000	3,40 M
150000 < U < 225000	4,00 M
225000 < U < 400000	5,30 M
400000 < U < 750000	7,90 M



⚠ IMPORTANT ⚠

Dans le cas d'un vent supérieur à 45 km/h l'utilisation de la nacelle est strictement interdite.

- Pour reconnaître visuellement cette vitesse, consulter l'échelle d'évaluation empirique des vents ci-dessous :

Échelle de BEAUFORT (vitesse du vent à une hauteur de 10 m sur terrain plat)						
Degré	Type de vent	Vitesse (nœuds)	Vitesse (km/h)	Vitesse (m/s)	Effets à Terre	État de la Mer
0	Calme	0 - 1	0 - 1	< 0,3	La fumée s'élève verticalement.	La mer est comme un miroir.
1	Très légère brise	1 - 3	1 - 5	0,3 - 1,5	La fumée indique la direction du vent.	Quelques rides en écaille de poisson, mais sans écume.
2	Légère brise	4 - 6	6 - 11	1,6 - 3,3	Le vent est perçu au visage, les feuilles frémissent.	Vaguelettes courtes, mais évidentes.
3	Petite brise	7 - 10	12 - 19	3,4 - 5,4	Les feuilles et les rameaux sont sans cesse agités.	Très petites vagues, les crêtes commencent à déferler.
4	Jolie brise	11 - 16	20 - 28	5,5 - 7,9	Le vent soulève la poussière et les morceaux de papier, il agite les petites branches.	Petites vagues s'allongeant, moutons nombreux.
5	Bonne brise	17 - 21	29 - 38	8 - 10,7	Les arbustes en feuilles commencent à se balancer.	Des vaguelettes se forment sur les plans d'eau, vagues modérées, allongées.
6	Vent frais	22 - 27	39 - 49	10,8 - 13,8	Les grandes branches sont agitées, les fils métalliques sifflent, l'utilisation du parapluie devient difficile.	Des lames se forment avec des crêtes d'écume blanche et des embruns.
7	Grand frais	28 - 33	50 - 61	13,9 - 17,1	Les arbres sont agités en entier, la marche contre vent devient pénible.	La mer grossit, l'écume commence à être soufflée en traînées dans le lit du vent.
8	Coup de vent	34 - 40	62 - 74	17,2 - 20,7	Le vent casse des rameaux, la marche contre vent est très difficile.	Lames de hauteur moyenne et plus grande longueur, tourbillons d'écume à la crête des lames.
9	Fort coup de vent	41 - 47	75 - 88	20,8 - 24,4	Le vent endommage les toitures (cheminées, tuiles, etc.).	Grosses lames, tourbillons d'embruns arrachés aux lames, traînées d'écume, visibilité réduite.
10	Tempête	48 - 55	89 - 102	24,5 - 28,4	Rarement observé à terre, arbres déracinés, les habitations subissent d'importants dommages.	Très grosses lames, écume formant des traînées blanches, visibilité réduite.
11	Violente tempête	56 - 63	103 - 117	28,5 - 32,6	Très rare, ravages étendus.	Lames d'une hauteur exceptionnelle pouvant cacher des navires moyens, visibilité réduite.
12	Ouragan	64 +	118 +	32,7 +	Ravages désastreux.	Mer entièrement blanche, air plein d'écume et d'embruns, visibilité très réduite.

F - LA MAINTENANCE**⚠ IMPORTANT ⚠**

*Un contrôle périodique de votre nacelle est obligatoire en vue d'assurer son maintien en conformité.
La fréquence de contrôle est définie par la législation en vigueur dans le pays d'utilisation de la nacelle.
Pour la France, une visite générale périodique tous les 6 mois (arrêté du 1er mars 2004).*

INSTRUCTIONS D'UTILISATION DE LA RADIOCOMMANDE

Pour les chariots élévateurs avec radiocommande RC

UTILISATION DE LA RADIOCOMMANDE

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

- Cette radiocommande est composée de dispositifs de sécurité électroniques et mécaniques. Des commandes en provenance d'un autre émetteur ne sont pas possibles grâce à un codage interne unique de chaque radiocommande.

⚠ IMPORTANT ⚠

- Par abus ou faute d'utilisation, il y a des menaces de dangers pour:*
- *La bonne santé physique et psychique de l'utilisateur ou d'autres personnes.*
 - *Le chariot élévateur et d'autres biens environnants.*

- Toutes les personnes qui travaillent avec cette radiocommande:*
- *Doivent être qualifiées selon les réglementations en vigueur et instruites en conséquence.*
 - *Doivent suivre exactement la présente notice d'instructions.*

- Le système permet la commande à distance du chariot élévateur par ondes radio. La transmission des ordres de commande se fait aussi si le chariot élévateur est hors de vue (derrière un obstacle ou un bâtiment par exemple), c'est pourquoi:
 - Après l'avoir arrêté et retirer le bouton clé (possible seulement en position d'arrêt) déposer toujours l'émetteur dans un endroit sur et sec.
 - Avant tous travaux d'installation, d'entretien et de réparations toujours interrompre les sources d'alimentation (notamment en cas de soudures électriques, les têtes électriques de distributeurs hydrauliques doivent être déconnectées sur chaque section).
 - Ne jamais enlever ou modifier les dispositifs de sécurité (tels que cadre garde main, clef, bouton arrêt d'urgence, etc.).

⚠ IMPORTANT ⚠

Ne jamais piloter le chariot élévateur s'il n'est pas constamment en contact visuel et parfait de l'opérateur!

- Avant de quitter son émetteur, l'opérateur doit s'assurer qu'une utilisation par un tiers non autorisé ne soit pas possible: soit par retrait du bouton clé de l'émetteur ou en enfermant ce dernier dans un endroit inaccessible.
- L'utilisateur doit garantir que la notice d'instructions est accessible à tous moments et s'assurer que les opérateurs ont lu et compris son contenu.

INSTRUCTIONS

- Placez-vous dans un endroit et une position stable sans risque de glisser.
- Assurez-vous avant chaque utilisation de l'émetteur que personne ne se trouve dans la zone de travail.
- Utiliser l'émetteur seulement avec son dispositif de portage ou installé correctement dans la nacelle.

⚠ IMPORTANT ⚠

Lorsque vous déposez l'émetteur, retirer l'accumulateur et le bouton clé, ainsi une utilisation involontaire ou un abus par de tierces personnes sera activement empêché.

DISPOSITIFS DE PROTECTION

- Le chariot élévateur sera immobilisé au maximum dans les 450 millisecondes (environ 0,5 seconde):
 - Par pression sur le bouton d'arrêt d'urgence de l'émetteur (ici 50 millisecondes), ou celui du chariot élévateur.
 - Par dépassement de la distance de transmission des ondes radio.
 - Par un dérangement du récepteur.
 - Par un signal radio perturbateur en provenance de tiers.
 - Par retrait de l'accumulateur de son logement dans l'émetteur.
 - Par atteinte de la fin d'autonomie de l'accumulateur.
 - Par l'arrêt de l'émetteur en tournant le bouton clé en position d'arrêt.
- Ces dispositifs de protection sont prévus pour la sécurité des personnes et des biens et ne doivent jamais être modifiés, supprimés ou contournés de quelle que manière que ce soit!
- Le cadre garde main empêche une action externe sur un manipulateur (par exemple, par la chute de l'émetteur, ou encore par appui de l'opérateur sur un garde-corps).
- Une sécurité électronique empêche d'initialiser la transmission radio si les manipulateurs ne sont pas mécaniquement et électriquement en position repos et si le sélecteur de régime moteur thermique n'est pas au ralenti.

⚠ IMPORTANT ⚠

En cas d'urgence, appuyer immédiatement sur le bouton d'arrêt d'urgence de l'émetteur; comportez-vous ensuite selon les instructions de la notice (voir: 2 - DESCRIPTION: INSTRUMENTS DE CONTRÔLE ET DE COMMANDE).

INSTRUCTIONS DE MAINTENANCE DU CHARIOT ÉLÉVATEUR

INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

- S'assurer que le local est suffisamment aéré avant de démarrer le chariot élévateur.
- Porter des vêtements adaptés pour la maintenance du chariot élévateur, éviter les bijoux et les vêtements flottants. Attacher et protéger vos cheveux si besoin.
- Arrêter le moteur thermique avant toute intervention sur le chariot élévateur et retirer la clé de contact.
- Lire attentivement la notice d'instructions.
- Effectuer les réparations nécessaires, mêmes mineures, immédiatement.
- Réparer toute fuite, même mineure, immédiatement.
- Veiller à ce que l'évacuation des matières consommables et des pièces usagées soit effectuée en toute sécurité et de manière écologique.
- Attention aux risques de brûlures et de projection (échappement, radiateur, moteur thermique, etc.).

POSE DE LA CALE DE SÉCURITÉ FLÈCHE

- Le chariot élévateur est équipé d'une cale de sécurité flèche (voir: 2 - DESCRIPTION: INSTRUMENTS DE CONTRÔLE ET DE COMMANDE) qui doit être installée sur la tige de vérin de levage lors d'intervention sous la flèche.

MONTAGE DE LA CALE

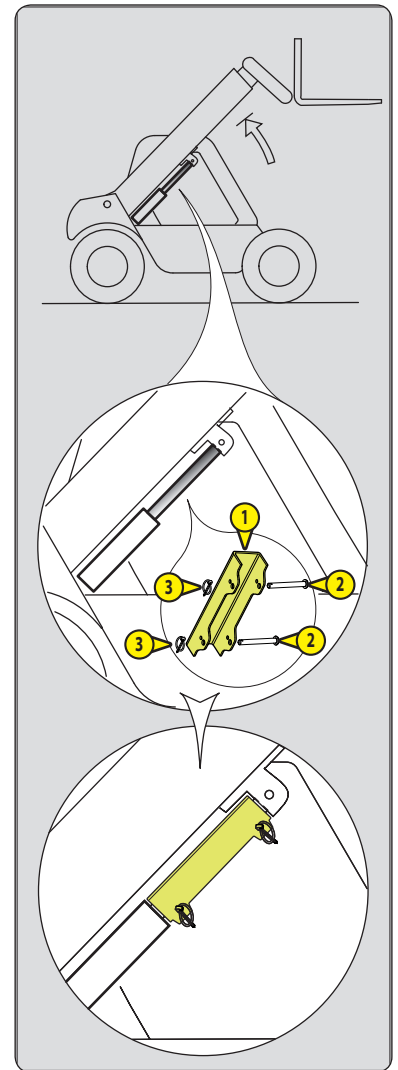
- Lever la flèche au maximum.
- Poser la cale de sécurité 1 sur la tige du vérin de levage et verrouiller à l'aide de l'axe 2 et la goupille 3.
- Baisser la flèche lentement puis stopper les mouvements hydrauliques avant de venir buter contre la cale.

DÉMONTAGE DE LA CALE

- Lever la flèche au maximum.
- Ôter la goupille et l'axe.
- Remettre la cale de sécurité à l'endroit prévu sur le chariot élévateur.

⚠ IMPORTANT ⚠

N'utiliser que la cale de sécurité fournie avec le chariot élévateur.



ENTRETIEN

- Effectuer l'entretien périodique (voir: 3 - MAINTENANCE) en vue de maintenir votre chariot élévateur en bon état de fonctionnement. Le non-respect de l'entretien périodique peut mettre fin aux conditions de garantie contractuelle.

CARNET DE MAINTENANCE

- Les opérations de maintenance effectuées en application des recommandations de la partie: 3 - MAINTENANCE et les autres opérations d'inspection, d'entretien, de réparation ou de modifications effectuées sur le chariot élévateur ou sur ses accessoires doivent être consignées dans un carnet de maintenance. Pour chaque opération, sont indiqués la date des travaux, les noms des personnes ou entreprises les ayant effectuées, la nature de l'opération et le cas échéant, sa périodicité. Dans le cas de remplacement d'éléments du chariot élévateur, les références de ces éléments sont indiquées.

NIVEAUX DES LUBRIFIANTS ET DU COMBUSTIBLE

- Utiliser les lubrifiants préconisés (n'utiliser en aucun cas des lubrifiants usagés).
- Ne pas remplir le réservoir à combustible lorsque le moteur thermique tourne.
- N'effectuer le plein de combustible qu'aux emplacements prévus à cet effet.
- Ne pas remplir le réservoir à combustible au niveau maximum.
- Ne pas fumer ou s'approcher du chariot élévateur avec une flamme lorsque le réservoir à combustible est ouvert ou en cours de remplissage.

HYDRAULIQUE

- Toute intervention sur le circuit hydraulique de manutention de la charge est interdite, à l'exception des opérations décrites dans le chapitre: 3 - MAINTENANCE.
- Ne pas essayer de desserrer les raccords, les flexibles ou un composant hydraulique avec le circuit sous pression.

⚠ IMPORTANT ⚠

VALVE D'ÉQUILIBRAGE: *La modification de réglage et le démontage des valves d'équilibrage ou des clapets de sécurité pouvant équiper les vérins de votre chariot élévateur sont dangereux.*

Les ACCUMULATEURS HYDRAULIQUES *pouvant équiper votre chariot élévateur, sont des appareils sous pression, le démontage de ces appareils et de leurs tuyauteries est dangereux.*

Ces opérations ne doivent être réalisées que par du personnel agréé (consulter votre concessionnaire).

ÉLECTRICITÉ

- Ne pas court-circuiter le relais du démarreur pour démarrer le moteur thermique. Si le sélecteur de marche n'est pas au neutre et le frein de stationnement n'est pas serré, le chariot élévateur peut se mettre instantanément en mouvement.
- Ne pas déposer de pièces métalliques sur la batterie.
- Débrancher la batterie avant de travailler sur le circuit électrique.

SOUDURE

- Débrancher la batterie avant de souder sur le chariot élévateur.
- Pour effectuer une soudure électrique sur le chariot élévateur, poser la pince du câble négatif du poste de soudure directement sur la pièce à souder afin d'éviter que le courant, très intense, traverse l'alternateur.
- Ne jamais effectuer de soudure ou de travaux dégageant de la chaleur sur un pneumatique assemblé, la chaleur entraîne une augmentation de la pression, ce qui risque de provoquer l'explosion du pneumatique.
- Si le chariot élévateur est équipé d'unité de commande électronique, le débrancher avant d'effectuer une soudure, sous risque de causer des dommages irréparables aux composants électroniques.

LAVAGE DU CHARIOT ÉLÉVATEUR

- Nettoyer le chariot élévateur ou au moins la zone concernée avant toute intervention.
- Penser à fermer et verrouiller tous les accès au chariot élévateur (portes, vitres, capots...).
- Lors du lavage, éviter les articulations, les composants et connexions électriques.
- Si besoin protéger contre la pénétration d'eau, de vapeur ou de produits de nettoyage les composants susceptibles d'être endommagés, en particulier les composants et connexions électriques et la pompe à injection.
- Nettoyer le chariot élévateur de toute trace de combustible, d'huile ou de graisse.

TRANSPORT DU CHARIOT ÉLÉVATEUR

⚠ IMPORTANT ⚠

Le transport du chariot élévateur comporte de réels risques pour l'opérateur et ses intervenants.

- Remorquer, élinguer ou transporter le chariot élévateur (voir: 3 - MAINTENANCE: G - MAINTENANCE OCCASIONNELLE).

ARRÊT DE LONGUE DURÉE DU CHARIOT ÉLÉVATEUR

INTRODUCTION

Les recommandations ci-dessous ont pour but d'éviter que le chariot élévateur ne s'endommage lorsqu'il est retiré du service pendant une période prolongée.



Les procédures d'arrêt de longue durée et de remise en service du chariot élévateur, doivent être effectuées par votre concessionnaire. Cette période d'arrêt de longue durée ne doit pas dépasser les 12 mois.

PRÉPARATION DU CHARIOT ÉLÉVATEUR

- Nettoyer entièrement le chariot élévateur.
- Contrôler et réparer toutes les fuites éventuelles de carburant, d'huile, d'eau ou d'air.
- Remplacer ou réparer toutes les pièces usées ou endommagées.
- Laver les surfaces peintes du chariot élévateur à l'eau claire et froide et les essuyer.
- Faire les retouches de peinture nécessaires.
- Procéder à l'arrêt du chariot élévateur (voir: INSTRUCTIONS DE CONDUITE À VIDE ET EN CHARGE).
- Vérifier que les tiges des vérins de la flèche, sont bien toutes, en positions rentrées.
- Enlever la pression dans les circuits hydrauliques.

PROTECTION DU MOTEUR THERMIQUE

- Faire le plein du réservoir à combustible (voir: 3 - MAINTENANCE: A - TOUS LES JOURS OU TOUTES LES 10 HEURES DE MARCHE).
- Vidanger et remplacer le liquide de refroidissement (voir: 3 - MAINTENANCE: F - TOUTES LES 2000 HEURES DE MARCHE).
- Laisser le moteur thermique tourner au ralenti quelques minutes et l'arrêter.
- Remplacer l'huile et le filtre à huile moteur thermique (voir: 3 - MAINTENANCE: D - TOUTES LES 500 HEURES DE MARCHE).
- Faire tourner le moteur thermique pendant une courte durée pour que l'huile et le liquide de refroidissement circulent à l'intérieur.
- Débrancher la batterie et la stocker dans un lieu sûr à l'abri du froid, après l'avoir rechargée au maximum.
- Obturer la sortie du pot d'échappement avec un ruban adhésif étanche.
- Déposer les courroies d'entraînements et les stocker dans un endroit sûr.
- Débrancher le solénoïde d'arrêt moteur sur la pompe d'injection et isoler soigneusement la connexion.

PROTECTION DU CHARIOT ÉLÉVATEUR

- Mettre le chariot élévateur sur chandelles de manière à ce que les pneumatiques ne soient pas en contact avec le sol et desserrer le frein de stationnement.
- Protéger contre la corrosion les tiges des vérins qui ne seraient pas rentrées.
- Envelopper les pneumatiques.

NOTA: Si le chariot élévateur doit être stocké à l'extérieur, le recouvrir d'une bâche étanche.

REMISE EN SERVICE DU CHARIOT ÉLÉVATEUR

- Enlever le ruban adhésif étanche sur tous les orifices.
- Remonter et rebrancher la batterie.
- Enlever les protections sur les tiges des vérins.
- Effectuer l'entretien journalier (voir: 3 - MAINTENANCE: A - TOUS LES JOURS OU TOUTES LES 10 HEURES DE MARCHE).
- Serrer le frein de stationnement et enlever les chandelles.
- Vidanger et remplacer le combustible, et remplacer le filtre à combustible (voir: 3 - MAINTENANCE: D - TOUTES LES 500 HEURES DE MARCHE).
- Remonter et régler la tension des courroies d'entraînements (voir: 3 - MAINTENANCE: ÉLÉMENTS FILTRANTS ET COURROIES).
- Faire tourner le moteur thermique à l'aide du démarreur, pour permettre à la pression d'huile moteur de s'établir.
- Rebrancher le solénoïde d'arrêt moteur.
- Procéder au graissage complet du chariot élévateur (voir: 3 - MAINTENANCE: TABLEAU D'ENTRETIEN).



S'assurer que le local est suffisamment aéré avant de démarrer le chariot élévateur.

- Démarrer le chariot élévateur en respectant les instructions et les consignes de sécurité (voir: INSTRUCTIONS DE CONDUITE À VIDE ET EN CHARGE).
- Effectuer tous les mouvements hydrauliques de la flèche, en insistant sur les fins de courses de chaque vérin.

MISE AU REBUT DU CHARIOT ÉLÉVATEUR



Avant de mettre au rebut le chariot élévateur, consulter votre concessionnaire.

RECYCLAGE DES MATÉRIAUX

MÉTAUX

- Ils sont récupérables et recyclables à 100 %.

MATIÈRES PLASTIQUES

- Les pièces plastiques sont repérées par un marquage, conformément à la réglementation en vigueur.
- Afin de faciliter le processus de recyclage, l'éventail des matériaux utilisés a été limité.
- La majeure partie des matières plastiques est constituée par des plastiques dits thermoplastiques aisément recyclables par fusion, granulation ou broyage.

CAOUTCHOUCS

- Les pneus et les joints peuvent être broyés pour être utilisés dans la fabrication du ciment ou pour obtenir des granulés réutilisables.

VERRES

- Ils peuvent être démontés et collectés pour être traités par les verriers.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

En confiant l'entretien de votre chariot élévateur au réseau MANITOU, le risque de pollution est limité et la contribution à la protection de l'environnement est respectée.

PIÈCES USÉES OU ACCIDENTÉES

- Ne pas abandonner les pièces en pleine nature.
- MANITOU et son réseau ont souscrit à une démarche de protection de l'environnement par le recyclage.

HUILES USÉES

- Le réseau MANITOU en fait assurer la collecte et le traitement.
- En lui confiant les vidanges, le risque de pollution en est limité.

BATTERIES ET PILES USAGÉES

- Ne pas jeter les batteries et les piles de télécommande, elles contiennent des métaux nocifs pour l'environnement.
- Rapporter au réseau MANITOU ou à tout autre point de collecte agréé.

NOTA: MANITOU a pour objectif de fabriquer des chariots élévateurs offrant les meilleures performances et limitant les émissions polluantes.

2 - DESCRIPTION

TABLES DES MATIÈRES

2 - DESCRIPTION

DÉCLARATION «CE» DE CONFORMITÉ	4
ADHÉSIFS ET PLAQUES DE SÉCURITÉ	6
IDENTIFICATION DU CHARIOT ÉLÉVATEUR	10
CARACTÉRISTIQUES MT 1435 EASY 75D ST3B S1	12
CARACTÉRISTIQUES MT 1440 EASY 75D ST3B S1	14
CARACTÉRISTIQUES MT 1840 EASY 75D ST3B S1	16
PNEUMATIQUES AVANT ET ARRIÈRE	18
DIMENSIONS ET ABAQUES DE CHARGE MT 1435 EASY 75D ST3B S1	20
DIMENSIONS ET ABAQUES DE CHARGE MT 1440 EASY 75D ST3B S1	22
DIMENSIONS ET ABAQUES DE CHARGE MT 1840 EASY 75D ST3B S1	24
VISIBILITÉ MT 1435/1440 EASY 75D ST3B S1	26
VISIBILITÉ MT 1840 EASY 75D ST3B S1	28
INSTRUMENTS DE CONTRÔLE ET DE COMMANDE	30
BROCHE ET CROCHET DE REMORQUAGE	58
DESCRIPTION ET UTILISATION DES OPTIONS	60

1) **DÉCLARATION «CE» DE CONFORMITÉ (originale)** *«EC» DECLARATION OF CONFORMITY (original)*

2) La société, *The company* : **MANITOU BF**

3) Adresse, *Address* : **430, rue de l'Aubinière - BP 10249 - 44158 - ANCENIS CEDEX - FRANCE**

4) Dossier technique, *Technical file* : **MANITOU BF - 430, rue de l'Aubinière
BP 10249 - 44158 - ANCENIS CEDEX - FRANCE**

5) Constructeur de la machine décrite ci-après, *Manufacturer of the machine described below* :

MT 1435 EASY 75D ST3B S1

MT 1440 EASY 75D ST3B S1

MT 1840 EASY 75D ST3B S1

6) Déclare que cette machine, *Declares that this machine* :

7) Est conforme aux directives suivantes et à leurs transpositions en droit national,
Complies with the following directives and their transpositions into national law :

2006/42/CE

8) Pour les machines annexe IV, *For annex IV machines* :

9) Numéro d'attestation, *Certificate number* :

10) Organisme notifié, *Notified body* :

15) Normes harmonisées utilisées, *Harmonised standards used* :

16) Normes ou dispositions techniques utilisées, *Standards or technical provisions used* :

17) Fait à, *Done at* :

18) Date, *Date* :

19) Nom du signataire, *Name of signatory* :

20) Fonction, *Function* :

21) Signature, *Signature* :

- bg :** 1) удостоверение за « CE » съответствие (оригинална), 2) Фирмата, 3) Адрес, 4) Техническо досие, 5) Фабрикант на описаната по-долу машина, 6) Обявява, че тази машина, 7) Отговаря на следните директиви и на тяхното съответствие национално право, 8) За машините към допълнение IV, 9) Номер на удостоверението, 10) Наименувана фирма, 15) хармонизирани стандарти използвани, 16) стандарти или технически правила, използвани, 17) Изработено в, 18) Дата, 19) Име на разписалия се, 20) Функция, 21) Функция.
- cs :** 1) ES prohlášení o shodě (původní), 2) Název společnosti, 3) Adresa, 4) Technická dokumentace, 5) Výrobce níže uvedeného stroje, 6) Prohlašuje, že tento stroj, 7) Je v souladu s následujícími směrnicemi a směrnicemi transponovanými do vnitrostátního práva, 8) Pro stroje v příloze IV, 9) Číslo certifikátu, 10) Notifikační orgán, 15) harmonizované normy použity, 16) Norem a technických pravidel používaných, 17) Místo vydání, 18) Datum vydání, 19) Jméno podepsaného, 20) Funkce, 21) Podpis.
- da :** 1) EF Overensstemmelseserklæring (original), 2) Firmaet, 3) Adresse, 4) tekniske dossier, 5) Konstruktor af nedenfor beskrevne maskine, 6) Erklærer, at denne maskine, 7) Overholder nedennævnte direktiver og disses gennemførelse til national ret, 8) For maskiner under bilag IV, 9) Certificat nummer, 10) Bemyndigede organ, 15) harmoniserede standarder, der anvendes, 16) standarder eller tekniske regler, 17) Udfærdiget i, 18) Dato, 19) Underskrivers navn, 20) Funktion, 21) Underskrift.
- de :** 1) EG-Konformitätserklärung (original), 2) Die Firma, 3) Adresse, 4) Technischen Unterlagen, 5) Hersteller der nachfolgend beschriebenen Maschine, 6) Erklärt, dass diese Maschine, 7) den folgenden Richtlinien und deren Umsetzung in die nationale Gesetzgebung entspricht, 8) Für die Maschinen laut Anhang IV, 9) Bescheinigungsnummer, 10) Benannte Stelle, 15) angewandten harmonisierten Normen, 16) angewandten sonstigen technischen Normen und Spezifikationen, 17) Ausgestellt in, 18) Datum, 19) Name des Unterzeichners, 20) Funktion, 21) Unterschrift.
- el :** 1) Δήλωση συμμόρφωσης CE (πρωτότυπο), 2) Η εταιρεία, 3) Διεύθυνση, 4) τεχνικό φάκελο, 5) Κατασκευάστρια του εξής περιγραφόμενου μηχανήματος, 6) Δηλώνει ότι αυτό το μηχάνημα, 7) Είναι σύμφωνο με τις εξής οδηγίες και τις προσαρμογές τους στο εθνικό δίκαιο, 8) Για τα μηχανήματα παραρτήματος IV, 9) Αριθμός δήλωσης, 10) Κοινοποιημένος φορέας, 15) εναρμονισμένα πρότυπα που χρησιμοποιούνται, 16) Πρότυπα ή τεχνικούς κανόνες που χρησιμοποιούνται, 16) Είναι σύμφωνο με τα εξής πρότυπα και τεχνικές διατάξεις, 17) Έν, 18) Ημερομηνία, 19) Όνομα του υπογράφοντος, 20) Θέση, 21) Υπογραφή.
- es :** 1) Declaración DE de conformidad (original), 2) La sociedad, 3) Dirección, 4) expediente técnico, 5) Constructor de la máquina descrita a continuación, 6) Declara que esta máquina, 7) Está conforme a las siguientes directivas y a sus transposiciones en derecho nacional, 8) Para las máquinas anexo IV, 9) Número de certificación, 10) Organismo notificado, 15) normas armonizadas utilizadas, 16) Otras normas o especificaciones técnicas utilizadas, 17) Hecho en, 18) Fecha, 19) Nombre del signatario, 20) Función, 21) Firma.
- et :** 1) EÜ vastavusdeklaratsioon (algupärane), 2) Äriühing, 3) Aadress, 4) Tehniline dokumentatsioon, 5) Seadme tootja, 6) Kinnitab, et see toode, 7) On vastavuses järgmistele direktiividele ja nende riigisisesele õigussesse ülevõtmiseks vastuvõetud õigusaktidega, 8) IV lisas loetletud seadmete puhul, 9) Tunnistuse number, 10) Sertifitseerimisasutus, 15) kasutatud ühtlustatud standardite, 16) Muud standardites või spetsifikatsioonides kasutatakse, 17) Väljaandmise koht, 18) Väljaandmise aeg, 19) Allkirjastaja nimi, 20) Amet, 21) Allkiri.
- fi :** 1) EY-vaatimustenmukaisuusvakuutus (alkuperäiset), 2) Yritys, 3) Osoite, 4) teknisen eritelmän, 5) Jäljessä kuvaton koneen valmistaja, 6) Vakuuttaa, että tämä kone, 7) Täyttää seuraavien direktiivien sekä niitä vastaavien kansallisten säännösten vaatimukset, 8) Liitteen IV koneiden osalta, 9) Todistuksen numero, 10) Ilmoitettu laitos, 15) yhdenmukaistettuja standardeja käytetään, 16) muita standardeja tai eritelmiä, 17) Paikka, 18) Aika, 19) Allekirjoittajan nimi, 20) Toimi, 21) Allekirjoitus.
- ga :** 1) « CE » dearbhú comhréireachta (bunaidh), 2) An comhlacht, 3) Seoladh, 4) comhad teicniúil, 5) Déantóir an innill a thuairiscítear thíos, 6) Dearbhaíonn sé go bhfuil an t-inneall, 7) Go gclóinn sé le na teoracha seo a leanas agus a trasuímh isteach i ndlí náisiúnta, 8) Le haghaidh innill an agusín IV, 9) Uimhir teastais, 10) Comhlacht a chuireadh i bhfíois, 15) caighdeáin comhchuíbhithe a úsáidtear, 16) caighdeáin eile nó sonraíochtaí teicniúla a úsáidtear, 17) Déanta ag, 18) Dáta, 19) Ainm an tsínitheora, 20) Feidhm, 21) Síniú.
- hu :** 1) CE megfelelőeségi nyilatkozat (eredeti), 2) A vállalat, 3) Cím, 4) műszaki dokumentáció, 5) Az alábbi gép gyártója, 6) Kijelenti, hogy a gép, 7) Megfelel az alábbi irányelveknek valamint azok honosított előírásainak, 8) A IV. melléklet gépeihez, 9) Bizonylati szám, 10) Értesített szervezet, 15) felhasznált harmonizált szabványok, 16) egyéb felhasznált műszaki szabványok és előírások hivatkozásai, 17) Kelt (hely), 18) Dátum, 19) Aláíró neve, 20) Funkció, 21) Aláírás.
- is :** 1) Samræmisvottorð ESB (upprunalega), 2) Fyrirtækið, 3) Aðsetur, 4) Tæknilegar skrá, 5) Smíður tækisins sem lýst er hér á eftir, 6) Staðfestir að tækið, 7) Samræmist eftirfarandi stöðlum og staðfærslu þeirra með hljóðn af þjóðarrétti, 8) Fyrir tækin í aukakafli IV, 9) Staðfestingarnúmer, 10) Tilkynnt til, 15) samhæfða staða sem notaðir, 16) önnur staðlar eða forskriftir notað, 17) Staður, 18) Dagsetning, 19) Nafn undirritaðs, 20) Staða, 21) Undirskrift.
- it :** 1) Dichiarazione CE di conformità (originale), 2) La società, 3) Indirizzo, 4) fascicolo tecnico, 5) Costruttore della macchina descritta di seguito, 6) Dichiaro che questa macchina, 7) È conforme alle direttive seguenti e alle relative trasposizioni nel diritto nazionale, 8) Per le macchine Allegato IV, 9) Numero di Attestazione, 10) Organismo notificato, 15) norme armonizzate applicate, 16) altre norme e specifiche tecniche applicate, 17) Stabilità a, 18) Data, 19) Nome del firmatario, 20) Funzione, 21) Firma.
- lt :** 1) CE atitikties deklaracija (originalas), 2) Bendrovė, 3) Adresas, 4) Techninė byla, 5) Žemiau nurodytas įrenginio gamintojas, 6) Pareiškia, kad šis įrenginys, 7) Atitinka toliau nurodytas direktyvas ir į nacionalinius teisės aktus perkeltas jų nuostatas, 8) IV priedas dėl mašinu, 9) Sertifiko Nr, 10) Paskelbtoji įstaiga, 15) suderintus standartus naudojamus, 16) Kiti standartai ir technines specifikacijos, 17) Pasirašyta, 18) Data, 19) Pasirašiusio asmens vardas ir pavardė, 20) Pareigos, 21) Parašas.
- lv :** 1) EK atbilstības deklarācija (oriģināls), 2) Uzņēmums, 3) Adrese, 4) tehniskās lietas, 5) Tālāk aprakstītās iekārtas ražotājs, 6) Apliecinā, ka šī iekārta, 7) Ir atbilstoša tālāk norādītajām direktīvām un to transpozīcijai nacionālajā likumdošanā, 8) Iekārtām IV pielikumā, 9) Apliecināšanas numurs, 10) Reģistrētā organizācija, 15) lietotajiem saskaņotajiem standartiem, 16) lietotajiem tehniskajiem standartiem un specifikācijām, 17) Sastādīts, 18) Datums, 19) Parakstītāja vārds, 20) Amats, 21) Paraksts.
- mt :** 1) Dikjarazzjoni ta' Konformità KE (originali), 2) Il-kumpanija, 3) Indirizz, 4) fajl tekniku, 5) Manifattriċi tal-magna deskritta hawn isfel, 6) Tiddikjara li din il-magna, 7) Hija konformi hija konformi mad-Direttivi segwenti u l-ligijiet li jimplimentawhom fil-ligi nazzjonali, 8) Ghall-magni fl-Anness IV, 9) Numru taċ-certifikat, 10) Entità nnotifikata, 15) l-istandards armonizzati użati, 16) standards tekniċi u specifikazzjonijiet oħra użati, 17) Magħmul f, 18) Data, 19) lsem il-firmatarju, 20) Kariga, 21) Firma.
- nl :** 1) EG-verklaring van overeenstemming (oorspronkelijke), 2) Het bedrijf, 3) Adres, 4) technisch dossier, 5) Constructeur van de hierna genoemde machine, 6) Verklaart dat deze machine, 7) In overeenstemming is met de volgende richtlijnen en hun omzettingen in het nationale recht, 8) Voor machines van bijlage IV, 9) Goedkeuringsnummer, 10) Aangezegde instelling, 15) gehanteerde geharmoniseerde normen, 16) andere gehanteerde technische normen en specificaties, 17) Opgemaakt te, 18) Datum, 19) Naam van ondergetekende, 20) Functie, 21) Handtekening.
- no :** 1) CE-samsvarserklæring (original), 2) Selskapet, 3) Adresse, 4) tekniske arkiv, 5) Fabrikant av følgende maskin, 6) Erklærer at denne maskinen, 7) Oppfyller kravene i følgende direktiver, med nasjonale gjennomføringsbestemmelser, 8) For maskinene i tillegg IV, 9) Attestnummer, 10) Notifisert organ, 15) harmoniserte standarder som brukes, 16) Andre standarder og spesifikasjoner brukt, 17) Utstedt i, 18) Dato, 19) Underskriverens navn, 20) Stilling, 21) Underskrift.
- pl :** 1) Deklaracja zgodności CE (oryginalne), 2) Spółka, 3) Adres, 4) dokumentacji technicznej, 5) Wykonawca maszyny opisanej poniżej, 6) Oświadca, że ta maszyna, 7) Jest zgodna z następującymi dyrektywami i odpowiadającymi przepisami prawa krajowego, 8) Dla maszyn załącznik IV, 9) Numer certyfikatu, 10) Jednostka certyfikująca, 15) zastosowanych norm zharmonizowanych, 16) innych zastosowanych norm technicznych i specyfikacji, 17) Sporządzono w, 18) Data, 19) Nazwisko podpisującego, 20) Stanowisko, 21) Podpis.
- pt :** 1) Declaração de conformidade CE (original), 2) A empresa, 3) Morada, 4) processo técnico, 5) Fabricante da máquina descrita abaixo, 6) Declara que esta máquina, 7) Está em conformidade às diretivas seguintes e às suas transposições para o direito nacional, 8) Para as máquinas no anexo IV, 9) Número de certificado, 10) Entidade notificada, 15) normas harmonizadas utilizadas, 16) outras normas e especificações técnicas utilizadas, 17) Elaborado em, 18) Data, 19) Nome do signatário, 20) Cargo, 21) Assinatura.
- ro :** 1) Declarație de conformitate CE (originală), 2) Societatea, 3) Adresa, 4) cârtii tehnice, 5) Constructor al mașinii descrise mai jos, 6) Declară că prezenta mașină, 7) Este conformă cu directivele următoare și cu transpunerea lor în dreptul național, 8) Pentru mașinile din anexa IV, 9) Număr de atestare, 10) Organism notificat, 15) standardele armonizate utilizate, 16) alte standarde și specificații tehnice utilizate, 17) Întocmit la, 18) Data, 19) Numele persoanei care semnează, 20) Funcția, 21) Semnătura.
- sk :** 1) ES vyhlásenie o zhode (pôvodný), 2) Názov spoločnosti, 3) Adresa, 4) technické dokumentácie, 5) Výrobca nižšie opísaného stroja, 6) Vyhlasuje, že tento stroj, 7) Je v súlade s nasledujúcimi smernicami a smernicami transponovanými do vnútroštátneho práva, 8) Pre stroje v prílohe IV, 9) Číslo certifikátu, 10) Notifikačný orgán, 15) použité harmonizované normy, 16) použité iné technické normy a predpisy, 17) Miesto vydania, 18) Dátum vydania, 19) Meno podpisujúceho, 20) Funkcia, 21) Podpis.
- sl :** 1) ES Izjava o ustreznosti (izvirna), 2) Družba, 3) Naslov, 4) tehnične dokumentacije, 5) Proizvajalac tukaj opisanega stroja, 6) Izjavlja, da je ta stroj, 7) Ustreza naslednjim direktivam in njihovim transpoziciji v državno pravo, 8) Za stroje priloga IV, 9) Številka potrdila, 10) Obvestilo organu, 15) uporabljene harmonizirane standarde, 16) druge uporabljene tehnične standarde in zahteve, 17) V, 18) Datum, 19) Ime podpisnika, 20) Funkcija, 21) Podpis.
- sv :** 1) CE-försäkran om överensstämmelse (original), 2) Företaget, 3) Adress, 4) tekniska dokumentationen, 5) Konstruktor av nedan beskrivna maskin, 6) Försäkrar att denna maskin, 7) Överensstämmer med nedanstående direktiv och införlivandet av dem i nationell rätt, 8) För maskinerna i bilaga IV, 9) Nummer för godkännande, 10) Organism som underrättats, 15) Harmoniserade standarder som använts, 16) andra tekniska standarder och specifikationer som använts, 17) Upprättat i, 18) Datum, 19) Namn på den som undertecknat, 20) Befattning, 21) Namnteckning.

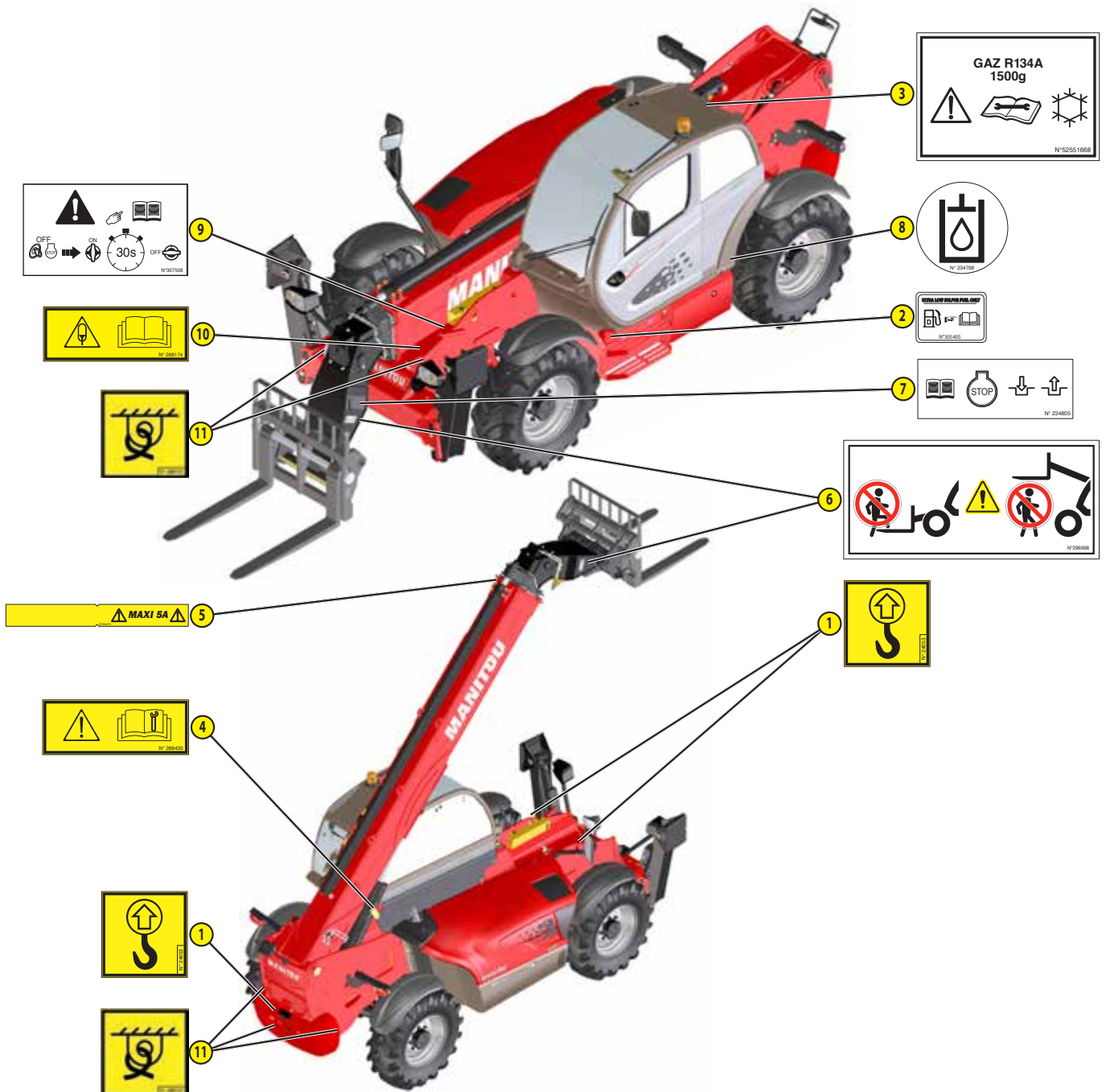
ADHÉSIFS ET PLAQUES DE SÉCURITÉ

⚠ IMPORTANT ⚠

Nettoyer tous les adhésifs et plaques de sécurité, afin de les rendre lisibles.
Remplacer impérativement les adhésifs et plaques de sécurité qui seraient illisibles ou détériorés.
Vérifier la présence des adhésifs et plaques de sécurité après chaque remplacement de pièces rechange.

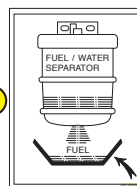
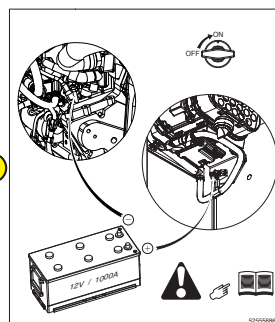
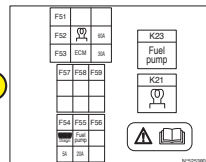
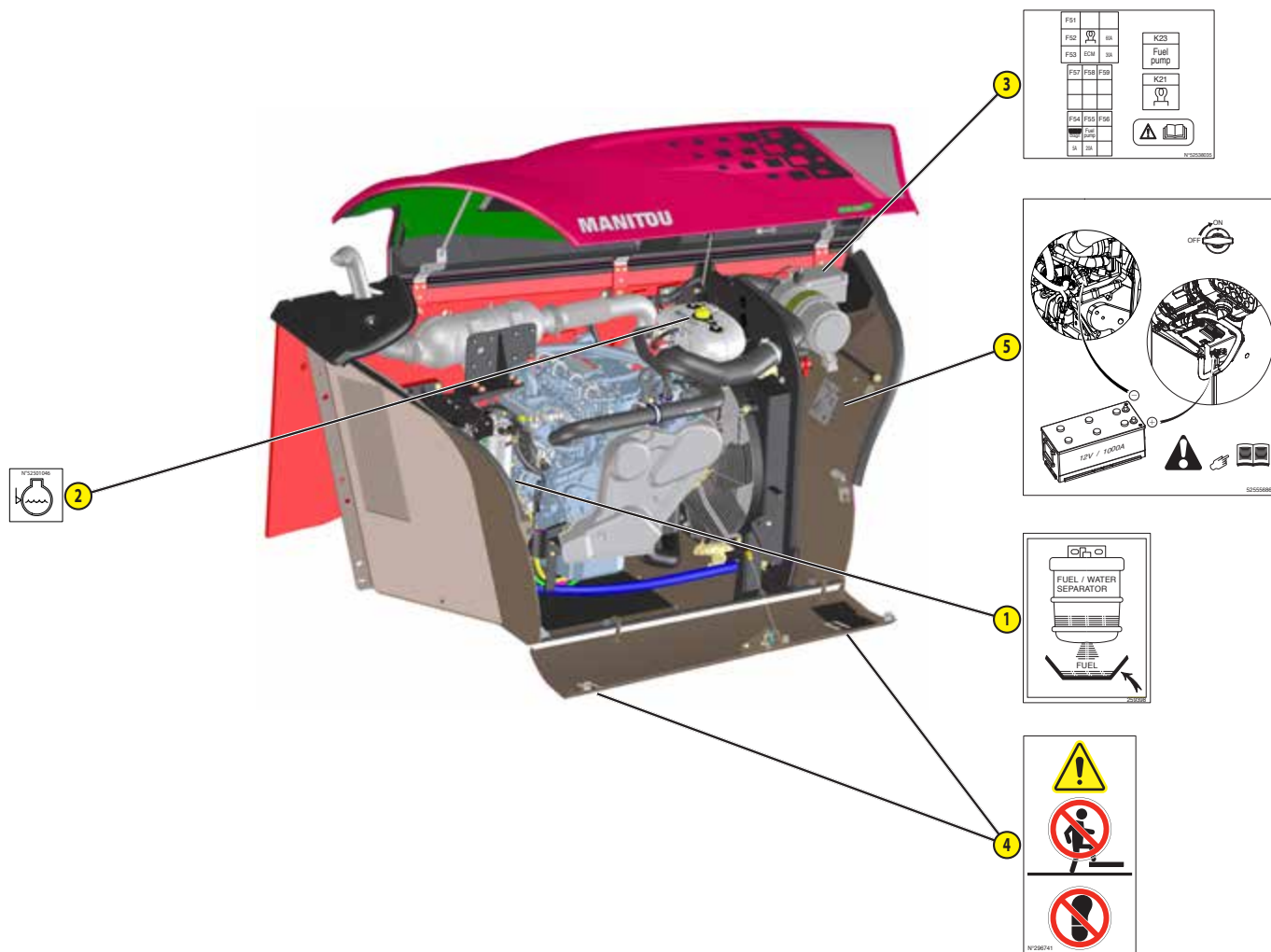
ADHÉSIFS ET PLAQUES EXTÉRIEURS

REPÈRE	RÉFÉRENCE	DESCRIPTION
1	24653	- Point d'élingage
2	305405	- Gazole
3	52551668	- Climatisation (OPTION)
4	288430	- Consigne de réparation
5	264476	- Prédiposition électrique sur flèche (OPTION) MT 1435/1440 ...
6	296998	- Consigne sécurité Maniscopic
7	234805	- Consigne accouplement hydraulique (OPTION)
8	234798	- Huile hydraulique
9	307508	- Coupe batterie
10	288174	- Instruction accumulateur
11	289101	- Point d'arrimage



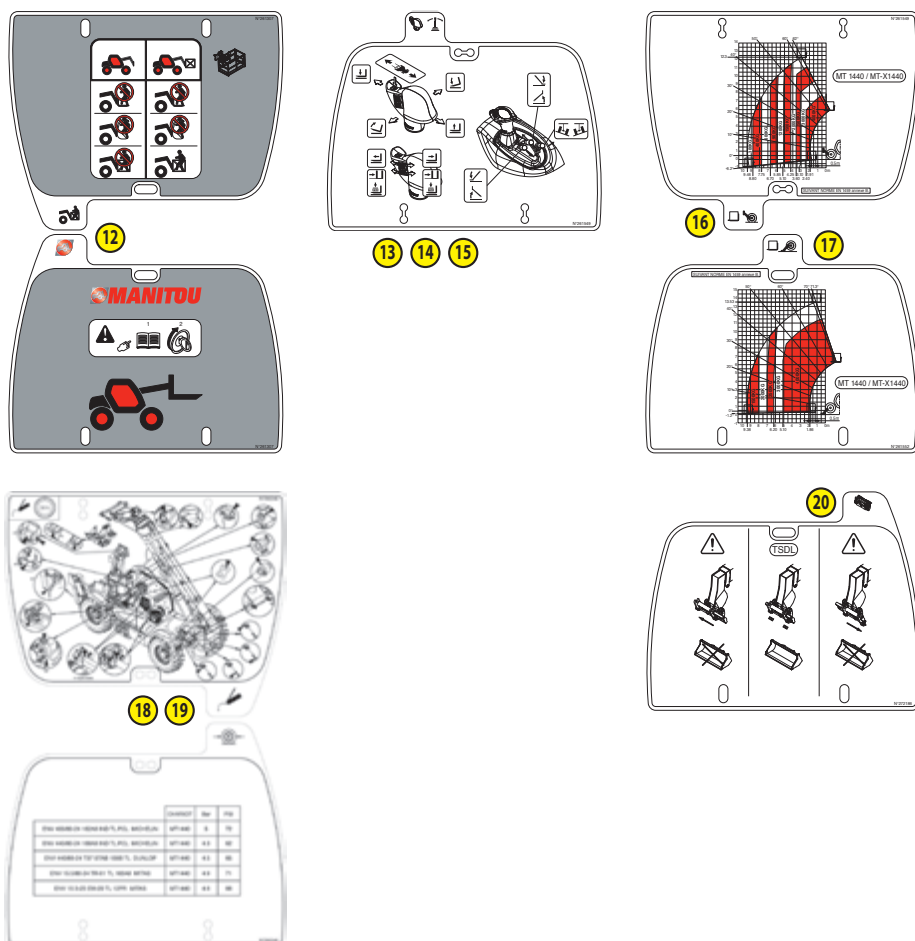
ADHÉSIFS ET PLAQUES SOUS LE CAPOT MOTEUR

REPÈRE	RÉFÉRENCE	DESCRIPTION
1	259398	- Séparateur eau/gazole
2	52501046	- Antigél
3	52538035	- Fusible moteur
4	296741	- Consigne sécurité "ne pas monter" (OPTION)
5	52555686	- Dépannage batterie



ADHÉSIFS ET PLAQUES DANS LA CABINE

REPÈRE	RÉFÉRENCE	DESCRIPTION
1	268491	- Consigne huile de circuit de freinage
2	239594	- Puissance acoustique 104dB
3	279142	- Consigne présence conducteur/démarrage
4	297734	- Consigne gestion de mode d'utilisation
5	290183	- Consigne benne sur télescope
6	297393	- Interdiction raclage arrière (MT 1840 ...)
7	261476	- Levier de vitesses
8	184276	- Commande sélecteur de direction
9	52521701	- Conformité cabine
10	Consulter votre concessionnaire	- Plaque constructeur
11	52551322	- Fusibles
12	261307	- Fiche abaque de couverture
13	52515648	- Fonction manipulateur MT 1435 ...
14	52515626	- Fonction manipulateur MT 1440 ...
15	52515638	- Fonction manipulateur MT 1840 ...
16	Consulter votre concessionnaire	- Abaque de charge sans stabilisateurs
17	Consulter votre concessionnaire	- Abaque de charge sur stabilisateurs
18	292240	- Consigne de graissage + pression des pneumatiques MT 1435/1440 ...
19	292235	- Consigne de graissage + pression des pneumatiques MT 1840 ...
20	272186	- Utilisation benne sur TSDL (OPTION)
21	265284	- Anneau de levage sur tablier simple (OPTION)



IDENTIFICATION DU CHARIOT ÉLÉVATEUR

Notre politique étant un souci de constante amélioration de nos produits, certaines modifications peuvent être introduites dans notre gamme de chariots élévateurs, sans que nous soyons tenus d'en aviser notre aimable clientèle.

Lors de toutes commandes de pièces rechanges ou pour tout renseignement d'ordre technique, toujours spécifier:

NOTA: Pour pouvoir communiquer plus facilement tous ces numéros, il est recommandé de les inscrire dans les emplacements prévus à cet effet lors de la réception du chariot élévateur.

PLAQUE CONSTRUCTEUR DU CHARIOT ÉLÉVATEUR

- 1 - MODÈLE
- 2 - SÉRIE
- 3 - Année de fabrication
- 4 - Année modèle
- 5 - N° de série
- 6 - Puissance ISO/TR 14396
- 7 - Masse à vide
- 8 - Poids Total Roulant Autorisé
- 9 - Capacité nominale
- 10 - Effort de traction
- 11 - Effort vertical maximum (sur crochet de remorque)
- 12 - Pression des pneumatiques (bar)
- 13 - N° d'homologation

Tous les autres renseignements techniques de votre chariot élévateur sont répertoriés au chapitre: 2 - DESCRIPTION: CARACTÉRISTIQUES.

MOTEUR THERMIQUE

- 1 - Type
- 2 - N° moteur thermique

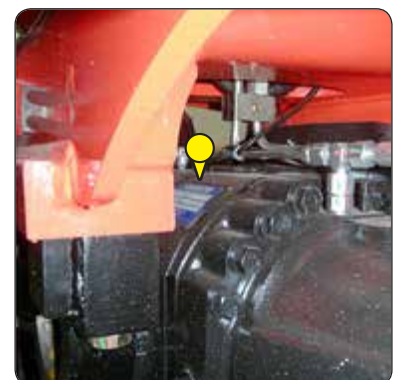
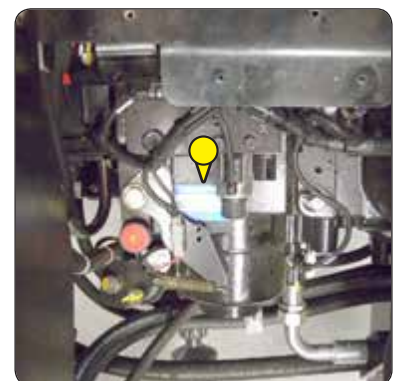
BOÎTE DE VITESSES

- Type
- Référence MANITOU
- N° de série

ESSIEU AVANT

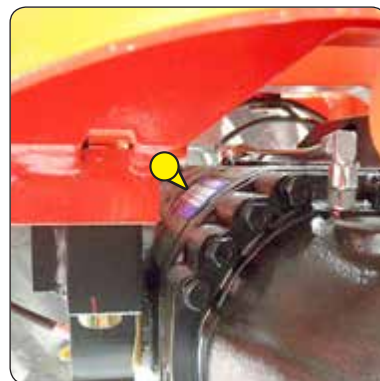
- Type
- N° de série
- Référence MANITOU

MANITOU			
MANITOU BF 44158 ANCENIS CEDEX FRANCE			
1	MODÈLE	SÉRIE	2
3	Année de fabrication	Année modèle	4
5	N° de série	Puissance ISO/TR 14396	6
7	Masse à vide	Capacité nominale	8
8	P.T.R.A.	Effort de traction	9
10	Pression des pneumatiques (bar)	Effort vertical max. sur crochet de remorque	11
12	N° d'homologation	N° d'homologation	13



ESSIEU ARRIÈRE

- Type
- N° de série
- Référence MANITOU



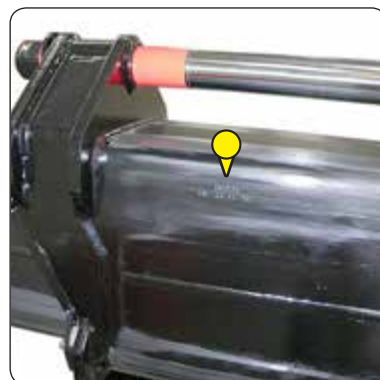
CABINE

- Type
- N° de série



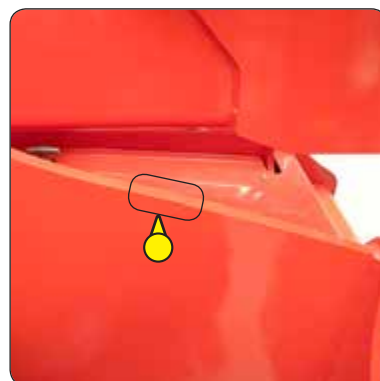
FLÈCHE

- Référence MANITOU
- Date de fabrication



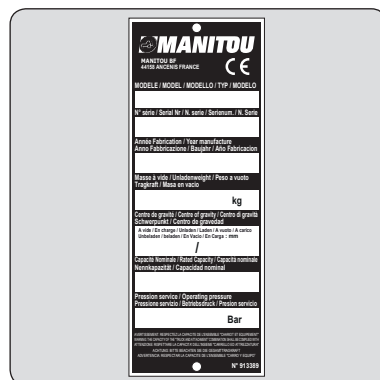
CHÂSSIS

- N° de série du chariot élévateur



PLAQUE CONSTRUCTEUR DE L'ACCESSOIRE

- Modèle
- N° de série
- Année de fabrication



CARACTÉRISTIQUES MT 1435 EASY 75D ST3B S1

MOTEUR THERMIQUE		
Type		DEUTZ TD 3.6 L4 2501-1714
Carburant		Diesel
Nombre de cylindres		4 en ligne
Aspiration		Suralimenté
Système d'injection		Direct
Séquence d'allumage		1.3.4.2
Cylindrée	cm ³	3621
Alésage et course	mm	98 x 120
Taux de compression		18:1
Régime nominal en charge	tr/min	2200
Régime au ralenti à vide	tr/min	850
Régime maximum à vide	tr/min	2350
Puissance ISO/TR 14396	cv - kW	75 - 55,4
Puissance SAE J 1995	cv - kW	75 - 55,4
Couple maxi ISO/TR 14396	Nm	330 à 1600 tr/min
Efficacité gravimétrique ISO 5011	%	99,9
Type de refroidissement		Par eau
Ventilateur		Aspirant

TRANSMISSION		
Boîte de vitesses		DANA
- Type		Mécanique
- Inverseur de marche		Électrohydraulique
- Convertisseur de couple		DANA
- Nombre de vitesses avant		4
- Nombre de vitesses arrière		4
Boîtier renvoi d'angle		-
Essieu avant		DANA
- Différentiel		Sans blocage
Essieu arrière		DANA
- Différentiel		Sans blocage
Roues motrices		4 RM Permanent
- Commande 2/4 roues motrices		Non
Pneumatiques avant		ALLIANCE
- Dimension		400/80-24 A325 162A8 ATG
- Pression	bar	5
Pneumatiques arrière		ALLIANCE
- Dimension		400/80-24 A325 162A8 ATG
- Pression	bar	5

CIRCUIT ÉLECTRIQUE		
Batterie	STANDARD	12 V - 110 Ah - 900 A EN
	OPTION	12 V - 180 Ah - 900 A EN
Alternateur		14V - 95A
- Type		ISKRA AAK3868
Démarrateur		12 V - 3,2 kW
- Type		ISKRA AZE 4668

CIRCUIT FREINAGE		
Frein de service		Frein hydraulique assisté
- Type de frein		Multidisque à bain d'huile
- Type de commande		À pied sur les essieux avant et arrière
Frein de stationnement		Frein par manque de pression
- Type de frein		Disque en sortie de boîte de vitesses
- Type de commande		Électrohydraulique

BRUIT ET VIBRATION		
Niveau de pression acoustique au poste de conduite LpA (suivant norme NF EN 12053)	dB(A)	79 (cabine fermée) ; 00 (cabine ouverte)
Pression acoustique (suivant directive 2009/76)	dB(A)	00 (cabine fermée) ; 00 (cabine ouverte)
Niveau de puissance acoustique garanti à l'environnement LwA (suivant directive 2000/14/CE modifiée par la directive 2005/88/CE)	dB(A)	102 (mesuré) ; 104 (garanti)
Niveau sonore en mouvement (suivant directive 2009/63)	dB(A)	
Accélération pondérée moyenne sur le corps du conducteur (suivant norme NF EN 13059)	m/s ²	1,0
L'accélération pondérée moyenne transmise au système mains/bras du conducteur (suivant norme ISO 5349-2)	m/s ²	< 2,5
Vibration siège standard	m/s ²	00 (opérateur léger) ; 00 (opérateur lourd)

CIRCUIT HYDRAULIQUE			
Pompe hydraulique		Pompe à engrenages avec diviseur de débit sur 2ème corps	
- Type		1er corps	2ème corps
- Cylindrée	cm ³	45	27
- Débit au régime maximum à vide	l/min	106	64
- Débit à 1600 tr/mn	l/min	72	44
Filtration			
- Retour	µm	16	16
- Aspiration	µm	135	135
Pression de service maximum		270	
- Circuit télescopage	bar	180 / 270	
- Circuit levage	bar	210 / 270	
- Circuit inclinaison	bar	270 / 200	
- Circuit stabilisateurs	bar	270	
- Circuit correcteur de dévers (OPTION)	bar	270	
- Circuit accessoire (OPTION)	bar	270	
- Circuit direction	bar	145	

MOUVEMENTS HYDRAULIQUES			
Dispositif avertisseur et limiteur de stabilité longitudinale		Électronique	
Mouvements de levage (flèche rentrée)			
- Levée à vide	s - m/min	16 - 23,8	
- Levée en charge	s - m/min	18 - 21,2	
- Descente à vide	s - m/min	12,4 - 30,7	
- Descente en charge	s - m/min	13 - 29,3	
Mouvements de télescopage (flèche levée)			
- Sortie à vide	s - m/min	17,3 - 24,4	
- Sortie en charge	s - m/min	18,7 - 26,4	
- Rentrée à vide	s - m/min	13 - 35,1	
- Rentrée en charge	s - m/min	12,8 - 35,6	
Mouvements d'inclinaison			
- Cavage à vide	s - °/s	4 - 31,5	
- Déversement à vide	s - °/s	4 - 31,5	

SPÉCIFICATIONS ET MASSES			
Vitesse de déplacement du chariot élévateur en configuration standard sur sol horizontal			
- Avant à vide	1	km/h	5,4
	2	km/h	8,6
	3	km/h	15,5
	4	km/h	24,9
- Arrière à vide	1	km/h	5,1
	2	km/h	8,1
	3	km/h	15,1
	4	km/h	25
Accessoire standard		TFF 35 MT1040	
- Masse avec fourches	kg	160	
- Masse des fourches (chaque)	kg	70	
Capacité nominale avec accessoire standard	kg	3500	
Charge de basculement à portée maximum sur stabilisateurs	kg	950	
Distance du centre de gravité de la charge au talon des fourches	mm	500	
Hauteur de levée standard	mm	13530	
Masse du chariot élévateur sans accessoire	kg	9400	
Masse du chariot élévateur avec accessoire standard			
- À vide	kg	9700	
- En charge nominale	kg	13200	
Masse par essieu avec accessoire standard (position transport)			
- À vide avant	kg	5460	
- À vide arrière	kg	4240	
- En charge nominale avant	kg	11830	
- En charge nominale arrière	kg	1370	
Masse par essieu avec accessoire standard (flèche sortie)			
- En charge nominale avant	kg	9640	
- En charge nominale arrière	kg	160	
Pression de contact au sol de la surface totale de chaque stabilisateur en charge maximale au basculement	kg/cm ²	5,37	
Effort de traction au crochet d'attelage			
- À vide (patinage)	daN	6000	
- En charge nominale (calage transmission)	daN	7980	
Effort d'arrachement avec benne (suivant norme ISO 8313)	daN	7400	

CARACTÉRISTIQUES MT 1440 EASY 75D ST3B S1

MOTEUR THERMIQUE		
Type		DEUTZ TD 3.6 L4 2501-1714
Carburant		Diesel
Nombre de cylindres		4 en ligne
Aspiration		Suralimenté
Système d'injection		Direct
Séquence d'allumage		1.3.4.2
Cylindrée	cm ³	3621
Alésage et course	mm	98 x 120
Taux de compression		18:1
Régime nominal en charge	tr/min	2200
Régime au ralenti à vide	tr/min	850
Régime maximum à vide	tr/min	2350
Puissance ISO/TR 14396	cv - kW	75 - 55,4
Puissance SAE J 1995	cv - kW	75 - 55,4
Couple maxi ISO/TR 14396	Nm	330 à 1600 tr/min
Efficacité gravimétrique ISO 5011	%	99,9
Type de refroidissement		Par eau
Ventilateur		Aspirant

TRANSMISSION		
Boîte de vitesses		DANA
- Type		Mécanique
- Inverseur de marche		Électrohydraulique
- Convertisseur de couple		DANA
- Nombre de vitesses avant		4
- Nombre de vitesses arrière		4
Boîtier renvoi d'angle		-
Essieu avant		DANA
- Différentiel		Sans blocage
Essieu arrière		DANA
- Différentiel		Sans blocage
Roues motrices		4 RM Permanent
- Commande 2/4 roues motrices		Non
Pneumatiques avant		ALLIANCE
- Dimension		400/80-24 A325 162A8 ATG
- Pression	bar	5
Pneumatiques arrière		ALLIANCE
- Dimension		400/80-24 A325 162A8 ATG
- Pression	bar	5

CIRCUIT ÉLECTRIQUE		
Batterie	STANDARD	12 V - 110 Ah - 900 A EN
	OPTION	12 V - 180 Ah - 900 A EN
Alternateur		14V - 95A
- Type		ISKRA AAK3868
Démarrateur		12 V - 3,2 kW
- Type		ISKRA AZE 4668

CIRCUIT FREINAGE		
Frein de service		Frein hydraulique assisté
- Type de frein		Multidisque à bain d'huile
- Type de commande		À pied sur les essieux avant et arrière
Frein de stationnement		Frein par manque de pression
- Type de frein		Disque en sortie de boîte de vitesses
- Type de commande		Électrohydraulique

BRUIT ET VIBRATION		
Niveau de pression acoustique au poste de conduite LpA (suivant norme NF EN 12053)	dB(A)	79 (cabine fermée) ; 00 (cabine ouverte)
Pression acoustique (suivant directive 2009/76)	dB(A)	00 (cabine fermée) ; 00 (cabine ouverte)
Niveau de puissance acoustique garanti à l'environnement LwA (suivant directive 2000/14/CE modifiée par la directive 2005/88/CE)	dB(A)	102 (mesuré) ; 104 (garanti)
Niveau sonore en mouvement (suivant directive 2009/63)	dB(A)	
Accélération pondérée moyenne sur le corps du conducteur (suivant norme NF EN 13059)	m/s ²	1,0
L'accélération pondérée moyenne transmise au système mains/bras du conducteur (suivant norme ISO 5349-2)	m/s ²	< 2,5
Vibration siège standard	m/s ²	00 (opérateur léger) ; 00 (opérateur lourd)

CIRCUIT HYDRAULIQUE			
Pompe hydraulique		Pompe à engrenages avec diviseur de débit sur 2ème corps	
- Type		1er corps	2ème corps
- Cylindrée	cm ³	45	27
- Débit au régime maximum à vide	l/min	106	64
- Débit à 1600 tr/mn	l/min	72	44
Filtration			
- Retour	µm	16	16
- Aspiration	µm	135	135
Pression de service maximum		270	
- Circuit télescopage	bar	180 / 270	
- Circuit levage	bar	210 / 270	
- Circuit inclinaison	bar	270 / 200	
- Circuit stabilisateurs	bar	270	
- Circuit correcteur de dévers (OPTION)	bar	270	
- Circuit accessoire (OPTION)	bar	270	
- Circuit direction	bar	145	

MOUVEMENTS HYDRAULIQUES			
Dispositif avertisseur et limiteur de stabilité longitudinale		Électronique	
Mouvements de levage (flèche rentrée)			
- Levée à vide	s - m/min	16 - 23,8	
- Levée en charge	s - m/min	18 - 21,2	
- Descente à vide	s - m/min	12,4 - 30,7	
- Descente en charge	s - m/min	13 - 29,3	
Mouvements de télescopage (flèche levée)			
- Sortie à vide	s - m/min	17 - 24,4	
- Sortie en charge	s - m/min	18,7 - 26,4	
- Rentrée à vide	s - m/min	13 - 35,1	
- Rentrée en charge	s - m/min	12,8 - 35,6	
Mouvements d'inclinaison			
- Cavage à vide	s - °/s	4 - 31,5	
- Déversement à vide	s - °/s	4 - 31,5	

SPÉCIFICATIONS ET MASSES			
Vitesse de déplacement du chariot élévateur en configuration standard sur sol horizontal			
- Avant à vide	1	km/h	5,1
	2	km/h	8,1
	3	km/h	15,1
	4	km/h	25
- Arrière à vide	1	km/h	5,1
	2	km/h	8,1
	3	km/h	15,1
	4	km/h	25
Accessoire standard		TFF 45 MT1040	
- Masse avec fourches	kg	228	
- Masse des fourches (chaque)	kg	71	
Capacité nominale avec accessoire standard	kg	4000	
Charge de basculement à portée maximum sur stabilisateurs	kg	1960	
Distance du centre de gravité de la charge au talon des fourches	mm	500	
Hauteur de levée standard	mm	13530	
Masse du chariot élévateur sans accessoire	kg	10485	
Masse du chariot élévateur avec accessoire standard			
- À vide	kg	10855	
- En charge nominale	kg	14855	
Masse par essieu avec accessoire standard (position transport)			
- À vide avant	kg	5305	
- À vide arrière	kg	5550	
- En charge nominale avant	kg	12655	
- En charge nominale arrière	kg	2200	
Masse par essieu avec accessoire standard (flèche sortie)			
- En charge nominale avant	kg	10935	
- En charge nominale arrière	kg	220	
Pression de contact au sol de la surface totale de chaque stabilisateur en charge maximale au basculement	kg/cm ²	5,37	
Effort de traction au crochet d'attelage			
- À vide (patinage)	daN	7900	
- En charge nominale (calage transmission)	daN	8320	
Effort d'arrachement avec benne (suivant norme ISO 8313)	daN	7400	

CARACTÉRISTIQUES MT 1840 EASY 75D ST3B S1

MOTEUR THERMIQUE		
Type		DEUTZ TD 3.6 L4 2501-1714
Carburant		Diesel
Nombre de cylindres		4 en ligne
Aspiration		Suralimenté
Système d'injection		Direct
Séquence d'allumage		1.3.4.2
Cylindrée	cm ³	3621
Alésage et course	mm	98 x 120
Taux de compression		18:1
Régime nominal en charge	tr/min	2200
Régime au ralenti à vide	tr/min	850
Régime maximum à vide	tr/min	2350
Puissance ISO/TR 14396	cv - kW	75 - 55,4
Puissance SAE J 1995	cv - kW	75 - 55,4
Couple maxi ISO/TR 14396	Nm	330 à 1600 tr/min
Efficacité gravimétrique ISO 5011	%	99,9
Type de refroidissement		Par eau
Ventilateur		Aspirant

TRANSMISSION		
Boîte de vitesses		DANA
- Type		Mécanique
- Inverseur de marche		Électrohydraulique
- Convertisseur de couple		DANA
- Nombre de vitesses avant		4
- Nombre de vitesses arrière		4
Boîtier renvoi d'angle		-
Essieu avant		DANA
- Différentiel		Sans blocage
Essieu arrière		DANA
- Différentiel		Sans blocage
Roues motrices		4 RM Permanent
- Commande 2/4 roues motrices		Non
Pneumatiques avant		ALLIANCE
- Dimension		440/80-24 A325 168A8 ATG
- Pression	bar	4,5
Pneumatiques arrière		ALLIANCE
- Dimension		440/80-24 A325 168A8 ATG
- Pression	bar	4,5

CIRCUIT ÉLECTRIQUE		
Batterie	STANDARD	12 V - 110 Ah - 900 A EN
	OPTION	12 V - 180 Ah - 900 A EN
Alternateur		14V - 95A
- Type		ISKRA AAK3868
Démarrreur		12 V - 3,2 kW
- Type		ISKRA AZE 4668

CIRCUIT FREINAGE		
Frein de service		Frein hydraulique assisté
- Type de frein		Multidisque à bain d'huile
- Type de commande		À pied sur les essieux avant et arrière
Frein de stationnement		Frein par manque de pression
- Type de frein		Disque en sortie de boîte de vitesses
- Type de commande		Électrohydraulique

BRUIT ET VIBRATION		
Niveau de pression acoustique au poste de conduite LpA (suivant norme NF EN 12053)	dB(A)	79 (cabine fermée) ; 00 (cabine ouverte)
Pression acoustique (suivant directive 2009/76)	dB(A)	00 (cabine fermée) ; 00 (cabine ouverte)
Niveau de puissance acoustique garanti à l'environnement LwA (suivant directive 2000/14/CE modifiée par la directive 2005/88/CE)	dB(A)	102 (mesuré) ; 104 (garanti)
Niveau sonore en mouvement (suivant directive 2009/63)	dB(A)	
Accélération pondérée moyenne sur le corps du conducteur (suivant norme NF EN 13059)	m/s ²	1,0
L'accélération pondérée moyenne transmise au système mains/bras du conducteur (suivant norme ISO 5349-2)	m/s ²	< 2,5
Vibration siège standard	m/s ²	00 (opérateur léger) ; 00 (opérateur lourd)

CIRCUIT HYDRAULIQUE			
Pompe hydraulique		Pompe à engrenages avec diviseur de débit sur 2ème corps	
- Type		1er corps	2ème corps
- Cylindrée	cm ³	45	27
- Débit au régime maximum à vide	l/min	106	64
- Débit à 1600 tr/mn	l/min	72	44
Filtration			
- Retour	µm	16	16
- Aspiration	µm	135	135
Pression de service maximum		270	
- Circuit télescopage	bar	210 / 270	
- Circuit levage	bar	210 / 270	
- Circuit inclinaison	bar	270 / 200	
- Circuit stabilisateurs	bar	270	
- Circuit correcteur de dévers (OPTION)	bar	270	
- Circuit accessoire (OPTION)	bar	270	
- Circuit direction	bar	145	

MOUVEMENTS HYDRAULIQUES		
Dispositif avertisseur et limiteur de stabilité longitudinale		Électronique
Mouvements de levage (flèche rentrée)		
- Levée à vide	s - m/min	17,5 - 23
- Levée en charge	s - m/min	20 - 20,1
- Descente à vide	s - m/min	13,1 - 30,7
- Descente en charge	s - m/min	14 - 28,7
Mouvements de télescopage (flèche levée)		
- Sortie à vide	s - m/min	16,5 - 39,5
- Sortie en charge	s - m/min	17 - 40,7
- Rentrée à vide	s - m/min	16,6 - 40,4
- Rentrée en charge	s - m/min	16 - 42
Mouvements d'inclinaison		
- Cavage à vide	s - °/s	4,83 - 26,1
- Déversement à vide	s - °/s	4,25 - 29,6

SPÉCIFICATIONS ET MASSES			
Vitesse de déplacement du chariot élévateur en configuration standard sur sol horizontal			
- Avant à vide	1	km/h	5,4
	2	km/h	8,5
	3	km/h	16
	4	km/h	25
- Arrière à vide	1	km/h	5,4
	2	km/h	8,5
	3	km/h	16
	4	km/h	25
Accessoire standard		TFF 45 MT1040	
- Masse avec fourches	kg	228	
- Masse des fourches (chaque)	kg	71	
Capacité nominale avec accessoire standard	kg	4000	
Charge de basculement à portée maximum sur stabilisateurs	kg	1105	
Distance du centre de gravité de la charge au talon des fourches	mm	500	
Hauteur de levée standard	mm	17550	
Masse du chariot élévateur sans accessoire	kg	11340	
Masse du chariot élévateur avec accessoire standard			
- À vide	kg	11710	
- En charge nominale	kg	15710	
Masse par essieu avec accessoire standard (position transport)			
- À vide avant	kg	5510	
- À vide arrière	kg	6200	
- En charge nominale avant	kg	12940	
- En charge nominale arrière	kg	2770	
Masse par essieu avec accessoire standard (flèche sortie)			
- En charge nominale avant	kg	11510	
- En charge nominale arrière	kg	600	
Pression de contact au sol de la surface totale de chaque stabilisateur en charge maximale au basculement	kg/cm ²	5,49	
Effort de traction au crochet d'attelage			
- À vide (patinage)	daN	7900	
- En charge nominale (calage transmission)	daN	8320	
Effort d'arrachement avec benne (suivant norme ISO 8313)	daN	7400	

PNEUMATIQUES AVANT ET ARRIÈRE

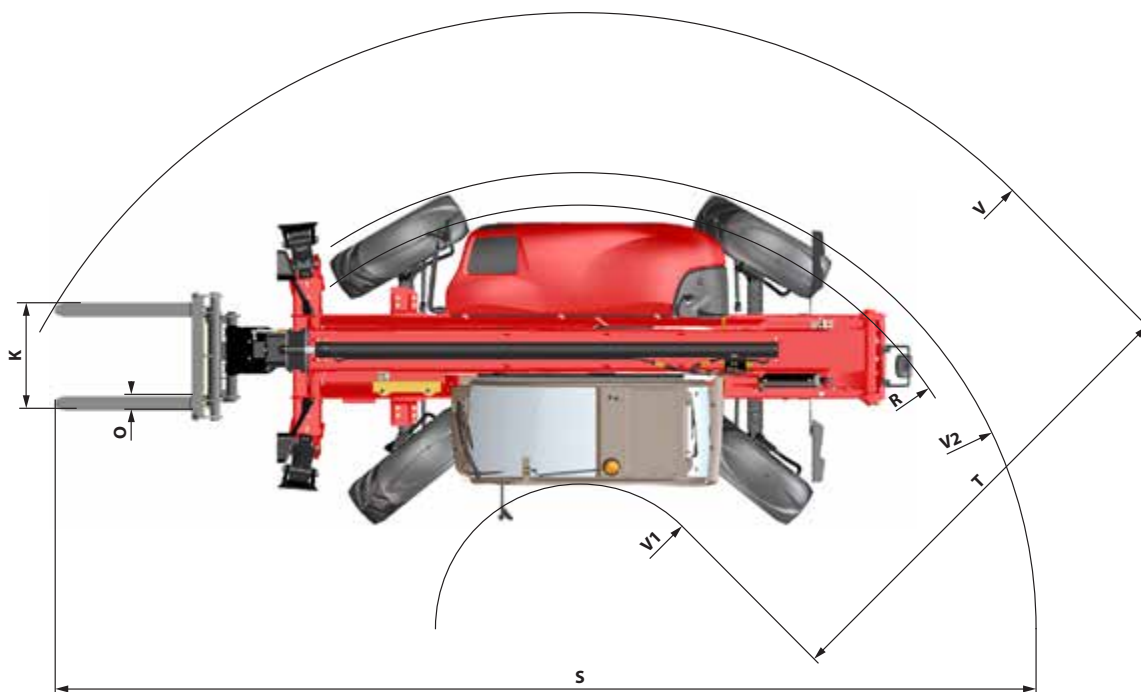
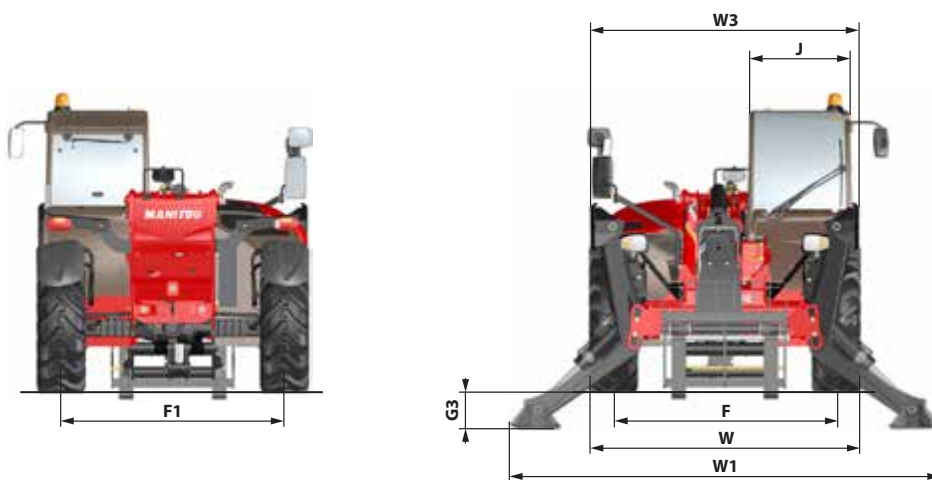
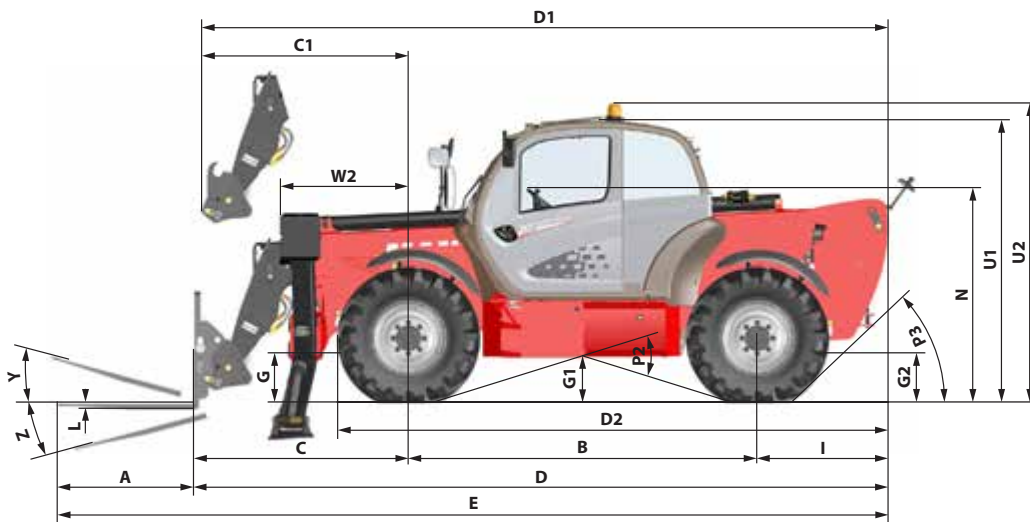
MT 1435 ...		PRESSION (bar)	CHARGE PAR PNEUMATIQUE (kg)			
			AVANT À VIDE	AVANT EN CHARGE	ARRIÈRE À VIDE	ARRIÈRE EN CHARGE
ALLIANCE	400/80-24 A325 162A8 ATG	5	2750	5900	2100	700
GALAXY	15.5-25 16PR GIRAFFE L2	5,2				
MICHELIN	400/80-24 162A8 TUBELESS	5				
MITAS	15.5-25 12PR EM-20 TUBELESS	4,6				

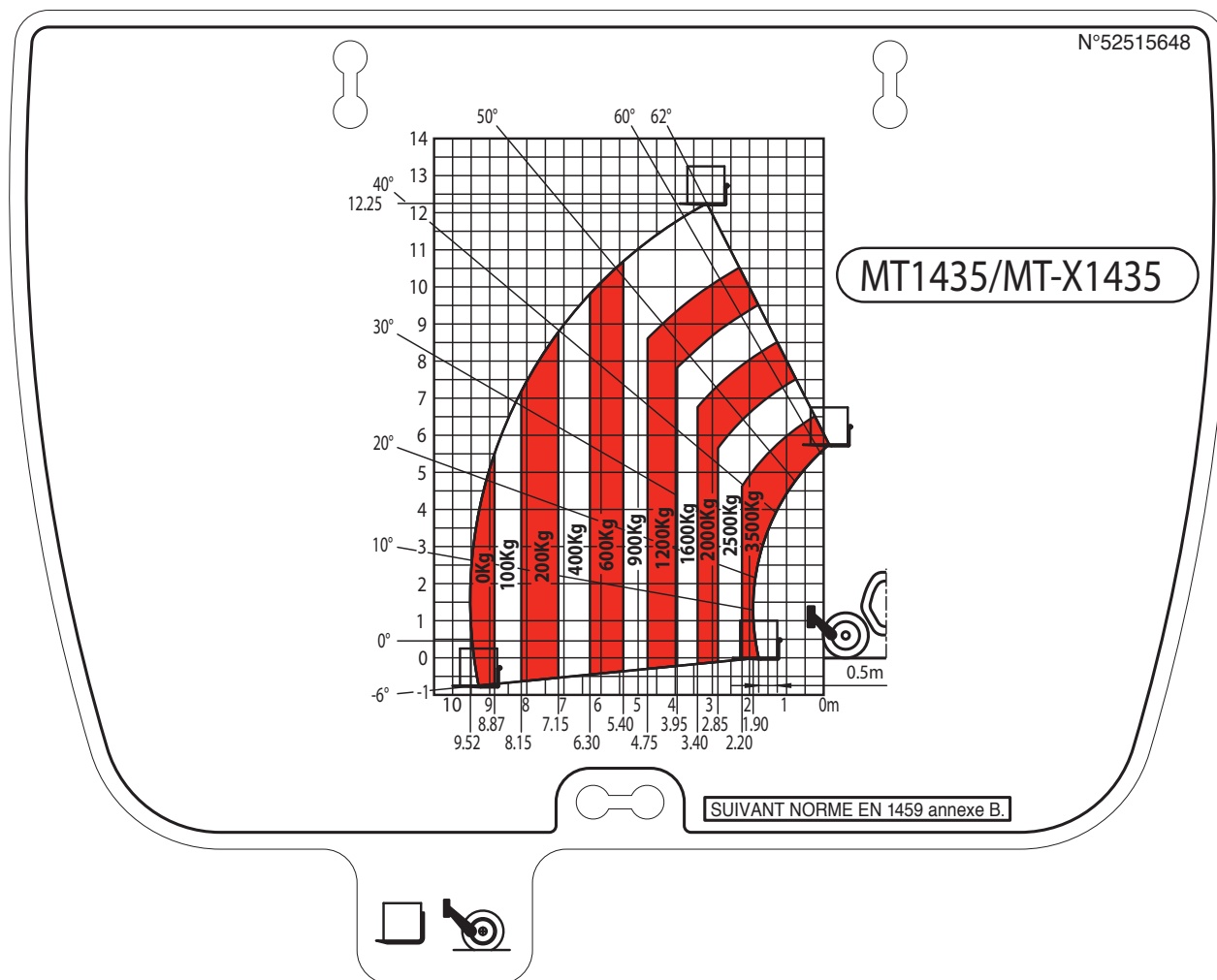
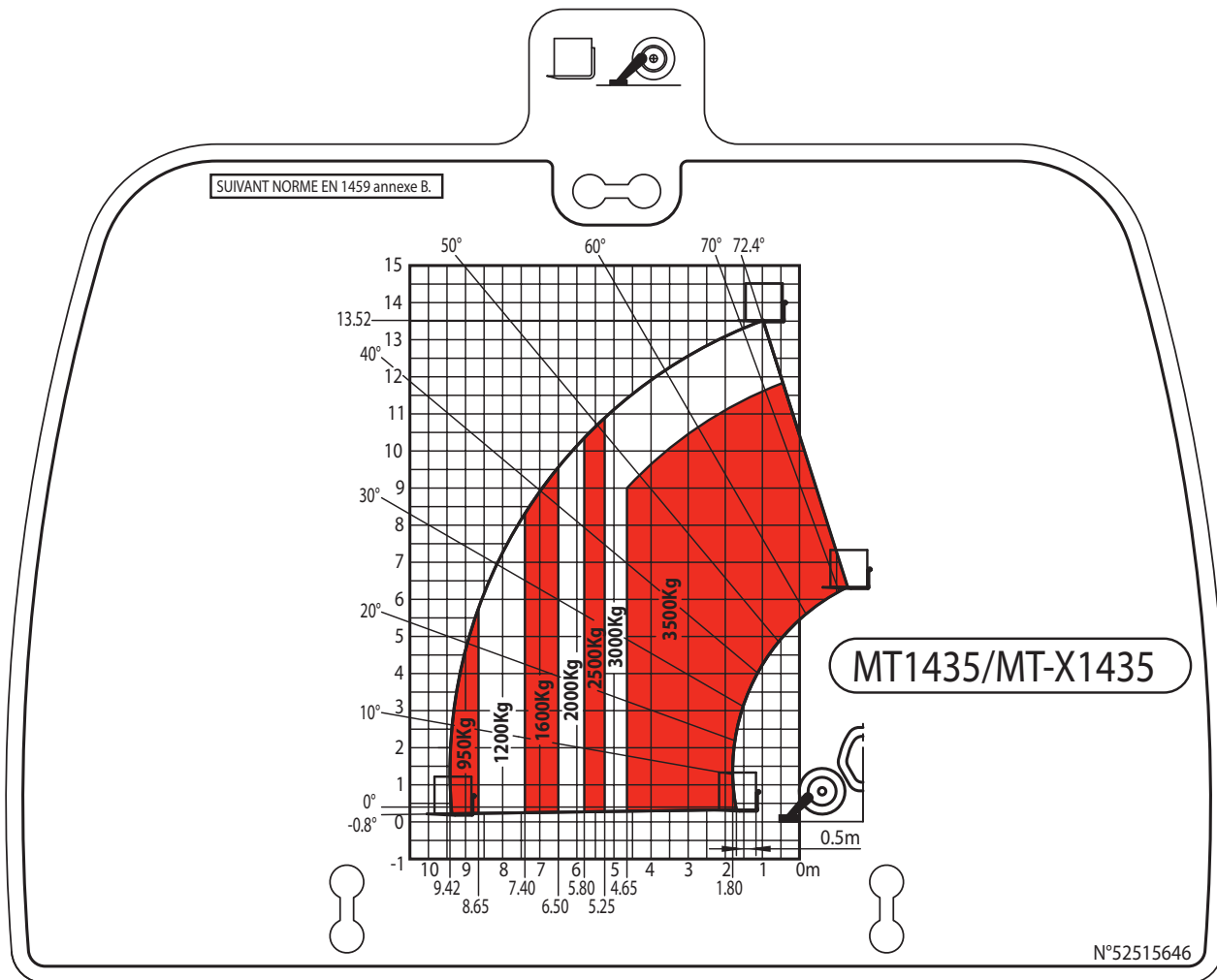
MT 1440 ...		PRESSION (bar)	CHARGE PAR PNEUMATIQUE (kg)			
			AVANT À VIDE	AVANT EN CHARGE	ARRIÈRE À VIDE	ARRIÈRE EN CHARGE
ALLIANCE	400/80-24 A325 162A8 ATG	5	2650	6350	2750	1100
GALAXY	15.5-25 16PR GIRAFFE L2	5,2				
MICHELIN	400/80-24 162A8 TUBELESS	5				
MITAS	15.5-25 12PR EM-20 TUBELESS	4,6				

MT 1840 ...		PRESSION (bar)	CHARGE PAR PNEUMATIQUE (kg)			
			AVANT À VIDE	AVANT EN CHARGE	ARRIÈRE À VIDE	ARRIÈRE EN CHARGE
ALLIANCE	440/80-24 A325 168A8 ATG	4,5	2750	6450	3050	1400
GALAXY	15.5-25 16PR GIRAFFE L2	5,2				
MICHELIN	440/80-24 168A8 TUBELESS	4,5				
MITAS	15.5-25 12PR EM-20 TUBELESS	4,6				

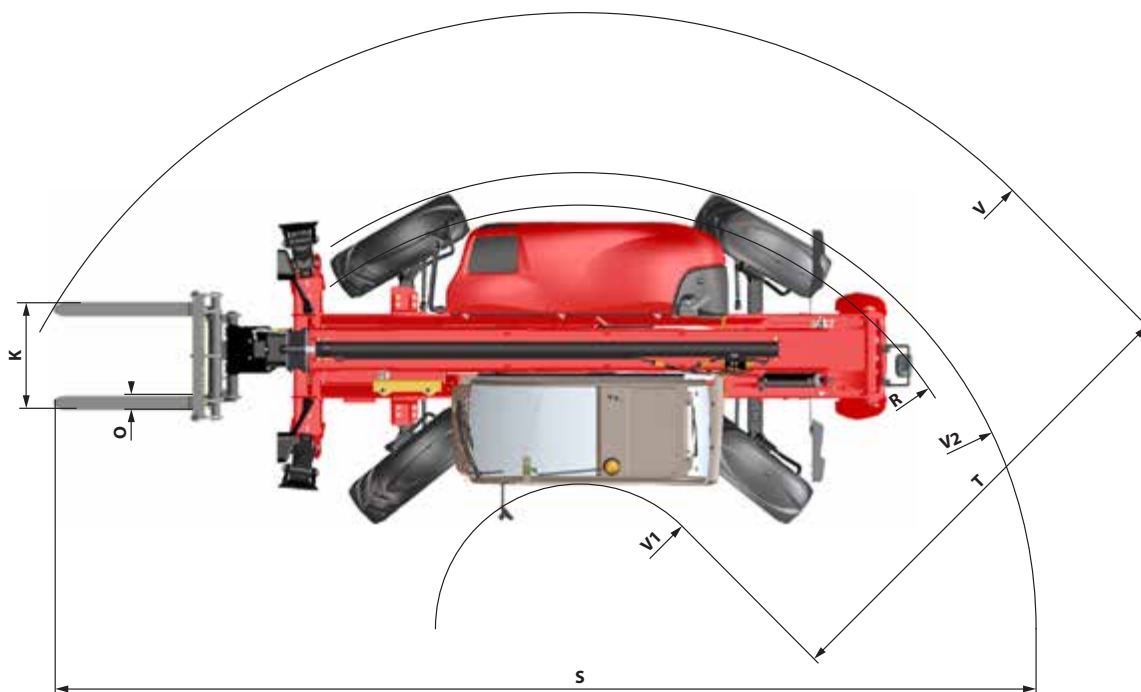
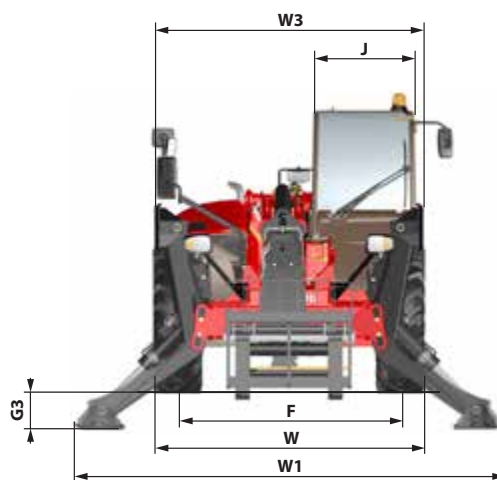
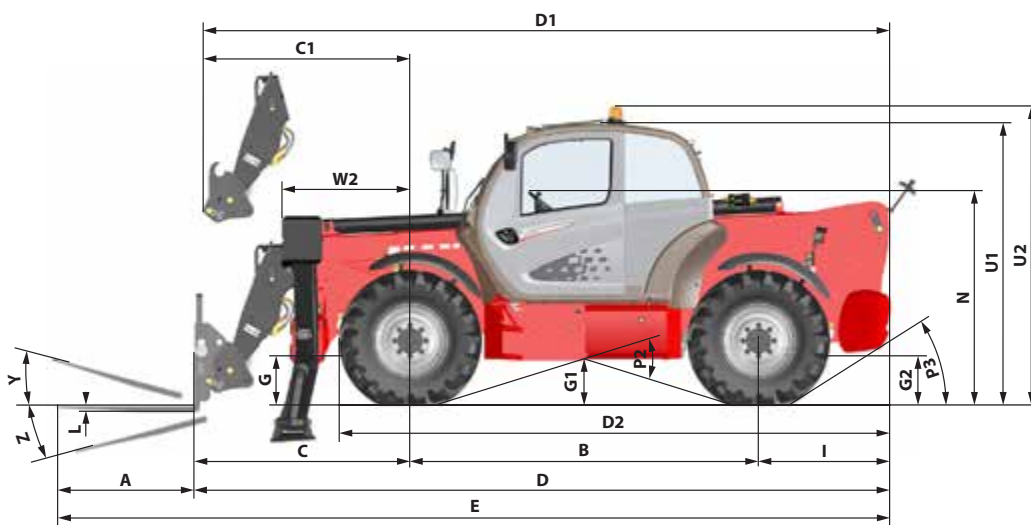
		PRESSION (bar)	CHARGE (kg)	PRESSION DE CONTACT AU SOL (kg/ cm ²)		SURFACE DE CONTACT AU SOL (cm ²)	
				SOL DUR	SOL MEUBLE	SOL DUR	SOL MEUBLE
ALLIANCE	400/80-24 A325 162A8 ATG	5	700	7,37	2,62	97	273
			1100	7,43	2,64	148	417
			2100	7,58	2,69	276	778
			2650	7,66	2,72	346	976
			2750	7,63	2,80	361	981
			5900	9,37	3,99	623	1461
	440/80-24 A325 168A8 ATG	4,5	1400	7,69	2,97	182	472
			2750	7,81	3,06	352	900
			3050	8,07	3,06	384	1012
			6450	9,61	3,90	671	1655
GALAXY	15.5-25 16PR GIRAFFE L2	5,2	700				
			1100				
			1400				
			2100				
			2650				
			2750				
			3050				
			5900				
			6450				
MICHELIN	400/80-24 162A8 TUBELESS	5	700	6,10	0,43	122	1428
			1100	6,90	0,70	159	1548
			2100	8,52	1,11	240	1847
			2650	9,38	1,30	282	2000
			2750	9,53	1,30	289	2007
			5900	12,36	1,93	472	2981
	440/80-24 168A8 TUBELESS	4,5	1400	7,13	0,85	193	1650
			2750	9,10	1,33	302	2064
			3050	9,40	1,40	323	2156
			6450	12,30	2,00	526	3200
MITAS	15.5-25 12PR EM-20 TUBELESS	4,6	700				
			1100				
			1400				
			2100				
			2650				
			2750				
			3050				
			5900				
			6450				

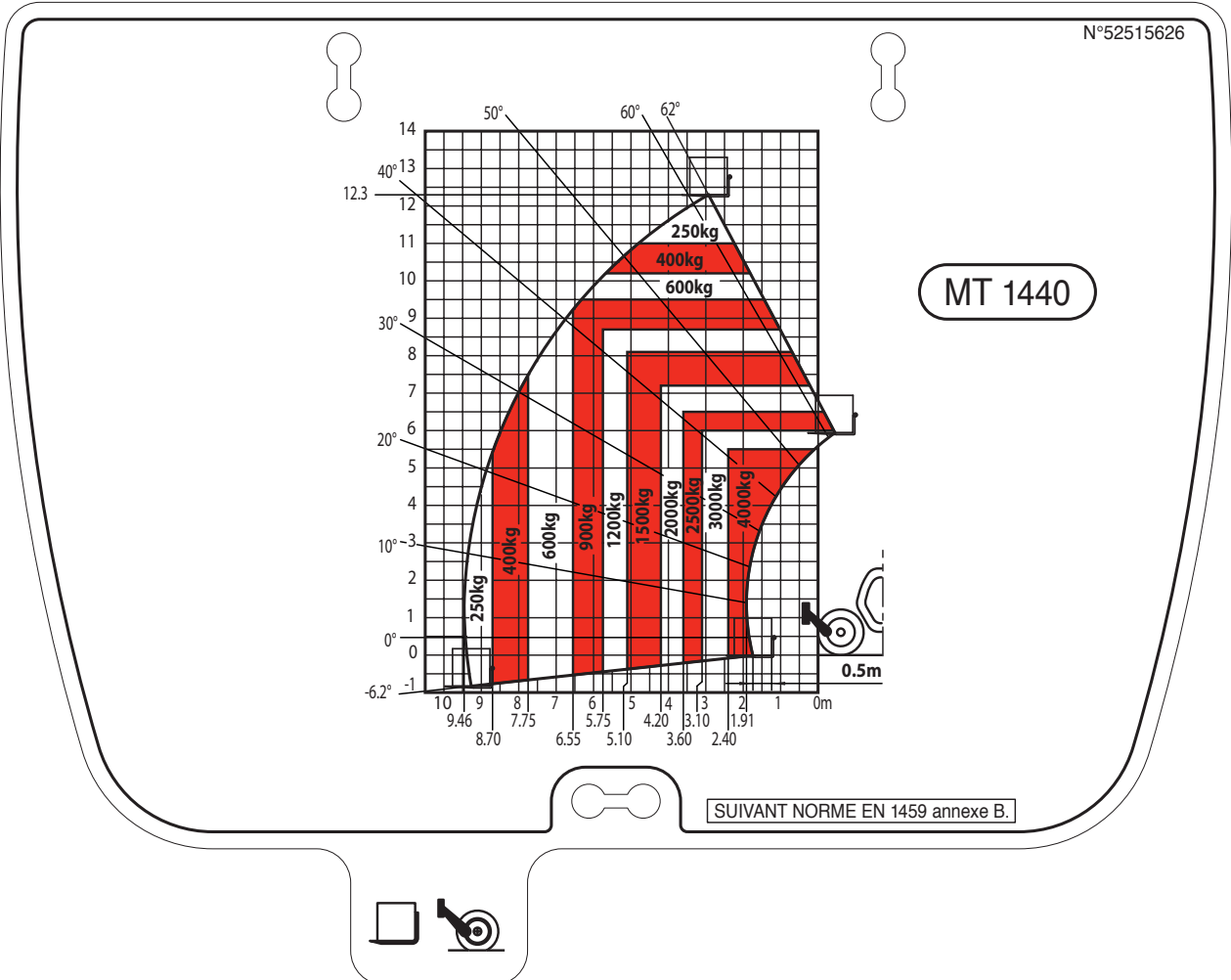
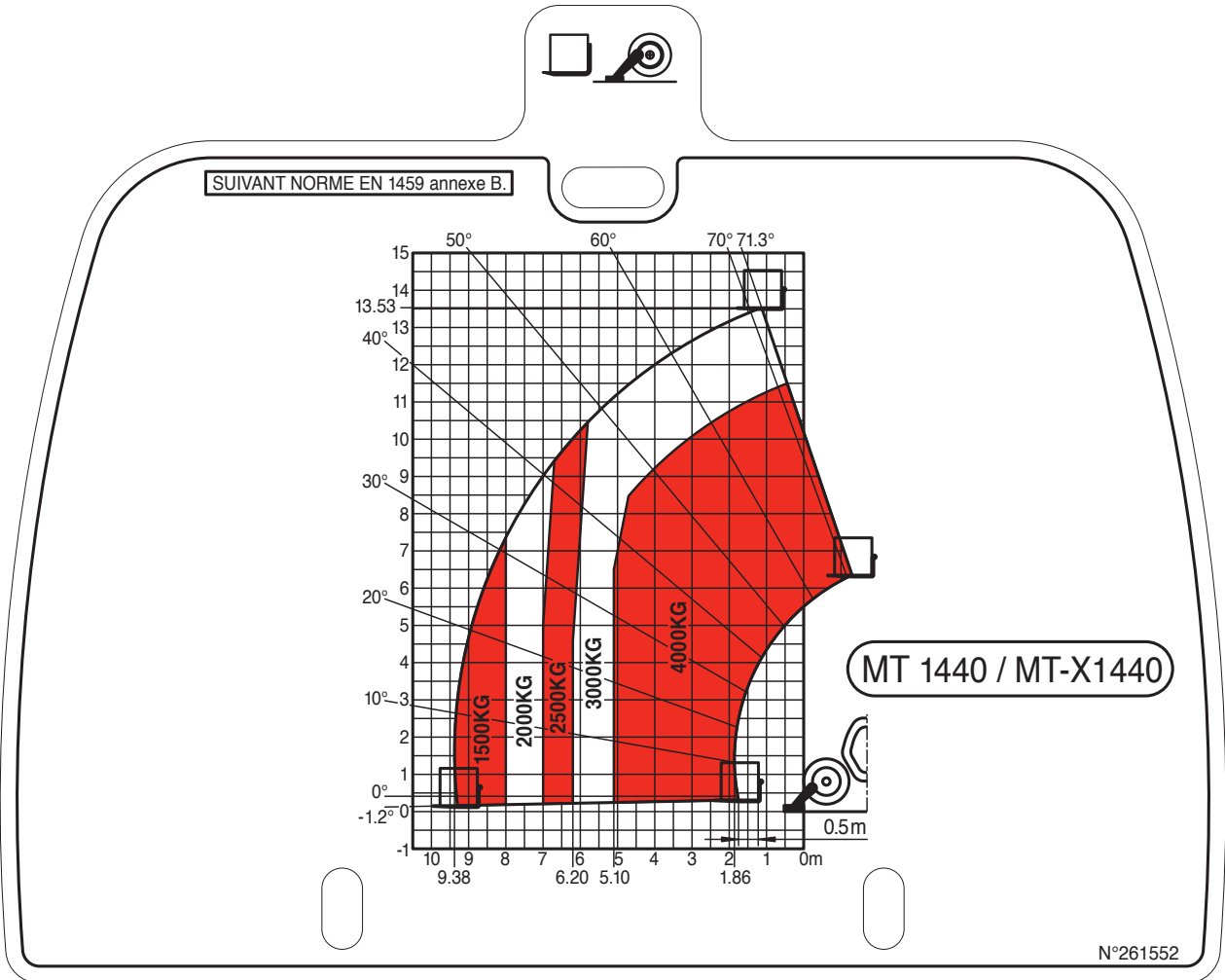
A	mm	1200
B	mm	3070
C	mm	1905
C1	mm	1790
D	mm	6135
D1	mm	6020
D2	mm	4859
E	mm	7335
F	mm	1960
F1	mm	1960
G	mm	384
G1	mm	367
G2	mm	380
G3	mm	355
I	mm	1160
J	mm	892
K	mm	1040
L	mm	50
N	mm	1855
O	mm	125
P2	°	34
P3	°	33
R	mm	3779
S	mm	8626
T	mm	4183
U1	mm	2452
U2	mm	2640
V	mm	5468
V1	mm	1285
V2	mm	3986
W	mm	2374
W1	mm	3793
W2	mm	1134
W3	mm	2422
Y	°	12
Z	°	114



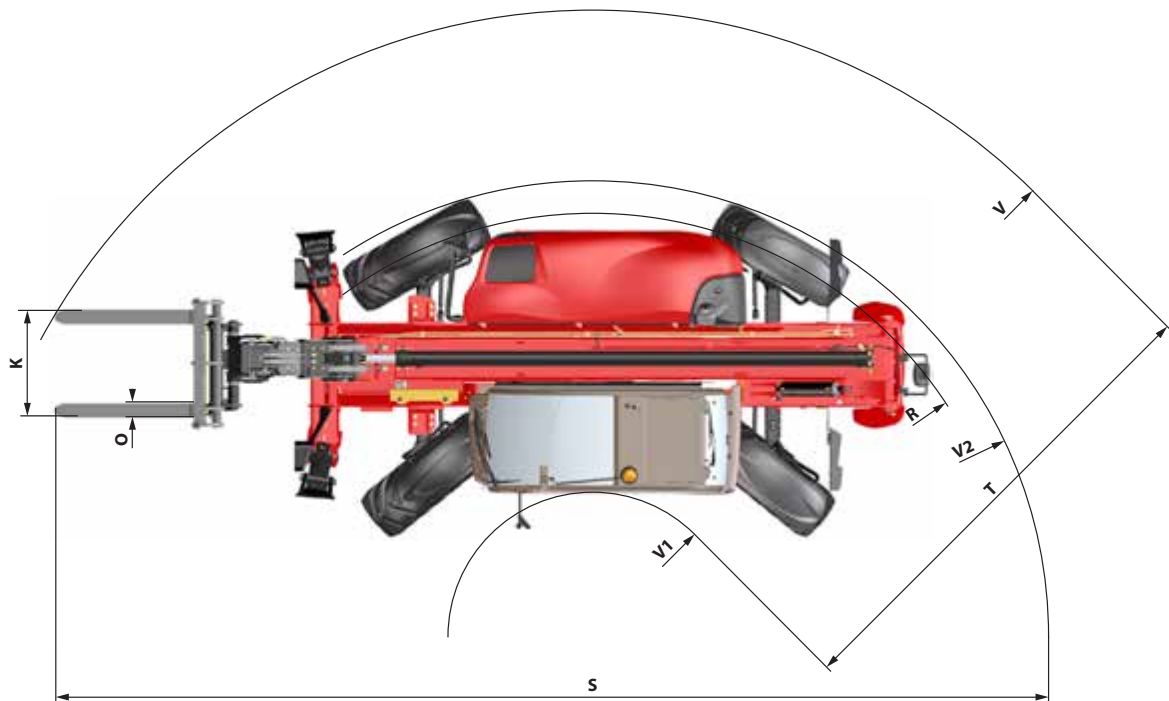
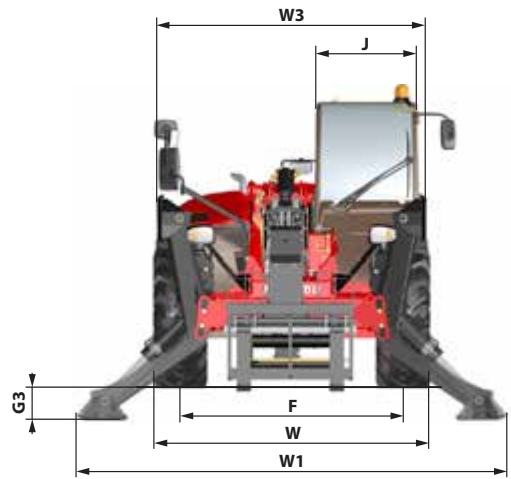
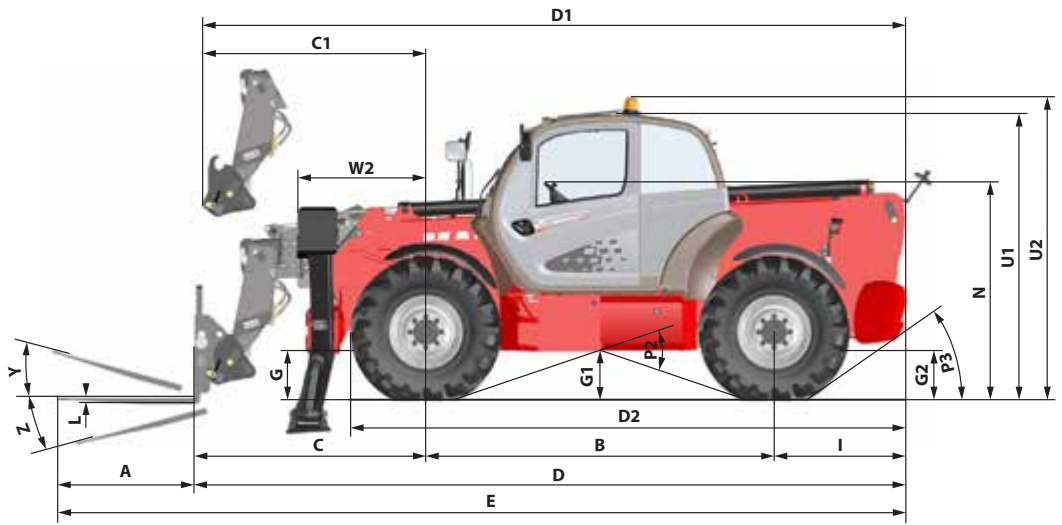


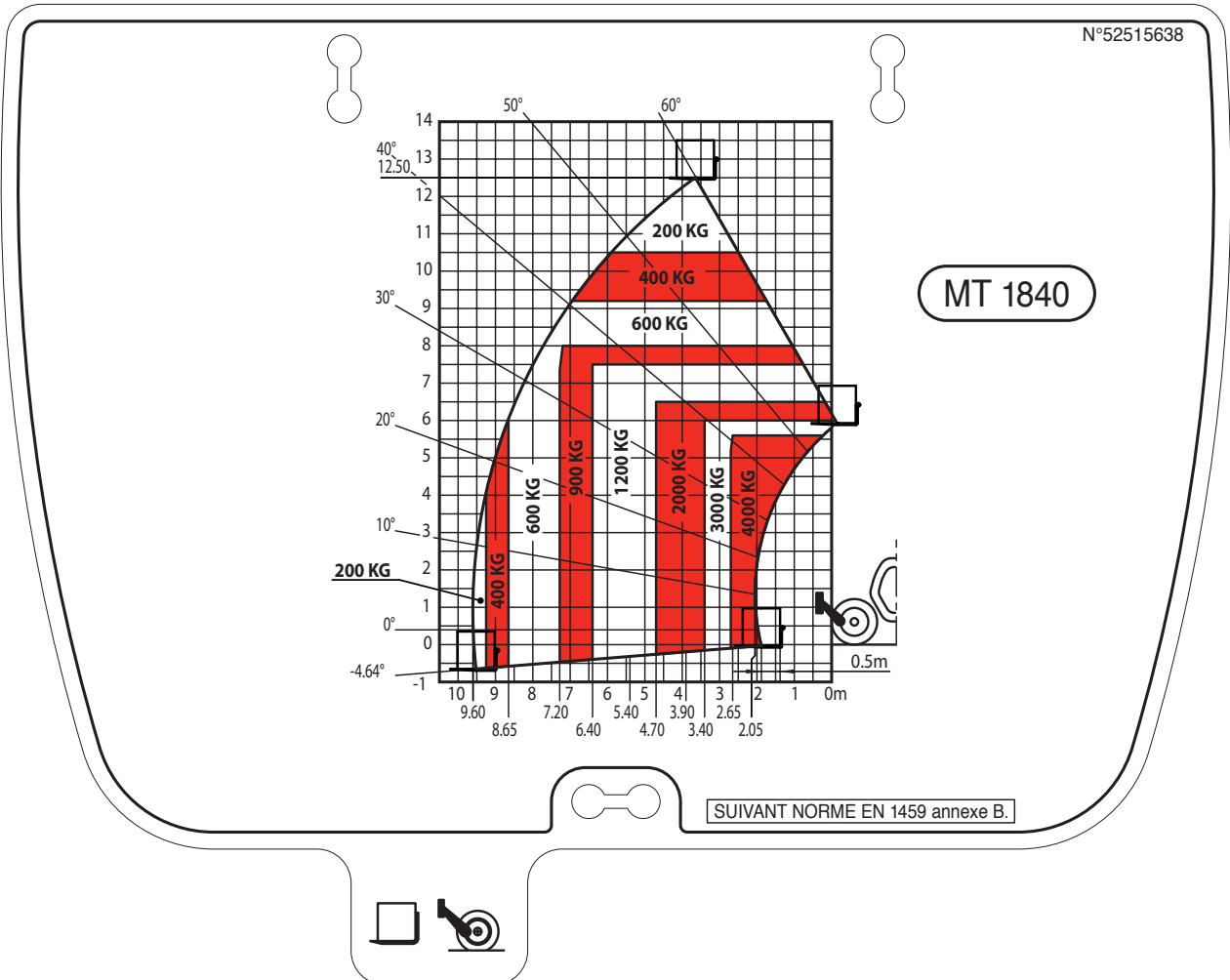
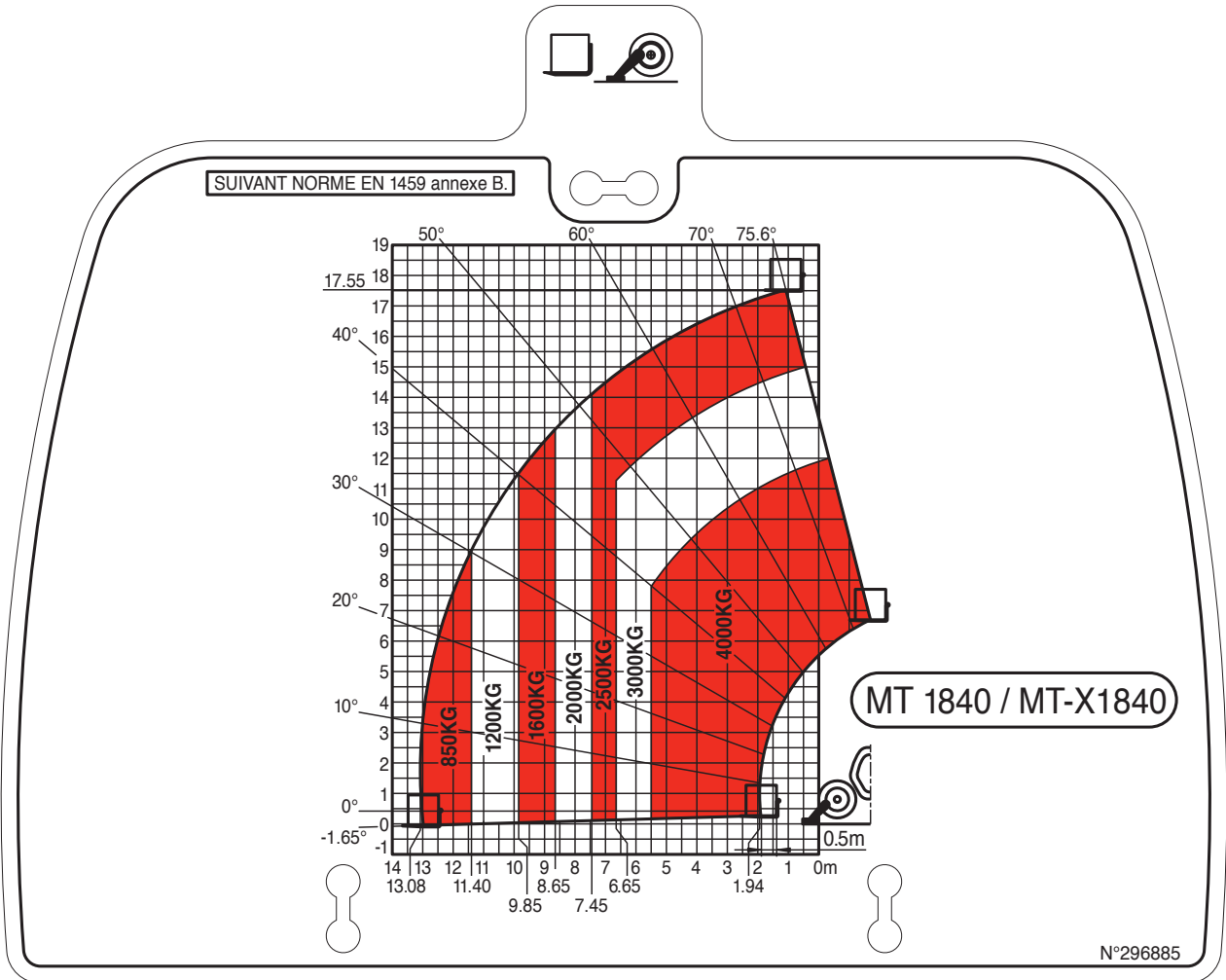
A	mm	1200
B	mm	3070
C	mm	1905
C1	mm	1790
D	mm	6135
D1	mm	6020
D2	mm	4859
E	mm	7335
F	mm	1960
F1	mm	1960
G	mm	384
G1	mm	367
G2	mm	380
G3	mm	355
I	mm	1160
J	mm	892
K	mm	1040
L	mm	50
N	mm	1855
O	mm	125
P2	°	34
P3	°	33
R	mm	3779
S	mm	8626
T	mm	4183
U1	mm	2452
U2	mm	2640
V	mm	5468
V1	mm	1285
V2	mm	3986
W	mm	2374
W1	mm	3793
W2	mm	1134
W3	mm	2422
Y	°	12
Z	°	114





A	mm	1200
B	mm	3070
C	mm	2044
C1	mm	1929
D	mm	6274
D1	mm	6159
D2	mm	4894
E	mm	7474
F	mm	1960
F1	mm	1960
G	mm	437
G1	mm	420
G2	mm	433
G3	mm	302
I	mm	1160
J	mm	892
K	mm	1040
L	mm	50
N	mm	1908
O	mm	125
P2	°	37
P3	°	34
R	mm	3779
S	mm	8788
T	mm	4307
U1	mm	2505
U2	mm	2693
V	mm	5592
V1	mm	1285
V2	mm	4009
W	mm	2420
W1	mm	3793
W2	mm	1134
W3	mm	2422
Y	°	12
Z	°	114





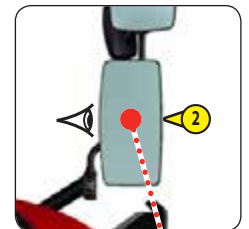
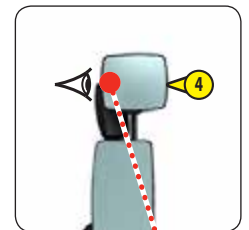
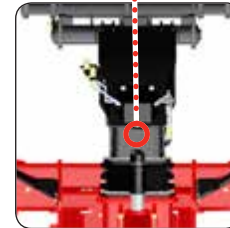
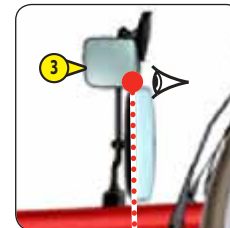
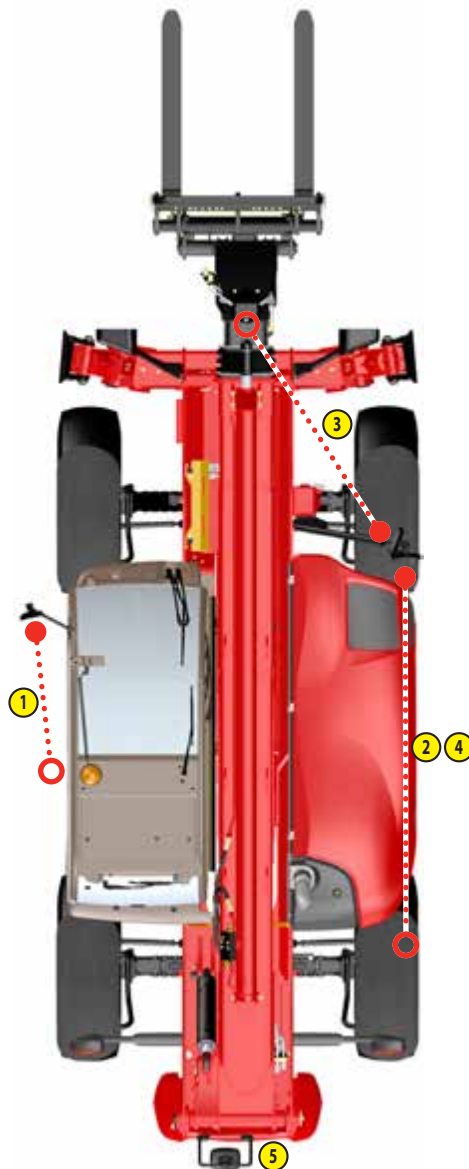
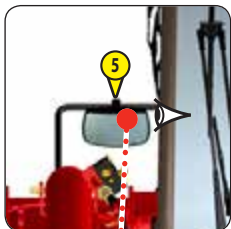
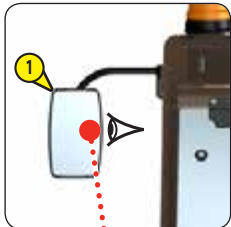
Nos chariots élévateurs sont conformes à la norme européenne EN15830 concernant la visibilité de l'opérateur.

- Respecter les instructions pour optimiser la visibilité de l'opérateur sur l'environnement immédiat (voir: 1 - INSTRUCTIONS ET CONSIGNES DE SÉCURITÉ: INSTRUCTIONS À L'OPÉRATEUR: INSTRUCTIONS DE CONDUITE À VIDE ET EN CHARGE: D - VISIBILITÉ).

DESCRIPTION ET RÉGLAGE DES RÉTROVISEURS

- 1 - RÉTROVISEUR GAUCHE
- 2 - RÉTROVISEUR PRINCIPAL DROIT
- 3 - RÉTROVISEUR INTERMÉDIAIRE DROIT
- 4 - RÉTROVISEUR SUPÉRIEUR DROIT
- 5 - RÉTROVISEUR ARRIÈRE

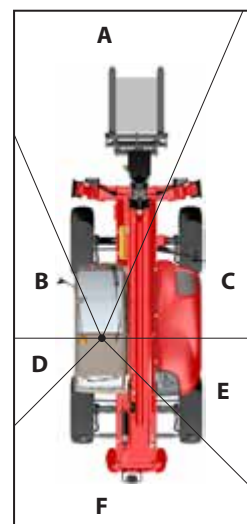
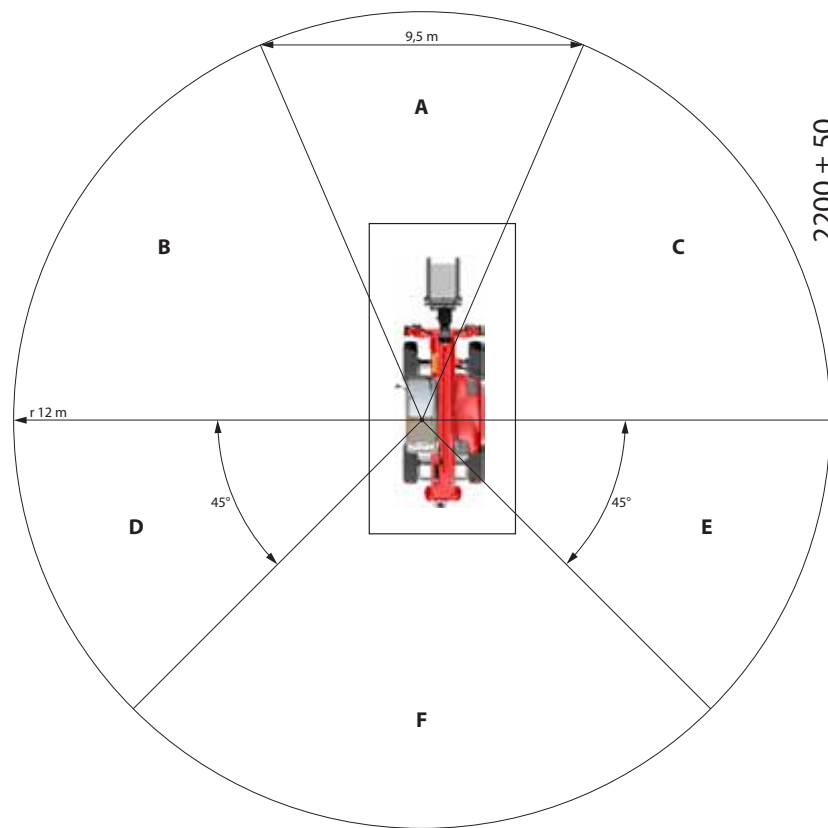
- Placer le chariot élévateur sur un sol horizontal moteur thermique arrêté et la flèche rentrée et abaissée au maximum.
- Respecter la position des points de référence ●...○ sur les illustrations, pour visionner et régler correctement les rétroviseurs.



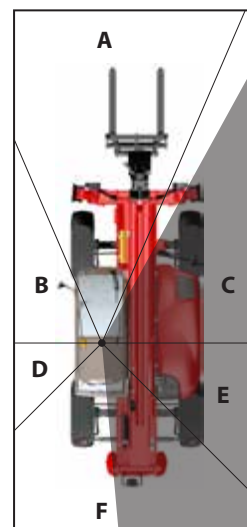
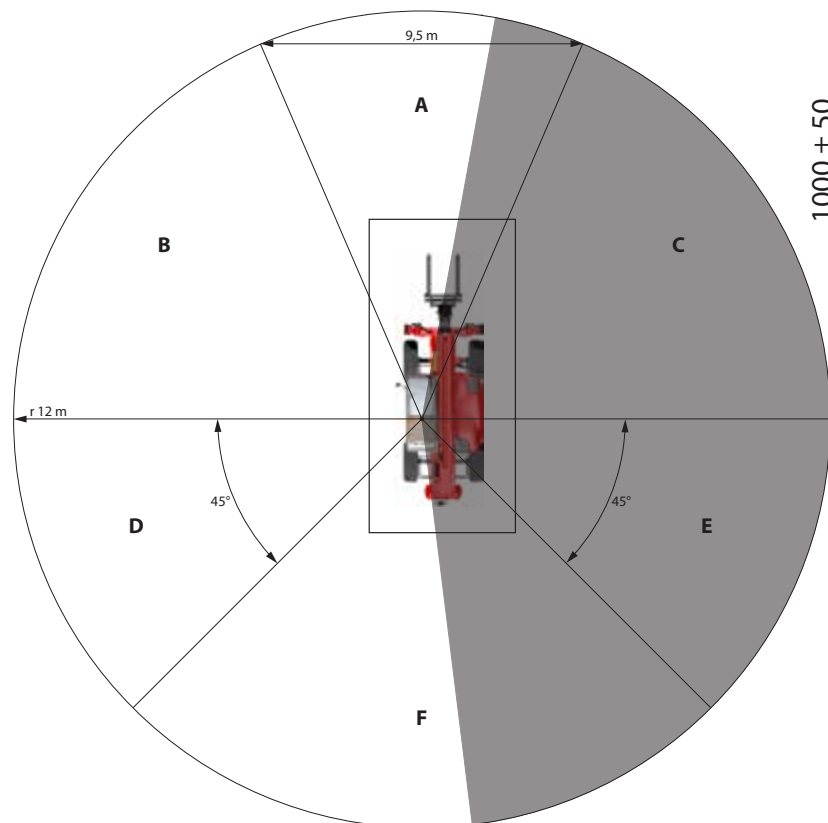
ZONE DE MASQUAGE DE LA VISIBILITÉ EN DIRECTE ET/OU INDIRECTE

Conformément à l'EN15830, les deux schémas indiquent les zones de masquage sur le cercle d'essai de visibilité (r 12 m) et le contour rectangulaire à 1 m du chariot élévateur.

MANUTENTION DE CHARGE SUSPENDUE



CHARGEMENT DE REMORQUE



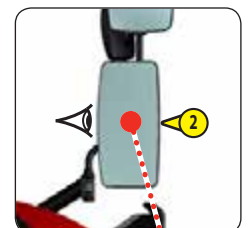
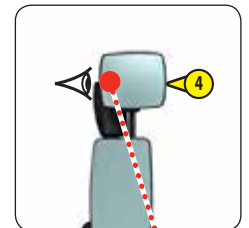
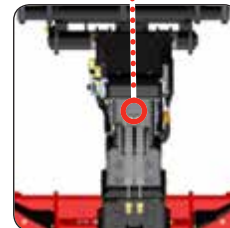
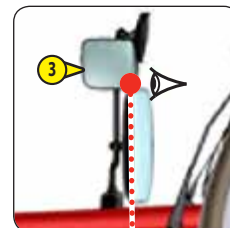
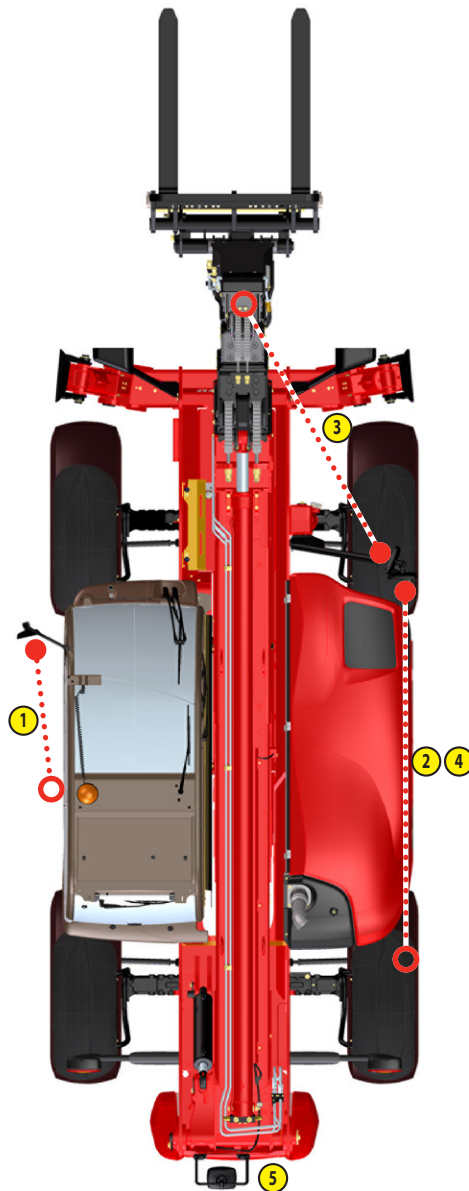
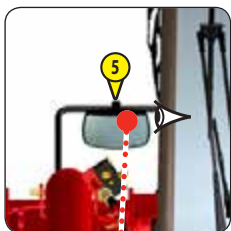
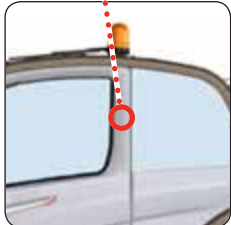
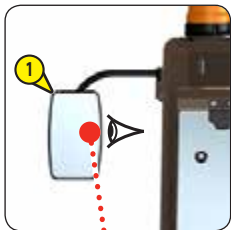
Nos chariots élévateurs sont conformes à la norme européenne EN15830 concernant la visibilité de l'opérateur.

- Respecter les instructions pour optimiser la visibilité de l'opérateur sur l'environnement immédiat (voir: 1 - INSTRUCTIONS ET CONSIGNES DE SÉCURITÉ: INSTRUCTIONS À L'OPÉRATEUR: INSTRUCTIONS DE CONDUITE À VIDE ET EN CHARGE: D - VISIBILITÉ).

DESCRIPTION ET RÉGLAGE DES RÉTROVISEURS

- 1 - RÉTROVISEUR GAUCHE
- 2 - RÉTROVISEUR PRINCIPAL DROIT
- 3 - RÉTROVISEUR INTERMÉDIAIRE DROIT
- 4 - RÉTROVISEUR SUPÉRIEUR DROIT
- 5 - RÉTROVISEUR ARRIÈRE

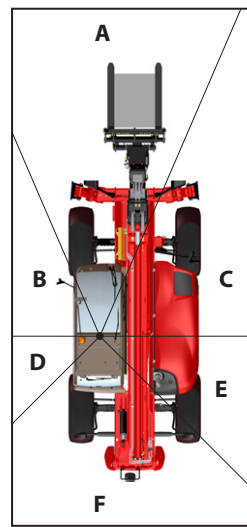
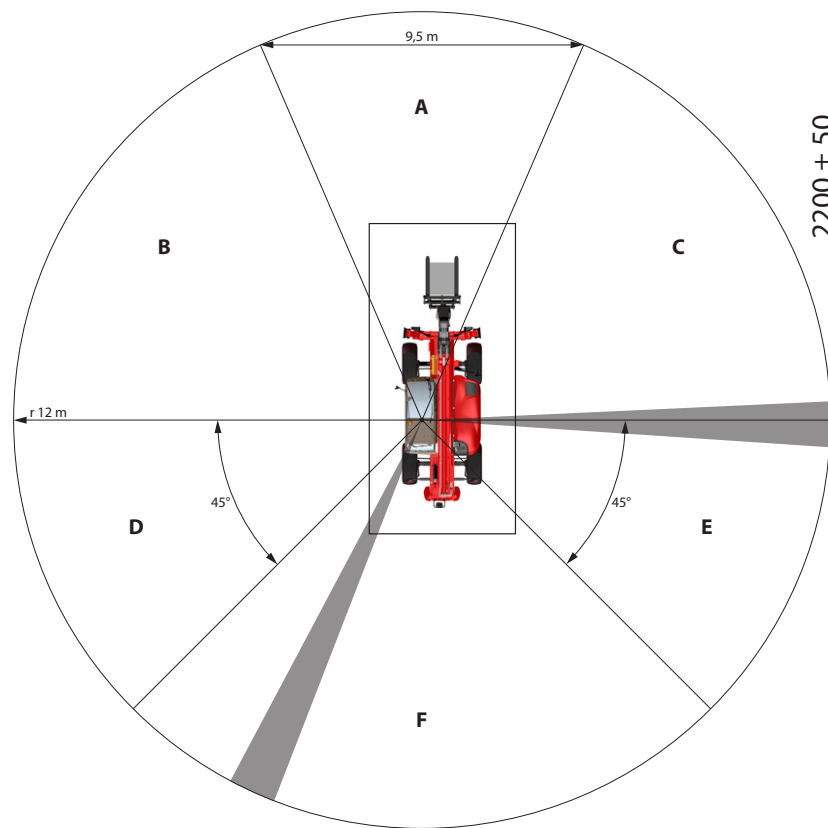
- Placer le chariot élévateur sur un sol horizontal moteur thermique arrêté et la flèche rentrée et abaissée au maximum.
- Respecter la position des points de référence ●...○ sur les illustrations, pour visionner et régler correctement les rétroviseurs.



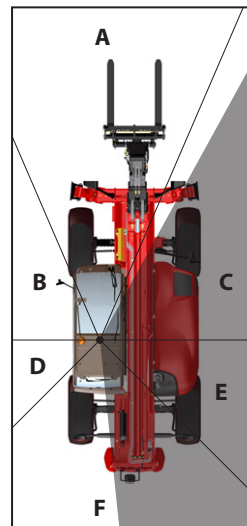
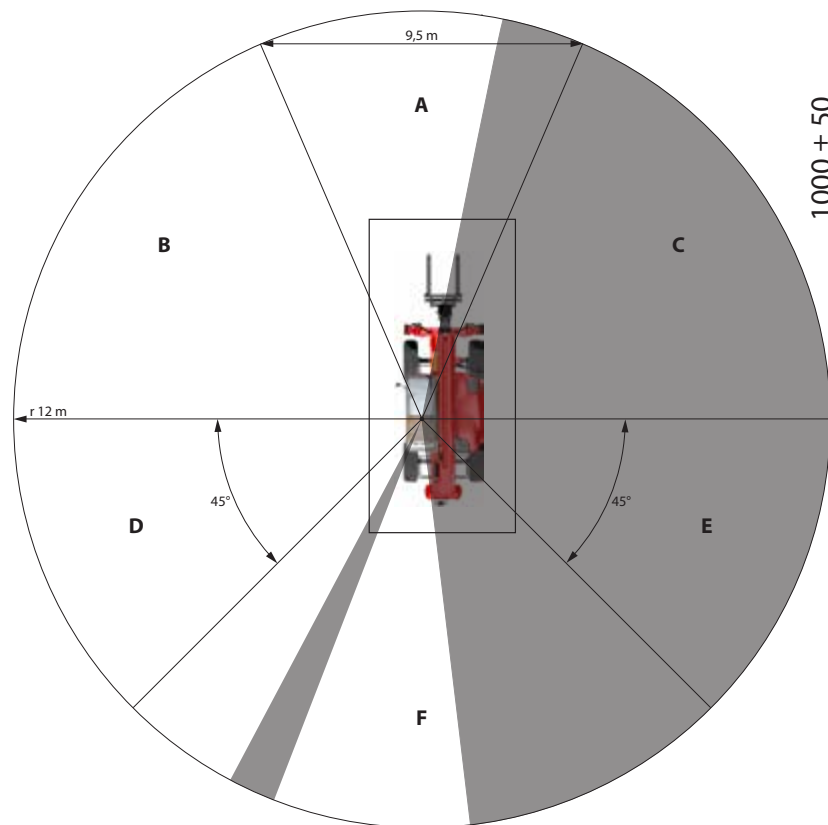
ZONE DE MASQUAGE DE LA VISIBILITÉ EN DIRECTE ET/OU INDIRECTE

Conformément à l'EN15830, les deux schémas indiquent les zones de masquage sur le cercle d'essai de visibilité (r 12 m) et le contour rectangulaire à 1 m du chariot élévateur.

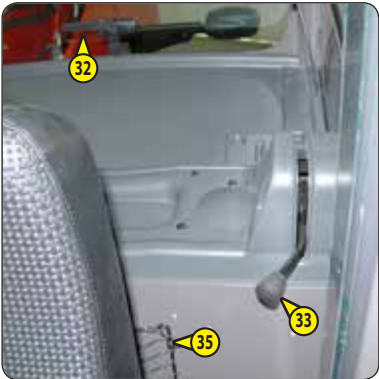
MANUTENTION DE CHARGE SUSPENDUE



CHARGEMENT DE REMORQUE



INSTRUMENTS DE CONTRÔLE ET DE COMMANDE



DESCRIPTION

- 1 - SIÈGE DU CONDUCTEUR
- 2 - CEINTURE DE SÉCURITÉ
- 3 - CONTACTEUR À CLÉ
- 4 - ARRÊT D'URGENCE
- 5 - COUPE BATTERIE
- 6 - INTERFACE HOMME-MACHINE (IHM)
- 7 - DISPOSITIF AVERTISSEUR ET LIMITEUR DE STABILITÉ LONGITUDINALE
- 8 - INTERRUPTEURS
- 9 - FUSIBLES ET RELAIS DANS LA CABINE
- 10 - FUSIBLES ET RELAIS SOUS LE CAPOT MOTEUR
- 11 - CAPTEURS PRÉSENCE PORTE
- 12 - ALLUME-CIGARE
- 13 - COMMUTATEUR D'ÉCLAIRAGE, AVERTISSEUR ET CLIGNOTANTS
- 14 - COMMUTATEUR D'ESSUIE-GLACES AVANT ET ARRIÈRE
- 15 - FICHES FONCTIONS
- 16 - COMMANDES HYDRAULIQUES
- 17 - PÉDALE D'ACCÉLÉRATEUR
- 18 - PÉDALE DES FREINS DE SERVICE
- 19 - SÉLECTEUR DE MARCHE AVANT/NEUTRE/ARRIÈRE
- 20 - LEVIER DE VITESSES
- 21 - SÉLECTION DE DIRECTION
- 22 - COMMANDE DE CHAUFFAGE
- 23 - COMMANDE DU CLIMATISEUR (OPTION CLIMATISATION)
- 24 - AÉRATEURS DE CHAUFFAGE
- 25 - AÉRATEURS DE DÉSEMBUAGE
- 26 - INDICATEURS DE NIVEAU
- 27 - LEVIER D'OUVERTURE DE PORTE
- 28 - POIGNÉE DE FERMETURE DE PORTE
- 29 - INTERRUPTEUR LÈVE-VITRES
- 30 - RANGEMENT LATÉRAL
- 31 - PLAFONNIER (CABINE "COMFORT")
- 32 - POIGNÉE D'OUVERTURE DE VITRE ARRIÈRE
- 33 - LEVIER DE FERMETURE DE VITRE ARRIÈRE (CABINE "COMFORT")
- 34 - POIGNÉE DE RÉGLAGE DU VOLANT (OPTION)
- 35 - FILET PORTE-DOCUMENTS (CABINE "COMFORT")
- 36 - COFFRE DE RANGEMENT
- 37 - PHARES AVANT (NON ILLUSTRÉE)
- 38 - FEUX ARRIÈRE (NON ILLUSTRÉE)
- 39 - GYROPHARE (NON ILLUSTRÉE)
- 40 - RÉTROVISEUR INTÉRIEUR (OPTION)
- 41 - CALE DE SÉCURITÉ FLÈCHE

NOTA: Tous les termes tels que: DROITE, GAUCHE, AVANT, ARRIÈRE, s'entendent pour un observateur occupant le siège du conducteur et regardant devant lui.

1 - SIÈGE DU CONDUCTEUR

SIÈGE DU CONDUCTEUR (STANDARD)

POUR UN MEILLEUR CONFORT, CE SIÈGE POSSÈDE DIFFÉRENTS RÉGLAGES.

RÉGLAGE LONGITUDINAL

- Déverrouiller la manette 1.
- Coulisser le siège dans la position désirée.
- Relâcher la manette et s'assurer de son verrouillage.

RÉGLAGE EN HAUTEUR DE L'ASSISE

- S'asseoir correctement sur le siège.
- Tourner la poignée 2 suivant la hauteur désirée, dans le sens horaire pour le monter, dans le sens antihoraire pour le descendre.

RÉGLAGE DE LA SOUPLESSE

- S'assurer que l'indicateur 3 est dans la zone verte.

RÉGLAGE DE L'INCLINAISON DU DOSSIER

- Maintenir le dossier, pousser la manette 4 vers l'arrière et incliner le dossier dans la position désirée.



⚠ IMPORTANT ⚠

Si vous ne maintenez pas le dossier lors du réglage, il bascule complètement vers l'avant.

SIÈGE DU CONDUCTEUR (OPTION)

POUR UN MEILLEUR CONFORT, CE SIÈGE POSSÈDE DIFFÉRENTS RÉGLAGES.

RÉGLAGE AVANT ARRIÈRE

- Tirer la manette 1 vers le haut.
- Coulisser le siège dans la position désirée.
- Relâcher la manette et s'assurer de son verrouillage.

RÉGLAGE DU COUSSIN D'ASSISE

L'avant et l'arrière du coussin d'assise peuvent se régler séparément.

- Pour régler l'avant, pousser le levier 2 vers le bas.
- Relâcher dans l'une des cinq positions possibles.
- Même opération pour régler l'arrière en tirant le levier 2 vers le haut.

RÉGLAGE DE LA SOUPLESSE

- Tourner le bouton 3 et régler en fonction de votre poids.

RÉGLAGE DE L'INCLINAISON DU DOSSIER

- Appuyer le dos contre le dossier.
- Tirer sur le levier 4 et placer le dossier dans l'une des positions possibles.



SIÈGE DU CONDUCTEUR (OPTION)

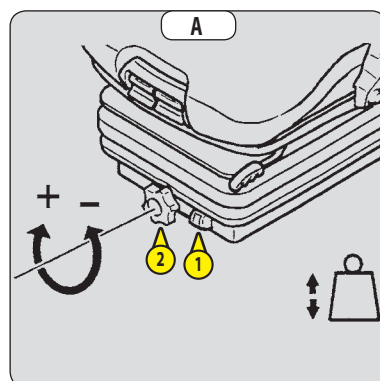
POUR UN MEILLEUR CONFORT, CE SIÈGE POSSÈDE DIFFÉRENTS RÉGLAGES.

RÉGLAGE DU POIDS (FIG. A)

Il est conseillé de régler le poids lorsque le conducteur n'est pas assis dessus.

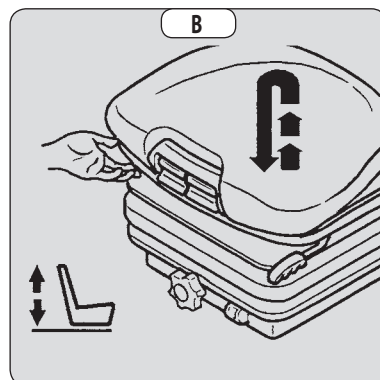
- Se référer à la graduation 1 du siège.
- Tourner la poignée 2 suivant le poids du conducteur.

NOTA: Afin d'éviter tout ennui de santé, il est conseillé, avant de mettre le chariot élévateur en marche, de contrôler le réglage du poids et de l'ajuster.



RÉGLAGE EN HAUTEUR DE L'ASSISE (FIG. B)

- Monter le siège dans la position désirée, jusqu'à ce que vous entendiez le déclic d'enclenchement. Si vous montez le siège au-dessus du dernier cran (butée), le siège redescend dans sa position la plus basse.



RÉGLAGE EN INCLINAISON DE L'ASSISE (FIG. C)

L'assise peut être réglée individuellement en inclinaison.

- Appuyer sur le bouton de gauche tout en appuyant sur l'assise ou en relâchant la pression sur l'assise pour trouver une position confortable.

RÉGLAGE EN PROFONDEUR DE L'ASSISE (FIG. D)

L'assise peut être réglée individuellement en profondeur.

- Appuyer sur le bouton de droite tout en avançant ou en reculant l'assise pour trouver la position souhaitée.

RALLONGE DE DOSSIER (FIG. E)

- La rallonge de dossier est réglable en hauteur en la tirant vers le haut (les crans sont audibles) jusqu'à la butée.
- La rallonge de dossier peut être ôtée en exerçant une traction plus importante pour sauter la butée.

RÉGLAGE LOMBAIRE (FIG. F)

Ceci permet d'augmenter aussi bien le confort de l'assise que la liberté de mouvement du conducteur.

- Tourner la poignée indifféremment vers la gauche ou vers la droite pour régler le soutien lombaire en hauteur et en profondeur.

RÉGLAGE DE L'INCLINAISON DU DOSSIER (FIG. G)

⚠ IMPORTANT ⚠

Si vous ne maintenez pas le dossier lors du réglage, il bascule complètement vers l'avant.

- Maintenir le dossier, tirer la manette et incliner le dossier dans la position désirée.

RÉGLAGE LONGITUDINAL (FIG. H)

- Enclencher la manette de blocage dans la position souhaitée. Celle-ci bloquée, vous ne pouvez plus déplacer le siège dans une autre position.

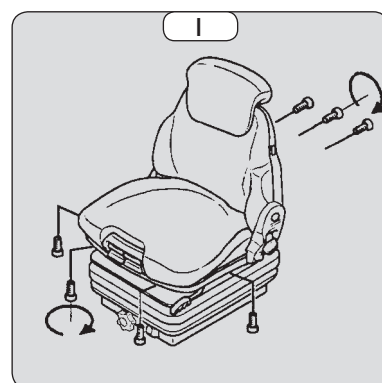
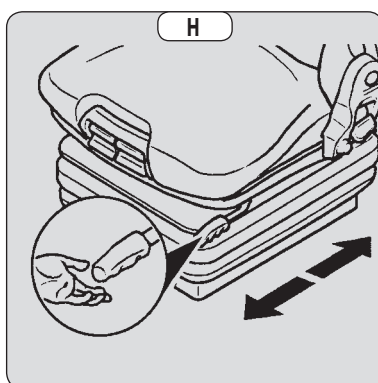
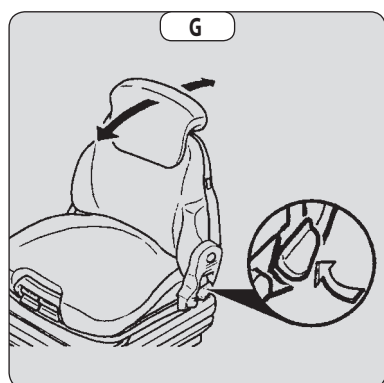
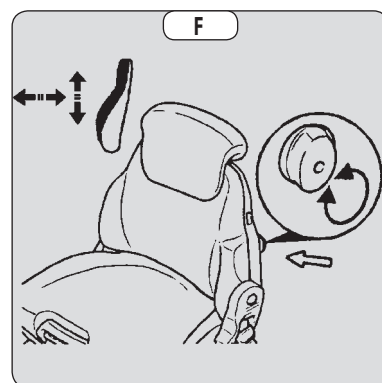
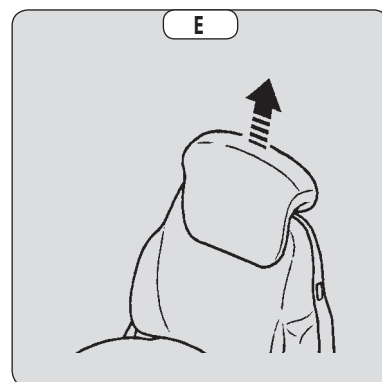
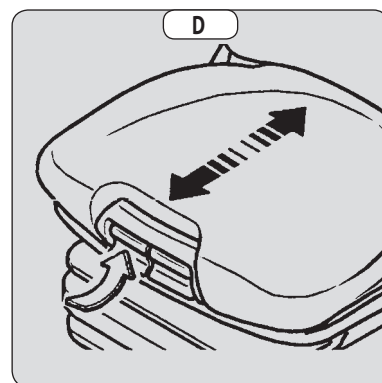
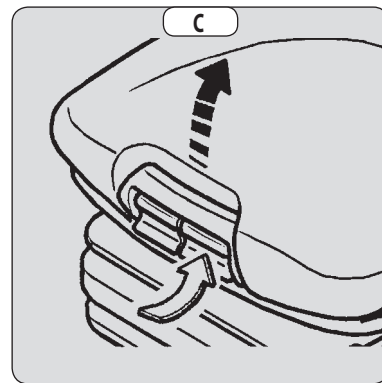
ENTRETIEN (FIG. I)

⚠ IMPORTANT ⚠

Augmentation du risque d'accident lorsque le dossier bascule!

La saleté peut nuire au bon fonctionnement du siège. C'est pourquoi, veillez à ce que votre siège soit toujours propre.

- Pour entretenir ou changer les coussins, il suffit de les sortir de la carcasse du siège.
- Évitez de mouiller le tissu des coussins lorsque vous le nettoyez. Vérifiez d'abord sur une petite surface cachée la résistance du tissu avant d'utiliser les nettoyants courants pour tissus et matières plastiques.



2 - CEINTURE DE SÉCURITÉ

⚠ IMPORTANT ⚠

En aucun cas vous ne devez utiliser le chariot élévateur si la ceinture de sécurité est défectueuse (fixation, verrouillage, couture, déchirure, etc.). Réparer ou remplacer la ceinture de sécurité immédiatement.

- Asseyez-vous correctement sur le siège.
- Vérifier que la ceinture de sécurité n'est pas torsadée.
- Passer la ceinture au niveau du bassin.
- Attacher la ceinture de sécurité et contrôler son verrouillage.
- Ajuster la ceinture à votre corpulence sans comprimer votre bassin et sans jeu excessif.

3 - CONTACTEUR À CLÉ

Ce contacteur possède 5 positions:

- P - Non utilisée.
- O - Coupure contact électrique et arrêt du moteur thermique.
- I - Contact électrique + préchauffage.
- II - Non utilisée.
- III - Démarrage et retour en position I dès que l'on relâche la clé.

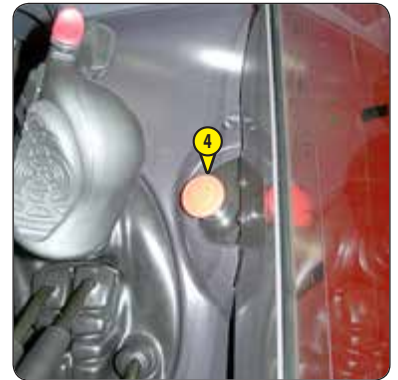
4 - ARRÊT D'URGENCE

En cas de danger, il permet d'arrêter le moteur thermique et ainsi d'interrompre tous les mouvements hydrauliques.

⚠ IMPORTANT ⚠

*Attention à l'arrêt brutal des mouvements hydrauliques quand vous utilisez ce bouton.
Attention en roulage, arrêt brutal du chariot élévateur par enclenchement du frein de stationnement.
Si possible stopper le chariot élévateur avant l'utilisation de l'arrêt d'urgence.*

- Tourner le bouton pour le désactiver avant de redémarrer le chariot élévateur.



5 - COUPE BATTERIE

Permet d'isoler rapidement la batterie en cas d'intervention sur le circuit électrique ou en cas de soudure, par exemple.

⚠ IMPORTANT ⚠

Actionner le coupe batterie 30 secondes minimum après avoir coupé le contact électrique à l'aide de la clé contact.



6 - INTERFACE HOMME-MACHINE (IHM)

- 6A - PRÉSENCE CONDUCTEUR
- 6B - TABLEAU DES INSTRUMENTS DE CONTRÔLE
- 6C - TABLEAU DES BOUTONS ET CLAVIER
- 6D - AFFICHEUR D'ÉCRANS

MISE À JOUR: Pour profiter au mieux de l'Interface Homme-Machine de votre chariot élévateur, consulter votre concessionnaire pour bénéficier de la dernière version du logiciel disponible.



6A - PRÉSENCE CONDUCTEUR

La présence conducteur est validée lorsque l'opérateur est correctement assis sur le siège et que la porte de cabine est fermée.

- C'est seulement à partir de ce moment que le chariot élévateur est opérationnel, l'opérateur peut effectuer des mouvements hydrauliques et déplacer le chariot élévateur.



A - COMPTE-TOURS

B - NIVEAU CARBURANT

Le voyant jaune B1 allumé, indique que vous êtes dans la réserve et que votre temps d'utilisation est limité.

C - INDICATEUR DE STABILITÉ LONGITUDINALE

Voir: 2 - DESCRIPTION: 7 - DISPOSITIF AVERTISSEUR ET LIMITEUR DE STABILITÉ LONGITUDINALE.

D - INDICATEUR AVANT/NEUTRE/ARRIÈRE

Voir: 2 - DESCRIPTION: 19 - SÉLECTEUR DE MARCHE AVANT/NEUTRE/ARRIÈRE.

E - INDICATEURS VERT DE DIRECTION

Un bip sonore retenti en alternance en même temps que les indicateurs de direction lors de l'utilisation des clignotants ou des feux de détresse.

F - INDICATEURS VERT D'ALIGNEMENT DES ROUES

Voir: 2 - DESCRIPTION: 21 - SÉLECTION DE DIRECTION.

G - INDICATEUR DIGICODE

Ce témoin clignotant indique que le digicode est actif (voir: 2 - DESCRIPTION: 6D - AFFICHEUR D'ÉCRANS).

H - TÉMOIN NIVEAU ET TEMPÉRATURE D'EAU MOTEUR THERMIQUE

MOTEUR FROID: Si le témoin H1 s'allume pendant le fonctionnement du chariot élévateur, il indique un niveau de liquide de refroidissement trop bas. Arrêter immédiatement le moteur thermique et contrôler le niveau.

MOTEUR CHAUD: Si le témoin H1 s'allume pendant le fonctionnement du chariot élévateur, il indique une température élevée ou un niveau trop bas du liquide de refroidissement. Arrêter immédiatement le moteur thermique et rechercher l'origine de la panne dans le circuit de refroidissement.



TÉMOIN DÉFAUT MAJEUR

Le voyant allumé indique un défaut majeur pouvant affecter la sécurité du chariot élévateur ou de l'opérateur. Arrêter le chariot élévateur et consulter les codes erreurs (voir: 2 - DESCRIPTION: 6D - AFFICHEUR D'ÉCRANS: ÉCRAN DES MENUS).



TÉMOIN VERT FEUX DE CROISEMENT



TÉMOIN BLEU FEUX DE ROUTE



TÉMOIN COLMATAGE FILTRE À AIR

Le témoin s'allume lorsque la cartouche du filtre à air est encrassée. L'allumage permanent de ce témoin nécessite le remplacement de la cartouche. Arrêter le chariot élévateur et effectuer les réparations nécessaires (voir: 3 - MAINTENANCE: TABLEAU D'ENTRETIEN).



TÉMOIN COLMATAGE FILTRE À HUILE RETOUR HYDRAULIQUE

Le témoin s'allume lorsque la cartouche du filtre à huile retour hydraulique est encrassée. L'allumage permanent de ce témoin nécessite le remplacement de la cartouche. Arrêter le chariot élévateur et effectuer les réparations nécessaires (voir: 3 - MAINTENANCE: TABLEAU D'ENTRETIEN).

NOTA: Ce témoin peut s'allumer lors du démarrage du chariot élévateur, il devra s'éteindre lorsque l'huile hydraulique aura atteint sa température de fonctionnement.



TÉMOIN DÉFAUT DIRECTION ASSISTÉE

Si le témoin s'allume pendant le fonctionnement du chariot élévateur, arrêter le moteur thermique et rechercher la cause (fuite éventuelle, etc.).



TÉMOIN NIVEAU HUILE DE FREINAGE OU DÉFAUT FREINAGE ASSISTÉ

Si le témoin s'allume pendant le fonctionnement du chariot élévateur, arrêter immédiatement le moteur thermique et vérifier le niveau d'huile de freinage. En cas de baisse de niveau anormale, consulter votre concessionnaire.



TÉMOIN TEMPÉRATURE ÉLEVÉE DES GAZ D'ÉCHAPPEMENT (NON UTILISÉ)



TÉMOIN PRÉSENCE EAU DANS PRÉFILTRE À COMBUSTIBLE

Le témoin s'allume lorsque de l'eau est présente dans le préfiltre à combustible. Arrêter le chariot élévateur et effectuer les réparations nécessaires (voir: 3 - MAINTENANCE: TABLEAU D'ENTRETIEN).



TÉMOIN PRÉCHAUFFAGE AUTOMATIQUE MOTEUR THERMIQUE

Le témoin s'allume, et doit s'éteindre dès que le préchauffage est terminé. Si le témoin s'allume lors du fonctionnement du chariot élévateur, arrêter immédiatement le moteur thermique et rechercher la cause.



TÉMOIN PRESSION HUILE MOTEUR THERMIQUE

Si le témoin s'allume pendant le fonctionnement du chariot élévateur, arrêter immédiatement le moteur thermique et rechercher la cause (voir niveau d'huile dans le carter moteur).

NOTA: Après le démarrage du moteur thermique, le témoin reste allumé pendant quelques secondes puis s'éteint lorsque la pression huile moteur thermique est correcte. Dès lors, toute la puissance du moteur thermique est disponible.



TÉMOIN DÉFAUT MOTEUR THERMIQUE

Si le témoin s'allume pendant le fonctionnement du chariot élévateur, arrêter le moteur thermique et rechercher la cause (fuite éventuelle, etc.).

NOTA: Ce témoin s'allume dès que la clé de contact électrique est en position I et jusqu'au démarrage du moteur thermique.



TÉMOIN CHARGE BATTERIE

Si le témoin s'allume lors du fonctionnement du chariot élévateur, arrêter immédiatement le moteur thermique et vérifier le circuit électrique ainsi que la courroie d'alternateur.



TÉMOIN VERT MODE "INCHING" TRANSMISSION PROGRESSIVE (OPTION)

Le témoin s'allume pendant l'utilisation du mode "INCHING" transmission progressive (voir: 2 - DESCRIPTION: 6C - TABLEAU DES BOUTONS ET CLAVIER).



TÉMOIN PRESSION HUILE BOÎTE DE VITESSES

Le témoin s'allume lorsqu'il y a une baisse de pression anormale dans la boîte de vitesses. Arrêter le chariot élévateur et rechercher la cause (ex: Niveau d'huile boîte de vitesses insuffisant, fuite interne dans la boîte de vitesses etc.).



TÉMOIN TEMPÉRATURE HUILE BOÎTE DE VITESSES

Le témoin s'allume lorsque la température d'huile de la boîte de vitesses est anormalement élevée. Dans ce cas, mettre le sélecteur de marche au neutre et laisser le moteur thermique tourner au ralenti pendant quelques minutes, si le témoin reste allumé, arrêter le chariot élévateur et consulter votre concessionnaire.

NOTA: L'échauffement anormal de l'huile peut-être lié à une mauvaise utilisation des rapports de boîte de vitesses (voir: 2 - DESCRIPTION: 20 - LEVIER DE VITESSES).



TÉMOIN FREIN DE STATIONNEMENT

Le témoin allumé indique que le frein de stationnement est serré.

Le témoin clignotant indique un défaut (voir: 2 - DESCRIPTION: 6D - AFFICHEUR D'ÉCRANS: ÉCRAN DES MENUS).



TÉMOIN NEUTRALISATION DES MOUVEMENTS HYDRAULIQUES

Le témoin s'allume avec la neutralisation des commandes hydrauliques, et lors de la demande de mouvement hydraulique interdit.

NOTA: En circulation routière, il est fortement conseillé de verrouiller tous les mouvements hydrauliques.

6C - TABLEAU DES BOUTONS ET CLAVIER



Chaque impulsion sur l'un des boutons, génère un bip sonore.



MODE "GODET" (NON UTILISÉ)



MODE "INCHING" TRANSMISSION PROGRESSIVE (NON UTILISÉ)



MODE "CHARGE SUSPENDUE"

Voir: 2 - DESCRIPTION: 7 - DISPOSITIF AVERTISSEUR ET LIMITEUR DE STABILITÉ LONGITUDINALE.



CIRCUIT ACCESSOIRE (OPTION)

⚠ IMPORTANT ⚠

Par défaut, le circuit accessoire en mode continu est désactivé dès que l'opérateur quitte le poste de conduite.
Cette condition peut être modifiée par le menu OPT sur l'écran des menus.



CIRCUIT ACCESSOIRE DÉVERROUILLÉ (par défaut)



CIRCUIT ACCESSOIRE VERROUILLÉ

• Il est conseillé d'utiliser cette fonction lorsque le chariot élévateur n'est pas équipé d'accessoire hydraulique.

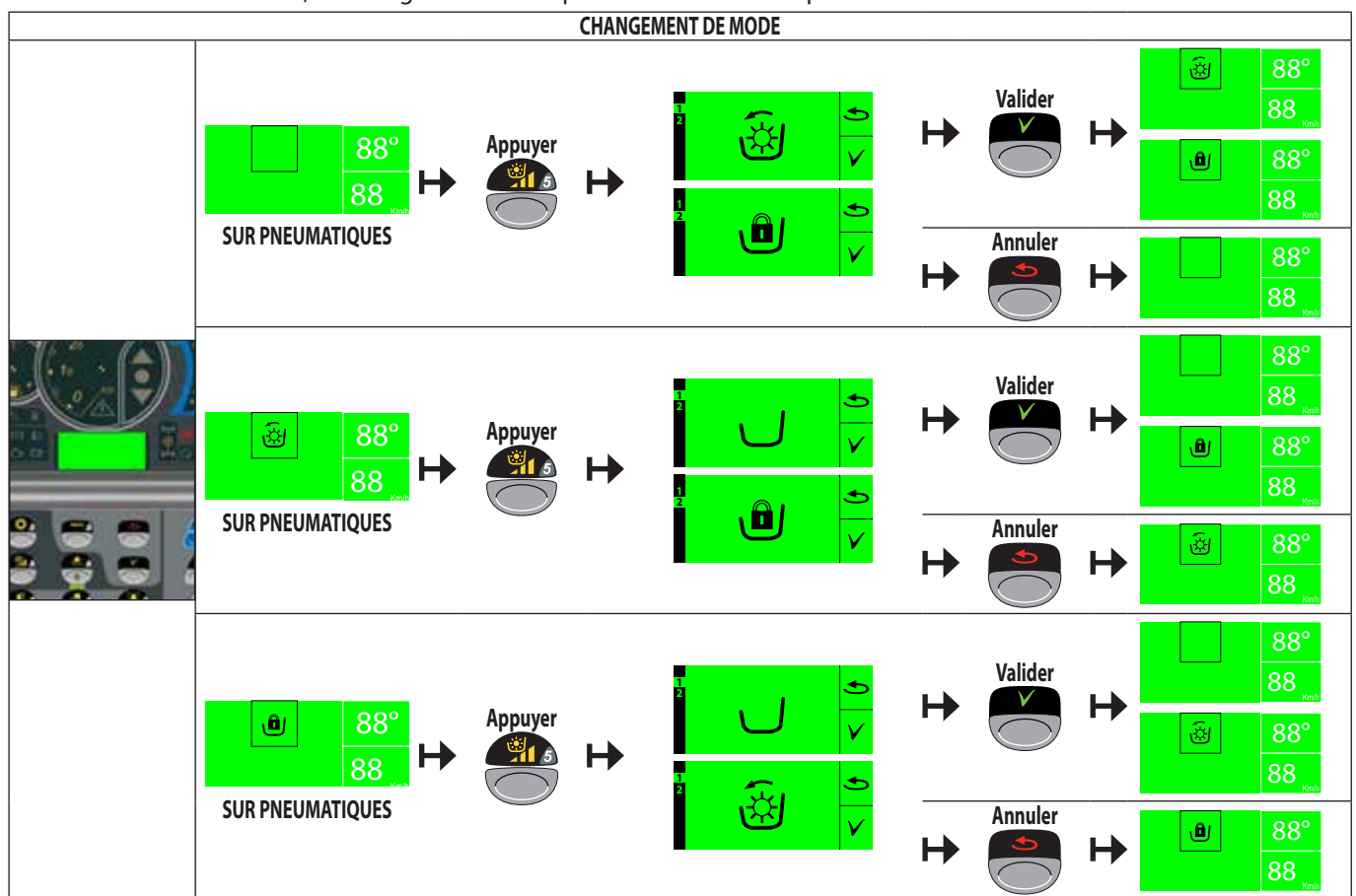


CIRCUIT ACCESSOIRE EN MODE CONTINU

• Le témoin allumé indique son utilisation.

L'écran opérationnel affiche le mode actif. Appuyer sur le bouton ou pour afficher le ou les autre(s) mode(s) disponible(s).

NOTA: Sur stabilisateurs, l'affichage sur l'écran opérationnel en zone 2 passe en zone 7.



RÉGLAGE DU DÉBIT HYDRAULIQUE DU CIRCUIT ACCESSOIRE EN MODE CONTINU

- Le pictogramme clignote, et passe à l'écran de réglage dès la sélection du débit hydraulique avec le bouton A de la commande hydraulique accessoire.
- Le bouton A vers l'avant pour le pourcentage positif (+ XX %), vers l'arrière pour le pourcentage négatif (XX %).
- Maintenir le bouton A dans la même position pendant 4 secondes pour valider le

débit hydraulique désiré

- Appuyer sur le bouton , ou activer le bouton A pour revenir à l'écran

avec le pictogramme clignotant, et ainsi désactiver le mode continu.





SUSPENSION DE FLÈCHE (NON DISPONIBLE)



RACCORDEMENT HYDRAULIQUE FACILE DE L'ACCESSOIRE (OPTION)

Permet la connexion et déconnexion hydraulique de l'accessoire sans difficulté.

- Appuyer sur le bouton-poussoir pendant deux secondes pour libérer la pression hydraulique du circuit accessoire,

apparition en alternance des écrans



et



- Connecter ou déconnecter les coupleurs rapides de l'accessoire hydraulique (voir: 4 - ACCESSOIRES ADAPTABLES EN OPTION SUR LA GAMME: MANŒUVRE DE PRÉHENSION DES ACCESSOIRES).



FEU DE BROUILLARD ARRIÈRE

Fonctionne seulement lorsque les feux de croisement ou les feux de route sont allumés. Le témoin allumé indique son utilisation.



PHARES DE TRAVAIL AVANT (OPTION)



GYROPHARE

NOTA: Sauf cas d'urgence, il est conseillé de désactiver le gyrophare lorsque le contact est coupé afin d'éviter la décharge complète de la batterie.



AFFICHAGE ÉCRAN DES MENUS

Le témoin clignotant indique un défaut (voir: 2 - DESCRIPTION: 6D - AFFICHEUR D'ÉCRANS: ÉCRAN DES MENUS).



ANNULATION OU RETOUR ARRIÈRE



VALIDATION



TEST DU DISPOSITIF AVERTISSEUR ET LIMITEUR DE STABILITÉ LONGITUDINALE

Voir: 2 - DESCRIPTION: 7 - DISPOSITIF AVERTISSEUR ET LIMITEUR DE STABILITÉ LONGITUDINALE.



INVERSION VENTILATION (NON DISPONIBLE)



FREIN DE STATIONNEMENT MANUEL

Le frein de stationnement manuel ou auto (par défaut) peut être paramétré par le menu OPT sur l'écran des menus.



FEUX DE DÉTRESSE

Permet d'allumer les clignotants côté droit et gauche en même temps sans que le contact ne soit mis.

NOTA: Sauf cas d'urgence, il est conseillé de désactiver les feux de détresse lorsque le contact est coupé afin d'éviter la décharge complète de la batterie.



VERROUILLAGE DES COMMANDES HYDRAULIQUES



COMMANDES HYDRAULIQUES DISPONIBLES (par défaut)







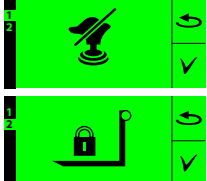







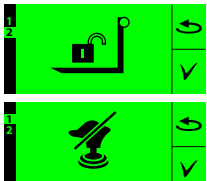







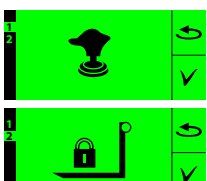





INCLINAISON VERROUILLÉE



COMMANDES HYDRAULIQUES VERROUILLÉES

• En circulation routière, il est fortement conseillé de verrouiller tous les mouvements hydrauliques.

Appuyer sur le bouton  ou  pour afficher le ou les autre(s) mode(s) disponible(s), le premier écran qui apparaît, est le contraire du mode actif.

CHANGEMENT DE MODE								
	→	Appuyer 	→		→	Valider 	→	
					→	Annuler 	→	
	→	Appuyer 	→		→	Valider 	→	
					→	Annuler 	→	
	→	Appuyer 	→		→	Valider 	→	
					→	Annuler 	→	

6D - AFFICHEUR D'ÉCRANS



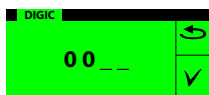
ÉCRAN ÉTEINT

Chariot élévateur à l'arrêt sans contact électrique et sans opérateur.



ÉCRAN LOGO

Système en cours d'initialisation, l'apparition de cet écran génère un bip sonore. En cas d'affichage permanent, consulter votre concessionnaire.



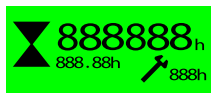
ÉCRAN DIGICODE

Par défaut, le digicode n'est pas actif, il peut être activé par le menu OPT sur l'écran des menus. L'apparition de cet écran génère un bip sonore.

- Mettre le contact électrique sur le chariot élévateur. Saisir le code (0000 par défaut) à l'aide des touches du clavier et

valider avec le bouton de validation . Passage automatique au caractère suivant.

NOTA: Le code peut être modifié dans le menu OPT sur l'écran des menus.



ÉCRAN HORAMÈTRE

L'opérateur présent dans la cabine, contact électrique coupé, l'écran affiche le nombre total d'heures effectuées [888888h], le nombre d'heures journalières [888.88h] et le nombre d'heures avant la prochaine maintenance majeure [888h].

REMISE À ZÉRO DU COMPTEUR JOURNALIER

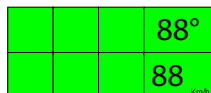
- Remettre à zéro le compteur journalier par le menu XPRT sur l'écran des menus.

NOTA: L'autorisation de cette fonction, peut être paramétrée par le menu OPT sur l'écran des menus.

REMISE À 500H DU COMPTEUR MAINTENANCE

- Remettre à 500h le compteur maintenance par le menu XPRT sur l'écran des menus.

NOTA: Depuis l'écran opérationnel, l'écran horamètre peut être affiché ponctuellement à l'aide du bouton .



ÉCRAN OPÉRATIONNEL

L'écran affiche l'état opérationnel du chariot élévateur (écran différent suivant le mode de fonctionnement).

<table border="1"> <tr><td>1</td><td>2</td><td>3</td><td>4</td></tr> <tr><td></td><td></td><td></td><td>88°</td></tr> <tr><td></td><td></td><td></td><td>88</td></tr> <tr><td>5</td><td>6</td><td>7</td><td>8</td></tr> </table>		1	2	3	4				88°				88	5	6	7	8	CHARIOT ÉLÉVATEUR SUR PNEUMATIQUES
1	2	3	4															
			88°															
			88															
5	6	7	8															
1		Écran vierge.																
		Si aucune fonction déverrouillée et au moins une fonction verrouillée (voir écran défaut).																
		Si au moins une fonction déverrouillée (voir écran défaut).																
2		Écran vierge.																
		Circuit accessoire verrouillé.																
		Écran clignotant. Circuit accessoire en mode continu demandé non actif.																
		Écran fixe. Circuit accessoire en mode continu activé.																
3		Écran vierge.																
4		Angle de levage de la flèche en degré.																
		Défaut capteur d'angle de levage (consulter votre concessionnaire).																
5		Écran vierge.																
		Clé de maintenance.																
6		Écran vierge.																
7		Écran vierge.																
		Transmission verrouillée au neutre, présence conducteur non validé.																
8		Vitesse de déplacement du chariot élévateur en km/h.																
		Défaut capteur de vitesse de déplacement du chariot élévateur (consulter votre concessionnaire).																

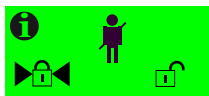
<table border="1"> <tr><td>1</td><td>2</td><td>3</td><td>4</td></tr> <tr><td></td><td></td><td></td><td>88°</td></tr> <tr><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>5</td><td>6</td><td>7</td><td>8</td></tr> </table>		1	2	3	4				88°					5	6	7	8	CHARIOT ÉLÉVATEUR SUR STABILISATEURS
1	2	3	4															
			88°															
5	6	7	8															
1		Écran vierge																
		Si aucune fonction déverrouillée et au moins une fonction verrouillée (voir écran défaut).																
		Si au moins une fonction déverrouillée (voir écran défaut).																
2/3		Écran vierge.																
4		Angle de levage de la flèche en degré.																
		Défaut capteur angle de levage (consulter votre concessionnaire).																
5		Écran vierge.																
		Clé de maintenance.																
6		Écran vierge.																
7		Écran vierge.																
		Circuit accessoire verrouillé.																
		Écran clignotant. Circuit accessoire en mode continu demandé non actif.																
		Écran fixe. Circuit accessoire en mode continu activé.																
8		Stabilisateurs posés sur le sol et en pression.	Pour valider l'information, le dernier mouvement de stabilisateur doit être la descente.															
		Stabilisateur gauche posé sur le sol et en pression.																
		Stabilisateur droit posé sur le sol et en pression.																



ÉCRAN D'AIDE

L'un de ces écrans apparaît pour informer l'opérateur sur les opérations à effectuer dans la configuration du moment, l'apparition de cet écran génère un bip sonore.

	Maintenance nécessaire (voir: 3 - MAINTENANCE: D - TOUTES LES 500 HEURES DE MARCHÉ).
	Prochaine maintenance en heure (voir: 3 - MAINTENANCE: D - TOUTES LES 500 HEURES DE MARCHÉ).
	Fermer la porte et effectuer une impulsion sur la pédale d'accélérateur.
	Effectuer une impulsion sur la pédale d'accélérateur.
	Rentrer et/ou baisser la flèche pour relever les stabilisateurs.
	Remonter les stabilisateurs et/ou descendre la flèche avant de corriger le dévers.
	Baisser la flèche.
	Utilisation du circuit accessoire en mode continu et indication du débit hydraulique.
	Repasser le sélecteur de marche par le neutre.
	Survitesse, diminuer la vitesse. ou Défaut transmission, l'alarme visuelle se déclenche en même temps (consulter votre concessionnaire).
	Poser les stabilisateurs.
	Défaut tension chaîne de flèche.



ÉCRAN VERROUILLAGE

⚠ IMPORTANT ⚠

Dans tous les cas, arrêter le chariot élévateur, et consulter votre concessionnaire.

Par défaut, l'opérateur ne peut pas déverrouiller les fonctions (voir: 2 - DESCRIPTION: 6D - AFFICHEUR D'ÉCRANS: ÉCRAN DES MENUS).

L'un de ces écrans apparaît lorsque le système détecte un défaut de fonctionnement sur le chariot élévateur, l'apparition de cet écran génère un bip sonore.

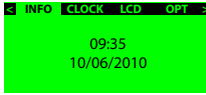
Ces défauts engendrent l'interdiction de certaines fonctionnalités pour assurer la sécurité. Cependant il est possible pour l'opérateur et sous sa responsabilité (et/ou celle du responsable de l'établissement) d'outrepasser l'interdiction afin de sécuriser le stationnement du chariot élévateur (ex: déverrouillage du défaut distributeur hydraulique pour rentrer et baisser la flèche).

Le déverrouillage est actif temporairement, la fonction se verrouille à nouveau dès la mise hors tension du moteur thermique.

DÉVERROUILLAGE DE LA FONCTION






- Déplacer les triangles à l'aide du bouton sur le cadenas ouvert et valider avec le bouton .

	Présence conducteur.
	Défaut transmission.
	Relevage stabilisateur.
	Dévers.
	Télescopage flèche.
	Distributeur hydraulique.



ÉCRAN DES MENUS



- Appuyer sur le bouton  pour afficher l'écran des menus avec l'heure et la date. Naviguer horizontalement d'un menu à l'autre avec les boutons   et verticalement dans les sous-menus avec les boutons  .

INFO

- Heure et date (par défaut).
- Chariot élévateur en mode dégradé et/ou défaut détecté (voir tableau des codes erreurs).
MC: Défauts actifs du calculateur de l'Interface Homme-Machine.
MP1: Défauts actifs du calculateur MP1.
MP2: Défauts actifs du calculateur MP2.
ENG: Défauts actifs du moteur thermique.
- "Check Maintenance" pendant quelques secondes si une maintenance est nécessaire.

CLOCK

- HOUR: Modification de l'heure.
- DATE: Modification de la date.
- FORM: Modification du format d'heure ou de date.

LCD

- BACKL: Rétro éclairage.
- CONTR: Contraste.

OPT

Le contenu de ce menu est accessible par un mot de passe client.

- RST H: Remise à zéro du compteur journalier, autorisée (par défaut) ou non autorisée.
- PARK: Frein de stationnement manuel ou auto (par défaut).
- CFLOW: Marche forcée sans présence conducteur, autorisée (par défaut) ou non autorisée.
- LLMC: Désactivation coupure des mouvements hydrauliques aggravants, autorisée (par défaut) ou non autorisée.
- PASS: Outrepasser un défaut, autorisée (par défaut) ou non autorisée.
- UNIT: Vitesse de déplacement MPH ou Km/h (par défaut).
- DIGI1: Digicode activé (par défaut) ou non activé.
- DIGI2: Changement du digicode à 4 chiffres (démarrage chariot élévateur).
- CUST: Changement du code client.

DIAG

Le contenu de ce menu, permet à votre concessionnaire d'effectuer un diagnostic sur l'Interface Homme-Machine.

XPRT

- RESET > HOURM: Remise à zéro du compteur journalier.
MAINT: Remise à 500h de la périodicité de maintenance.
- ADMIN > ADMIN: Changement du code administrateur.
- CALIB > SECU: Calibration angle de flèche et jauge de contrainte.
GAUGE: Recalage de la jauge de contrainte.
BOOM: Calibration angle de flèche.

7 - DISPOSITIF AVERTISSEUR ET LIMITEUR DE STABILITÉ LONGITUDINALE

⚠ IMPORTANT ⚠


L'opérateur doit respecter impérativement l'abaque de charge du chariot élévateur, et le mode d'utilisation en fonction de l'accessoire.

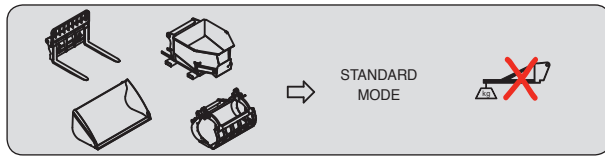
Ce dispositif prévient l'opérateur des limites de la stabilité longitudinale du chariot élévateur. Toutefois, la stabilité latérale peut réduire l'abaque de charge dans sa partie haute, cette réduction n'est pas détectée par ce dispositif.

Suivant le type de travaux demandés, les modes d'utilisations du dispositif avertisseur et limiteur de stabilité longitudinale, permettent à l'opérateur d'utiliser son chariot élévateur en toute sécurité.



IDENTIFICATION DE VOTRE PARAMÉTRAGE

PARAMÉTRAGE 1	Le voyant A9 est éteint quand vous roulez.
PARAMÉTRAGE 2	Le voyant A9 est allumé quand vous roulez.
PARAMÉTRAGE 3	Appuyez sur le bouton MODE "GODET"  , le voyant s'éteint au bout de 3 secondes.



MODE "MANUTENTION"

UTILISATION SUR FOURCHE


PARAMÉTRAGE 1

- Par défaut, au démarrage du chariot élévateur, le dispositif est en MODE "MANUTENTION".
- La protection contre le basculement frontal lors de mouvements aggravants est garantie, sauf lorsque le télescope est rentré.

ÉTAT DU DISPOSITIF			
À L'ARRÊT	VITESSE LENTE 1 à 3 km/h	VITESSE > à 3 km/h	TÉLESCOPE (S) RENTRÉE (S)
A4-A5 : Alarme sonore par intermittence très lente. A6 : Alarme sonore par intermittence lente. A7 : Alarme sonore par intermittence rapide. A8 : Alarme sonore par intermittence très rapide.		- Pas d'alarme sonore.	- Pas d'alarme sonore.


PARAMÉTRAGE 2

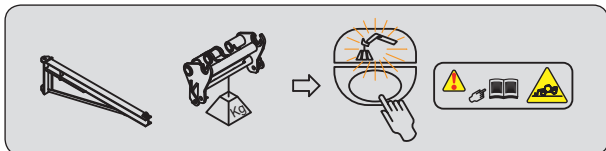
- Par défaut, au démarrage du chariot élévateur, le dispositif est en MODE "MANUTENTION".
- La protection contre le basculement frontal lors de mouvements aggravants est garantie, sauf lorsque le télescope est rentré et/ou lorsque le chariot élévateur roule.

ÉTAT DU DISPOSITIF			
À L'ARRÊT	VITESSE LENTE 1 à 5 km/h	VITESSE > à 5 km/h	TÉLESCOPE (S) RENTRÉE (S)
A4-A5 : Alarme sonore par intermittence très lente. A6 : Alarme sonore par intermittence lente. A7 : Alarme sonore par intermittence rapide. A8 : Alarme sonore par intermittence très rapide.	A7 : Alarme sonore par intermittence rapide. A8 : Alarme sonore par intermittence très rapide. - Voyant A9 allumé.	- Pas d'alarme sonore. - Voyant A9 allumé.	- Pas d'alarme sonore.  - Voyant A9 allumé.

PARAMÉTRAGE 3


- Par défaut, au démarrage du chariot élévateur, le dispositif est en MODE "MANUTENTION".
- La protection contre le basculement frontal lors de mouvements aggravants est garantie, sauf lorsque le télescope est rentré.

ÉTAT DU DISPOSITIF			
À L'ARRÊT	VITESSE LENTE 1 à 5 km/h	VITESSE > à 5 km/h	TÉLESCOPE (S) RENTRÉE (S)
A4-A5 : Alarme sonore par intermittence très lente. A6 : Alarme sonore par intermittence lente. A7 : Alarme sonore par intermittence rapide. A8 : Alarme sonore par intermittence très rapide.	A7 : Alarme sonore par intermittence rapide. A8 : Alarme sonore par intermittence très rapide.	- Pas d'alarme sonore.	- Pas d'alarme sonore.  - Voyant A9 allumé.



MODE "CHARGE SUSPENDUE"


UTILISATION AVEC POTENCE (offrant une marge de sécurité plus élevée)

- Placer le chariot élévateur en position transport.
- Effectuer un appui sur le bouton , le MODE "CHARGE SUSPENDUE" est validé par un signal sonore et l'allumage du voyant. Les mouvements hydrauliques de l'inclinaison sont neutralisés, ainsi que le mouvement de levage lorsque la limite de la stabilité longitudinale est atteinte (voyant A8 allumé).
- Appuyer à nouveau sur ce bouton ou couper le contact électrique à l'aide du contacteur à clé pour un retour en MODE "MANUTENTION".
- La protection contre le basculement frontal lors de mouvements aggravants est garantie, sauf lorsque le télescope est rentré.

PARAMÉTRAGE 1

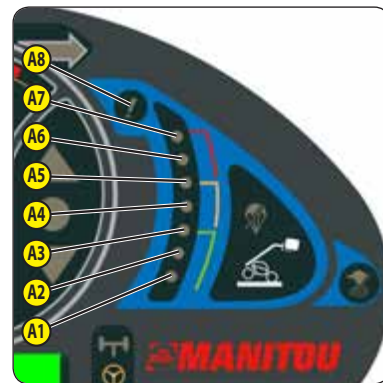
ÉTAT DU DISPOSITIF			
À L'ARRÊT	VITESSE LENTE 1 à 3 km/h	VITESSE > à 3 km/h	TÉLESCOPE (S) RENTRÉE (S)
A4-A5 : Alarme sonore par intermittence très lente. A6 : Alarme sonore par intermittence lente. A7 : Alarme sonore par intermittence rapide. A8 : Alarme sonore par intermittence très rapide.		-Pas d'alarme sonore.	-Pas d'alarme sonore.

PARAMÉTRAGE 2 et 3

ÉTAT DU DISPOSITIF			
À L'ARRÊT	VITESSE LENTE 1 à 5 km/h	VITESSE > à 5 km/h	TÉLESCOPE (S) RENTRÉE (S)
	A4-A5 : Alarme sonore par intermittence très lente. A6 : Alarme sonore par intermittence lente. A7 : Alarme sonore par intermittence rapide. A8 : Alarme sonore par intermittence très rapide.		-Pas d'alarme sonore.  -Voyant A9 allumé.

A - ALARMES VISUELLES

- A1 - A2 - A3: La réserve de la stabilité longitudinale est importante.
- A4 - A5: Le chariot élévateur se rapproche de la limite de la stabilité longitudinale. Manœuvrer avec précaution.
- A6: Le chariot élévateur est proche de la limite de la stabilité longitudinale. Manœuvrer avec précaution.
- A7: Le chariot élévateur est très proche de la limite de la stabilité longitudinale. Manœuvrer avec extrême précaution.
- A8: Le chariot élévateur se situe à la limite de la stabilité longitudinale autorisée.



B - COUPURES DES MOUVEMENTS HYDRAULIQUES

MODE "MANUTENTION"

- A8: Tous les mouvements hydrauliques "AGGRAVANTS" sont coupés. N'effectuer que les mouvements hydrauliques désaggravants dans l'ordre suivant: rentrée et levée de la flèche.

MODE "CHARGE SUSPENDUE"

- A8: Tous les mouvements hydrauliques "AGGRAVANTS" et de levée de la flèche sont coupés, seul le mouvement hydraulique de rentrée de la flèche est disponible.

C - DÉSACTIVATION DE LA COUPURE DES MOUVEMENTS HYDRAULIQUES "AGGRAVANTS"

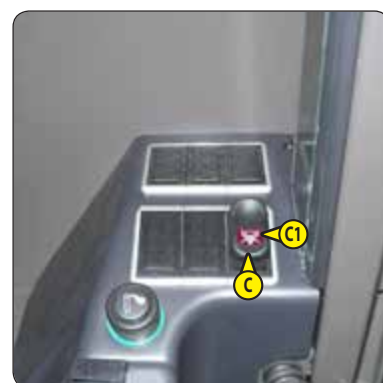
⚠ IMPORTANT ⚠

Restez très vigilant pendant cette manœuvre, seule la stabilité dynamique du chariot élévateur informe l'opérateur.


L'autorisation de cette fonction, peut être paramétrée par le menu OPT sur l'écran des menus.

Dans certain cas, pour se dégager d'une situation délicate, l'opérateur peut outrepasser cette sécurité. Le bouton C permet de désactiver temporairement la coupure des mouvements hydrauliques "AGGRAVANTS".

- Maintenir le bouton C appuyé, les voyants A9 et C1 s'allument (temporisation de 60 secondes), et effectuer en même temps, avec une extrême prudence, le mouvement hydraulique AGGRAVANT nécessaire.



D - TEST DU DISPOSITIF AVERTISSEUR ET LIMITEUR DE STABILITÉ LONGITUDINALE

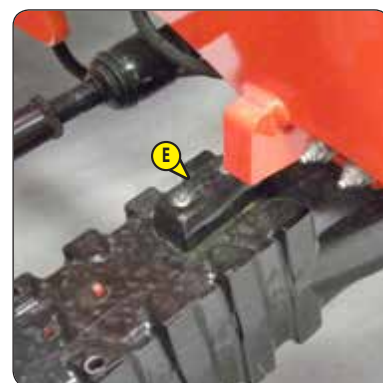
- Effectuer un appui court sur le bouton  pour vérifier à tout moment le bon fonctionnement du dispositif avertisseur de stabilité longitudinale.
 - Fonctionnement correct: Toutes les leds A1 à A8 s'allument pendant deux secondes et un signal sonore retentit.

NOTA: Ce test ne permet pas de vérifier le bon réglage du dispositif limiteur de stabilité longitudinale qui doit être contrôlé tous les jours ou toutes les 10 heures de marche (voir: 3 - MAINTENANCE: A - TOUS LES JOURS OU TOUTES LES 10 HEURES DE MARCHE).

E - JAUGE DE CONTRAINTE

⚠ IMPORTANT ⚠

Le démontage et la calibration de la jauge de contrainte sont interdits, ils doivent être effectués par un personnel qualifié, consulter votre concessionnaire.



Page volontairement vierge.

8 - INTERRUPTEURS

A - PHARES DE TRAVAIL ARRIÈRE (OPTION)

B - PHARES DE TRAVAIL SUR FLÈCHE (OPTION)

C - ESSUIE-GLACE DE TOIT ET LAVE-GLACE

Cet interrupteur permet en position haute, la mise en marche de l'essuie-glace et en position basse maintenue, la mise en marche du lave-glace.

D - ESSUIE-GLACE LATÉRAL ET LAVE-GLACE

Cet interrupteur permet en position haute, la mise en marche de l'essuie-glace et en position basse maintenue, la mise en marche du lave-glace.

E - DÉGIVRAGE VITRE ARRIÈRE (OPTION)

F - OPTION

G - PRÉDISPOSITION ÉLECTRIQUE SUR FLÈCHE (OPTION) MT 1435/1440 ...

Voir: 2 - DESCRIPTION: DESCRIPTION ET UTILISATION DES OPTIONS.

H - PRÉDISPOSITION HYDRAULIQUE ARRIÈRE DOUBLE EFFET (OPTION)

Voir: 2 - DESCRIPTION: DESCRIPTION ET UTILISATION DES OPTIONS.

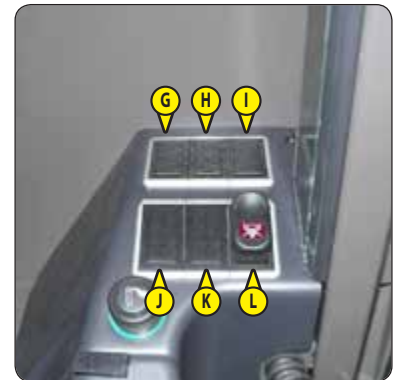
I - PHARES DE TRAVAIL ARRIÈRE (OPTION)

J - OPTION

K - OPTION

L - DÉSACTIVATION COUPURE DES MOUVEMENTS HYDRAULIQUES AGGRAVANTS

Voir: 2 - DESCRIPTION: 7 - DISPOSITIF AVERTISSEUR ET LIMITEUR DE STABILITÉ LONGITUDINALE.



9 - FUSIBLES ET RELAIS DANS LA CABINE

Un adhésif collé sur la face intérieure de la trappe d'accès permet de visualiser rapidement l'utilisation des composants de la platine décrits ci-dessous.

- Enlever la trappe d'accès 1 pour accéder aux fusibles et relais. Remplacer un fusible usagé par un fusible neuf de même qualité et capacité. Ne jamais utiliser un fusible réparé.

RELAIS

- K1 - OPTION.
- K2 - Relais intermittence essuie-glace avant.
- K3 - OPTION Relais motoventilateur climatisation.
- K4 - OPTION.
- K5 - OPTION Relais ventilation/chauffage.
- K6 - OPTION Relais commande compresseur climatisation.

MINIFUSE

- F1 - OPTION (3A).
- F2 - OPTION Prédiposition hydraulique arrière (7,5A).
- F3 - OPTION.
- F4 - Ventilation/chauffage (2A).
- F5 - Désactivation de la coupure des mouvements hydraulique "AGGRAVANTS" (2A).
- F6 - OPTION Prédiposition électrique en tête de flèche (5A).
- F7 - OPTION Antidémarrage (2A).
- F8 - OPTION Siège pneumatique (15A).
- F9 - Contact électrique (2A).
- F10 - OPTION Autoradio (2A).
- F11 - Allume-cigare (10A).
- F12 - Essuie-glace avant et lave-glace + relais intermittence K2 (15A).



F46		F40		F30	25A	F20	20A	F10	2A		
F45	30A	F39		F29	3A	F19	7.5A	F9	2A		
F44	40A	F38	OPT 3A	F28	5A	F18	15A maxi	F8	15A		
F43	50A	F37	OPT 15A	F27	15A	F17	15A	F7	2A	K3	K6
F42	40A	F36	2A	F26	7.5A	F16	15A 25A	F6	OPT 15A maxi	K2	K5
F41		F35	2A	F25	2A 7.5A	F15	15A maxi	F5	2A	K1	K4
		F34	2A	F24	15A	F14	K1 15A maxi	F4	2A		OPT
		F33	5A	F23	2A	F13	10A	F3	15A maxi		
		F32	7.5A	F22	3A	F12	15A	F2	OPT 7.5A		
		F31	5A	F21	3A	F11	10A	F1	OPT 3A		

N° 52551322

- F13 - Essuie-glace arrière et lave-glace (10A).
- F14 - OPTION Relais K1.
- F15 - OPTION.
- F16 - OPTION Phares de travail sur flèche (15A).
- F17 - OPTION Phares de travail arrière (15A).
- F18 - OPTION Dégivrage vitre arrière (15A).
- F19 - Essuie-glace de toit et lave-glace (7,5A).
- F20 - Lève vitre (20A).
- F21 - Plafonnier + contact de porte + contact siège (3A).
- F22 - Interface Homme-Machine (IHM) (3A).
- F23 - OPTION (2A).
- F24 - Moteur essuie-glace avant (15A).
- F25 - OPTION Antidémarrage (2A ou 7,5A).
- F26 - OPTION Autoradio (7,5A).
- F27 - Moteurs essuie-glace arrière, de toit et latéral (15A).
- F28 - Prise diagnostique (5A).
- F29 - OPTION Relais commande compresseur climatisation K6 (7,5A).
- F30 - Ventilation/chauffage (20A).
- F31 - Réveil unité de contrôle électronique moteur (5A).
- F32 - Essuie-glace latéral et lave-glace (7,5A).
- F33 - Prise diagnostique (5A).
- F34 - OPTION.
- F35 - OPTION.
- F36 - OPTION.
- F37 - OPTION.
- F38 - Libre.
- F39 - Libre.
- F40 - Libre.

MAXIFUSE

- F41 - Libre.
- F42 - Boîtier électronique MP2 (40A).
- F43 - Contacteur à clé (50A).
- F44 - Boîtier électronique MP1 (40A).
- F45 - OPTION Relais climatisation K3 et K12 (30A).
- F46 - Libre.

10 - FUSIBLES ET RELAIS SOUS LE CAPOT MOTEUR

- Ouvrir le capot moteur, enlever le couvercle 1 pour accéder aux fusibles et relais. Remplacer un fusible usagé par un fusible neuf de même qualité et capacité. Ne jamais utiliser un fusible réparé.

RELAIS

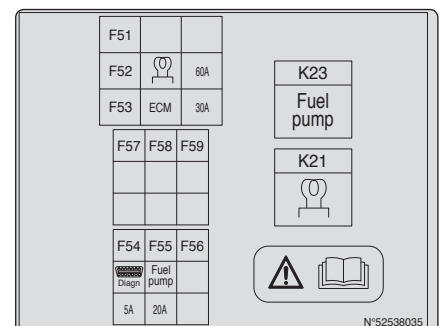
- K21 - Relais préchauffage moteur thermique.
- K23 - Relais pompe à carburant.

MAXIFUSE

- F51 - Libre.
- F52 - Relais K21 (60A).
- F53 - Relais alimentation calculateur moteur (30A).

MINIFUSE

- F54 - Alimentation prise diagnostique moteur (5A).
- F55 - Relais K23 (20A).
- F56 - Libre.
- F57 - Libre.
- F58 - Libre.
- F59 - Libre.



11 - CAPTEURS PRÉSENCE PORTE

Voir: 2 - DESCRIPTION: 6 - INTERFACE HOMME-MACHINE (IHM).

12 - ALLUME CIGARE

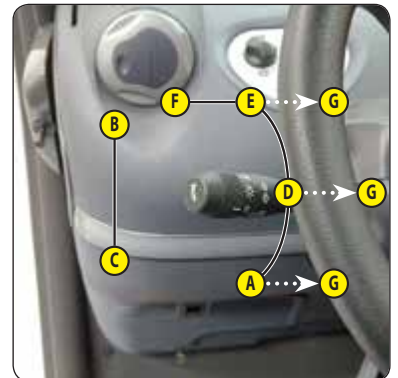
13 - COMMUTATEUR D'ÉCLAIRAGE, AVERTISSEUR ET CLIGNOTANTS

Le commutateur contrôle la signalisation visuelle et sonore.

- A - Les feux sont éteints, les clignotants ne fonctionnent pas.
- B - Les clignotants côté droit fonctionnent.
- C - Les clignotants côté gauche fonctionnent.
- D - Les veilleuses et les feux arrière sont allumés.
- E - Les feux de croisement et les feux arrière sont allumés.
- F - Les feux de route et les feux arrière sont allumés.
- G - Appel de phares.

Lorsque l'on appuie sur le bout du commutateur, l'avertisseur sonore retentit.

NOTA: Les positions D - E - F - G peuvent être effectuées sans que le contact ne soit mis.



14 - COMMUTATEUR D'ESSUIE-GLACES AVANT ET ARRIÈRE

ESSUIE-GLACE AVANT

- A - Arrêt essuie-glace avant.
- B - Essuie-glace avant vitesse lente.
- C - Essuie-glace avant vitesse rapide.
- D - Essuie-glace avant intermittent.
- E - Lave-glace avant par impulsion.

ESSUIE-GLACE ARRIÈRE

- F - Arrêt essuie-glace arrière.
- G - Essuie-glace arrière.
- H - Lave-glace arrière par impulsion.



15 - FICHES FONCTIONS

Ces fiches contiennent la description des commandes hydrauliques et les abaques de charge des accessoires équipant le chariot élévateur.

16 - COMMANDES HYDRAULIQUES

L'autorisation de l'utilisation des commandes hydrauliques est donnée par la validation de la présence conducteur (voir: 2 - DESCRIPTION: 6 - INTERFACE HOMME-MACHINE IHM) et si les conditions d'utilisations de la commande hydraulique sont respectées.

⚠ IMPORTANT ⚠

Ne pas essayer de modifier la pression hydraulique du système. En cas de mauvais fonctionnement, consulter votre concessionnaire. TOUTE MODIFICATION REND LA GARANTIE NULLE.

Utiliser les commandes hydrauliques doucement et sans-à-coups afin d'éviter les incidents dus aux secousses du chariot élévateur.

- A - Levier de commande levage et inclinaison.
- B - Bouton de commande télescopage.
- C - Levier de commande stabilisateur gauche.
- D - Levier de commande stabilisateur droit.
- E - Levier de commande correcteur de dévers.
- F - Bouton de commande accessoire.



LEVAGE DE LA CHARGE

- Le levier A vers l'arrière pour le levage.
- Le levier A vers l'avant pour la descente.

INCLINAISON DU TABLIER

- Le levier A vers la gauche pour le cavage.
- Le levier A vers la droite pour le déversement.

TÉLESCOPAGE

- Le bouton B vers l'avant pour la sortie.
- Le bouton B vers l'arrière pour la rentrée.

NOTA: Lors de la rentrée complète des télescopes, insister sur la commande pour permettre une bonne rentrée de tous les télescopes.

NOTA: MT 1840 ...

La sortie complète des télescopes ne peut s'effectuer qu'avec les stabilisateurs baissés et en pression sur le sol.

STABILISATEUR GAUCHE

- Le levier C vers l'avant pour la descente.
- Le levier C vers l'arrière pour la levée.

STABILISATEUR DROIT

- Le levier D vers l'avant pour la descente.
- Le levier D vers l'arrière pour la levée.

NOTA: La levée des stabilisateurs ne peut s'effectuer que si les télescopes sont rentrés et que l'angle de levée de la flèche est inférieur à 62°.

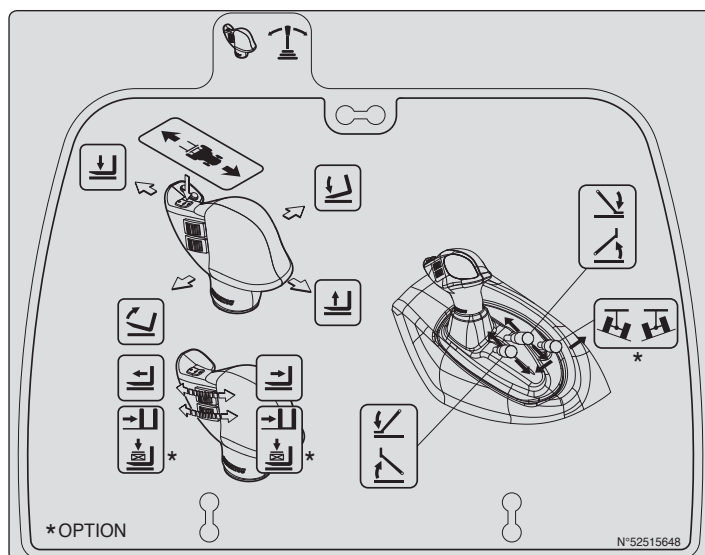
CORRECTEUR DE DÉVERS (OPTION)

- Le levier E vers la gauche pour incliner le chariot élévateur sur la gauche.
- Le levier E vers la droite pour incliner le chariot élévateur sur la droite.

NOTA: La correction du dévers ne peut s'effectuer que si l'angle de levée de la flèche est inférieur à 30°.

ACCESSOIRE (OPTION)

- Le bouton F vers l'avant ou l'arrière.



17 - PÉDALE D'ACCÉLÉRATEUR

18 - PÉDALE DES FREINS DE SERVICE

La pédale agit sur les roues avant et arrière par un système de freinage hydraulique assisté permettant de ralentir et d'immobiliser le chariot élévateur.

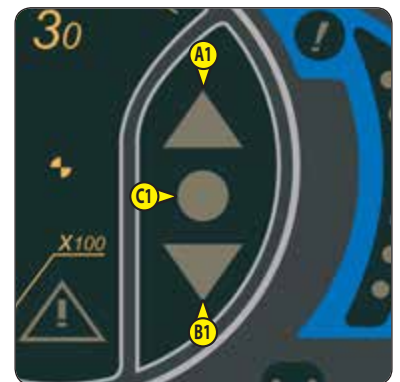
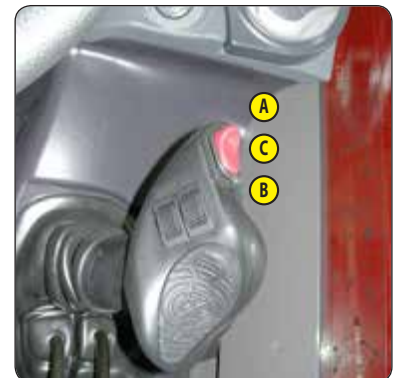
19 - SÉLECTEUR DE MARCHE AVANT/NEUTRE/ARRIÈRE

L'autorisation d'utilisation du sélecteur de marche est donnée par la validation de la présence conducteur (voir: 2 - DESCRIPTION: 6 - INTERFACE HOMME-MACHINE IHM).

L'inversion de marche du chariot élévateur doit se faire à petite vitesse et sans accélérer.

- MARCHE AVANT: Basculer l'interrupteur vers l'avant (position A), le témoin A1 clignote et devient fixe dès que vous appuyez sur la pédale d'accélérateur.
- MARCHE ARRIÈRE: Basculer l'interrupteur vers l'arrière (position B), le témoin B1 clignote et devient fixe dès que vous appuyez sur la pédale d'accélérateur. Des feux de recul et un avertisseur sonore de marche arrière indiquent le roulage du chariot élévateur en marche arrière.
- NEUTRE: Placer l'interrupteur au centre (position C), le témoin C1 s'allume et le frein de stationnement est serré (par défaut).

NOTA: Un témoin qui clignote pendant l'utilisation du chariot élévateur, indique un défaut (voir: 2 - DESCRIPTION: 6D - AFFICHEUR D'ÉCRANS: ÉCRANS DES MENUS).



20 - LEVIER DE VITESSES

Il est nécessaire pour changer de vitesses, de couper la boîte de vitesses en appuyant sur le bouton 1 du levier.

- 1ère vitesse: À gauche vers l'arrière.
- 2ème vitesse: À gauche vers l'avant.
- 3ème vitesse: À droite vers l'arrière.
- 4ème vitesse: À droite vers l'avant.

CONDITION D'UTILISATION DES RAPPORTS DE BOITE DE VITESSES

NOTA: Sur ces chariots élévateurs à convertisseur de couple, il n'est pas nécessaire de démarrer systématiquement en 1ère vitesse et de monter les rapports.



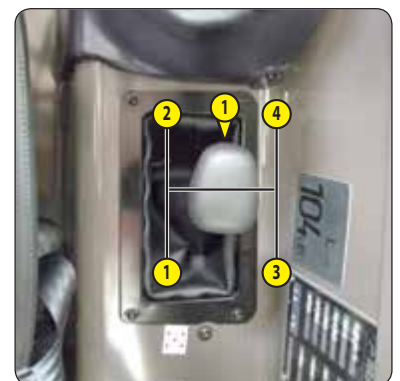
Le choix du rapport de boîte de vitesses doit être fait soigneusement en fonction du travail à réaliser.

Un mauvais choix de rapport peut entraîner une élévation extrêmement rapide de la température de l'huile de boîte de vitesses par un patinage excessif du convertisseur, pouvant conduire à de graves détériorations (il est impératif de s'arrêter et de changer ses conditions de travail si le témoin de température huile boîte de vitesses s'allume).

Ce mauvais choix peut également entraîner une réduction des performances du chariot élévateur en vitesse d'avancement: Quand l'effort d'avancement augmente, la vitesse d'avancement dans le rapport r (par exemple en 3ème vitesse) peut être plus faible que la vitesse d'avancement que l'on obtiendrait avec le rapport r-1 (en 2ème au lieu de la 3ème).

D'une façon générale, nous conseillons d'utiliser les rapports suivants en fonction du travail à réaliser.

- Sur route: Partir en 3ème vitesse et passer en 4ème si les conditions et l'état de la route le permettent. En zone montagneuse, partir en 2ème vitesse et passer en 3ème si les conditions et l'état de la route le permettent.
- Avec une remorque sur route: Partir en 2ème vitesse et passer en 3ème si les conditions et l'état de la route le permettent.
- En manutention: 3ème vitesse.
2ème vitesse dans les espaces exigus.
- En terrassement: 1ère vitesse.
- En chargeuse (reprise avec benne, fourche à fumier...): 2ème vitesse.



21 - SÉLECTION DE DIRECTION

A - TÉMOINS VERTS D'ALIGNEMENT DES ROUES

⚠ IMPORTANT ⚠

Avant de sélectionner l'une des trois possibilités de direction, aligner les 4 roues par rapport à l'axe du chariot élévateur.

Ne jamais changer de mode de direction en roulant.

Ces témoins verts s'allument pour indiquer l'alignement des roues par rapport au chariot élévateur. Le témoin A1 pour les roues avant et le témoin A2 pour les roues arrière.

B - LEVIER DE SÉLECTION DE DIRECTION

- B1 - Roues avant directrices (circulation routière).
- B2 - Roues avant et arrière directrices dans le sens contraire (braquage court).
- B3 - Roues avant et arrière directrices dans le même sens (déplacement latéral).

CONTRÔLE DE L'ALIGNEMENT DES ROUES

⚠ IMPORTANT ⚠

Avant toute circulation sur la voie publique, il est nécessaire de contrôler l'alignement des roues arrière et de circuler en roues avant directrices.

Le contrôle de l'alignement des roues arrière doit être fait régulièrement à l'aide des témoins verts pendant la circulation du chariot élévateur.

En cas d'anomalies, consulter votre concessionnaire.

- Placer le levier de sélection de direction B en position B2 (braquage court).
- Tourner le volant et aligner les roues arrière jusqu'à ce que le témoin A2 soit allumé.
- Placer le levier de sélection de direction B en position B1 (circulation routière).
- Tourner le volant et aligner les roues avant jusqu'à ce que le témoin A1 soit allumé.



22 - COMMANDE DE CHAUFFAGE

A - COMMANDE DU VENTILATEUR

Cette commande à 3 vitesses permet de ventiler l'air par les aérateurs.

B - COMMANDE DE TEMPÉRATURE

Cette commande permet de régler la température à l'intérieur de la cabine.

- B1 - Le ventilateur débite de l'air à température ambiante.
- B2 - Le ventilateur débite de l'air chaud.

Les positions intermédiaires permettent de régler la température.



23 - COMMANDES DU CLIMATISEUR (OPTION CLIMATISATION)

⚠ IMPORTANT ⚠

Le climatiseur ne fonctionne que si le chariot élévateur est démarré.

Lors de l'utilisation de votre climatiseur, travailler impérativement la cabine fermée.

En hiver: Afin de garantir un fonctionnement correct et la totale efficacité de l'installation de climatisation, une fois par semaine mettre en route le compresseur, même pour un temps bref, afin d'assurer la lubrification des joints internes.

Par temps froid: Faire chauffer le moteur avant de mettre en route le compresseur, ceci afin de permettre au réfrigérant à l'état liquide accumulé au point bas du circuit du compresseur de se transformer en gaz sous l'action de la chaleur émise par le moteur, le réfrigérant à l'état liquide risquant d'endommager le compresseur.

S'il vous semble que votre climatiseur ne fonctionne pas régulièrement, le faire examiner par votre concessionnaire (voir: 3 - MAINTENANCE: F - TOUTES LES 2000 HEURES DE MARCHE).

Ne jamais tenter de réparer par vos propres moyens d'éventuelles anomalies.

A - COMMANDE DU VENTILATEUR

Cette commande à 3 vitesses permet de ventiler l'air par les aérateurs.

B - COMMANDE DE TEMPÉRATURE

Cette commande permet de régler la température à l'intérieur de la cabine.

- B1 - Le ventilateur débite de l'air froid.
- B2 - Le ventilateur débite de l'air chaud.

Les positions intermédiaires permettent de régler la température.

C - COMMANDE DU CLIMATISEUR

Cette commande avec témoin lumineux permet la mise en service du climatiseur.



FONCTION CHAUFFAGE

- Les commandes doivent être réglées de la façon suivante:
 - C - Commande avec témoin lumineux éteint.
 - B - Sur la température désirée.
 - A - Sur la vitesse désirée 1, 2 ou 3.

FONCTION AIR CONDITIONNÉ

- Les commandes doivent être réglées de la façon suivante:
 - C - Commande avec témoin lumineux allumé.
 - B - Sur la température désirée.
 - A - Sur la vitesse désirée 1, 2 ou 3.

FONCTION DÉSEMBUAGE

- Les commandes doivent être réglées de la façon suivante:
 - C - Commande avec témoin lumineux allumé.
 - B - Sur la température désirée.
 - A - Sur la vitesse 2 ou 3.
- Pour une efficacité optimale, fermer les aérateurs de chauffage.

24 - AÉRATEURS DE CHAUFFAGE

Ces aérateurs de chauffage orientables et obturables, permettent de diriger et de régler le débit à l'intérieur de la cabine.

25 - AÉRATEURS DE DÉSEMBUAGE

Ces aérateurs permettent de désembuer le pare-brise et les vitres latérales. Pour une efficacité optimale, fermer les aérateurs de chauffage.

26 - INDICATEURS DE NIVEAU

A - INDICATEUR DE DÉVERS (OPTION)

L'alignement des deux repères indique le parallélisme du châssis par rapport à l'essieu avant.

B - NIVEAU À BULLE D'AIR

Permet de contrôler que le chariot élévateur est bien à l'horizontal.



27 - LEVIER D'OUVERTURE DE PORTE

28 - POIGNÉE DE FERMETURE DE PORTE

29 - INTERRUPTEUR LÈVE-VITRES

30 - RANGEMENT LATÉRAL

31 - PLAFONNIER (CABINE "COMFORT")

32 - POIGNÉE D'OUVERTURE DE VITRE ARRIÈRE

SORTIE DE SECOURS

- Utiliser la vitre arrière comme sortie de secours, dans le cas où il est impossible de quitter la cabine par la porte.



33 - LEVIER DE FERMETURE DE VITRE ARRIÈRE (CABINE "COMFORT")



34 - POIGNÉE DE RÉGLAGE DU VOLANT (OPTION)

Cette poignée permet de régler l'inclinaison et la hauteur du volant de direction.

- Tirer la poignée vers l'arrière.
- Régler le volant dans la position désirée.
- Repousser la poignée pour verrouiller la position.



35 - FILET PORTE-DOCUMENTS (CABINE "COMFORT")

S'assurer que la notice d'instructions est à sa place dans le filet porte-documents.

NOTA: Il existe en OPTION un porte-documents étanche.

36 - COFFRE DE RANGEMENT

37 - PHARES AVANT

- A - Clignotant avant gauche.
- B - Feu de croisement avant gauche.
- C - Feu de route avant gauche.
- D - Veilleuse avant gauche.
- E - Clignotant avant droit.
- F - Feu de croisement avant droit.
- G - Feu de route avant droit.
- H - Veilleuse avant droite.

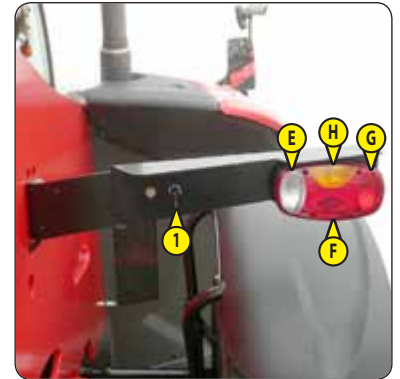
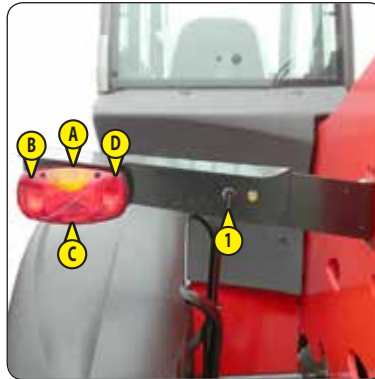


38 - FEUX ARRIÈRE

- A - Clignotant arrière gauche.
- B - Feu stop arrière gauche.
- C - Feu arrière gauche.
- D - Feu de brouillard arrière.
- E - Feu de recul arrière.
- F - Feu arrière droit.
- G - Feu stop arrière droit.
- H - Clignotant arrière droit.

⚠ IMPORTANT ⚠

En circulation routière, rabattre les feux arrière à l'aide des verrous 1.

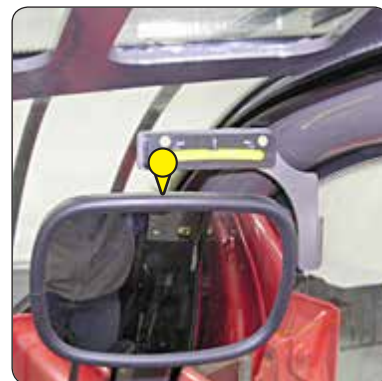


39 - GYROPHARE

Le gyrophare magnétique doit être bien visible sur le toit de la cabine et branché sur la prise 1.



40 - RÉTROVISEUR INTÉRIEUR (OPTION)



41 - CALE DE SÉCURITÉ FLÈCHE

⚠ IMPORTANT ⚠

N'utiliser que la cale de sécurité fournie avec le chariot élévateur.

Le chariot élévateur est équipé d'une cale de sécurité flèche qui doit être installée sur la tige du vérin de levage lors d'intervention sous la flèche (voir: 1 - INSTRUCTIONS ET CONSIGNES DE SÉCURITÉ).



BROCHE ET CROCHET DE REMORQUAGE

⚠ IMPORTANT ⚠

Ne pas tracter une remorque ou un accessoire qui n'est pas en parfait état de marche.

L'utilisation d'une remorque en mauvais état pourrait affecter la direction et le freinage du chariot élévateur et donc la sécurité de l'ensemble.

Si une personne extérieure intervient pour l'accrochage ou le décrochage de la remorque, cette personne devra être en permanence visible par le conducteur et attendre que le chariot élévateur soit stoppé, le frein de stationnement serré et le moteur thermique arrêté avant d'intervenir sur la remorque.

Situé à l'arrière du chariot élévateur, ce dispositif permet d'atteler une remorque. La capacité est limitée pour chaque chariot élévateur par le Poids Total Roulant Autorisé (P.T.R.A.), l'effort de traction et l'effort vertical maximum sur le point d'attelage. Ces renseignements sont indiqués sur la plaque constructeur apposée sur chaque chariot élévateur (voir: 2 - DESCRIPTION: IDENTIFICATION DU CHARIOT ÉLÉVATEUR).

- Pour l'utilisation d'une remorque, consulter la réglementation en vigueur dans votre pays (vitesse maximale de roulage, freinage, poids maximal de la remorque, etc.).
- Vérifier l'état de la remorque avant son utilisation (état et pression des pneumatiques, prise électrique, flexible hydraulique, système de freinage...).

1 - BROCHE DE REMORQUAGE

⚠ IMPORTANT ⚠

Attention aux risques de pincement ou d'écrasement lors de cette manœuvre.

Ne pas oublier de remettre la goupille.

Lors du décrochage, s'assurer du maintien indépendant de la remorque.

ACCROCHAGE ET DÉCROCHAGE DE LA REMORQUE

- Pour l'attelage, placer le chariot élévateur le plus près possible de l'anneau de la remorque.
- Arrêter le moteur thermique.
- Enlever la goupille 1, lever la broche de remorquage 2 et placer ou enlever l'anneau de remorque.



2 - CROCHET SAILLANT RÉGLABLE (OPTION)

MT 1440/1840 ...

⚠ IMPORTANT ⚠

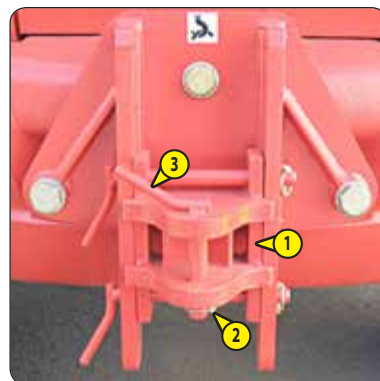
Attention aux risques de pincement ou d'écrasement lors de cette manœuvre.

Ne pas oublier de remettre la goupille.

Lors du décrochage, s'assurer du maintien indépendant de la remorque.

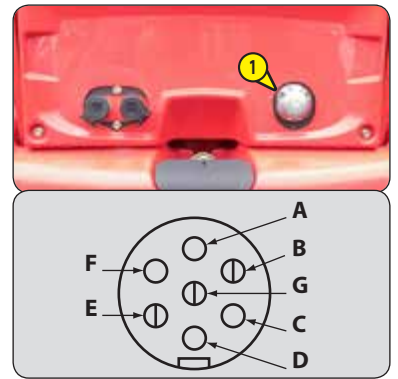
ACCROCHAGE ET DÉCROCHAGE DE LA REMORQUE

- Pour l'attelage, placer le chariot élévateur le plus près possible de l'anneau de la remorque.
- Arrêter le moteur thermique.
- Régler la chape d'attelage 1 en fonction de la hauteur de l'anneau de remorque.
- Enlever la goupille 2, lever la broche de remorquage 3 et placer ou enlever l'anneau de remorque.



3 - PRISE ÉLECTRIQUE ARRIÈRE (OPTION)

- Brancher la prise électrique mâle, sur la prise électrique femelle 1 du chariot élévateur et contrôler le fonctionnement des feux sur la remorque ou la barre de signalisation.
 - A - Clignotant arrière gauche.
 - B - OPTION Feux de brouillard arrière.
 - C - Masse.
 - D - Clignotant arrière droit.
 - E - Feu arrière droit.
 - F - Feux stop arrière.
 - G - Feu arrière gauche + plaque d'immatriculation.



DESCRIPTION ET UTILISATION DES OPTIONS

- 1 - ÉCLAIRAGE PLAQUE D'IMMATRICULATION
- 2 - SYSTÈME ANTIDÉMARRAGE MODCLE
- 3 - PRÉDISPOSITION ÉLECTRIQUE SUR FLÈCHE
- 4 - COUPLEUR RAPIDE SUR CIRCUIT ACCESSOIRE
- 5 - SECTEUR ANGULAIRE SUR FLÈCHE
- 6 - RETOUR DE FUIE EXTÉRIEUR
- 7 - VERROUILLAGE HYDRAULIQUE ACCESSOIRE
- 8 - ÉLECTROVANNE EN TÊTE DE FLÈCHE
- 9 - ÉLECTROVANNE EN TÊTE DE FLÈCHE + VERROUILLAGE HYDRAULIQUE ACCESSOIRE
- 10 - TABLIER SIMPLE À DÉPLACEMENT LATÉRAL (TSDL)
- 11 - PRÉDISPOSITION COMMANDE HYDRAULIQUE ARRIÈRE DOUBLE EFFET
- 12 - ANNEAU DE LEVAGE SUR TABLIER SIMPLE

1 - ÉCLAIRAGE PLAQUE D'IMMATRICULATION

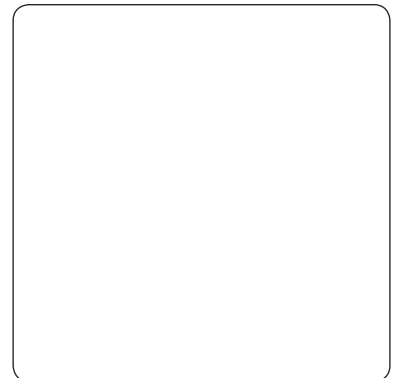


2 - SYSTÈME ANTIDÉMARRAGE MODCLE

FONCTIONNEMENT

- Mettre le contact électrique sur le chariot élévateur, la led rouge 1 clignote.
- Appliquer la clé 2 sur sa base 3, la retirer dès que le système émet un bip sonore continu, et la led 1 devient verte.
- Démarrer le chariot élévateur dans les 20 secondes qui suivent. Passé ce délai, le système antivol se réactive et la led rouge 1 clignote.

NOTA: Vous pouvez redémarrer dans les 20 secondes qui suivent l'arrêt du chariot élévateur, passé ce délai, le système antidémarrage se réactive et la led rouge C clignote.



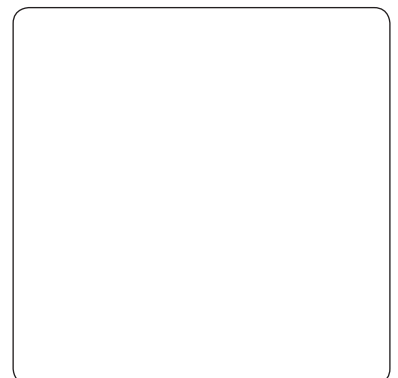
3 - PRÉDISPOSITION ÉLECTRIQUE SUR FLÈCHE

MT 1435/1440 ...

Permet l'utilisation d'une fonction électrique en tête de flèche.

FONCTIONNEMENT

- Placer l'interrupteur 1 en position A pour activer la prédisposition, le voyant allumé indique son activation.



4 - COUPLEUR RAPIDE SUR CIRCUIT ACCESSOIRE



5 - SECTEUR ANGULAIRE SUR FLÈCHE

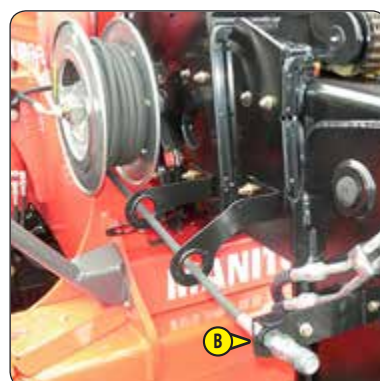
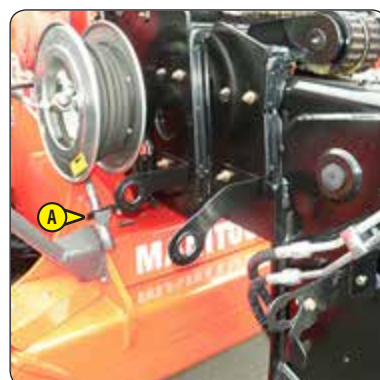
Le secteur angulaire permet de visualiser l'angle de la flèche, et ainsi améliorer la lecture des abaques de charge.



6 - RETOUR DE FUITE EXTÉRIEUR

Permet le branchement d'un accessoire dont un retour de fuite est nécessaire.

- A - Position fixe, retour de fuite non branché.
- B - Position mobile, retour de fuite branché.



7 - VERROUILLAGE HYDRAULIQUE ACCESSOIRE

Permet de commander le verrouillage de l'accessoire sur le tablier et l'utilisation d'un accessoire hydraulique par le même circuit hydraulique.

⚠ IMPORTANT ⚠

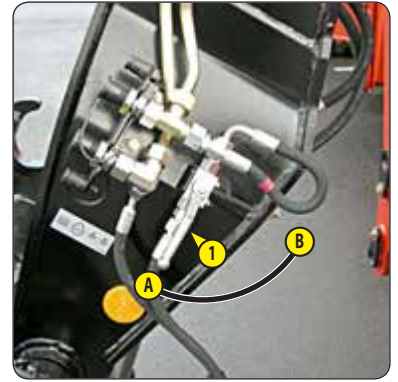
Après le verrouillage de l'accessoire, remettre le robinet 1 en position A pour empêcher un déverrouillage involontaire de l'accessoire.

COMMANDE DE LA LIGNE ACCESSOIRE

- Mettre le robinet 1 en position A.
- Actionner le bouton 2 vers l'avant ou l'arrière.

COMMANDE DU VERROUILLAGE DE L'ACCESSOIRE

- Mettre le robinet 1 en position B.
- Actionner le bouton 2 vers l'avant pour verrouiller l'accessoire et vers l'arrière pour le déverrouiller.



8 - ÉLECTROVANNE EN TÊTE DE FLÈCHE

Permet l'utilisation de deux fonctions hydrauliques sur le circuit accessoire.

COMMANDE DE LA LIGNE ACCESSOIRE L1

- Actionner le bouton 1 vers l'avant ou l'arrière.

COMMANDE DE LA LIGNE ACCESSOIRE L2

- Maintenir appuyé le bouton 2 et actionner le bouton 1 vers l'avant ou l'arrière.



9 - ÉLECTROVANNE EN TÊTE DE FLÈCHE + VERROUILLAGE HYDRAULIQUE ACCESSOIRE

L'addition de ces deux options sur la ligne accessoire permet l'utilisation de deux fonctions hydrauliques et du verrouillage de l'accessoire sur le tablier.

⚠ IMPORTANT ⚠

Après le verrouillage de l'accessoire, remettre le robinet 1 en position A pour empêcher un déverrouillage involontaire de l'accessoire.

COMMANDE DE LA LIGNE ACCESSOIRE L1

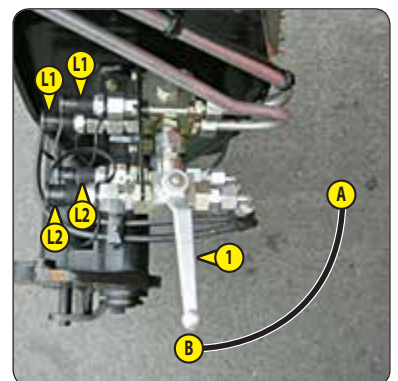
- Mettre le robinet 1 en position A.
- Actionner le bouton 2 vers l'avant ou l'arrière.

COMMANDE DE LA LIGNE ACCESSOIRE L2

- Mettre le robinet 1 en position A.
- Maintenir appuyé le bouton 3 et actionner le bouton 2 vers l'avant ou l'arrière.

COMMANDE DU VERROUILLAGE DE L'ACCESSOIRE

- Mettre le robinet 1 en position B.
- Maintenir appuyé le bouton 3 et actionner le bouton 2 vers l'avant pour verrouiller l'accessoire et vers l'arrière pour le déverrouiller.



10 - TABLIER SIMPLE À DÉPLACEMENT LATÉRAL (TSDL)

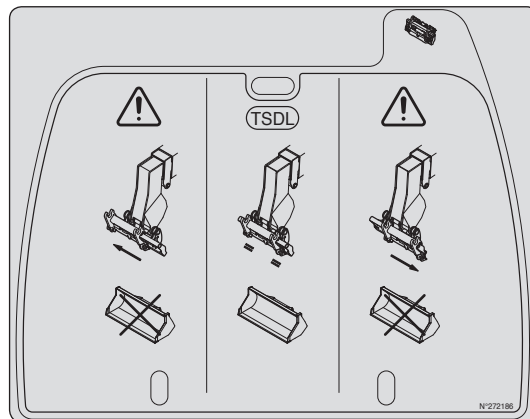
⚠ IMPORTANT ⚠

Le tablier simple à déplacement latéral (TSDL) est compatible exclusivement avec les accessoires suivants:

- tablier fourches flottantes (TFF)
- porte fourches basculant (PFB)
- benne de reprise (CBR)
- benne à béton (BB, BBG)
- benne à goulotte (GL)
- potence et potence à treuil (P, PT, PO, PC)
- treuil (H)
- nacelle fixe, nacelle orientable, nacelle couvreur.

L'utilisation de tout autre accessoire sur le TSDL est interdite.

En cas d'utilisation avec une benne de reprise (CBR) le tablier simple à déplacement latéral doit OBLIGATOIREMENT être en position centré et aucun déplacement latéral ne doit être effectué.



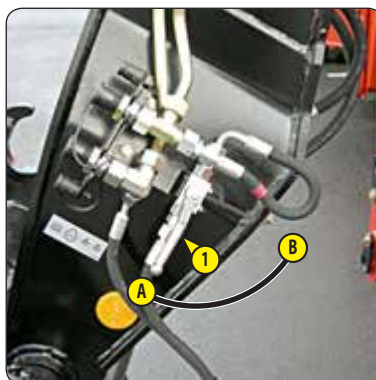
AVEC COUPLEUR EN TÊTE DE FLÈCHE

COMMANDE DE LA LIGNE ACCESSOIRE

- Mettre le robinet 1 en position A.
- Actionner le bouton 2 vers l'avant ou l'arrière.

COMMANDE DU TSDL

- Mettre le robinet 1 en position B.
- Actionner le bouton 2 vers l'avant pour le déplacement latéral à droite, et vers l'arrière pour le déplacement latéral à gauche.



AVEC ÉLECTROVANNE EN TÊTE DE FLÈCHE

COMMANDE DE LA LIGNE TSDL L1

- Actionner le bouton 2 vers l'avant pour le déplacement latéral à droite, et vers l'arrière pour le déplacement latéral à gauche.

COMMANDE DE LA LIGNE ACCESSOIRE L2

- Maintenir appuyé le bouton 3 et actionner le bouton 2 vers l'avant ou l'arrière.



AVEC ÉLECTROVANNE EN TÊTE DE FLÈCHE + VERROUILLAGE HYDRAULIQUE ACCESSOIRE

⚠ IMPORTANT ⚠

Après le verrouillage de l'accessoire, remettre le robinet 1 en position A pour empêcher un déverrouillage involontaire de l'accessoire.

COMMANDE DE LA LIGNE TSDL L1

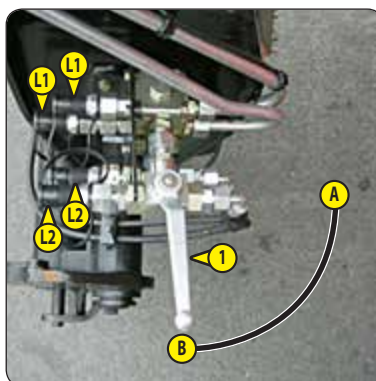
- Actionner le bouton 2 vers l'avant pour le déplacement latéral à droite, et vers l'arrière pour le déplacement latéral à gauche.

COMMANDE DE LA LIGNE ACCESSOIRE L2

- Mettre le robinet 1 en position A.
- Maintenir appuyé le bouton 3 et actionner le bouton 2 vers l'avant ou l'arrière.

COMMANDE DU VERROUILLAGE DE L'ACCESSOIRE

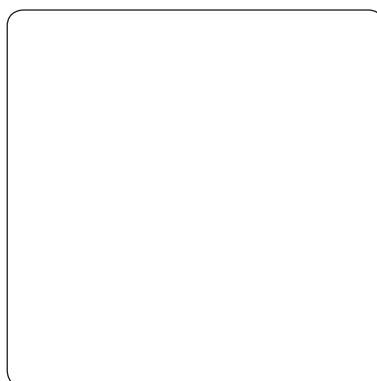
- Mettre le robinet 1 en position B.
- Maintenir appuyé le bouton 3 et actionner le bouton 2 vers l'avant pour verrouiller l'accessoire et vers l'arrière pour le déverrouiller.



11 - PRÉDISPOSITION COMMANDE HYDRAULIQUE ARRIÈRE DOUBLE EFFET

Permet l'utilisation d'un accessoire hydraulique à l'arrière du chariot élévateur (ex. une remorque avec basculement hydraulique).

- Appuyer sur l'interrupteur 1 vers le bas (témoin allumé) pour alimenter la commande hydraulique à l'arrière du chariot élévateur.
- Actionner le bouton 2 vers l'avant ou l'arrière.



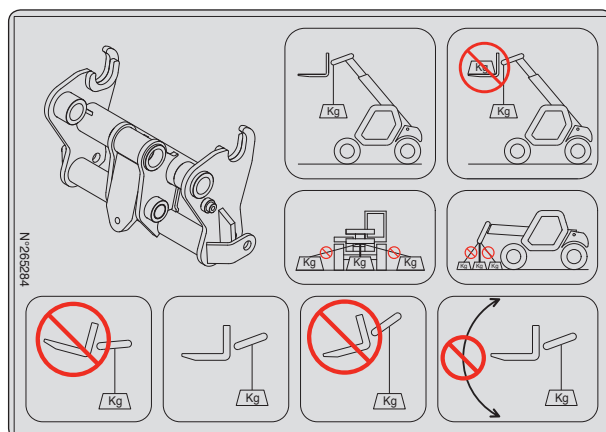
12 - ANNEAU DE LEVAGE SUR TABLIER SIMPLE

CONDITIONS D'UTILISATION

⚠ IMPORTANT ⚠

Respecter les consignes et les instructions décrites dans la notice d'instructions (voir: 1 - INSTRUCTIONS ET CONSIGNES DE SÉCURITÉ: INSTRUCTIONS POUR LA MANUTENTION D'UNE CHARGE), et en plus, celles décrites ci-dessous.

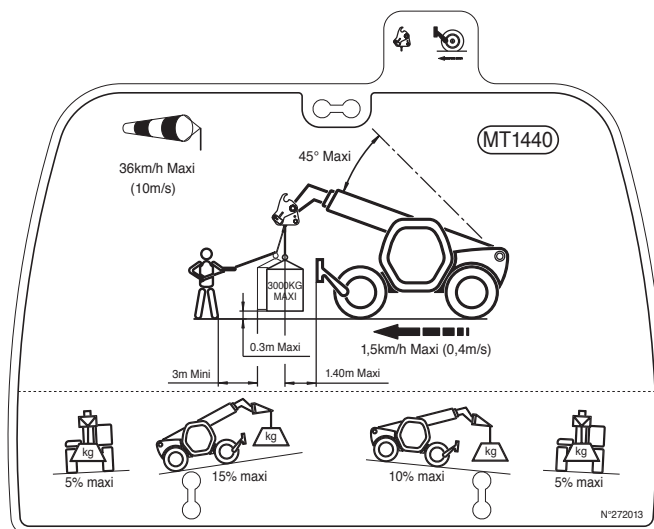
- L'anneau de levage doit être utilisé SANS FOURCHES ET SANS ACCESSOIRE, cependant l'inclinaison du tablier doit correspondre à l'utilisation des fourches à l'horizontale.
- Vérifier sur l'afficheur d'écran, l'angle maximum autorisé, qui est de 45°.
- Ne pas changer l'inclinaison du tablier lors de l'utilisation de l'anneau de levage.
- Le crochet de levage, les chaînes et les élingues utilisés doivent avoir une capacité minimum de 3000 kg avec un coefficient de sécurité de 4 par rapport à la rupture.



ABAQUES DE CHARGE ET FICHES DE FONCTIONS

⚠ IMPORTANT ⚠

Les abaques de charge sont définis pour une utilisation sans fourches et sans accessoire.



3 - MAINTENANCE

TABLE DES MATIÈRES

3 - MAINTENANCE

<i>PIÈCES RECHANGE ET ÉQUIPEMENTS D'ORIGINE MANITOU</i>	4
<i>ÉLÉMENTS FILTRANTS ET COURROIES</i>	5
<i>LUBRIFIANTS ET CARBURANT</i>	6
<i>TABLEAU D'ENTRETIEN</i>	8
<i>A - TOUS LES JOURS OU TOUTES LES 10 HEURES DE MARCHE</i>	10
<i>B - TOUTES LES 50 HEURES DE MARCHE</i>	14
<i>C - TOUTES LES 250 HEURES DE MARCHE</i>	20
<i>D - TOUTES LES 500 HEURES DE MARCHE OU 1 AN</i>	22
<i>E - TOUTES LES 1000 HEURES DE MARCHE OU 2 ANS</i>	26
<i>F - TOUTES LES 2000 HEURES DE MARCHE OU 2 ANS</i>	32
<i>G - MAINTENANCE OCCASIONNELLE</i>	36

PIÈCES RECHANGE ET ÉQUIPEMENTS D'ORIGINE MANITOU

L'ENTRETIEN DE NOS CHARIOTS ÉLÉVATEURS DOIT ÊTRE IMPÉRATIVEMENT RÉALISÉ AVEC DES PIÈCES D'ORIGINE MANITOU.

EN AUTORISANT L'UTILISATION DE PIÈCES NON D'ORIGINE MANITOU, VOUS RISQUEZ :

⚠ IMPORTANT ⚠

**L'UTILISATION DE PIÈCES CONTREFAITES OU DE COMPOSANTS NON HOMOLOGUES PAR LE FABRICANT,
FAIT PERDRE LE BÉNÉFICE DE LA GARANTIE CONTRACTUELLE.**

- Juridiquement d'engager votre responsabilité en cas d'accident.
- Techniquement d'engendrer des défaillances de fonctionnement ou de réduire la durée de vie du chariot élévateur.

EN UTILISANT LES PIÈCES D'ORIGINE MANITOU DANS LES OPÉRATIONS DE MAINTENANCE, VOUS PROFITEZ D'UN SAVOIR-FAIRE

Par son réseau, MANITOU apporte à l'utilisateur,

- Le savoir-faire et la compétence.
- La garantie de la qualité des travaux réalisés.
- Des composants de remplacement d'origine.
- Une aide à la maintenance préventive.
- Une aide efficace au diagnostic.
- Des améliorations dues au retour d'expérience.
- La formation du personnel exploitant.
- Seul le réseau MANITOU connaît en détail la conception du chariot élévateur et a donc les meilleures capacités techniques pour en assurer la maintenance.

⚠ IMPORTANT ⚠

**LES PIÈCES DE RECHANGE D'ORIGINE SONT EXCLUSIVEMENT DISTRIBUÉES PAR MANITOU
ET LE RÉSEAU DES CONCESSIONNAIRES.**
La liste du réseau des concessionnaires est disponible sur le site MANITOU www.manitou.com

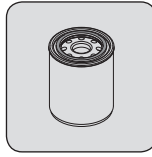
ÉLÉMENTS FILTRANTS ET COURROIES

MOTEUR THERMIQUE

FILTRE À HUILE MOTEUR THERMIQUE

Référence: 799966

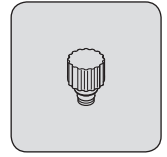
Remplacer: 500 H



RENIFLARD DU RÉSERVOIR À COMBUSTIBLE

Référence: 266219

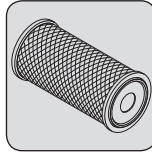
Remplacer: 1000 H



CARTOUCHE DU FILTRE À AIR SEC

Référence: 797903

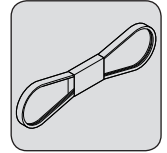
Remplacer: 1000 H



COURROIE D'ALTERNATEUR

Référence: 941243

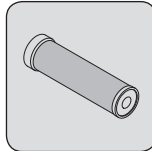
Remplacer: 1000 H



CARTOUCHE DE SÉCURITÉ DU FILTRE À AIR SEC

Référence: 797904

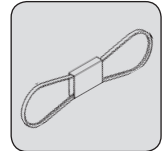
Remplacer: 2000 H



COURROIE DU COMPRESSEUR

(OPTION CLIMATISATION)

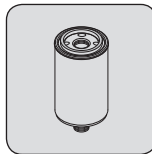
Référence: 216125



PRÉFILTRE À COMBUSTIBLE

Référence: 799968

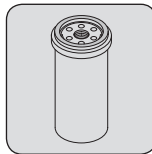
Remplacer: 1000 H



FILTRE À COMBUSTIBLE

Référence: 799967

Remplacer: 1000 H

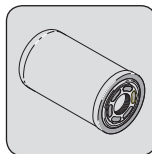


TRANSMISSION

FILTRE À HUILE BOÎTE DE VITESSES

Référence: 745878

Remplacer: 1000 H

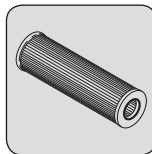


HYDRAULIQUE

CARTOUCHE DU FILTRE À HUILE RETOUR
HYDRAULIQUE

Référence: 311821

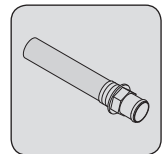
Remplacer: 500 H



CRÉPINE D'ASPIRATION DU RÉSERVOIR À HUILE
HYDRAULIQUE

Référence: 52522593

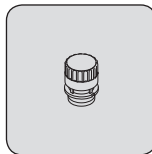
Nettoyer: 2000 H



RENIFLARD DU RÉSERVOIR À HUILE
HYDRAULIQUE

Référence: 261487

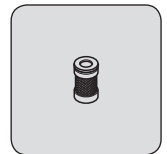
Remplacer: 2000 H



FILTRE DU BLOC ACCUMULATEUR DE FREINAGE

Référence: 746308

Remplacer: 2000 H



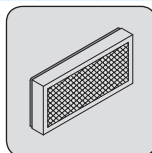
CABINE

FILTRE DE VENTILATION EXTÉRIEUR CABINE

Référence: 261971

Nettoyer: 50 H

Remplacer: 250 H

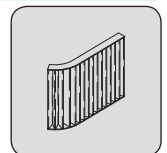


FILTRE DE VENTILATION INTÉRIEUR CABINE

Référence: 958671

Nettoyer: 50 H

Remplacer: 250 H



LUBRIFIANTS ET CARBURANT

⚠ IMPORTANT ⚠

UTILISER LES LUBRIFIANTS ET LE CARBURANT PRÉCONISÉS:

- Pour l'appoint, les huiles peuvent ne pas être miscibles.
- Pour les vidanges, les huiles MANITOU, sont parfaitement adaptées.

ANALYSE DIAGNOSTIC DES HUILES

Dans le cas d'un contrat d'entretien ou de maintenance mis en place avec le concessionnaire, une analyse diagnostic des huiles moteur, transmission et essieux peut vous être demandée selon le taux d'utilisation.

(*) CARACTÉRISTIQUES DU CARBURANT EXIGÉ

Utiliser un carburant de qualité pour obtenir les performances optimums du moteur thermique.

- Type de carburant diesel EN590 (taux de soufre < 10 ppm)
- Type de carburant diesel ASTM D975 (taux de soufre < 15 ppm)

PRÉCONISATION

MOTEUR THERMIQUE		PRÉCONISATION										
ORGANES A LUBRIFIER	CAPACITÉ	-40°C	-30	-20	-10	0	+10	+20	+30	+40	+50°C	
MOTEUR THERMIQUE	9 Litres											
CIRCUIT DE REFROIDISSEMENT	17 Litres											
RÉSERVOIR À CARBURANT	140 Litres											

TRANSMISSION		PRÉCONISATION									
ORGANES A LUBRIFIER	CAPACITÉ	-40°C	-30	-20	-10	0	+10	+20	+30	+40	+50°C
BOÎTE DE VITESSES	21,1 Litres										

FLÈCHE		PRÉCONISATION									
ORGANES A LUBRIFIER	CAPACITÉ	-40°C	-30	-20	-10	0	+10	+20	+30	+40	+50°C
PATINS DE FLÈCHE											
GRAISSAGE DE LA FLÈCHE											
CHAÎNES DE LA FLÈCHE MT 1840 ...											

HYDRAULIQUE		PRÉCONISATION									
ORGANES A LUBRIFIER	CAPACITÉ	-40°C	-30	-20	-10	0	+10	+20	+30	+40	+50°C
RÉSERVOIR À HUILE HYDRAULIQUE	115 Litres										

FREINAGE		PRÉCONISATION									
ORGANES A LUBRIFIER	CAPACITÉ	-40°C	-30	-20	-10	0	+10	+20	+30	+40	+50°C
CIRCUIT FREINAGE	1 Litre										

CABINE		
ORGANES A LUBRIFIER	CAPACITÉ	PRÉCONISATION
RÉSERVOIR DE LAVE-GLACE	8 Litres	LIQUIDE DE LAVE-GLACE

ESSIEU AVANT		
ORGANES A LUBRIFIER	CAPACITÉ	PRÉCONISATION
DIFFÉRENTIEL ESSIEU AVANT	7,2 Litres	HUILE MANITOU SPÉCIAL FREINS IMMERGÉS
		-40°C -30 -20 -10 0 +10 +20 +30 +40 +50°C
RÉDUCTEUR DE ROUES AVANT	2 x 0,75 Litre	HUILE MANITOU SAE80W90 TRANSMISSION MÉCANIQUE
		-40°C -30 -20 -10 0 +10 +20 +30 +40 +50°C
PIVOTS DES RÉDUCTEURS DE ROUES AVANT OSCILLATION DE L'ESSIEU AVANT (OPTION)		GRAISSE MANITOU MULTI-USAGE BLEU

ESSIEU ARRIÈRE		
ORGANES A LUBRIFIER	CAPACITÉ	PRÉCONISATION
DIFFÉRENTIEL ESSIEU ARRIÈRE	7,2 Litres	HUILE MANITOU SPÉCIAL FREINS IMMERGÉS
		-40°C -30 -20 -10 0 +10 +20 +30 +40 +50°C
RÉDUCTEUR DE ROUES ARRIÈRE	2 x 0,75 Litre	HUILE MANITOU SAE80W90 TRANSMISSION MÉCANIQUE
		-40°C -30 -20 -10 0 +10 +20 +30 +40 +50°C
PIVOTS DES RÉDUCTEURS DE ROUES ARRIÈRE OSCILLATION DE L'ESSIEU ARRIÈRE		GRAISSE MANITOU MULTI-USAGE BLEU

CHÂSSIS		
ORGANES A LUBRIFIER		PRÉCONISATION
		-40°C -30 -20 -10 0 +10 +20 +30 +40 +50°C
CORRECTEUR DE DÉVERS (OPTION) STABILISATEURS		GRAISSE MANITOU MULTI-USAGE BLEU

ACCESSOIRE		
ORGANES A LUBRIFIER		PRÉCONISATION
		-40°C -30 -20 -10 0 +10 +20 +30 +40 +50°C
TABLIER SIMPLE À DÉPLACEMENT LATÉRAL (TSDL) (OPTION)		GRAISSE MANITOU MULTI-USAGE BLEU

CONDITIONNEMENT

HUILE						
PRODUIT	CONDITIONNEMENT / RÉFÉRENCE					
	1 LITRE	2 LITRES	5 LITRES	20 LITRES	55 LITRES	209 LITRES
- HUILE MANITOU EVOLOGY 10W40 API CJ4			895837	895838	895839	895840
- HUILE MANITOU TRANSMISSION AUTOMATIQUE DX IIII	958186		947972	947973	947974	947975
- HUILE MANITOU HYDRAULIQUE ISO VG 46			545500	582297	546108	546109
- HUILE MANITOU LIQUIDE DE FREIN MINÉRAL	490408					4500078
- HUILE MANITOU SPÉCIAL FREINS IMMERGÉS			545976	582391		894257
- HUILE MANITOU SAE80W90 TRANSMISSION MÉCANIQUE		499237	720184	546330	546221	546220

GRAISSE						
PRODUIT	CONDITIONNEMENT / RÉFÉRENCE					
	400 ML	400 GR	1 KG	5 KG	20 KG	50 KG
- GRAISSE MANITOU MULTI-USAGE NOIRE		947766	161590			499235
- GRAISSE MANITOU MULTI-USAGE BLEUE		161589	720683	554974	499233	489670
- LUBRIFIANT MANITOU SPÉCIAL CHAÎNES	554271					

LIQUIDE						
PRODUIT	CONDITIONNEMENT / RÉFÉRENCE					
	1 LITRE	2 LITRES	5 LITRES	20 LITRES	55 LITRES	210 LITRES
- LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT -35°C			894967	894968		894969
- LIQUIDE DE LAVE-GLACE	490402		486424			

TABLEAU D'ENTRETIEN



(1): RÉVISION OBLIGATOIRE DES 500 HEURES OU 6 MOIS. Cette révision doit obligatoirement être effectuée aux environs des premières 500 heures ou dans les 6 mois qui suivent la mise en service de la machine (au premier terme atteint).

(2): Toutes les 10 heures pendant les 50 premières heures puis une dernière fois à 250 heures.

(3): Consulter votre concessionnaire.

A = RÉGLER, C = CONTRÔLER, G = GRAISSER, N = NETTOYER, P = PURGER, R = REMPLACER, V = VIDANGER	PAGE	(1)	TOUTS LES JOURS OU TOUTES LES 10 HEURES DE MARCHÉ	TOUTES LES 50 HEURES DE MARCHÉ	TOUTES LES 250 HEURES DE MARCHÉ	TOUTES LES 500 HEURES DE MARCHÉ OU 1 AN	TOUTES LES 1000 HEURES DE MARCHÉ OU 2 ANS	TOUTES LES 2000 HEURES DE MARCHÉ OU 2 ANS	TOUTES LES 4000 HEURES DE MARCHÉ	OCCASIONNELLE
MOTEUR THERMIQUE										
- Niveau de l'huile moteur thermique	3-10		C							
- Niveau du liquide de refroidissement	3-10		C							
- Niveau du combustible	3-10		C							
- Préfiltre à combustible	3-10		C							
- Cartouche du filtre à air sec	3-14/26	R		C/N			R			
- Faisceau du radiateur	3-14	N		N						
- Huile moteur thermique	3-22	V				V				
- Filtre à huile moteur thermique	3-22	R				R				
- Tension de la courroie d'alternateur/ventilateur/vilebrequin	3-23	C/A				C/A				
- Tension de la courroie compresseur (OPTION Climatisation)	3-23	C/A				C/A				
- Préfiltre à combustible	3-26	R					R			
- Filtre à combustible	3-27	R					R			
- Réservoir à combustible	3-27						N			
- Reniflard du réservoir à combustible	3-27						R			
- Courroie d'alternateur/ventilateur/vilebrequin	3-28						R			
- Silentblocs du moteur thermique							C (3)			
- Régimes du moteur thermique							C (3)			
- Jeux des soupapes		C					C (3)			
- Liquide de refroidissement	3-32							V		
- Cartouche de sécurité du filtre à air sec	3-32							R		
- Radiateur								C (3)		
- Pompe à eau et thermostat								C (3)		
- Alternateur et démarreur								C (3)		
- Turbocompresseur								C (3)		
TRANSMISSION										
- Niveau de l'huile boîte de vitesses	3-14			C						
- Huile boîte de vitesses	3-28	V					V			
- Filtre à huile boîte de vitesses	3-28	R					R			
- Silentblocs de la boîte de vitesses							C (3)			
- Commandes de la boîte de vitesses							C (3)			
- Pressions transmission								C (3)		
- Usure des plaquettes et du disque de frein									C (3)	
PNEUMATIQUES										
- Pression des pneumatiques	3-15	C		C						
- Serrage des écrous de roues	3-15	C		C						
- Couple de serrage des écrous de roues	3-32	C						C		
- Roue	3-36									R
FLÈCHE										
- Patins de flèche	3-11		N/G (2)							
- Flèche	3-16	G		G						
- Chaînes extérieures de flèche MT 1840 ...	3-20	N/G/C			N/G/C					
- Usure des chaînes extérieures de flèche MT 1840 ...	3-29						C			
- Usure des patins de flèche							C (3)			
- État de l'ensemble flèche		C						C (3)		
- Paliers et bagues d'articulations								C (3)		
- Usure des chaînes intérieures de flèche MT 1840 ...									C (3)	
HYDRAULIQUE										
- Niveau de l'huile hydraulique	3-18	C		C						
- Cartouche du filtre à huile retour hydraulique	3-24	R				R				
- Huile hydraulique	3-24/33					C		V		
- Reniflard du réservoir à huile hydraulique	3-33							R		
- Crépine d'aspiration du réservoir à huile hydraulique	3-33							N		
- Filtre du bloc accumulateur de freinage	3-33							R		
- Filtre tubulaire de la pompe hydraulique								N (3)		
- État des flexibles et durits								C (3)		
- État des vérins (fuite, tiges)								C (3)		

A = RÉGLER, C = CONTRÔLER, G = GRAISSER, N = NETTOYER, P = PURGER, R = REMPLACER, V = VIDANGER	PAGE	(1)	TOUTS LES JOURS OU TOUTES LES 10 HEURES DE MARCHÉ	TOUTES LES 50 HEURES DE MARCHÉ	TOUTES LES 250 HEURES DE MARCHÉ	TOUTES LES 500 HEURES DE MARCHÉ OU 1 AN	TOUTES LES 1000 HEURES DE MARCHÉ OU 2 ANS	TOUTES LES 2000 HEURES DE MARCHÉ OU 2 ANS	TOUTES LES 4000 HEURES DE MARCHÉ	OCCASIONNELLE
- Pressions des circuits hydrauliques								C (3)		
FREINAGE										
- Niveau de l'huile de freinage	3-18	C		C						
- Huile de freinage							V (3)			
- Circuit de freinage							P (3)			
- Pression du circuit de freinage							C (3)			
- Frein							A (3)			
DIRECTION										
- Direction								C (3)		
- Rotules de direction									C (3)	
CABINE										
- Niveau du liquide de lave-glace	3-18	C		C						
- Filtres de ventilation cabine	3-19/20	R		N	R					
- Faisceau du condenseur (OPTION Climatization)	3-19	C/N		C/N						
- Ceinture de sécurité	3-30						C			
- État des rétroviseurs							C (3)			
- Structure							C (3)			
- Climatization (OPTION)	3-34							N/C		
ÉLECTRICITÉ										
- Dispositif avertisseur et limiteur de stabilité longitudinale	3-12/37	C	C							XXX
- État des faisceaux et des câbles							C (3)			
- Éclairage et signalisation							C (3)			
- Avertisseurs							C (3)			
- Phares avant	3-38									A
- Panne de batterie	3-38									R
ESSIEU AVANT										
- Pivots des réducteurs de roues avant	3-16	G		G					G/C (3)	
- Oscillation essieu avant (OPTION)	3-16	G		G				G/C (3)		
- Niveau de l'huile différentiel essieu avant	3-21				C					
- Niveau de l'huile réducteurs de roues avant	3-21				C					
- Huile différentiel essieu avant	3-25	V				V				
- Huile réducteurs de roues avant	3-30	V					V			
- Usure des disques de frein essieu avant									C (3)	
- Cardan des réducteurs de roues avant									C (3)	
- Jeu des réducteurs de roues avant									C (3)	
ESSIEU ARRIÈRE										
- Pivots des réducteurs de roues arrière	3-16	G		G					G/C (3)	
- Oscillation essieu arrière	3-16	G		G				G/C (3)		
- Niveau de l'huile différentiel essieu arrière	3-21				C					
- Niveau de l'huile réducteurs de roues arrière	3-21				C					
- Huile différentiel essieu arrière	3-25	V				V				
- Huile réducteurs de roues arrière	3-30	V					V			
- Usure des disques de frein essieu arrière									C (3)	
- Cardan des réducteurs de roues arrière									C (3)	
- Jeu des réducteurs de roues arrière									C (3)	
CHÂSSIS										
- Correcteur de dévers (OPTION)	3-16	G		G						
- Stabilisateurs	3-16	G		G						
- Structure							C (3)			
- Paliers et bagues d'articulations								C (3)		
ACCESSOIRES										
- Tablier simple à déplacement latéral (TSDL) (OPTION)	3-16	G		G						
- Usure des fourches		C				C (3)				
- Tablier porte accessoire							C (3)			
- État des accessoires							C (3)			
CHARIOT ÉLEVATEUR										
- Remorquer le chariot élévateur	3-39									XXX
- Élinguer le chariot élévateur	3-39									XXX
- Transporter le chariot élévateur sur un plateau	3-40									XXX

A - TOUS LES JOURS OU TOUTES LES 10 HEURES DE MARCHÉ

A1 – NIVEAU DE L'HUILE MOTEUR THERMIQUE

CONTRÔLER

Placer le chariot élévateur sur un sol horizontal, moteur thermique arrêté, et laisser l'huile se déposer dans le carter.

- Ouvrir le capot moteur.
- Retirer la jauge 1.
- Essuyer la jauge et contrôler le niveau correct entre les deux repères.
- Si besoin rajouter de l'huile (voir: 3 - MAINTENANCE: LUBRIFIANTS ET CARBURANT) par l'orifice de remplissage 2.
- Contrôler par un examen visuel l'absence de fuite ou de suintement d'huile sur le moteur thermique.



A2 – NIVEAU DU LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT

CONTRÔLER

Placer le chariot élévateur sur un sol horizontal, moteur thermique arrêté, et attendre le refroidissement du moteur.

⚠ IMPORTANT ⚠

Pour éviter les risques de projection ou de brûlures, attendre le refroidissement du moteur thermique avant de retirer le bouchon de remplissage du circuit de refroidissement.

Si le liquide de refroidissement est très chaud, ne rajouter que du liquide chaud (80 °C).

En cas d'urgence, il est possible d'utiliser de l'eau comme liquide de refroidissement, ensuite, procéder le plus rapidement possible à la vidange du circuit de refroidissement (voir: 3 - MAINTENANCE: F1 - LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT).

- Ouvrir le capot moteur.
- Le liquide doit se situer au niveau MAXI sur le vase d'expansion 1.
- Si besoin rajouter du liquide de refroidissement (voir: 3 - MAINTENANCE: LUBRIFIANTS ET CARBURANT) par l'orifice de remplissage 2.
- Contrôler par un examen visuel l'absence de fuite sur le radiateur et la tuyauterie.



A3 – NIVEAU DU COMBUSTIBLE

CONTRÔLER

Maintenir autant que possible le réservoir à combustible plein, pour réduire au maximum la condensation due aux conditions atmosphériques.

⚠ IMPORTANT ⚠

Ne jamais fumer ou s'approcher avec une flamme pendant le remplissage ou lorsque le réservoir est ouvert.

Ne jamais effectuer le plein avec le moteur en marche.

- Contrôler la jauge au tableau de bord.
- Si besoin rajouter du gazole (voir: 3 - MAINTENANCE: LUBRIFIANTS ET CARBURANT).
- Ouvrir la trappe d'accès remplissage carburant.
- Enlever le bouchon 1 à l'aide de la clé de contact.
- Remplir le réservoir avec du gazole propre et filtré par l'orifice de remplissage 2.
- Remettre le bouchon.
- Contrôler par un examen visuel l'absence de fuite sur le réservoir et la tuyauterie.



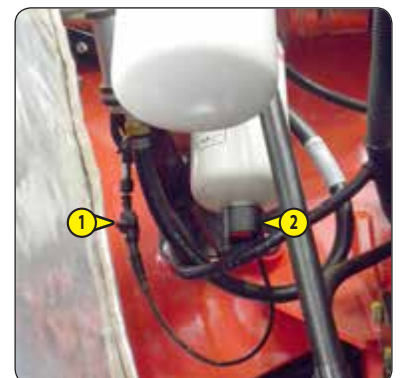
A4 – PRÉFILTRE À COMBUSTIBLE

CONTRÔLER

⚠ IMPORTANT ⚠

Nettoyer soigneusement l'extérieur du préfiltre ainsi que son support, pour empêcher la poussière de pénétrer dans le système.

- Ouvrir le capot moteur.
- Débrancher le faisceau électrique 1 du préfiltre à combustible.
- Placer un récipient sous le bouchon de vidange 2 et le dévisser de deux tours de filet.
- Laisser le gazole s'écouler exempt d'impuretés et d'eau.
- Resserrer le bouchon de vidange 2 et rebrancher le faisceau électrique 1.



A5 – PATINS DE FLÈCHE

NETTOYER - GRAISSER

À faire toutes les 10 heures pendant les 50 premières heures de marche puis une dernière fois à 250 heures.

⚠ IMPORTANT ⚠

Dans le cas d'utilisation en atmosphère abrasive (poussière, sable, charbon.) utiliser un vernis de glissement (référence MANITOU: 483536). Pour cela consulter votre concessionnaire. Sortir complètement la flèche.

- À l'aide d'un pinceau, appliquer de la graisse (voir: 3 - MAINTENANCE: LUBRIFIANTS ET CARBURANT) sur les 4 côtés du ou des télescope(s).
- Télescoper plusieurs fois la flèche afin de répartir uniformément la graisse.
- Enlever l'excédent de graisse.




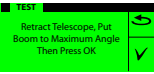


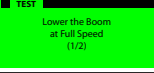


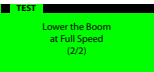
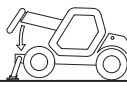


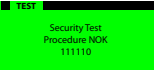
⚠ IMPORTANT ⚠



En cas de doute pendant la procédure de test, sortir proprement par un appui court sur le bouton d'annulation

- Ces tests sont indispensables pour vérifier le bon fonctionnement et réglage des différents composants du dispositif.
- Placer le chariot élévateur sur un sol plat et horizontal avec les roues droites.

- Effectuer un appui long sur le bouton test

<p>ÉTAPE 1</p> <p>↓</p>	 <ul style="list-style-type: none"> - La première led verte clignotante. - Bouton test allumé. - Affichage écran.  - Un bip sonore. 	 <p>→</p> <ul style="list-style-type: none"> - Placer le chariot élévateur sans accessoire, stabilisateurs droit et gauche posés avec les roues avant décollées du sol et la flèche complètement rentrée et levée. 	<p>→</p> <p>Un appui court sur le bouton </p> <p>→</p> <ul style="list-style-type: none"> - Passage à l'étape 2.
<p>ÉTAPE 2</p> <p>↓</p>	 <ul style="list-style-type: none"> - La première led verte fixe. - La deuxième led verte clignotante. - Bouton test allumé. - Affichage écran.  	 <p>→</p> <ul style="list-style-type: none"> - Effectuer une descente à plein régime moteur thermique, et commande hydraulique au maximum. Ralentissement de la descente jusqu'à la coupure du mouvement. 	<p>→</p> <p>Un appui court sur le bouton </p> <p>→</p> <ul style="list-style-type: none"> - Passage à l'étape 3.
<p>ÉTAPE 3</p>	 <ul style="list-style-type: none"> - La première et deuxième leds vertes fixes. - La troisième led verte clignotante. - Bouton test allumé. - Affichage écran.  	 <p>→</p> <ul style="list-style-type: none"> - Continuer une descente de flèche à plein régime moteur thermique, et commande hydraulique au maximum. Ralentissement de la descente jusqu'à la prochaine coupure du mouvement. 	<p>→</p> <p>Un appui court sur le bouton </p> <p>→</p>  <p>TEST OK</p> <ul style="list-style-type: none"> - Allumage des 5 premières leds. - Affichage écran.  - Appuyer sur le bouton pour sortir du mode test. <p>TEST NON OK</p> <ul style="list-style-type: none"> - Voir étape 4.
<p>ÉTAPE 4</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le témoin défaut reste clignotant tant que l'erreur n'est pas réparée. - Affichage écran.  	<p>→</p> <ul style="list-style-type: none"> - La combinaison est le résultat des tests effectués dans l'ordre suivant (1 = test OK; 0 = défaut détecté): <ul style="list-style-type: none"> • 1er chiffre: Défaut capteur télescope rentré. • 2e chiffre: Défaut capteur stabilisateur droit ou gauche. • 3e chiffre: Défaut capteur angle de flèche. • 4e chiffre: Défaut jauge de contrainte. • 5e chiffre: Défaut valve de sécurité. • 6e chiffre: Défaut de régulation. - Consulter votre concessionnaire, et fournir la combinaison. - Appuyer sur le bouton pour sortir du mode test. 	

B - TOUTES LES 50 HEURES DE MARCHÉ

Effectuer les opérations décrites précédemment ainsi que les opérations suivantes.

B1 – CARTOUCHE DU FILTRE A AIR SEC

CONTRÔLER - NETTOYER

Dans le cas d'utilisation dans une atmosphère très poussiéreuse, il existe des éléments de préfiltration (voir: 3 - MAINTENANCE: ÉLÉMENTS FILTRANTS ET COURROIES). De même la périodicité de contrôle et nettoyage de la cartouche doit être réduite.

⚠ IMPORTANT ⚠

Si le témoin de colmatage s'allume, cette opération est à effectuer dans les plus brefs délais (maximum 1 heure). La cartouche ne doit pas subir plus de sept nettoyages, au-delà, il faut impérativement changer la cartouche. Ne jamais utiliser le chariot élévateur sans filtre à air ou avec un filtre à air endommagé.

Respecter la distance de sécurité de 30 mm entre le jet d'air et la cartouche pour éviter de déchirer ou percer cette dernière. La cartouche ne doit pas être soufflée à proximité du boîtier de filtre à air. Ne jamais nettoyer la cartouche en la tapant contre une surface dure. Se protéger les yeux pendant cette opération.

Ne jamais laver une cartouche du filtre à air sec. Ne nettoyer en aucun cas la cartouche de sécurité située à l'intérieur de la cartouche filtrante, la remplacer par une neuve si elle est encrassée ou endommagée

- Pour le démontage et le remontage de la cartouche, voir: 3 - MAINTENANCE: E1 - CARTOUCHE DU FILTRE À AIR.
- À l'aide d'un jet d'air comprimé (pression maxi 3 bar), nettoyer la cartouche filtrante de haut en bas et de l'intérieur vers l'extérieur à 30 mm minimum de la paroi de la cartouche.
- Le nettoyage est terminé lorsqu'il n'y a plus de poussière s'échappant de la cartouche.
- Nettoyer la surface de joint de la cartouche avec un chiffon humide, propre et non pelucheux et la graisser avec un lubrifiant silicone (référence MANITOU: 479292).
- Contrôler par un examen visuel l'état extérieur et les fixations du filtre à air. Vérifier également l'état et la fixation des durits.

B2 – FAISCEAU DU RADIATEUR

NETTOYER

⚠ IMPORTANT ⚠

En ambiance polluante, nettoyer le faisceau du radiateur quotidiennement.

Ne pas utiliser de jet d'eau ou de vapeur à haute pression, cela pourrait endommager les ailettes du radiateur.

- Ouvrir le capot moteur.
- Nettoyer si besoin, les grilles d'aspiration sur le capot moteur.
- À l'aide d'une balayette, nettoyer le radiateur afin d'éliminer le maximum d'impuretés.
- Nettoyer le radiateur au moyen d'un jet d'air comprimé dirigé du moteur vers le radiateur, dans le sens inverse du flux de l'air de refroidissement.



B3 – NIVEAU DE L'HUILE BOÎTE DE VITESSES

CONTRÔLER

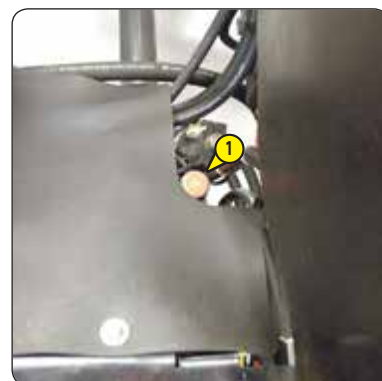
Placer le chariot élévateur sur un sol horizontal avec la flèche levée et le moteur thermique tournant.

⚠ IMPORTANT ⚠

Lever la flèche et poser la cale de sécurité flèche sur la tige du vérin de levage

(voir: 1 - INSTRUCTIONS ET CONSIGNES DE SÉCURITÉ: INSTRUCTIONS DE MAINTENANCE DU CHARIOT ÉLÉVATEUR).

- Retirer la jauge 1 en la dévissant.
- Essuyer la jauge et contrôler le niveau correct au repère MAXI.
- Si besoin rajouter de l'huile (voir: 3 - MAINTENANCE: LUBRIFIANTS ET CARBURANT) par l'orifice le même orifice.
- Revisser la jauge 1.
- Contrôler par un examen visuel l'absence de fuite ou de suintement d'huile sur la boîte de vitesses.



⚠ IMPORTANT ⚠

Vérifier que le tuyau d'air est correctement connecté sur la valve du pneumatique avant de gonfler et tenir toutes personnes à l'écart pendant le gonflage. Respecter les pressions de gonflage préconisées.

- Vérifier l'état des pneumatiques pour déceler les coupures, protubérances, usures, etc.
- Contrôler le serrage des écrous de roues. La non-application de cette consigne peut entraîner la détérioration et la rupture des goujons de roues ainsi que la déformation des roues.
- Contrôler et rétablir si besoin la pression des pneumatiques (voir: 2 - DESCRIPTION: PNEUMATIQUES).

NOTA: Il existe en OPTION un kit outillage de roue.

À effectuer toutes les semaines, si le chariot élévateur n'a pas atteint les 50 heures de marche dans la semaine.

⚠ IMPORTANT ⚠

Dans le cas d'utilisation sévère dans une atmosphère très poussiéreuse ou oxydante, réduire cette périodicité à 10 heures de marche ou tous les jours.

Nettoyer, puis graisser les points suivants avec de la graisse (voir: 3 - MAINTENANCE: LUBRIFIANTS ET CARBURANT) et enlever l'excédent.

FLÈCHE

- 1 - Graisseurs de l'axe de flèche (2 graisseurs).
- 2 - Graisseurs de l'axe de tablier (2 graisseurs).
- 3 - Graisseur de l'axe de pied du vérin d'inclinaison (1 graisseur).
- 4 - Graisseur de l'axe de tête du vérin d'inclinaison (1 graisseur).
- 5 - Graisseur de l'axe de pied du vérin de levage (1 graisseur).
- 6 - Graisseur de l'axe de tête du vérin de levage (1 graisseur).
- 7 - Graisseur de l'axe de pied du vérin de compensation (1 graisseur).
- 8 - Graisseur de l'axe de tête du vérin de compensation (1 graisseur).
- 9 - Graisseur de l'axe de galet de chaîne du télescope 2 en tête de flèche (1 graisseur). MT 1840 ...
- 10 - Graisseur de l'axe de galet de chaîne du télescope 1 en tête de flèche (1 graisseur). MT 1840 ...
- 11 - Graisseur de l'axe de galet de chaîne du télescope 1 en pied de flèche (1 graisseur). MT 1840 ...
- 12 - Graisseur de l'axe des poulies de flexibles en pied de flèche (1 graisseur). MT 1840 ...

PIVOTS DES RÉDUCTEURS DE ROUES AVANT ET ARRIÈRE

- 13 - Graisseurs des pivots de réducteurs de roues (8 graisseurs).

OSCILLATION ESSIEUX

- 14 - Graisseurs oscillation essieu avant (2 graisseurs) (OPTION).
- 15 - Graisseurs oscillation essieu arrière (2 graisseurs).

CORRECTEUR DE DÉVERS (OPTION)

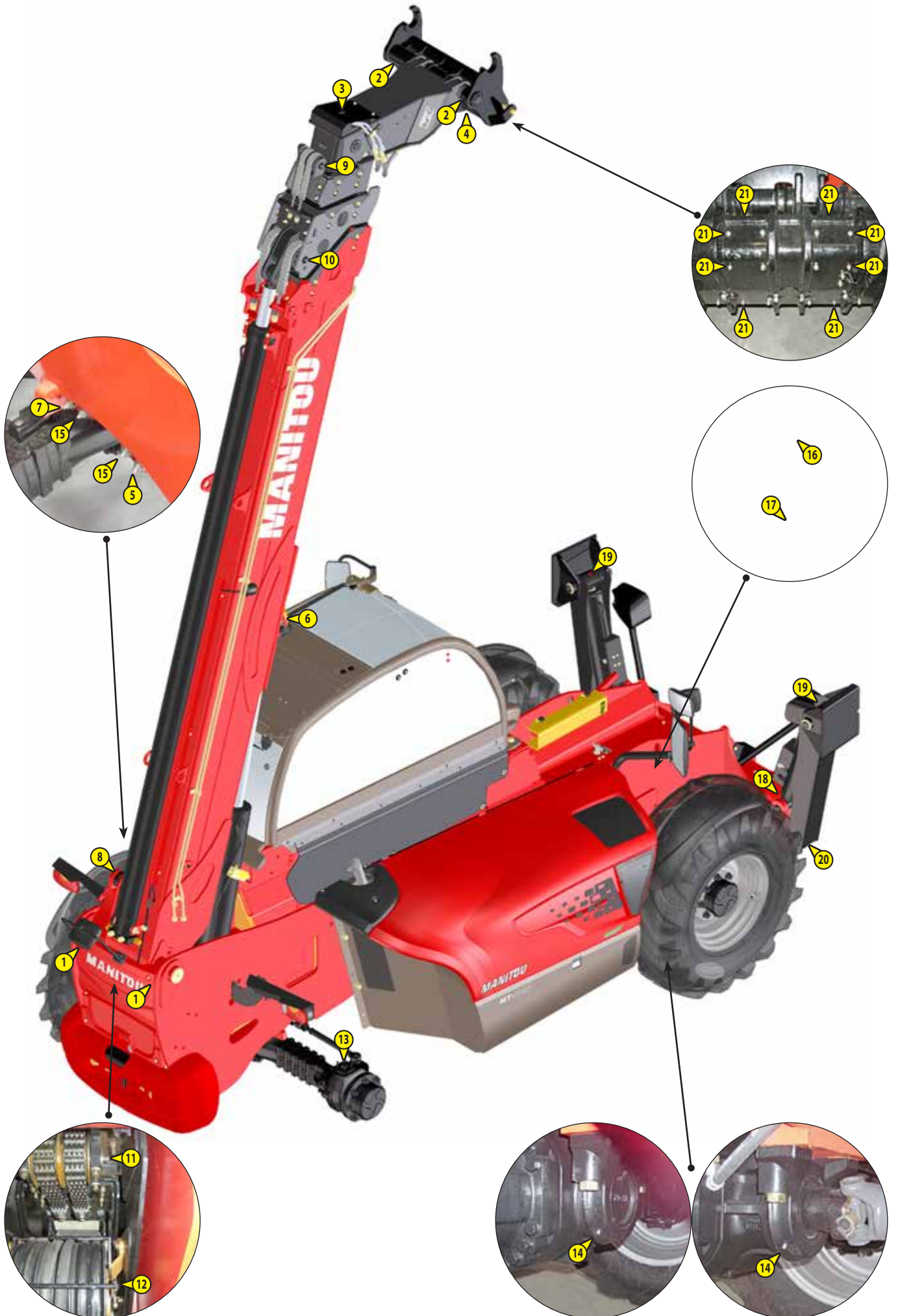
- 16 - Graisseur de l'axe de pied du vérin de correcteur de dévers (1 graisseur).
- 17 - Graisseur de l'axe de tête du vérin de correcteur de dévers (1 graisseur).

STABILISATEURS

- 18 - Graisseurs de l'axe de pied des vérins de stabilisateurs (2 graisseurs).
- 19 - Graisseurs de l'axe de tête des vérins de stabilisateurs (2 graisseurs).
- 20 - Graisseurs des axes de stabilisateurs (2 graisseurs).

TABLIER SIMPLE À DÉPLACEMENT LATÉRAL (TSDL) (OPTION)

- 21 - Graisseurs des plaques d'usures (8 graisseurs).



B6 – NIVEAU DE L'HUILE HYDRAULIQUE

CONTRÔLER

Placer le chariot élévateur sur un sol horizontal moteur thermique arrêté et la flèche rentrée et abaissée au maximum.

⚠ IMPORTANT ⚠

Utiliser un entonnoir très propre et nettoyer le dessus du bidon d'huile avant le remplissage.

- Contrôler la jauge 1, le niveau correct doit se situer au niveau du point rouge.
- Si besoin, rajouter de l'huile (voir: 3 - MAINTENANCE: LUBRIFIANTS ET CARBURANT).
- Enlever le carter de protection 2.
- Enlever le bouchon 3.
- Rajouter de l'huile par l'orifice de remplissage 4.
- Remettre le bouchon.
- Contrôler par un examen visuel l'absence de fuite sur le réservoir et la tuyauterie.
- Remonter le carter de protection.



B7 – NIVEAU DE L'HUILE DE FREINAGE

CONTRÔLER

Placer le chariot élévateur sur un sol horizontal.

⚠ IMPORTANT ⚠

En cas de baisse de niveau anormale, consulter votre concessionnaire.

- Ouvrir le carter de protection 1 à l'aide de la clé de contact.
- Contrôler le réservoir 2, le niveau correct doit se situer au niveau MAXI sur le réservoir.
- Si besoin, rajouter de l'huile (voir: 3 - MAINTENANCE: LUBRIFIANTS ET CARBURANT).
- Enlever le bouchon 3.
- Rajouter de l'huile par l'orifice de remplissage 4.
- Remettre le bouchon.
- Contrôler par un examen visuel l'absence de fuite sur le réservoir et la tuyauterie.



B8 – NIVEAU DU LIQUIDE DE LAVE-GLACE

CONTRÔLER

- Contrôler visuellement le niveau du réservoir 1.
- Si besoin rajouter du liquide de lave-glace (voir: 3 - MAINTENANCE: LUBRIFIANTS ET CARBURANT).
- Enlever le bouchon 2.
- Rajouter du liquide de lave-glace par l'orifice de remplissage 3.
- Remettre le bouchon.



B9 – FILTRES DE VENTILATION CABINE

NETTOYER

FILTRE DE VENTILATION CABINE EXTÉRIEUR

- Sortir le filtre de ventilation cabine 1.
- À l'aide d'un jet d'air comprimé, nettoyer le filtre.
- Vérifier son état et le changer si besoin (voir: 3 - MAINTENANCE: ÉLÉMENTS FILTRANTS ET COURROIES).
- Remettre le filtre.
- Remonter le carter de protection 2.



FILTRE DE VENTILATION CABINE INTÉRIEUR

- Enlever la grille de protection 3.
- Sortir le filtre de ventilation cabine 4.
- À l'aide d'un jet d'air comprimé, nettoyer le filtre.
- Vérifier son état et le changer si besoin (voir: 3 - MAINTENANCE: ÉLÉMENTS FILTRANTS ET COURROIES).
- Remettre le filtre.
- Remonter la grille de protection 3.



B10 – FAISCEAU DU CONDENSEUR (OPTION CLIMATISATION)

CONTRÔLER - NETTOYER

⚠ IMPORTANT ⚠

En ambiance polluante, nettoyer le faisceau du radiateur quotidiennement. Ne pas utiliser de jet d'eau ou de vapeur à haute pression, cela pourrait endommager les ailettes du condenseur.

- Contrôler par un examen visuel la propreté du condenseur et le nettoyer si nécessaire.
- Nettoyer le condenseur au moyen d'un jet d'air comprimé dirigé dans le même sens que le flux d'air.
- Pour optimiser le nettoyage, effectuer cette opération avec les ventilateurs tournants.



C - TOUTES LES 250 HEURES DE MARCHÉ

Effectuer les opérations décrites précédemment ainsi que les opérations suivantes.

C1 - CHÂÎNES EXTÉRIEURES DE LA FLÈCHE

NETTOYER - GRAISSER - CONTRÔLER

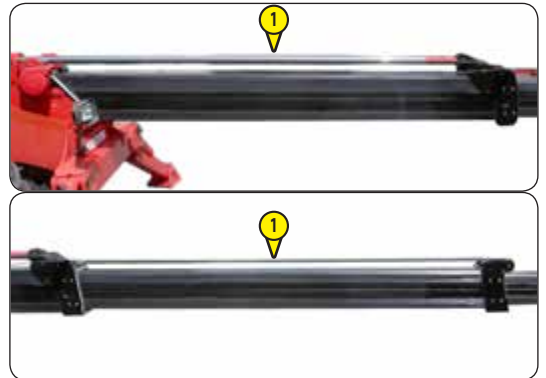
MT 1840 ...

⚠ IMPORTANT ⚠

Ces contrôles sont importants pour le bon fonctionnement de la flèche. En cas d'anomalies, consulter votre concessionnaire.

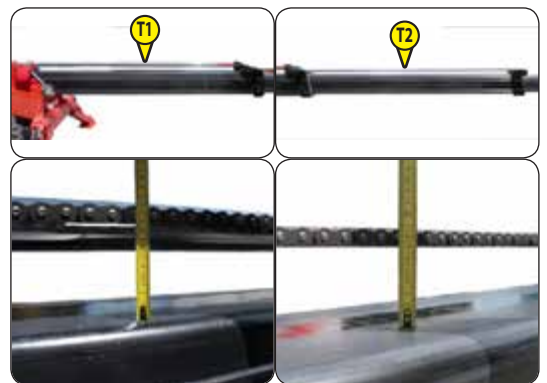
NETTOYER ET GRAISSER

- Placer le chariot élévateur sur stabilisateurs, avec la flèche à l'horizontale.
- Sortir complètement les télescopes.
- Protéger le dessus des télescopes.
- Essuyer les chaînes extérieures de la flèche 1 avec un chiffon propre non pelucheux, puis les examiner attentivement afin d'en découvrir toute trace d'usure.
- Brosser énergiquement les chaînes pour les débarrasser de tout corps étranger avec une brosse en nylon dur et du gazole propre.
- Rincer les chaînes au moyen d'un pinceau imprégné de gazole propre et les sécher à l'aide d'un jet d'air comprimé.
- Lubrifier modérément les chaînes (voir: 3 - MAINTENANCE: LUBRIFIANTS ET CARBURANT), et effectuer quelques mouvements de télescopage afin de contrôler le comportement des chaînes.



CONTRÔLER LA TENSION

- Sortir complètement les télescopes, et ensuite rentrer la flèche de 200 mm.
- Au milieu de chacun des télescopes (T1) et (T2) et à l'aide d'une réglette, mesurer perpendiculairement la distance entre le dessus du télescope et le dessous de la chaîne, cette côte doit être identique sur les deux chaînes.
 - Télescope (T1): entre 117 mm et 97 mm
 - Télescope (T2): entre 85 mm et 65 mm

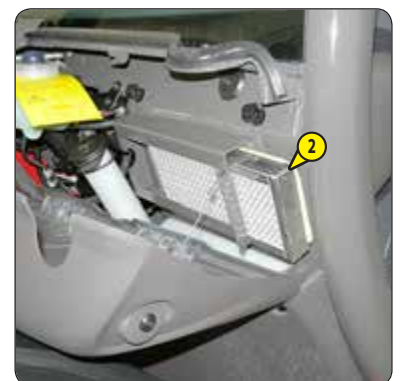


C2 - FILTRES DE VENTILATION CABINE

REEMPLACER

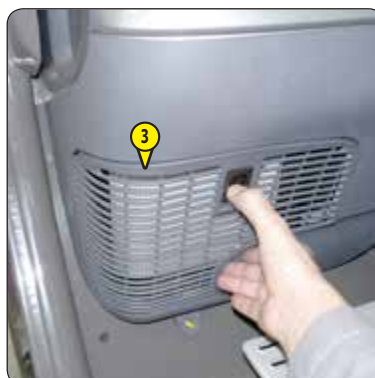
FILTRE DE VENTILATION CABINE EXTÉRIEUR

- Enlever le carter de protection 1 à l'aide de la clé de contact.
- Sortir le filtre de ventilation cabine 2 et le remplacer par un neuf (voir: 3 - MAINTENANCE: ÉLÉMENTS FILTRANTS ET COURROIES).
- Remonter le carter de protection.



FILTRE DE VENTILATION CABINE INTÉRIEUR

- Enlever la grille de protection 3.
- Sortir le filtre de ventilation cabine 4 et le remplacer par un neuf (voir: 3 - MAINTENANCE: ÉLÉMENTS FILTRANTS ET COURROIES).
- Remonter la grille de protection.



C3 - NIVEAU DE L'HUILE DIFFÉRENTIEL ESSIEUX AVANT ET ARRIÈRE

CONTRÔLER

Placer le chariot élévateur sur un sol horizontal moteur thermique arrêté.

- Enlever le bouchon de niveau 1, l'huile doit affleurer l'orifice.
- Si besoin, rajouter de l'huile (voir: 3 - MAINTENANCE: LUBRIFIANTS ET CARBURANT) par l'orifice de remplissage 2.
- Remettre et serrer le bouchon de niveau 1 (couple de serrage 34 à 49 N.m).



C4 - NIVEAU DE L'HUILE RÉDUCTEURS DE ROUES AVANT ET ARRIÈRE

CONTRÔLER

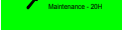


Placer le chariot élévateur sur un sol horizontal moteur thermique arrêté.

- Contrôler le niveau sur chaque réducteur de roues.
- Placer le bouchon de niveau 1 à l'horizontale.
- Enlever le bouchon de niveau, l'huile doit affleurer l'orifice.
- Si besoin, rajouter de l'huile (voir: 3 - MAINTENANCE: LUBRIFIANTS ET CARBURANT) par le même orifice.
- Remettre et serrer le bouchon de niveau (couple de serrage 34 à 49 N.m).



D - TOUTES LES 500 HEURES DE MARCHÉ OU 1 AN

Effectuer les opérations décrites précédemment ainsi que les opérations suivantes.

Une alerte de maintenance s'affiche à 480h sur l'écran d'aide  puis un décompte de 20h pour arriver à la maintenance des 500 heures. Passé ce délai, l'écran d'aide  s'allume, suivi de la clé de maintenance . Il devient donc nécessaire d'effectuer la maintenance.

NOTA: Après la réalisation de cet entretien (D - TOUTES LES 500 HEURES DE MARCHÉ), remettre à 500h le compteur maintenance par le menu "XPRT > RESET > MAINT" sur l'écran des menus.

D1 – HUILE MOTEUR THERMIQUE

VIDANGER

D2 – FILTRE À HUILE MOTEUR THERMIQUE

REPLACER

Placer le chariot élévateur sur un sol horizontal, laisser le moteur thermique tourner au ralenti quelques minutes puis l'arrêter.

⚠ IMPORTANT ⚠

UTILISER LES LUBRIFIANTS PRÉCONISÉS: "API CJ-4 ; ACEA E9"

Se débarrasser de l'huile de vidange de manière écologique.

VIDANGE DE L'HUILE

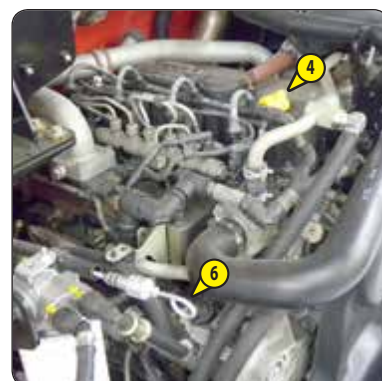
- Ouvrir le capot moteur et le capot inférieur.
- Enlever la trappe d'accès 1.
- Déposer un bac sous l'orifice de vidange et dévisser le bouchon de vidange 2.
- Prendre le flexible de vidange 3.
- Placer l'extrémité du flexible de vidange dans le bac et visser à fond le flexible sur le raccord de vidange 2.
- Enlever le bouchon de remplissage 4 pour assurer une bonne vidange.

REMPLACEMENT DU FILTRE

- Dévisser et jeter le filtre à huile moteur 5 ainsi que son joint.
- Nettoyer le support de filtre avec un chiffon propre non pelucheux.
- Huiler légèrement le joint avant de remonter le filtre à huile neuf (voir: 3 - MAINTENANCE: ÉLÉMENTS FILTRANTS ET COURROIES) sur son support (couple de serrage 15-17 N.m).

REMPLEISSAGE DE L'HUILE

- Enlever, nettoyer et replacer le flexible de vidange 3.
- Remettre et serrer le bouchon de vidange 2.
- Faire le plein avec de l'huile (voir: 3 - MAINTENANCE: LUBRIFIANTS ET CARBURANT) par l'orifice de remplissage 4.
- Attendre quelques minutes pour permettre à l'huile de s'écouler dans le carter.
- Démarrer le moteur thermique et le laisser tourner quelques minutes.
- Contrôler les fuites éventuelles au bouchon de vidange et au filtre à huile.
- Arrêter le moteur, attendre quelques minutes et contrôler sur la jauge 6 le niveau correct entre les deux repères.
- Parfaire le niveau si besoin.
- Remonter la trappe d'accès 1.



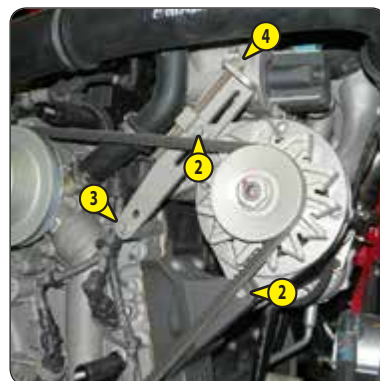
D3 – TENSION DE LA COURROIE ALTERNATEUR/VENTILATEUR/VILEBREQUIN

CONTRÔLER - RÉGLER

⚠ IMPORTANT ⚠

En cas de changement de courroie, contrôler à nouveau la tension après les 20 premières heures de marche.

- Ouvrir le capot moteur.
- Déposer le carter de protection 1.
- Vérifier l'état de la courroie, signes d'usure ou de craquelures, et la changer si besoin (voir: 3 - MAINTENANCE: ÉLÉMENTS FILTRANTS ET COURROIES).
- Contrôler la tension entre les poulies de vilebrequin et d'alternateur.
- Sous une pression normale du pouce (45 N), le débattement doit être d'environ 10 mm.
- Régler si besoin.
- Desserrer les vis 2 et 3 de deux à trois tours de filet.
- Visser la vis 4 pour tendre la courroie de façon à obtenir la tension requise.
- Resserrer les vis 2 (couple de serrage 30 N.m) et la vis 3 (couple de serrage 42 N.m).
- Remonter le carter de protection 1.



D4 – TENSION DE LA COURROIE COMPRESSEUR (OPTION CLIMATISATION)

CONTRÔLER - RÉGLER

⚠ IMPORTANT ⚠

En cas de changement de courroie, contrôler à nouveau la tension après les 20 premières heures de marche.

- Ouvrir le capot moteur.
- Baisser le capot inférieur (OPTION).
- Déposer le carter de protection 2.
- Vérifier l'état de la courroie, signes d'usure ou de craquelures, et la changer si besoin (voir: 3 - MAINTENANCE: ÉLÉMENTS FILTRANTS ET COURROIES).
- Contrôler la tension entre les poulies de vilebrequin et de compresseur.
- Sous une pression normale du pouce (45 N), le débattement doit être d'environ 10 mm.
- Régler si besoin.
- Desserrer les vis 3 de deux à trois tours de filet.
- Pivoter l'ensemble compresseur de façon à obtenir la tension de courroie requise.
- Resserrer les vis 3 (couple de serrage 22 N.m).



D5 – CARTOUCHE DU FILTRE À HUILE RETOUR HYDRAULIQUE

REPLACER

Arrêter le moteur thermique sur un sol horizontal et enlever la pression dans les circuits en agissant sur les commandes hydrauliques.

⚠ IMPORTANT ⚠

Nettoyer soigneusement l'extérieur du filtre et son environnement avant toute intervention afin d'empêcher tous risques de pollution dans le circuit hydraulique.

- Enlever le carter de protection 1.
- Enlever le bouchon de remplissage 2 et dévisser le couvercle 3 de deux à trois tours de filet.
- Attendre quelques minutes que l'huile s'écoule dans le bac.
- Enlever le couvercle et sortir lentement l'ensemble de la cartouche filtrante 4.
- Déposer l'ensemble dans un bac propre.
- Séparer la tête 5 de la cuve 6 en la pinçant.
- Remplacer la cartouche 7 par une neuve (voir: 3 - MAINTENANCE: ÉLÉMENTS FILTRANTS ET COURROIES).
- Replacer l'ensemble puis revisser le couvercle.
- Remettre le bouchon de remplissage 2.
- Remonter le carter de protection 1.



D6 – HUILE HYDRAULIQUE

CONTRÔLER

MANITOU propose un kit d'analyse d'huile hydraulique qui peut permettre de repousser l'échéance préconisée dans le tableau d'entretien (2 000 heures). Nous recommandons dans ce cas une analyse de l'huile hydraulique toutes les 500 heures de marche.

Le kit d'analyse d'huile permet aussi de valider la qualité de l'huile pour atteindre l'échéance de 2000 heures pour les cas d'utilisations spécifiques générant des contraintes sur le circuit hydraulique: conditions environnementales extrêmes, utilisation d'accessoires à très fort débit hydraulique (type balayeuse, malaxeur).

Kit d'analyse d'huile MANITOU Référence 958162.

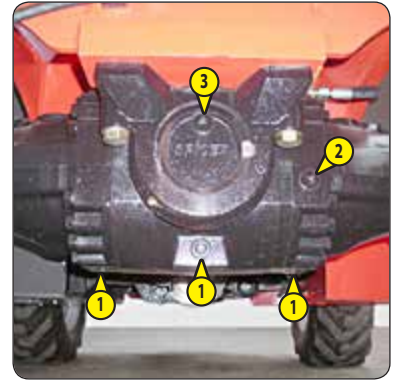


Placer le chariot élévateur sur un sol horizontal moteur thermique arrêté et l'huile différentiel encore chaude.

⚠ IMPORTANT ⚠

Se débarrasser de l'huile de vidange de manière écologique.

- Déposer un bac sous les bouchons de vidange 1 et les dévisser.
- Enlever le bouchon de niveau 2 et le bouchon de remplissage 3 pour assurer une bonne vidange.
- Remettre et serrer les bouchons de vidange 1 (couple de serrage 34 à 49 N.m).
- Faire le plein avec de l'huile (voir: 3 - MAINTENANCE: LUBRIFIANTS ET CARBURANT) par l'orifice de remplissage 3.
- Le niveau est correct lorsque l'huile affleure l'orifice de niveau 2.
- Contrôler les fuites éventuelles aux bouchons de vidange.
- Remettre et serrer le bouchon de niveau 2 (couple de serrage 34 à 49 N.m) et le bouchon de remplissage 3 (couple de serrage 34 à 49 N.m).
- Effectuer la même opération sur le différentiel essieu arrière.



E - TOUTES LES 1000 HEURES DE MARCHE OU 2 ANS

Effectuer les opérations décrites précédemment ainsi que les opérations suivantes.

E1 – CARTOUCHE DU FILTRE A AIR SEC

REPLACER

Dans le cas d'utilisation dans une atmosphère très poussiéreuse, il existe des éléments de préfiltration, voir: 3 - MAINTENANCE: ÉLÉMENTS FILTRANTS ET COURROIES. De même la périodicité de remplacement de la cartouche doit être réduite (jusqu'à 250 heures en atmosphère très poussiéreuse et avec préfiltration).

⚠ IMPORTANT ⚠

Remplacer la cartouche dans un endroit propre et le moteur thermique arrêté. Ne jamais utiliser le chariot élévateur avec une cartouche démontée ou endommagée.

- Ouvrir le capot moteur.
- Dégager les verrous et enlever le couvercle 1.
- Enlever la cartouche 2 avec précaution, pour réduire au maximum la chute des poussières.
- Laisser en place la cartouche de sécurité.
- Nettoyer soigneusement les parties suivantes avec un chiffon humide, propre et non pelucheux.
 - L'intérieur du filtre et du couvercle.
 - L'intérieur de la durit d'entrée du filtre.
 - Les portées de joint dans le filtre et dans le couvercle.
- Vérifier l'état et la fixation de la tubulure de raccordement au moteur thermique, ainsi que le branchement et l'état de l'indicateur de colmatage sur le filtre.
- Contrôler avant montage l'état de la cartouche filtrante neuve (voir: 3 - MAINTENANCE: ÉLÉMENTS FILTRANTS ET COURROIES).
- Introduire la cartouche dans l'axe du filtre et pousser la cartouche en appuyant sur le pourtour et non sur le centre.
- Remonter le couvercle en orientant la valve vers le bas.



E2 – PRÉFILTRE À COMBUSTIBLE

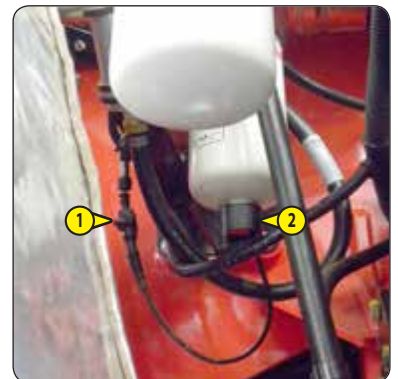
REPLACER

⚠ IMPORTANT ⚠

Nettoyer soigneusement l'extérieur du préfiltre ainsi que son support, pour empêcher la poussière de pénétrer dans le système.

Serrer le préfiltre à combustible exclusivement à la main et bloquer d'un quart de tour.

- Couper le contact électrique sur le chariot élévateur.
- Ouvrir le capot moteur.
- Débrancher le faisceau électrique 1 du préfiltre à combustible.
- Placer un récipient sous le bouchon de vidange 2 et le dévisser de deux tours de filet.
- Ouvrir la vis de purge 3 pour assurer une bonne vidange.
- Resserrer la vis de purge 3 lorsque le préfiltre est vidangé.
- Desserrer le préfiltre 4 et le jeter ainsi que son joint.
- Nettoyer l'intérieur de la tête du préfiltre à l'aide d'un pinceau imprégné de gazole propre.
- Remonter un préfiltre et un joint neuf préalablement lubrifier avec du gazole propre (voir: 3 - MAINTENANCE: ÉLÉMENTS FILTRANTS ET COURROIES).
- Rebrancher le faisceau électrique 1 du préfiltre à combustible.
- Effectuer le remplacement du filtre à combustible.



E3 – FILTRE À COMBUSTIBLE

REPLACER

⚠ IMPORTANT ⚠

Nettoyer soigneusement l'extérieur du filtre ainsi que son support, pour empêcher la poussière de pénétrer dans le système.

- Dévisser et jeter le filtre à combustible 1.
- Nettoyer l'intérieur de la tête du filtre à l'aide d'un pinceau imprégné de gazole propre.
- Remonter un filtre et un joint neuf préalablement lubrifier avec du gazole propre (voir: 3 - MAINTENANCE: ÉLÉMENTS FILTRANTS ET COURROIES).
- Serrer le filtre en s'assurant du bon positionnement du joint (couple de serrage 10-12 N.m).
- Ouvrir la vis de purge 3 du préfiltre à combustible et la vis de purge 2 du filtre à combustible.
- Mettre le contact électrique sur le chariot élévateur, et fermer les vis de purge dès que du gazole s'écoule exempt d'air.



E4 – RÉSERVOIR À COMBUSTIBLE

NETTOYER

E5 – RENIFLARD DU RÉSERVOIR À COMBUSTIBLE

REPLACER

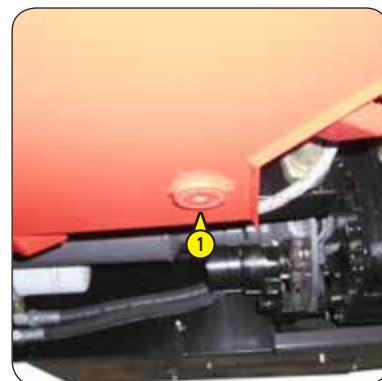
Placer le chariot élévateur sur un sol horizontal moteur thermique arrêté.

⚠ IMPORTANT ⚠

Ne jamais fumer ou s'approcher avec une flamme pendant cette opération.

Ne jamais essayer de faire une soudure ou toute autre opération soi-même, cela pourrait entraîner une explosion ou un incendie.

- Contrôler visuellement et au toucher, les parties susceptibles de présenter des fuites sur le circuit combustible et sur le réservoir.
- En cas de fuite, contacter votre concessionnaire.
- Déposer un bac sous le bouchon de vidange 1 et le dévisser.
- Enlever le bouchon de remplissage 2 pour assurer une bonne vidange.
- Rincer avec dix litres de gazole propre par l'orifice de remplissage 3.
- Remettre et serrer le bouchon de vidange (couple de serrage 72 à 88 N.m).
- Ouvrir le coffre de rangement 4.
- Dévisser le reniflard 5 et le remplacer par un neuf (voir: 3 - MAINTENANCE: ÉLÉMENTS FILTRANTS ET COURROIES) (couple de serrage 5 ± 2 N.m).
- Remplir le réservoir avec du gazole propre et filtré par l'orifice de remplissage.
- Remettre le bouchon de remplissage.



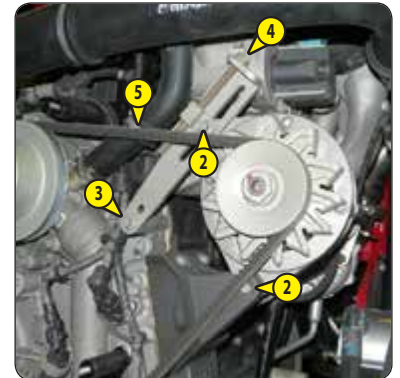
E6 – COURROIE ALTERNATEUR/VENTILATEUR/VILEBREQUIN

REPLACER

⚠ IMPORTANT ⚠

Contrôler à nouveau la tension de la courroie après les 20 premières heures de marche.

- Ouvrir le capot moteur.
- Déposer le carter de protection 1.
- Desserrer les vis 2 et 3 de deux à trois tours de filet.
- Dévisser la vis 4 pour pivoter l'ensemble alternateur de façon à libérer la courroie 5.
- Retirer la courroie et la remplacer par une neuve (voir: 3 - MAINTENANCE: ÉLÉMENTS FILTRANTS ET COURROIES).
- Régler la tension entre les poulies de vilebrequin et d'alternateur.
- Visser la vis 4 pour tendre la courroie de façon à obtenir la tension requise.
- Sous une pression normale du pouce (45 N), le débattement doit être d'environ 10 mm.
- Resserrer les vis 2 (couple de serrage 30 N.m) et la vis 3 (couple de serrage 42 N.m).
- Remonter le carter de protection 1.



E7 – HUILE BOÎTE DE VITESSES

VIDANGER

E8 – FILTRE À HUILE BOÎTE DE VITESSES

REPLACER

Placer le chariot élévateur sur un sol horizontal moteur thermique arrêté et l'huile boîte de vitesses encore chaude.

⚠ IMPORTANT ⚠

Se débarrasser de l'huile de vidange de manière écologique.

Serrer le filtre à huile exclusivement à la main et le bloquer d'un quart de tour.

⚠ IMPORTANT ⚠

Lever la flèche et poser la cale de sécurité flèche sur la tige du vérin de levage (voir: 1 - INSTRUCTIONS ET CONSIGNES DE SÉCURITÉ: INSTRUCTIONS DE MAINTENANCE DU CHARIOT ÉLÉVATEUR).

VIDANGE DE L'HUILE

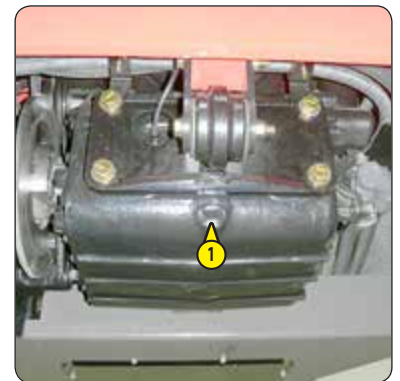
- Déposer un bac sous le bouchon de vidange 1, et le dévisser.
- Enlever la jauge 2 pour assurer une bonne vidange.

REMPACEMENT DU FILTRE

- Dévisser et jeter le filtre à huile boîte de vitesses 3 ainsi que son joint.
- Nettoyer le support de filtre avec un chiffon propre non pelucheux.
- Huiler légèrement le joint avant de remonter le filtre à huile neuf (voir: 3 - MAINTENANCE: ÉLÉMENTS FILTRANTS ET COURROIES) sur son support.

REMPLEISSAGE DE L'HUILE

- Remettre et serrer le bouchon de vidange 1 (couple de serrage 34 à 54 N.m).
- Faire le plein avec de l'huile (voir: 3 - MAINTENANCE: LUBRIFIANTS ET CARBURANT) par l'orifice de remplissage 2.
- Démarrer le moteur thermique et le laisser tourner au ralenti.
- Contrôler les fuites éventuelles au bouchon de vidange et au filtre à huile.
- Contrôler sur la jauge 2 le niveau correct au repère MAXI.
- Parfaire le niveau si besoin.



MT 1840 ...

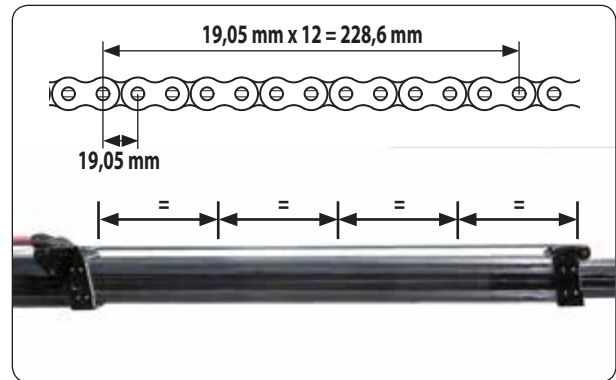
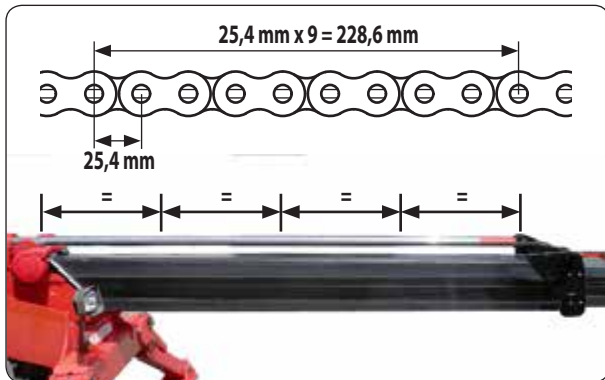
- Sur les chaînes, l'usure se manifeste à plusieurs endroits.
 - Sur les articulations, ce qui se traduit par un allongement de la chaîne.
 - Sur le profil des plaques par contact avec les poulies.
 - Sur les surfaces des plaques et des axes débordants par contact avec les joues des poulies.
 - Sur l'alignement des méplats des axes débordants.

ALLONGEMENT DES CHÂÎNES

Pour cette opération, nous vous conseillons la réglette de contrôle de chaîne (référence MANITOU: 161583).



- Placer le chariot élévateur sur stabilisateurs, avec la flèche à l'horizontale.
- Sortir complètement les télescopes, et insister quelques instants sur la commande pour bien tendre les chaînes.
- L'usure n'étant vraisemblablement pas uniforme sur toute la longueur, diviser la chaîne en 4 parties égales, et effectuer un contrôle au milieu de chaque partie à l'aide de la réglette.

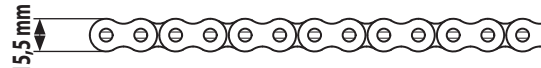


⚠ IMPORTANT ⚠

Au-delà de la côte maxi (228,6 mm + 2 % = 233,2 mm), remplacer la paire de chaînes (consulter votre concessionnaire).

USURE DU PROFIL DES PLAQUES

Comme pour l'allongement des chaînes, effectuer un contrôle au milieu de chaque partie égale à l'aide d'un pied à coulisse.

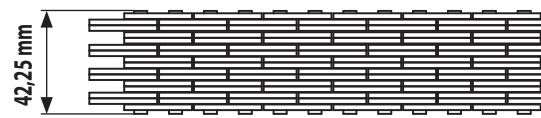
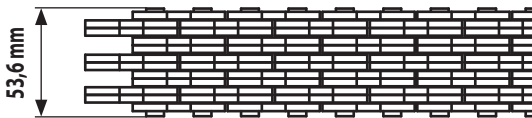


⚠ IMPORTANT ⚠

Au-delà de la côte mini (24 mm - 2 % = 23,5 mm et 15,5 mm - 2 % = 15,2 mm), remplacer la paire de chaînes (consulter votre concessionnaire).

USURE DES AXES DÉBORDANTS

Comme pour l'allongement des chaînes, effectuer un contrôle au milieu de chaque partie égale à l'aide d'un pied à coulisse.



⚠ IMPORTANT ⚠

Au-delà de la côte mini (53,6 mm - 2 % = 52,5 mm et 42,25 mm - 2 % = 41,4 mm), remplacer la paire de chaînes (consulter votre concessionnaire).

- En plus de l'usure, les pressions élevées entre le profil des plaques et les poulies, peuvent provoquer un refoulement de matière donnant lieu à un blocage des articulations, dans ce cas, remplacer également la paire de chaîne.

ALIGNEMENT DES MÉPLATS DES AXES DÉBORDANTS

Effectuer le contrôle sur toute la longueur des chaînes.

- Les frictions importantes entre les plaques et les axes débordants peuvent amener ces derniers à tourner dans les plaques extérieures et par conséquent à sortir de leur logement.



⚠ IMPORTANT ⚠

Si les méplats ne sont pas alignés dans le sens longitudinal de la chaîne, remplacer la paire de chaînes (consulter votre concessionnaire).

⚠ IMPORTANT ⚠

En aucun cas vous ne devez utiliser le chariot élévateur si la ceinture de sécurité est défectueuse (fixation, verrouillage, couture, déchirure, etc.). Réparer ou remplacer la ceinture de sécurité immédiatement.

CEINTURE DE SÉCURITÉ À DEUX POINTS D'ANCRAGE

- Vérifier les points suivants:
 - La fixation des points d'ancrage sur le siège.
 - La propreté de la sangle et du mécanisme de verrouillage.
 - L'enclenchement du mécanisme de verrouillage.
 - L'état de la sangle (coupure, effilochure).

CEINTURE DE SÉCURITÉ À ENROULEUR À DEUX POINTS D'ANCRAGE

- Vérifier les points cités ci-dessus et les points suivants:
 - L'enroulement correct de la ceinture.
 - L'état des caches de l'enrouleur.
 - Le blocage du mécanisme de l'enrouleur en tirant un coup sec sur la sangle.

NOTA: Après chaque accident, remplacer la ceinture de sécurité.

E11 – HUILE RÉDUCTEURS DE ROUES AVANT ET ARRIÈRE

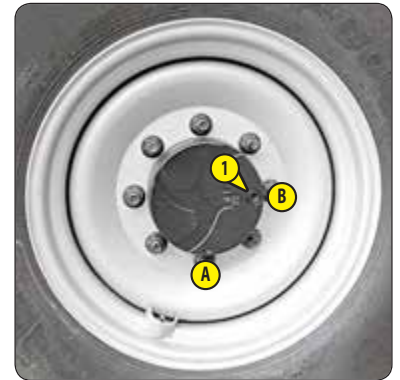
VIDANGER

Placer le chariot élévateur sur un sol horizontal moteur thermique arrêté et l'huile réducteurs encore chaude.

⚠ IMPORTANT ⚠

Se débarrasser de l'huile de vidange de manière écologique.

- Vidanger et remplacer l'huile de chaque réducteur de roues.
- Placer le bouchon de vidange 1 en position A.
- Déposer un bac sous le bouchon de vidange et le dévisser.
- Laisser l'huile se vidanger complètement.
- Amener l'orifice de vidange en position B c'est-à-dire en orifice de niveau.
- Faire le plein avec de l'huile (voir: 3 - MAINTENANCE: LUBRIFIANTS ET CARBURANT) par l'orifice de niveau 1.
- Le niveau est correct lorsque l'huile affleure l'orifice.
- Remettre et serrer le bouchon de vidange (couple de serrage 34 à 49 N.m).



F - TOUTES LES 2000 HEURES DE MARCHE OU 2 ANS

Effectuer les opérations décrites précédemment ainsi que les opérations suivantes.

F1 – LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT

VIDANGER

Cette série d'opérations est à effectuer en cas de besoin ou une fois tous les 2 ans à l'approche de l'hiver. Placer le chariot élévateur sur un sol horizontal, moteur thermique arrêté et froid.

⚠ IMPORTANT ⚠

Le moteur thermique ne contient pas d'élément anticorrosion et doit être rempli toute l'année d'un mélange minimum comprenant 25 % d'antigel à base d'éthylène-glycol.

VIDANGE DU LIQUIDE

- Ouvrir le capot moteur.
- Enlever la trappe d'accès 1.
- Déposer un bac sous le robinet de vidange 2 du radiateur.
- Enlever le bouchon de remplissage 3 du vase d'expansion et ouvrir la commande de chauffage au maximum pour assurer une bonne vidange.
- Laisser le circuit de refroidissement se vidanger entièrement en s'assurant que les orifices ne s'obstruent pas.
- Vérifier l'état des durits ainsi que les fixations et changer les durits si besoin.
- Rincer le circuit avec de l'eau propre et utiliser un produit de nettoyage si besoin.

REPLISSAGE DU LIQUIDE

- Resserrer le robinet de vidange 2.
- Remplir lentement le circuit avec du liquide de refroidissement (voir: 3 - MAINTENANCE: LUBRIFIANTS ET CARBURANT) jusqu'au milieu du vase d'expansion 4 par l'orifice de remplissage 3.
- Remettre le bouchon de remplissage 3.
- Faire tourner le moteur au ralenti quelques minutes.
- Vérifier les fuites éventuelles.
- Remonter la trappe d'accès 1.
- Contrôler le niveau et parfaire si besoin.



F2 – CARTOUCHE DE SÉCURITÉ DU FILTRE À AIR SEC

REPLACER

- Pour le démontage et le remontage de la cartouche du filtre à air sec, voir: 3 - MAINTENANCE: E1 - CARTOUCHE DU FILTRE À AIR.
- Enlever la cartouche de sécurité du filtre à air sec 1 avec précaution, pour réduire au maximum la chute des poussières.
- Nettoyer la portée de joint sur le filtre avec un chiffon humide, propre et non pelucheux.
- Contrôler, avant montage, l'état de la nouvelle cartouche de sécurité (voir: 3 - MAINTENANCE: ÉLÉMENTS FILTRANTS ET COURROIES).
- Introduire la cartouche dans l'axe du filtre et pousser la cartouche en appuyant sur le pourtour et non sur le centre.

⚠ IMPORTANT ⚠

La périodicité de changement de la cartouche de sécurité est donnée à titre indicatif. Elle doit être remplacée tous les deux changements de la cartouche du filtre à air sec.



F3 – COUPLE DE SERRAGE DES ÉCROUS DE ROUES

CONTRÔLER

- Vérifier l'état des pneumatiques pour déceler les coupures, protubérances, usures, etc.
- Contrôler à l'aide d'une clé dynamométrique, le couple de serrage des écrous de roues.
 - Roues avant: 630 N.m ± 15 %
 - Roues arrière: 630 N.m ± 15 %

F4 – HUILE HYDRAULIQUE

VIDANGER

F5 – RENIFLARD DU RÉSERVOIR À HUILE HYDRAULIQUE

REMPACER

F6 – CRÉPINE D'ASPIRATION DU RÉSERVOIR À HUILE HYDRAULIQUE

NETTOYER

F7 – FILTRE DU BLOC ACCUMULATEUR DE FREINAGE

REMPACER

Placer le chariot élévateur sur un sol horizontal moteur thermique arrêté et la flèche rentrée et baissée au maximum.

⚠ IMPORTANT ⚠

Avant toute intervention, nettoyer soigneusement l'environnement du bouchon de vidange et de la crépine d'aspiration sur le réservoir hydraulique.

*Utiliser un bac et un entonnoir très propre et nettoyer le dessus du bidon d'huile avant le remplissage.
Se débarrasser de l'huile de vidange de manière écologique.*

VIDANGE DE L'HUILE

- Enlever le carter de protection 1.
- Déposer un bac sous le bouchon de vidange 2 et le dévisser.
- Enlever le bouchon de remplissage 3 pour assurer une bonne vidange.

REMPACEMENT DU RENIFLARD

- Dévisser le reniflard 4 et le remplacer par un neuf (voir: 3 - MAINTENANCE: ÉLÉMENTS FILTRANTS ET COURROIES).

NETTOYAGE DE LA CRÉPINE

- Débrancher la durit 5.
- Dévisser la crépine d'aspiration 6, la nettoyer à l'aide d'un jet d'air comprimé, contrôler son état et la remplacer si besoin (voir: 3 - MAINTENANCE: ÉLÉMENTS FILTRANTS ET COURROIES).
- Remonter la crépine d'aspiration en s'assurant du bon positionnement du joint.

REMPACEMENT DU FILTRE DU BLOC ACCUMULATEUR DE FREINAGE

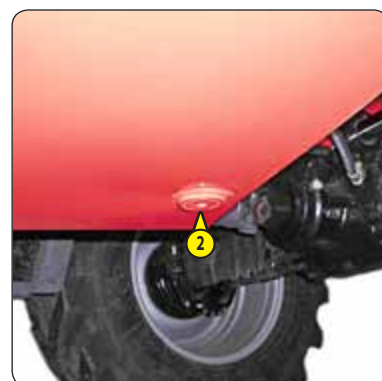
- Dévisser le bouchon 7, retirer et remplacer le filtre par un neuf.
- Remettre et serrer le bouchon 7 (couple de serrage 70 à 80 N.m).

REMPLEISSAGE DE L'HUILE

- Remettre et serrer le bouchon de vidange 2 (couple de serrage 72 à 88 N.m).
- Faire le plein avec de l'huile (voir: 3 - MAINTENANCE: LUBRIFIANTS ET CARBURANT) par l'orifice de remplissage 8.
- Observer le niveau de l'huile sur la jauge 9, l'huile se situe au niveau du point rouge.
- Contrôler les fuites éventuelles au bouchon de vidange.
- Remettre le bouchon de remplissage 3.

DÉPOLLUTION DU CIRCUIT HYDRAULIQUE

- Laisser tourner le moteur thermique (pédale d'accélérateur à mi-course) pendant 5 minutes sans rien utiliser sur le chariot élévateur, ensuite pendant 5 minutes supplémentaires en utilisant complètement les mouvements hydrauliques (sauf la direction et les freins de service).
- Accélérer le moteur thermique au régime maximum pendant 1 minute, ensuite, actionner la direction et les freins de service.
- Cette opération permet une dépollution du circuit par le filtre à huile retour hydraulique.



NETTOYAGE DES SERPENTINS CONDENSEUR ET ÉVAPORATEUR (*)

NETTOYAGE DU BAC À CONDENSATS ET CLAPET DE DÉCHARGE (*)

RÉCUPÉRATION DU RÉFRIGÉRANT POUR REMPLACEMENT DU FILTRE DÉSHYDRATEUR (*)

RECHARGE EN RÉFRIGÉRANT ET CONTRÔLE DE LA RÉGULATION THERMOSTATIQUE ET DES PRESSOSTATS (*)

NOTA: Ne pas oublier lors de l'ouverture de l'unité évaporateur, de remplacer le joint d'étanchéité du couvercle.

(*): (CONSULTER VOTRE CONCESSIONNAIRE).

⚠ IMPORTANT ⚠

NE JAMAIS TENTER DE RÉPARER PAR VOS PROPRES MOYENS D'ÉVENTUELLES ANOMALIES. POUR LA RECHARGE D'UN CIRCUIT, S'ADRESSER TOUJOURS À VOTRE CONCESSIONNAIRE QUI POSSÈDE LES PIÈCES DE RECHANGE ADAPTÉES, LES NOTIONS TECHNIQUES ET L'OUTILLAGE NÉCESSAIRE.

En cas d'inhalation, mettre la victime à l'air libre, donner de l'oxygène ou pratiquer la respiration artificielle nécessaire et contacter un médecin.

En cas de contact avec la peau, laver immédiatement à grande eau et enlever les vêtements contaminés.

En cas de contact avec les yeux, rincer à l'eau claire pendant 15 minutes et contacter un médecin.

- En aucun cas il ne faut ouvrir le circuit car cela provoquerait la perte du réfrigérant.
- Le circuit de réfrigération contient un gaz qui dans certaines conditions peut présenter des risques. Ce gaz, le réfrigérant R-134a, est incolore et inodore et plus lourd que l'air.
- Le compresseur dispose d'une jauge de vérification du niveau d'huile; Ne jamais dévisser cette jauge car cela déchargerait l'installation. Le niveau d'huile ne se contrôle qu'à l'occasion d'une vidange de circuit.



G - MAINTENANCE OCCASIONNELLE

G1 - ROUE

REPLACER

Pour cette opération, nous vous conseillons de prendre le cric hydraulique MANITOU Référence 505507 et la chandelle de sécurité MANITOU Référence 554772.

⚠ IMPORTANT ⚠

Dans le cas où un changement de roue doit être effectué sur la voie publique, sécuriser l'environnement du chariot élévateur:

- Arrêter si possible le chariot élévateur sur un sol ferme et horizontal.
- Procéder à l'arrêt du chariot élévateur (voir: 1 - INSTRUCTIONS ET CONSIGNES DE SÉCURITÉ: INSTRUCTIONS DE CONDUITE À VIDE ET EN CHARGE).
- Allumer les feux de détresse.
- Caler le chariot élévateur dans les deux sens sur l'essieu opposé à la roue à changer.
- Desserrer les écrous de la roue à changer jusqu'à ce qu'ils puissent être enlevés sans grand effort.
- Placer le cric sous la trompette de l'essieu, le plus près possible de la roue et ajuster le cric.
- Soulever la roue jusqu'à ce qu'elle décolle du sol et mettre en place la chandelle de sécurité sous l'essieu.
- Desserrer complètement les écrous de roue et les enlever.
- Dégager la roue par des mouvements de va-et-vient et la rouler sur le côté.
- Glisser la nouvelle roue sur le moyeu.
- Visser les écrous à la main, si nécessaire les graisser.
- Enlever la chandelle de sécurité et abaisser le chariot élévateur à l'aide du cric.
- Serrer les écrous de roue à l'aide d'une clé dynamométrique (voir: 3 - MAINTENANCE: A - TOUS LES JOURS OU TOUTES LES 10 HEURES DE MARCHÉ pour le couple de serrage).



Selon l'utilisation du chariot élévateur, un recalage périodique du dispositif peut s'avérer nécessaire, cette procédure permet de réaliser simplement cette opération.

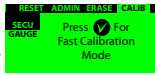
⚠ IMPORTANT ⚠

Respecter scrupuleusement les consignes de mise en position de la flèche.

L'apparition de l'écran  vous informe du non-respect d'une consigne, d'une demande d'annulation ou d'une consigne hors délai. Dans le doute, consulter votre concessionnaire.

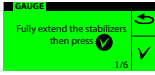

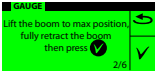

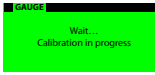
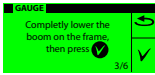








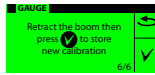

Une fois le recalage terminé, contrôler le bon fonctionnement du dispositif avertisseur et limiteur de stabilité longitudinale (voir: 3 - MAINTENANCE: A - TOUS LES JOURS OU TOUTES LES 10 HEURES DE MARCHE).

- Mettre à disposition un porte fourches ou un godet et une charge correspondant au moins à la moitié de la capacité nominale du chariot élévateur.
- Effectuer de préférence le recalage avec le chariot élévateur froid (avant utilisation) ou s'assurer que la température de l'essieu arrière n'excède pas les 50 °C.
- Placer le chariot élévateur sur un sol plat et horizontal avec les roues droites.

- Afficher le menu GAUGE "recalage de la jauge de contrainte"  (voir: 2 - DESCRIPTION: 6D - AFFICHEUR

D'ÉCRANS: ÉCRAN DES MENUS) et valider .

- Saisir le code CLIENT  et valider .

<p>ÉTAPE 1 ↓</p>	  <p>- Poser complètement les stabilisateurs.</p>	  <p>- Lever la flèche au maximum avec les télescopes complètement rentrés.</p>
<p>ÉTAPE 2 ↓</p>	 <p>- Calibration en cours...</p>	
<p>ÉTAPE 3 ↓</p>	  <p>- Effectuer une descente complète à plein régime moteur thermique, et commande hydraulique au maximum.</p>	  <p>- Relever complètement les stabilisateurs.</p>
<p>ÉTAPE 4 ↓</p>	   <p>- Avec le porte fourches ou le godet et une charge. Flèche complètement rentrée en position basse à environ 20 centimètres du sol.</p> <p>Lors de cette manœuvre, toujours garder la charge au plus près du sol.</p> <p>- Maintenir le bouton de désactivation de la coupure des mouvements hydrauliques "aggravants"  (voyant allumé), et télescoper la charge jusqu'à ce que les roues arrière décollent du sol.</p> <p>Attendre 5 secondes et valider </p>	
<p>SORTIE</p>	  <p>- Effectuer une rentrée des télescopes pour rétablir la situation, et appuyer sur le bouton pour enregistrer les nouveaux paramètres.</p>	

G3 – PHARES AVANT

RÉGLER

PRÉCONISATION DE RÉGLAGE

(suivant norme ECE-76/756 76/761 ECE20)

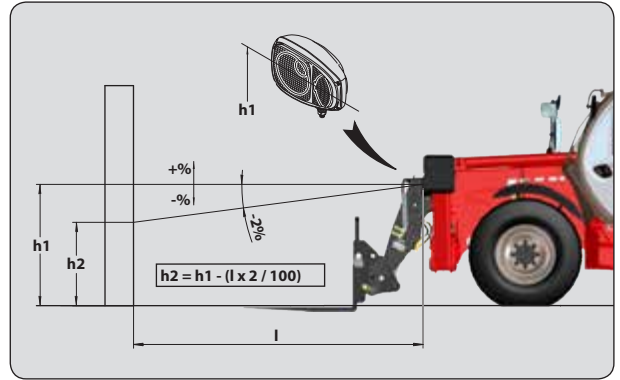
Ajustement de -2 % du faisceau de feu de croisement par rapport à l'axe horizontal du projecteur.

PROCÉDURE DE RÉGLAGE

- Placer le chariot élévateur en position transport et à vide perpendiculairement à un mur blanc sur un sol plat et horizontal.
- Contrôler la pression des pneumatiques (voir: 2 - DESCRIPTION: PNEUMATIQUES AVANT ET ARRIÈRE).
- Placer le sélecteur de marche au neutre.

CALCUL DE LA HAUTEUR DU FAISCEAU DE CROISEMENT (H2)

- h1 = Hauteur par rapport au sol du feu de croisement.
- h2 = Hauteur du faisceau réglé.
- l = Distance entre le feu de croisement et le mur blanc.



G4 – PANNE DE BATTERIE

REPLACER

⚠ IMPORTANT ⚠

Actionner le coupe batterie 30 secondes minimum après avoir coupé le contact électrique à l'aide de la clé contact.

La manipulation et l'entretien d'une batterie peuvent être dangereux, prendre les précautions suivantes:

- Porter des lunettes de protection.
- Manipuler la batterie à l'horizontale.
- Ne jamais fumer, ou travailler près d'une flamme.
- Travailler dans un local suffisamment aéré.

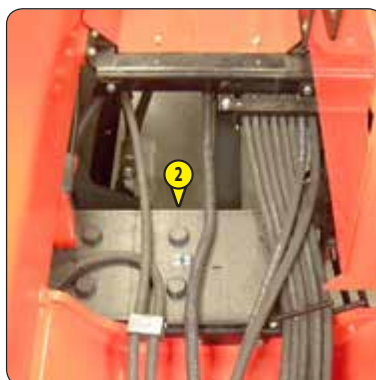
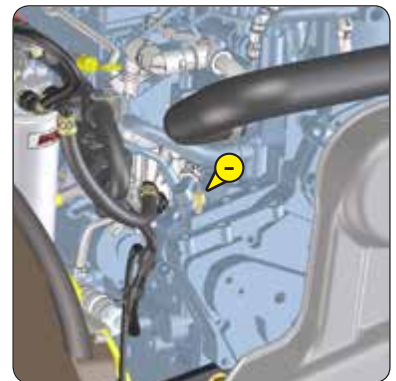
- En cas de projection d'électrolyte sur la peau ou dans les yeux, rincer abondamment à l'eau froide pendant 15 minutes et appeler un médecin.

- Ouvrir le capot moteur.
- Amener une batterie de secours du même type que celle du chariot élévateur et des câbles à batterie.
- Brancher la batterie de secours en respectant la polarité (-) (+).
- Démarrer le chariot élévateur et enlever les câbles dès que le moteur thermique tourne.

⚠ IMPORTANT ⚠

Lever la flèche et poser la cale de sécurité flèche sur la tige du vérin de levage (voir: 1 - INSTRUCTIONS ET CONSIGNES DE SÉCURITÉ: INSTRUCTIONS DE MAINTENANCE DU CHARIOT ÉLÉVATEUR).

- Enlever le carter de protection 1.
- Remplacer la batterie 2.



G5 – CHARIOT ÉLÉVATEUR

REMRORQUER

⚠ IMPORTANT ⚠

Ne pas remorquer le chariot élévateur à plus de 6 km/h, sur une distance maximum de 5 km.

Cette manœuvre est dangereuse.

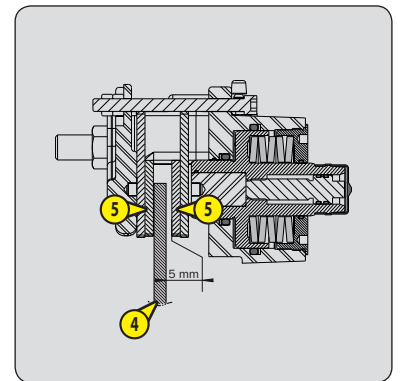
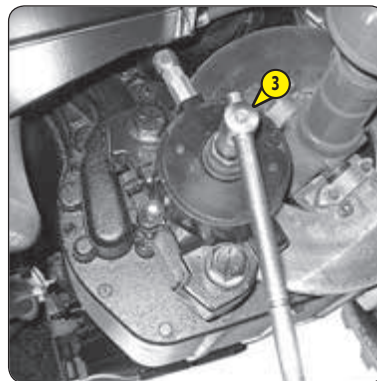
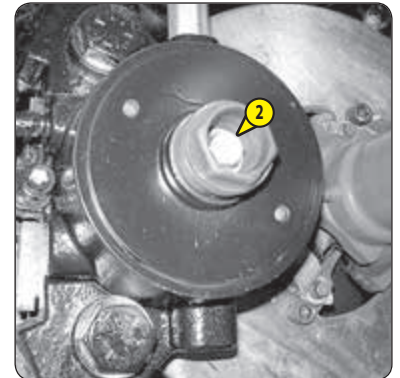
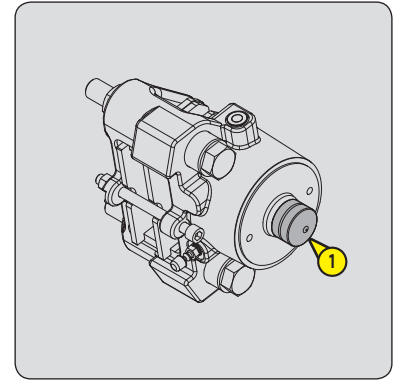
Caler avec précaution le chariot élévateur avant le remorquage car le système de frein de stationnement est inopérant.

- Placer le sélecteur de marche au neutre et le levier de vitesses au point mort.
- Caler le chariot élévateur.
- Retirer le chapeau 1.
- Desserrer la vis 2 à l'aide d'une clé à douille 3 afin de libérer le disque de frein. Laisser un jeu minimum de 5 mm entre le disque 4 et les plaquettes de frein 5.
- Placer le dispositif de remorquage.
- Enlever les cales.
- Allumer les feux de détresse.

NOTA: L'assistance hydraulique de la direction et du freinage faisant défaut, agir lentement et avec énergie sur ces commandes. Éviter les mouvements brusques et les à-coups.

⚠ IMPORTANT ⚠

Pour le réglage du frein de stationnement, consulter votre concessionnaire.



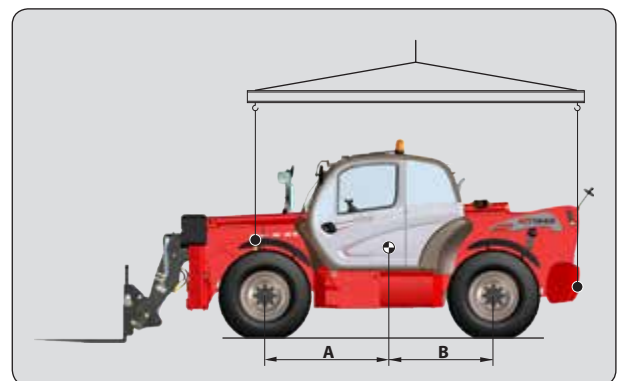
G6 – CHARIOT ÉLÉVATEUR

ÉLINGUER

- Tenir compte de la position du centre de gravité du chariot élévateur pour le levage.

A = 1340 mm	B = 1730 mm	MT 1435 ...
A = 1570 mm	B = 1500 mm	MT 1440 ...
A = 1620 mm	B = 1450 mm	MT 1840 ...

- Placer les crochets dans les points d'ancrage 1 prévus à cet effet.



⚠ IMPORTANT ⚠

Vérifier la bonne application des instructions de sécurité liées au plateau de transport avant le chargement du chariot élévateur, et s'assurer que le chauffeur du moyen de transport est informé des caractéristiques dimensionnelles et de la masse du chariot élévateur (voir: 2 - DESCRIPTION: CARACTÉRISTIQUES).

S'assurer que le plateau a des dimensions et une capacité de charge suffisante pour transporter le chariot élévateur. Vérifier également la pression de contact au sol admissible du plateau par rapport au chariot élévateur.

⚠ IMPORTANT ⚠

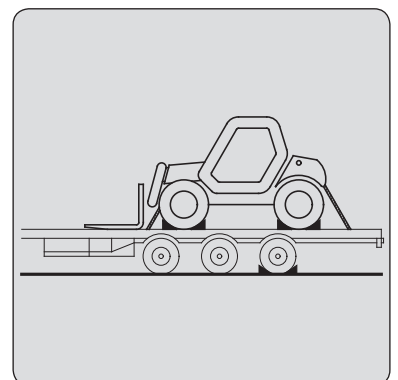
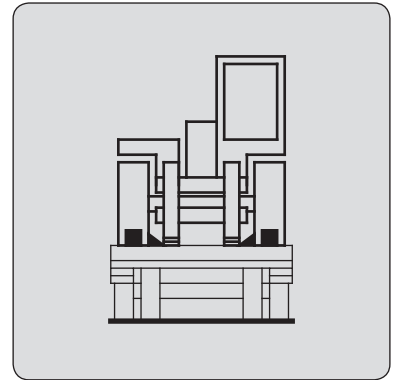
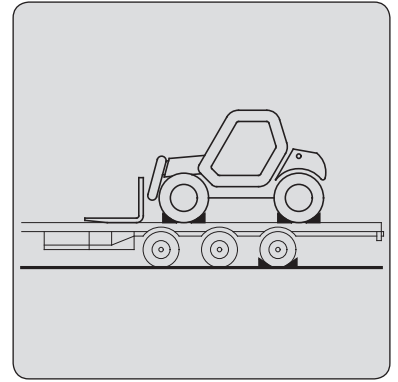
Pour les chariots élévateurs équipés d'un moteur turbocompressé, obturer la sortie d'échappement pour éviter la rotation sans lubrification de l'arbre du turbo lors du déplacement du convoi.

CHARGER LE CHARIOT ÉLEVATEUR

- Bloquer les roues du plateau de transport.
- Fixer les rampes de chargement au plateau de manière à obtenir un angle le plus faible possible pour monter le chariot élévateur.
- Charger le chariot élévateur bien parallèle sur le plateau.
- Arrêter le chariot élévateur (voir: 1 - INSTRUCTIONS ET CONSIGNES DE SÉCURITÉ: INSTRUCTIONS DE CONDUITE À VIDE ET EN CHARGE).

ARRIMER LE CHARIOT ÉLEVATEUR

- Fixer les cales au plateau à l'avant et à l'arrière de chaque pneumatique.
- Fixer également les cales au plateau sur le côté intérieur de chaque pneumatique.
- Arrimer le chariot élévateur sur le plateau de transport avec des cordages suffisamment résistants. À l'avant du chariot élévateur, sur les points d'ancrage 1 et à l'arrière, sur la broche de remorquage 2.
- Mettre les cordages en tension.



4 - ACCESSOIRES ADAPTABLES EN OPTION SUR LA GAMME

TABLES DES MATIÈRES

4 - ACCESSOIRES ADAPTABLES EN OPTION SUR LA GAMME

<i>INTRODUCTION</i>	5
<i>MANŒUVRE DE PRÉHENSION DES ACCESSOIRES</i>	6
<i>CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DES ACCESSOIRES</i>	8
<i>PROTECTION DES ACCESSOIRES</i>	14

INTRODUCTION

- Votre chariot élévateur doit être associé à un équipement interchangeable. Ces équipements interchangeables sont appelés: ACCESSOIRES.
- Une large gamme d'accessoires étudiée et parfaitement adaptée à votre chariot élévateur est disponible et garantie par MANITOU.

⚠ IMPORTANT ⚠

*Seuls les accessoires homologués par MANITOU sont utilisables sur ses chariots élévateurs
(voir: 4 ACCESSOIRES ADAPTABLES EN OPTION SUR LA GAMME: CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DES ACCESSOIRES).
La responsabilité du constructeur sera dérogée en cas de modification ou d'adaptation d'accessoire effectuées à son insu.*

- Les accessoires sont livrés avec un abaque de charge relatif à votre chariot élévateur. La notice d'instructions et l'abaque de charge devront être rangés aux endroits prévus à cet effet dans le chariot élévateur. Pour les accessoires standards, leur utilisation est régie par les instructions contenues dans cette notice.

⚠ IMPORTANT ⚠

*Les charges maximums sont définies par les capacités du chariot élévateur en tenant compte de la masse et du centre de gravité de l'accessoire.
Dans le cas où l'accessoire à une capacité inférieure à celle du chariot élévateur, ne jamais dépasser cette limite.*

- Certaines utilisations particulières nécessitent l'adaptation d'accessoire non prévu dans les options tarifées. Des solutions existent, consulter votre concessionnaire.

⚠ IMPORTANT ⚠

*Certains accessoires, compte tenu de leurs dimensions peuvent, lorsque la flèche est abaissée et rentrée, venir interférer avec les pneumatiques avant et provoquer leurs détériorations, si le cageage est actionné dans le sens du déversement.
POUR SUPPRIMER CE RISQUE, SORTIR LE TÉLESCOPE D'UNE LONGUEUR SUFFISANTE EN FONCTION DU CHARIOT ÉLÉVATEUR ET DE L'ACCESSOIRE POUR QUE L'INTERFÉRENCE NE SOIT PAS POSSIBLE.*

CHARGE SUSPENDUE

⚠ IMPORTANT ⚠

*La manutention d'une charge suspendue doit se faire OBLIGATOIREMENT avec un chariot élévateur prévu à cet effet
(voir: 1 INSTRUCTIONS ET CONSIGNES DE SÉCURITÉ: INSTRUCTIONS POUR LA MANUTENTION D'UNE CHARGE: H PRISE ET POSE D'UNE CHARGE SUSPENDUE).*

UTILISATION DU TABLIER SIMPLE À DÉPLACEMENT LATÉRAL

⚠ IMPORTANT ⚠

Le tablier simple à déplacement latéral (TSDL) est compatible exclusivement avec les accessoires suivants:

- tablier fourches flottantes (TFF)
- porte fourches basculant (PFB)
- benne de reprise (CBR)
- benne à béton (BB, BBG)
- benne à goulotte (GL)
- potence et potence à treuil (P, PT, PO, PC)
- treuil (H)
- nacelle fixe, nacelle orientable, nacelle couvreur.

L'utilisation de tout autre accessoire sur le TSDL est interdite.

En cas d'utilisation avec une benne de reprise (CBR) le tablier simple à déplacement latéral doit OBLIGATOIREMENT être en position centré et aucun déplacement latéral ne doit être effectué.

Les accessoires autorisés sur le TSDL doivent être utilisés en stricte conformité avec les applications pour lesquelles ils sont prévus.

Leur utilisation pour toute autre application (par exemple, terrassement, excavation, décaissage, raclage arrière, etc. pour la benne CBR) ou une application mettant en contrainte de façon anormale la structure du TSDL est interdite: risques de déformation pouvant entraîner la chute de la charge.

UTILISATION DES BENNES

⚠ IMPORTANT ⚠

Les MT 1435/1440/1840 ... sont des chariots élévateurs essentiellement destinés à la manutention, pour lesquels une utilisation occasionnelle avec les bennes CBC/CBR/CB4x1 est autorisée (seulement avec la flèche complètement rentrée, afin de réduire les contraintes sur la tête de flèche), mais en aucun cas une utilisation intensive en application difficile (carrière, déchets, céréales, agriculture...). De plus sur les MT 1840 ... le raclage arrière est interdit pour éviter des contraintes supplémentaires sur les chaînes de flèche intérieures.

MANŒUVRE DE PRÉHENSION DES ACCESSOIRES

1 - ACCESSOIRE SANS HYDRAULIQUE ET VERROUILLAGE MANUEL

PRISE DE L'ACCESSOIRE

- S'assurer que l'accessoire est dans une position facilitant l'accrochage sur le tablier. Si toutefois, il était mal orienté, veuillez prendre les précautions nécessaires pour le déplacer en toute sécurité.
- Vérifier que la broche de verrouillage est en place dans le support (fig. A).
- Placer le chariot élévateur avec la flèche baissée bien en face et parallèle à l'accessoire, et incliner le tablier vers l'avant (fig. B).
- Amener le tablier sous le tube d'accrochage de l'accessoire, lever légèrement la flèche et incliner le tablier vers l'arrière pour positionner l'accessoire (fig. C).
- Décoller l'accessoire du sol pour faciliter le verrouillage.

VERROUILLAGE MANUEL

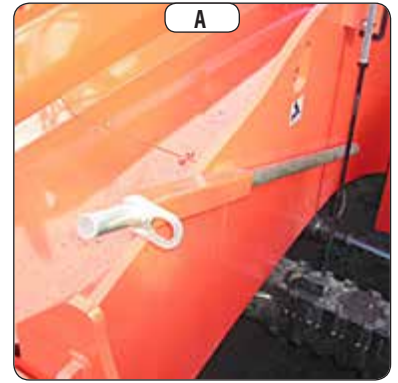
- Prendre la broche de verrouillage sur le support (fig. A) et verrouiller l'accessoire (fig. D). Ne pas oublier de mettre la goupille.

DÉVERROUILLAGE MANUEL

- Procéder en sens inverse du VERROUILLAGE MANUEL en prenant soin de remettre la broche de verrouillage dans le support (fig. A).

DÉPOSE DE L'ACCESSOIRE

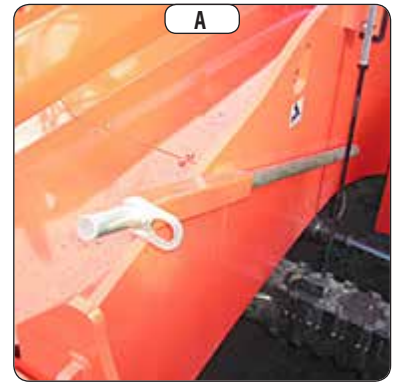
- Procéder en sens inverse de la PRISE DE L'ACCESSOIRE en prenant soin de stocker ce dernier à plat sur le sol et en position fermée.



2 - ACCESSOIRE HYDRAULIQUE ET VERROUILLAGE MANUEL

PRISE DE L'ACCESSOIRE

- S'assurer que l'accessoire est dans une position facilitant l'accrochage sur le tablier. Si toutefois, il était mal orienté, veuillez prendre les précautions nécessaires pour le déplacer en toute sécurité.
- Vérifier que la broche de verrouillage est en place dans le support (fig. A).
- Placer le chariot élévateur avec la flèche baissée bien en face et parallèle à l'accessoire, et incliner le tablier vers l'avant (fig. B).
- Amener le tablier sous le tube d'accrochage de l'accessoire, lever légèrement la flèche et incliner le tablier vers l'arrière pour positionner l'accessoire (fig. C).
- Décoller l'accessoire du sol pour faciliter le verrouillage.



VERROUILLAGE MANUEL ET RACCORDEMENT DE L'ACCESSOIRE

⚠ IMPORTANT ⚠

Veillez à la propreté des coupleurs rapides et protéger les orifices non utilisés dans les bouchons prévus à cet effet.

- Prendre la broche de verrouillage sur le support (fig. A) et verrouiller l'accessoire (fig. D). Ne pas oublier de mettre la goupille.
- Arrêter le moteur thermique et garder le contact électrique sur le chariot élévateur.



- Appuyer sur le bouton  pendant deux secondes pour libérer la pression

hydraulique du circuit accessoire, apparition en alternance des écrans

et

- Raccorder les coupleurs rapides en respectant la logique des mouvements hydrauliques de l'accessoire.

DÉVERROUILLAGE MANUEL ET DÉCONNEXION DE L'ACCESSOIRE

- Procéder en sens inverse du VERROUILLAGE MANUEL ET RACCORDEMENT DE L'ACCESSOIRE en prenant soin de remettre la broche de verrouillage dans le support (fig. A).

DÉPOSE DE L'ACCESSOIRE

- Procéder en sens inverse de la PRISE DE L'ACCESSOIRE en prenant soin de stocker ce dernier à plat sur le sol et en position fermée.

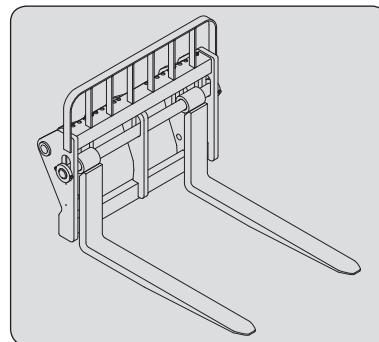


CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DES ACCESSOIRES

TABLIER FOURCHES FLOTTANTES

MT 1435 ...1

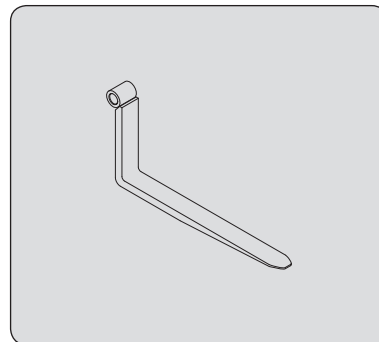
	TFF 35 MT-1040	TFF 35 MT-1300
RÉFÉRENCE	654093	654094
Capacité nominale	3500 kg	3500 kg
Largeur	1040 mm	1300 mm
Masse	300 kg	325 kg



FOURCHE FLOTTANTE

MT 1435 ...

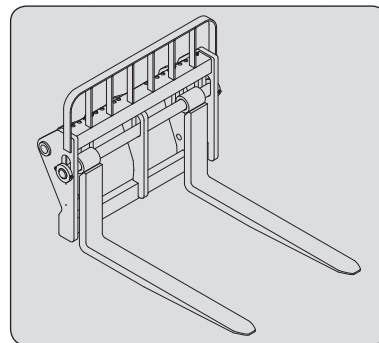
	RÉFÉRENCE	415801
Section		125x45x1200 mm
Masse		68 kg



TABLIER FOURCHES FLOTTANTES

MT 1440/1840 ...

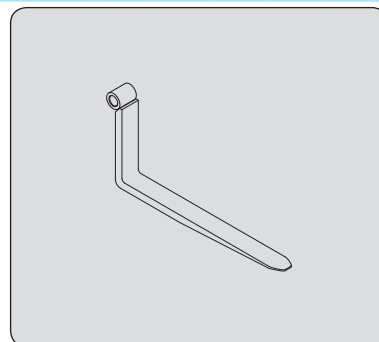
	TFF 45 MT-1040	TFF 45 MT-1300
RÉFÉRENCE	653344	653345
Capacité nominale	4500 kg	4500 kg
Largeur	1040 mm	1300 mm
Masse	370 kg	400 kg



FOURCHE FLOTTANTE

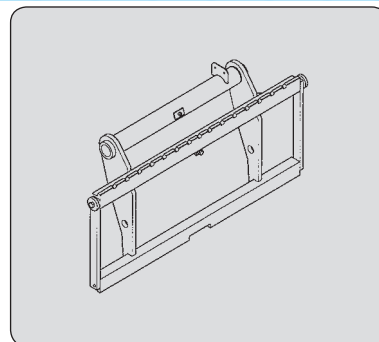
MT 1440/1840 ...

	RÉFÉRENCE	211922
Section		125x50x1200 mm
Masse		71 kg



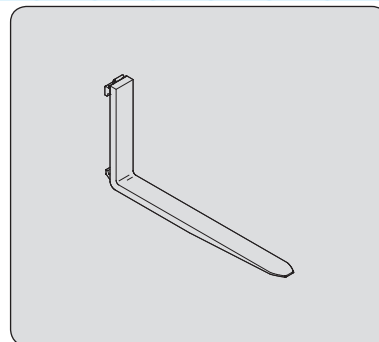
PORTE FOURCHES BASCULANT NORMALISÉ

RÉFÉRENCE	PFB 45 N MT-1260 S2	PFB 45 N MT-1670 S2	PFB 45 N MT-2000 S2
Capacité nominale	654407 4500 kg	653747 4500 kg	653748 4500 kg
Largeur	1260 mm	1670 mm	2000 mm
Masse	200 kg	255 kg	300 kg



FOURCHE NORMALISÉE

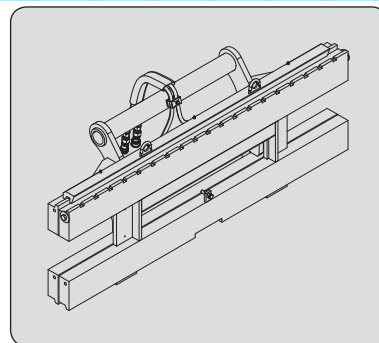
RÉFÉRENCE	415652
Section	125x50x1200 mm
Masse	78 kg



PORTE FOURCHES BASCULANT NORMALISÉ + TABLIER NORMALISÉ À DÉPLACEMENT LATÉRAL

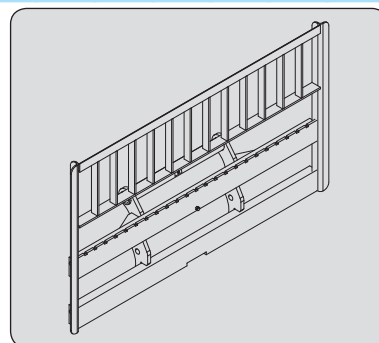
Utilisation interdite avec l'option tablier simple à déplacement latéral (TSDL).

RÉFÉRENCE	PFB 45 N 1670 DL
Capacité nominale	52000103 4300 kg
Déplacement latéral	2x100 mm
Largeur	1670 mm
Masse	530 kg



PORTE FOURCHES BASCULANT NORMALISÉ + DOSSERET DE CHARGE

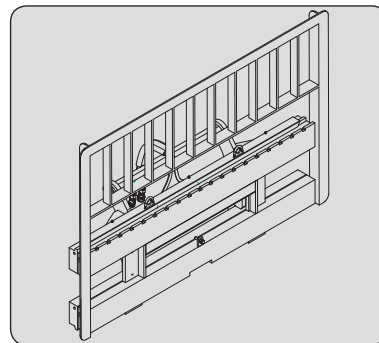
RÉFÉRENCE	PFB 45 N 1670 LB	PFB 45 N 2000 LB
Capacité nominale	52000202 4500 kg	52000203 4500 kg
Largeur	1670 mm	2000 mm
Masse	310 kg	360 kg



PORTE FOURCHES BASCULANT NORMALISÉ + TABLIER NORMALISÉ À DÉPLACEMENT LATÉRAL + DOSSERET DE CHARGE

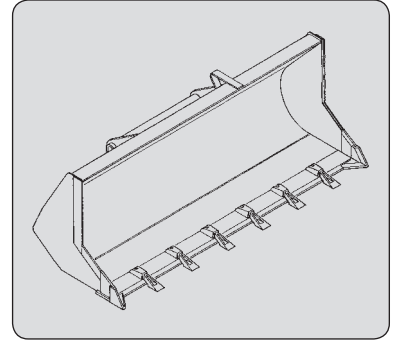
Utilisation interdite avec l'option tablier simple à déplacement latéral (TSDL).

RÉFÉRENCE	PFB 45 N 1670 DL/LB
Capacité nominale	52000206 4300 kg
Déplacement latéral	2x100 mm
Largeur	1670 mm
Masse	585 kg



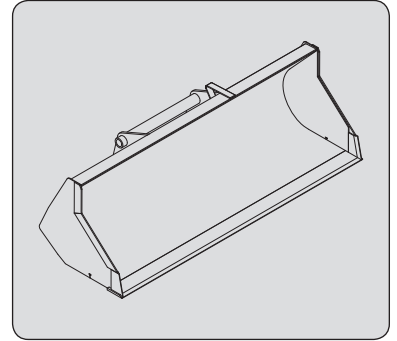
BENNE DE CONSTRUCTION

RÉFÉRENCE	CBC 800 L2250 S3	CBC 900 L2450 S3
Capacité nominale	654471 814 l	654470 893 l
Largeur	2250 mm	2450 mm
Masse	385 kg	410 kg



BENNE DE REPRISE

RÉFÉRENCE	CBR 900 L2250 S2	CBR 1000 L2450 S2
Capacité nominale	653749 904 l	654716 990 l
Largeur	2250 mm	2450 mm
Masse	390 kg	410 kg

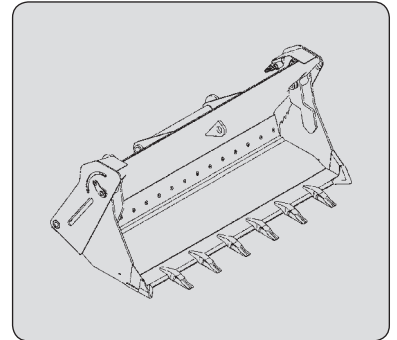


BENNE 4X1

MT 1435/1440 ...

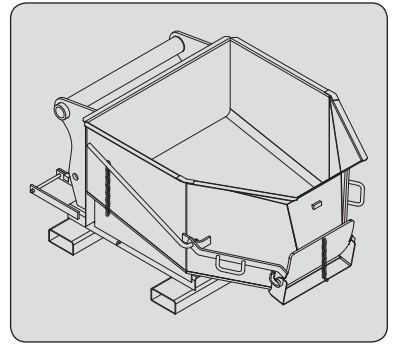
Utilisation interdite avec l'option tablier simple à déplacement latéral (TSDL).

RÉFÉRENCE	CB4X1-700 L1950	CB4X1-850 L2300	CB4X1-900 L2450
Capacité nominale	751402 700 l	751401 850 l	751465 900 l
Largeur	1950 mm	2300 mm	2450 mm
Masse	640 kg	735 kg	765 kg



BENNE À BÉTON (ADAPTABLE SUR FOURCHES)

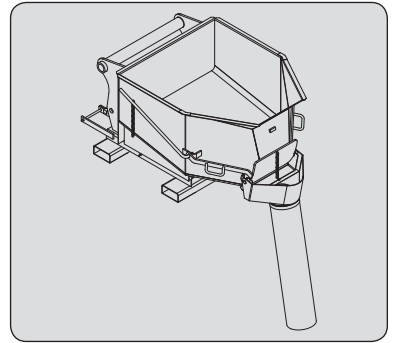
RÉFÉRENCE	BB 500 S4 654409	BBH 500 S4 751462
Capacité nominale	500 l/1300 kg	500 l/1300 kg
Largeur	1100 mm	1100 mm
Masse	205 kg	220 kg



BENNE À BÉTON AVEC GOULOTTE (ADAPTABLE SUR FOURCHES)

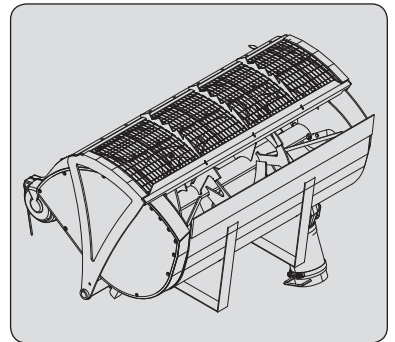
MT 1435/1440 ...

RÉFÉRENCE	BBG 500 S4 654411	BBHG 500 S4 751464
Capacité nominale	500 l/1300 kg	500 l/1300 kg
Largeur	1100 mm	1100 mm
Masse	220 kg	235 kg



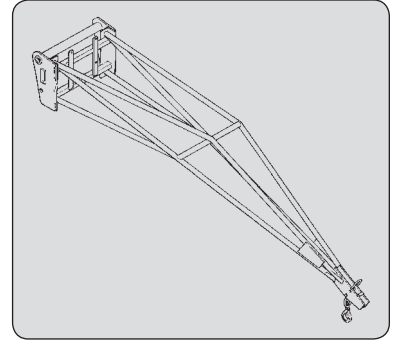
GODET MALAXEUR

RÉFÉRENCE	MBM 500 757637
Capacité nominale	300 l
Masse	753 kg



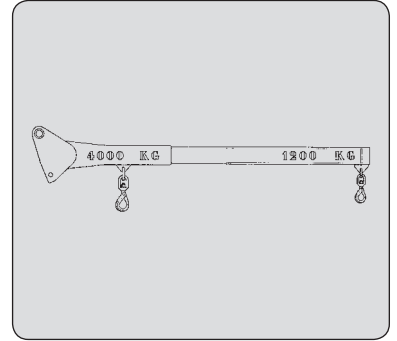
POTENCE

RÉFÉRENCE	P 600 MT S3
Capacité nominale	600 kg
Masse	170 kg



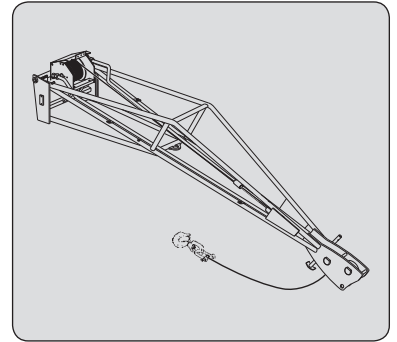
POTENCE

RÉFÉRENCE	P 4000 MT S2
Capacité nominale	4000 kg/1200 kg
Masse	210 kg



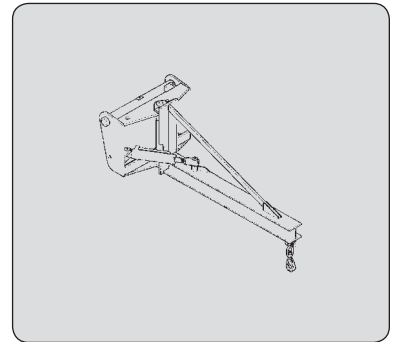
POTENCE À TREUIL

RÉFÉRENCE	PT 600 MT S6
Capacité nominale	600 kg
Masse	288 kg



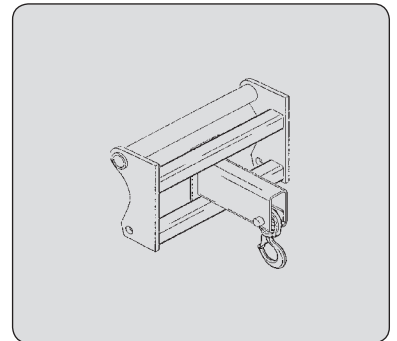
POTENCE ORIENTABLE 15°/15°

RÉFÉRENCE	PO 600 L2500	PO 1000 L1500	PO 2000 L1000
Capacité nominale	600 kg	1000 kg	2000 kg
Masse	320 kg	275 kg	255 kg



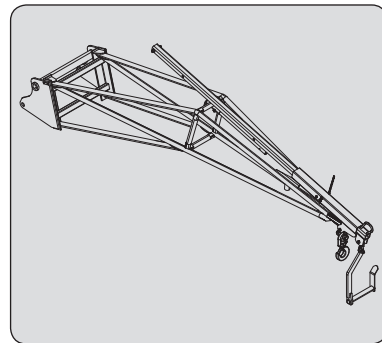
POTENCE

RÉFÉRENCE	PC 50
Capacité nominale	5000 kg
Masse	120 kg



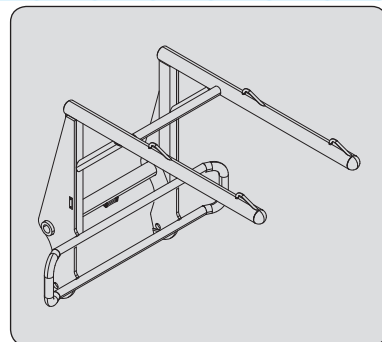
POTENCE

RÉFÉRENCE	JE 6000/600
Capacité nominale	939995
Masse	600 kg
	182 kg



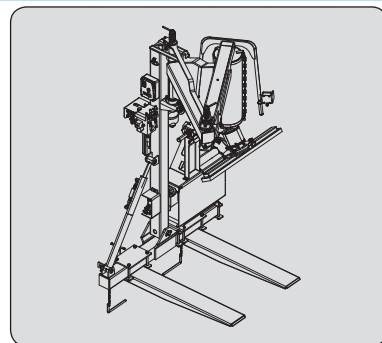
POTENCE A BIG BAG

RÉFÉRENCE	HBB 1500/2400
Capacité nominale	931627
Masse	2400 kg
	186 kg



POSE BORDURE

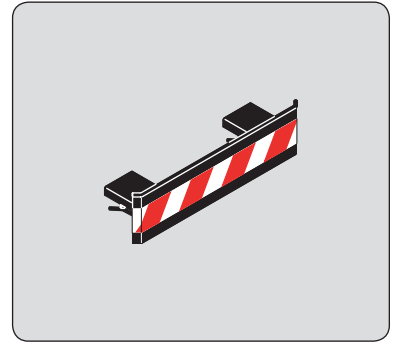
RÉFÉRENCE	PBA
Capacité nominale	790523
Masse	1500 kg
	450 kg



PROTECTION DES ACCESSOIRES

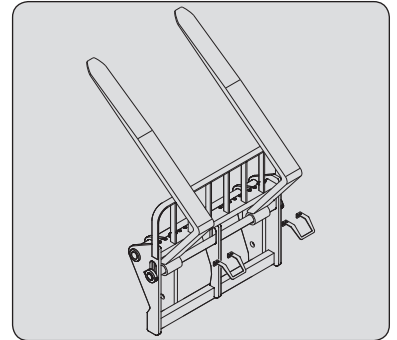
PROTECTEUR DE FOURCHES

RÉFÉRENCE 227801



BLOCAGE DE FOURCHES POUR TABLIER FOURCHES FLOTTANTES

RÉFÉRENCE 261210



PROTECTEUR DE BENNE

Toujours choisir une largeur de protecteur inférieure ou égale à la largeur de la benne.

RÉFÉRENCE	206734	206732	206730
Largeur	1375 mm	1500 mm	1650 mm
RÉFÉRENCE	235854	206728	206726
Largeur	1850 mm	1950 mm	2000 mm
RÉFÉRENCE	223771	223773	206724
Largeur	2050 mm	2100 mm	2150 mm
RÉFÉRENCE	206099	206722	223775
Largeur	2250 mm	2450 mm	2500 mm

